BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLII
C
3
NAPOLI

XLII
C
3

# OBSERVATIONS
## SUR LES
# ECRITS MODERNES.

*TOME TROISIE'ME.*

A PARIS;

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXV.

*Avec Privilege & Approbation.*

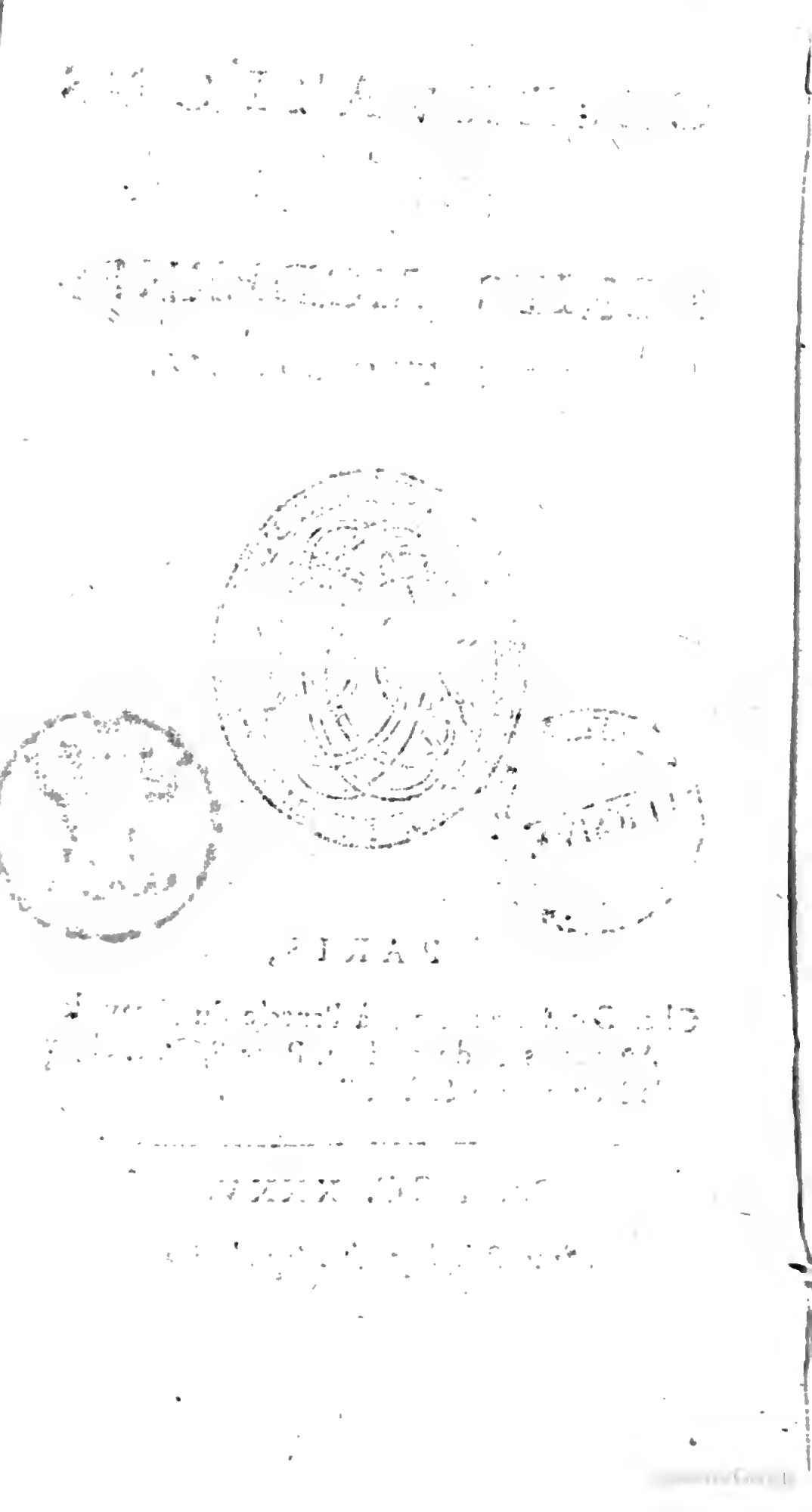

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES

## *LETTRE XXXI.*

JE ſuis entierement plongé, MONSIEUR, depuis quelques jours dans la lecture d'un Livre auſſi agréable & auſſi curieux, qu'il eſt étendu & important. C'eſt la *Deſcription Geographique, Hiſtorique, Chronologique, Politique & Phyſique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoiſe*, * par le P. J. B. du Halde de la C. de J. Marco Polo Venitien, qui à la ſuite de quelques Tartares, avoit parcouru une partie de la Chine, eſt le premier Auteur qui ait écrit ſur ce vaſte Empire. Mais

Deſcription de l'Empire de la Chine.

* A Paris, chez P. G. Le Mercier, Imprimeur-Libraire, rue ſaint Jacques, au Livre d'Or, 1733. *in-fol.* 4. vol.

ſon Ouvrage qui parut à la fin du treiziéme ſiécle, * paſſa alors pour un Roman. On ne put s'imaginer en Europe, qu'il y eût à l'extrémité de l'Aſie, & au-delà de tant de païs barbares, une grande Nation polie & ſçavante, cultivant les arts & le commerce, & gouvernée par des Loix anciennes, auſſi ſages que celles de Solon, de Licurgue & de Numa. Vers la fin du quinziéme ſiécle pluſieurs Européens, & ſur-tout de ſçavans & zélés Miſſionnaires, ayant pénétré dans la Chine, dont l'entrée avoit été juſqu'alors fermée à tous les étrangers, on connut enfin par leurs relations, que celle de Marco Polo n'étoit point une fable; & on fut très-ſurpris de voir leur témoignage unanime s'accorder avec celui du Voyageur Venitien, dont juſqu'alors on avoit fait ſi peu de cas. Mais en même tems on paſſa à une autre extrêmité. On avoit long-tems refuſé d'ajoûter foi à un rapport ſincere & fidele : Tout à coup on devint crédule à l'excès ; un grand nombre de Relations, faites ſans diſcernement par des Voyageurs mal informés, qui avoient à peine ſéjourné quelque mois à un port de la Chine,

* Marco Polo revint de ſes voyages l'an 1295.

paſſerent pour des vérités inconteſtables, & furent la ſource de mille préventions dont bien des gens ſont encore aujourd'hui entêtés : par exemple, que l'Hiſtoire de la Nation Chinoiſe remonte au-delà du déluge, & même de la création du monde. Cependant rien n'eſt plus faux : ſi quelques Chinois ont eu cette idée, elle eſt traitée de chimérique par tous les Sçavans de cette Nation, & regardée à peu près comme l'eſt parmi nous l'opinion de ceux qui ont écrit que les François deſcendent des Troyens, & Pharamond d'Antenor. En général tous les Chinois, mépriſant des conjectures qui n'ont aucun appui, s'en tiennent à leur Hiſtoire autentique, qui fixe le commencement de leur Empire à *Fo-hi* ; leur bonne foi & la droiture de leur jugement leur font même regarder comme très-obſcur tout le tems qui s'eſt écoulé depuis *Fo-hi* juſqu'à *Yao*, qui commença à regner l'an 2357. avant JESUS-CHRIST. Quoiqu'il y ait ſix Empereurs entre *Fo-hi* & *Yao*, ce n'eſt que depuis ce dernier que leur Chronologie leur paroît certaine.

Les Relations infidéles dont je viens

de parler, ſont à peu près du genre de celles, que feu M. l'Abbé Renaudot comme vous ſçavez, a traduites de l'Arabe en François, & publiées avec de ſçavantes Notes en 1718. Ces deux *Relations des Indes & de la Chine*, faites par deux Voyageurs Mahométans dans le neuviéme ſiécle, ſont cependant très-curieuſes; parce que malgré les fables qu'elles contiennent, elles s'accordent en pluſieurs choſes avec les Relations modernes les plus eſtimées, telles que celles de Trigaud, de Semedo, de Navarrete, & ſur-tout de Martini.

Le P. Martin Martini, célébre Jéſuite Italien, qui avoit long-tems vêcu à la Chine, étant revenu en Europe l'an 1651, publia pluſieurs Ouvrages au ſujet de ce grand Empire, comme *De bello Tartaros inter & Sinenſes*: *Hiſtoria Sinenſis*: *Atlas Sinenſis*. Ce dernier eſt une deſcription géographique de la Chine, accompagnée d'une carte générale de ce païs, de quinze cartes particulieres, par rapport aux quinze Provinces; d'une carte de la preſqu'Iſle de Corée, & d'une autre du Japon. Ces cartes avoient paſſé juſqu'ici pour exactes, & on en faiſoit cas. Mais le feu Empereur *Cang-*

*hi** , mort en 1722 , dont le regne a été ſi long , ſi glorieux & ſi favorable au Chriſtianiſme , ayant ordonné en 1710 aux Miſſionnaires de ſon Empire, de dreſſer , ſuivant la méthode Européenne , la carte générale de la Chine , avec les cartes particulieres des quinze Provinces , & de la Tartarie Chinoiſe ; cet ordre , qui fut éxécuté à grands frais , & avec tout le ſoin & le zéle poſſible de la part des Miſſionnaires ( tous Jéſuites , à l'exception d'un Auguſtin , & très-habiles Mathématiciens ) produiſit des cartes excellentes de ce vaſte païs , qui par ce moyen nous eſt aujourd'hui connu plus en détail , & avec plus de préciſion , par rapport à la ſituation & à la diſtance des lieux , que la plûpart des païs de l'Europe. Le P. du Halde a joint à ſa Deſcription géographique de la Chine toutes ces cartes élegamment gravées , dont les originaux ont été donnés au Roi , après avoir été ſçavamment rédigés par M. d'Anville , célébre Géographe. L'Auteur dans ſa Préface , entre dans un long & curieux détail du travail

* Il faut prononcer *Can-hi* : le *g* après l'*n* ne s'exprime point dans la prononciation Chinoiſe, & marque ſeulement qu'il faut prononcer l'*n* comme l'*n* finale de *non* en Latin.

des Miſſionnaires à ce ſujet ; ou plûtôt il rapporte ce qu'en dit le P. Regis, l'un de ces Miſſionnaires Mathématiciens, qui fut employé à éxécuter l'ordre de l'Empereur *Cang-hi*. Par ce détail on peut juger de la juſteſſe & de l'exactitude de leur ouvrage, éxécuté par la méthode des Triangles. Pour ce qui regarde le Thibet, s'il n'a pas été levé de la même maniere par les Miſſionnaires, du moins la carte en a été dreſſée ſur divers routiers fort détaillés, & ſur les meſures que prirent dans le Thibet même des Tartares Mathématiciens, envoyés exprès par l'Empereur. A l'égard de la carte particuliere de la Corée, elle a été tirée d'après celle qui eſt dans le Palais du Roi de ce païs-là, & elle a été examinée ſur les frontieres par les Miſſionnaires employés à dreſſer la carte de la Tartarie.

Cette partie ſeule du grand Ouvrage du Pere du Halde doit le rendre infiniment précieux à la République des Lettres ; mais le reſte n'eſt pas moins eſtimable. Vous connoiſſez le Livre du Pere le Comte, Jeſuite Miſſionnaire de la Chine, écrit avec tant d'agrément. Quelque cas que vous en faſſiez, vous ne devez pas néanmoins le regarder comme une Relation réguliere, com-

plette, exacte, telle qu'eſt l'Ouvrage du P. du Halde, qui, ſans avoir été à la Chine, a travaillé aſſidument durant un grand nombre d'années ſur une quantité prodigieuſe de memoires qui lui ont été envoyés de ce païs-là. » Quand des gens déſintereſſés, dit-il, » & d'ailleurs éclairés, écrivant en dif- » férens tems & de différens lieux du » même Empire, racontent les mêmes » choſes, dont ils ſont témoins ocu- » laires, comme s'ils les euſſent concer- » tées enſemble, il faudroit être déter- » miné à ne rien croire, pour ne ſe pas » fier à leur témoignage. D'ailleurs, » continue-t-il, les fréquens entretiens » que j'ai eu avec quelques Miſſionnai- » res revenus de la Chine, pendant le » ſéjour qu'ils ont fait en Europe, & » encore plus les correſpondances né- » ceſſaires & continuelles où je ſuis de- » puis vingt-quatre ans avec les autres » Miſſionnaires répandus dans les di- » verſes Provinces de l'Empire, m'ont » mis en état de recevoir les ſecours & » les éclairciſſemens dont j'avois be- » ſoin. Quelques-uns d'eux ont eu mê- » me la complaiſance de traduire avec » un grand ſoin certains Livres d'habiles » Chinois, qui devoient entrer dans » cet Ouvrage, & qui fourniſſent la

» preuve d'une grande partie des faits » que je rapporte »

L'Auteur met au nombre des plus grands ſecours qu'il ait eus pour la perfection de ſon Ouvrage, la réviſion qui en a été faite par un Jeſuite habile & experimenté, nommé le P. Contancin, qui après avoir demeuré trente-deux ans à la Chine, dont il en avoit paſſé dix à Peking, vint en France il y a quelques années. Il lut pluſieurs fois cet Ouvrage, & l'examina avec l'attention la plus ſérieuſe, & avec la plus ſévére critique. » C'eſt, dit l'Au- » teur, en profitant de ſes lumieres, » ſoit pour diſcuter certains faits dou- » teux, ſoit pour y ajoûter des parti- » cularités intéreſſantes, que je me ſuis » aſſuré de l'entiere exactitude de tout » ce que j'avance. » Plût à Dieu que les Hiſtoriens, que nous eſtimons le plus, euſſent toûjours pris de ſemblables précautions ! Combien ont écrit ſur des mémoires peu ſûrs, & ont négligé de vérifier tout ce qu'ils ont avancé ? Nous ſommes ſouvent les dupes de leur pareſſeuſe crédulité.

Dans le premier volume du Livre dont il s'agit, l'Auteur donne d'abord une idée générale de l'Empire de la Chine, & expoſe ſommairement tout

ce qu'il doit enſuite expliquer en détail. C'eſt une eſpece d'introduction abregée, où l'on ne parle que des différentes Juriſdictions ou Tribunaux de la Chine. On entre preſque auſſi tôt dans le détail des noms de chaque Province & des Villes qui en dépendent, & on met ſous les yeux ce qu'il y a de plus particulier & de plus curieux dans chaque Province, par rapport aux Plantes, aux animaux terreſtres, aux oiſeaux, * aux mines, ** aux pierres, aux criſtaux, aux édifices publics ***

* L'Auteur dit que la *Poule-d'or*, dont il fait une deſcription magnifique, eſt peut-être l'oiſeau de tout l'Orient qui mérite d'être le plus ſouhaité en Europe. On voudroit ſçavoir pourquoi il n'y a pas encore été apporté.

** Il y a à la Chine, dans la Province de *Yun-nan* des mines de cuivre blanc. Quand il eſt bien préparé il reſſemble à l'argent. Ceux qui veulent lui conſerver ſa belle couleur, y mêlent la cinquiéme partie d'argent. *Tom.* 1. *p.* 30.

*** L'Architecture chez les Chinois eſt bien différente de la nôtre. On n'y remarque rien qui reſſemble à nos chapiteaux, ni à nos corniches; ce qui a quelque rapport à nos friſes eſt d'une hauteur qui choque un œil Européen: mais cette hauteur plaît aux Chinois, parce qu'elle donne place aux ornemens qui bordent les inſcriptions qu'ils y font ſouvent graver.

aux canaux, aux rivieres, aux lacs, & aux différentes ſortes de poiſſons. * L'Auteur donne enſuite une deſcription très-ample de la *grande muraille*, élevée deux cens vingt un an avant JESUS-CHRIST. Elle borne la Chine au Septentrion, & la ſépare de la Tartarie. Ce qu'on lit au ſujet des peuples

La magnificence des Chinois éclate ſur tout dans les Ponts & dans les Quais. Il y a un pont dans la Province de *Fo-kien*, qui a plus de cent arches bâties de pierre blanche, & garnies ſur les deux côtés de baluſtres en ſculpture, ſur leſquels s'élevent de dix en dix pieds de petits pilaſtres quarrés. Le pont de *Suente-cheou-fou*, bâti ſur la pointe d'un bras de mer, a deux mille cinq cens vingt pieds Chinois de longueur, & vingt pieds de largeur. Il eſt ſoutenu de deux cens cinquante-deux gros pilliers, cent vingt-ſix de chaque côté. Toutes les pierres, tant celles qui traverſent d'un pilier à l'autre en largeur, que celles qui portent ſur ces traverſiers, & qui les joignent enſemble ſont d'une égale longueur & de la même couleur, qui eſt griſâtre; l'épaiſſeur eſt auſſi la même. Sous ce pont paſſent de gros bâtimens qui viennent de la mer, & il eſt d'ailleurs très-orné. *Pag.* 33 & 34.

* Dans le grand fleuve *Yang-tſe-kiang*, il s'aſſemble en certains tems de l'année un nombre prodigieux de barques pour y acheter des ſemences de poiſſons. On y puiſe de l'eau

nommés *Si-fan* ou *Tou-fan*, eſt très-neuf, & je ne connois aucun Géographe qui en ait fait mention. Leurs mœurs ſont fort différentes de celles des Chinois. Ces peuples, habitans d'une affreuſe contrée, ont en leur diſpoſition la Rhubarbe, qui croît en abondance ſur leurs terres. On trouve ici un détail hiſtorique au ſujet des différens Princes qui ont gouverné les *Tou fan*. L'année 1227 eſt l'époque de la ruine entiere de cette Nation, que les Chinois mépriſent aujourd'hui & laiſſent en repos. L'Auteur parle encore de pluſieurs autres peuples, que les Miſſionnaires Géographes ont connus & pratiqués, en parcourant les frontieres de la Chine.

Il donne enſuite la route que tinrent les PP. Bouvet, Fontanay *, Ger-

mêlée de ſemence, & on en remplit pluſieurs vaſes, pour la tranſporter dans diverſes Provinces. *Page* 35. Ce qu'on lit au même endroit ſur le *poiſſon d'or*, eſt fort curieux. Je ne ſçai ſi les Ichthyologiſtes en ont parlé juſqu'ici, & s'ils ont connu auſſi le *Hai-ſeng*, qui flatte beaucoup le goût des Chinois, & fort peu celui des Européens.

* J'ay connu le P. Fontanay à la Fléche, où il eſt mort en 1710, Recteur du College.

Billon, Le Comte, & Viſdelou * Jeſuites, depuis le port de *Ning-po*, juſqu'à *Peking*, avec une deſcription circonſtanciée de tous les lieux par où ils paſſerent. C'eſt le Journal de leur voyage écrit par eux-mêmes, lequel eſt ſuivi d'une route particuliere du P. Fontanay, écrite auſſi par lui-même, & d'une autre route du P. Bouvet, depuis Peking juſqu'à Canton, lorſqu'il fut envoyé par l'Empereur Cang-hi en Europe en l'année 1693. Il faut avouer que ces Journaux ne ſont pas fort amuſans, non plus que la *Route par terre depuis Siam, juſqu'à la Chine*, tirée des memoires de quelques Chinois qui ont fait ce chemin. Mais tout cela n'eſt placé ici, que pour faire connoître le païs en détail, & en faveur de la Géographie.

Suit la deſcription des quinze Provinces de la Chine. Il eſt d'abord à remarquer, qu'il n'y a que fort peu de difference entre la plûpart des Villes de la Chine. Elles ſont preſque toutes de figure quarrée, ceintes de hautes

* Il eſt aujourd'hui Evêque de Claudiopolis, & il demeure à Pondichery. Le P. Fouquet autre Jeſuite, eſt Evêque d'Eleutheropolis.

murailles, avec des tours quarrées d'eſpace en eſpace, & des foſſés ſecs ou pleins d'eau. On y voit des arcs de triomphe dans les ruës, des Temples aſſez beaux, des monumens en l'honneur de ceux qui ont rendu quelque ſervice important à l'Etat, & des édifices publics, plus remarquables par leur vaſte étenduë, que par leur magnificence. Elles ont des Places aſſez grandes, & de longues ruës, les unes larges, les autres aſſez étroites, bordées de maiſons à rez de chauſſée, ou d'un ſeul étage. Devant chaque boutique eſt un piedeſtal, ſur lequel eſt poſée une planche haute de ſept à huit pieds, peinte ou dorée, où eſt l'Enſeigne du Marchand, & la liſte de quelques marchandiſes qu'il a, avec ſon nom au bas, & ces mots : *Pou-hou*, c'eſt-à-dire, *Il ne vous trompera point.* Un double rang de pilaſtres, placées à égale diſtance devant les maiſons, forme une perſpective très-agréable : c'eſt même en cela ſeul que conſiſte toute la beauté des Villes de la Chine, dont les maiſons ſont extrêmement baſſes.

Il m'eſt impoſſible de ſuivre ici l'Auteur dans la deſcription de toutes les Provinces & de toutes les Villes du premier, du ſecond & du troiſiéme ordre,

qui ſont en très-grand nombre dans ce vaſte empire, & qui ſont toutes prodigieuſement peuplées. Je vous invite ſurtout à lire la deſcription de Pekíng & de Nankíng. Quoique la premiere, ſituée au Nord, ſoit aujourd'hui la Capitale de la Chine, & la Ville Impériale, & qu'elle ſoit fort grande & fort peuplée, elle a cependant moins de circuit & d'habitans, que la Ville de Nankíng, ſituée au midi, qui étoit autrefois la premiere Ville de l'Empire, & celle où l'Empereur faiſoit ſa réſidence.

Dans les Cartes particulieres, il n'y a que les poſitions des Villes, diſtinguées ſelon leur ordre différent. Celles du premier ordre ſont en lettres capitales, & s'appellent *Fou*: celles du ſecond ordre ſont en lettres Romaines, & ſe nomment *Theou*: celles du troiſiéme ſont en lettres italiques, & s'appellent *Hien*. Les bourgades ſont marquées par des petits °; les forts & les places d'armes par de petits quarrés. On n'a point marqué le nom de ces bourgades, à cauſe du trop grand nombre qui auroit fait de la confuſion.

La deuxiéme partie de ce premier Volume contient les *Faſtes de la Monarchie Chinoiſe*, c'eſt-à-dire, l'Hiſtoire

abregée & chronologique de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable ſous chaque Empereur. La Chine étoit autrefois partagée en pluſieurs Principautés, & gouvernée par différens Souverains qui portoient le nom de Rois. Toutes ces Souverainetés particulieres n'étoient poſſedées que par des Princes, fils, freres, ou neveux des Empereurs dont elles dépendoient. On éleva dans la ſuite à ce rang des perſonnes de mérite, qui n'étoient point du ſang Impérial : ce qui fut la ſource de pluſieurs diviſions dans l'Empire, & donna lieu d'abolir toutes ces Souverainetés.

Ce n'eſt que depuis *Yao*, comme je l'ai dit, qui commença à regner 2357 ans avant Jeſus-Chriſt, que la Chronologie de l'Empire ſe trouve parfaitement bien conduite. Le nom des Empereurs, la durée de leur regne, les diviſions, les révolutions, les interregnes, tout eſt marqué exactement dans l'Hiſtoire depuis *Yao*, ſans aucun mélange de fables. » Cette Chronologie, dit l'Auteur, eſt » ſi bien établie parmi tous les ſçavans » Hiſtoriens de la Chine, que ſi quel- » qu'un s'aviſoit de rapprocher davan- » tage de nos tems l'origine de leur Em- » pire, il ſeroit regardé comme l'inven- » teur d'une doctrine erronée, & expoſé

» à de grandes peines. » 1°. Cette Chronologie eſt ſuivie & circonſtanciée. 2°. Le merveilleux en eſt banni, ainſi elle n'a point l'air de fable, comme celle des Grecs & des Romains. 3°. Elle eſt appuyée ſur pluſieurs obſervations d'éclypſes qu'elle marque, & qui ſe trouvent très-conformesau calcul aſtronomique des plus ſçavans Aſtronomes de ces derniers tems. Telle eſt la célébre Eclypſe arrivée ſous l'Empereur *Tchon-kang*, qui regnoit plus de deux mille ansavant Jeſus-Chriſt. 4°. Toutes les parties de l'Hiſtoire Chinoiſe ont été écrites par des Auteurs contemporains. 5°. *Confutius*, homme reſpectable par ſa probité & ſes lumieres, n'a jamais révoqué en doute cette Chronologie, & il l'a toujours ſuppoſée véritable. Il en eſt de même de *Mencius*, le plus célébre des Prophétes Chinois, après *Confucius*, & qui vivoit environ quatre cens ans avant l'Ere Chrétienne. 6°. Suivant cette Chronologie, la vie des premiers Empereurs de la Chine eſt très-conforme, pour la durée, à celle que l'Ecriture Sainte donne aux hommes de ce tems-là. *

* A chaque renouvellement d'Empereur, l'Auteur marque exactement combien il a

Si cette Chronologie s'accorde difficilement avec la Vulgate, elle s'accorde avec les Septante, dont la verſion autoriſée dans l'Egliſe durant plus de dix ſiécles, fut approuvée dans le cinquiéme Concile. Au reſte, vous connoiſſez le ſyſtême du P. Tournemine, qui en ſuppléant le nombre centenaire, qu'il prétend être ſous-entendu dans le nombre des années des deſcendans de Sem, a trouvé le ſecret de concilier la Vulgate avec les Septante, & par conſéquent la Chronologie de celle-là, avec la Chronologie Chinoiſe. Mais comme cette matiere eſt très-ſérieuſe,* je n'en dirai pas davantage.

Il y a eu vingt-deux Dynaſties à la Chine. La vingt-deuxiéme, aujourd'hui regnante, compte juſqu'à ce jour trois Empereurs; *Chun-tchi*, *Cang-hi*, & *Yong-thing*; & elle a commencé à regner l'an 1644. *Tſon te*, Roi des *Mantcheoux*, ou Tartares Orientaux,

regné. On voit à la marge la ſuite des Cycles Chinois, qui ſont chacun de ſoixante ans. Cela ſuffit pour l'inſtruction Chronologique: de cette façon le calcul eſt aiſé.

* Un Italien, nommé *Biacca*, a neanmoins intitulé un Livre: *Trattenimento Chronologico*, c'eſt-à-dire, *Amuſement Chronologique*.

fut appellé dans l'Empire pour venger la mort de l'Empereur *Tsong-tching*, & chaſſer le nouvel uſurpateur. *Tsong-te* avoit à peine mis le pied ſur les terres de la Chine, qu'il mourut. Avant ſa mort il déclara Empereur ſon fils, âgé de ſix ans, nommé *Chun-tchi*, qui fut reconnu en cette qualité à Pekíng. C'eſt avec ce Prince Tartare que commença la Dynaſtie *Tsong*, qui eſt aujourd'hui ſur le Trône de la Chine. Cet Empereur regna dix-ſept ans. Il continua de ne confier qu'aux *Lettrés* le gouvernement des Villes & des Provinces. Il fit un jour trancher la tête à trente-ſix Examinateurs, pour avoir vendu leurs ſuffrages à des *Lettrés* : il protegea la Religion Chrétienne & les Miſſionnaires, chaſſa du Tribunal des Mathematiques les Mahometans qui en étoient en poſſeſſion depuis trois cens ans, & le Pere Adam *Schaal* Jeſuite fut mis à la tête de ce Tribunal. Ce Prince ne laiſſa pas de commettre pluſieurs actions barbares, dignes de ſon origine. La fin de ſon regne ne répondit point au commencement, & il mourut de la maniere la plus ſinguliere. En préſence de quatre Seigneurs de ſa Cour, après s'être reproché à lui-même ſa mauvaiſe ad-

miniſtration, & les avoir declarés Tuteurs de ſon plus jeune fils, nommé *Cang-hi*, âgé de huit ans, il fit apporter le Manteau Impérial, dont il s'enveloppa; puis s'étant ramaſſé ſur ſon lit en une eſpece de pelotton, *Je vous quitte*, leur dit-il, & au même moment il expira, à l'âge de vingt quatre ans.

*Cang hi*, ſecond Empereur de cette Dynaſtie, monta ſur le Trône l'an 1661 ou 62, & a regné ſoixante ans. Ce fut un des plus grands Empereurs que la Chine ait jamais eus. Ce Prince, reſpecté dans tout l'Orient, a mérité encore l'attention de l'Europe entiere. Il eſt mort en 1722, âgé de ſoixante-neuf ans, & ſon quatriéme fils, âgé d'environ quarante cinq ans, nommé *Yong-thin*, qui lui a ſuccedé, eſt aujourd'hui ſur le Trône. » Ce Prince eſt » très-appliqué aux affaires de l'Etat, » dont il s'occupe tout entier; il eſt » ferme & déciſif, toûjours prêt à » recevoir des mémoriaux, & à y ré» pondre, & gouverne entierement » par lui-même; de ſorte qu'il n'eſt » pas poſſible de voir un Maître » plus abſolu & plus redouté.» Quoique ce Prince ait conſervé à Peking auprès de ſa perſonne pluſieurs Miſſionnaires

Jeſuites *, il a en quelque ſorte proſcrit la Religion Chrétienne de ſon Empire : il a au moins défendu de la prêcher & de l'embraſſer. Tous les Miſſionnaires des Provinces ont été relegués à *Canton*, puis à *Macao*, ville appartenant aux Portugais, mais où les Chinois ſont néanmoins les maîtres : en ſorte que tous les Chinois qui ont embraſſé le Chriſtianiſme n'ont plus aucun ſecours. Pluſieurs Chrétiens du Pays, & des Princes même du Sang, ont été traités de la maniere la plus indigne & la plus cruelle. Enfin, malgré les éloges que l'Auteur donne à la Nation & à ſon gouvernement, il réſulte de tout ce qu'il raconte du regne des trois derniers Empereurs, qu'il y a encore dans ce Pays-là beaucoup d'ignorance, de foibleſſe d'eſprit, de barbarie, de coûtumes & de préjugés ridicules. Je vous entretiendrai dans la ſuite des autres volumes.

Je ne dois pas oublier de vous dire que l'impreſſion de ce grand Ouvrage eſt magnifique ; rien n'a été épargné en ce qui concerne la beauté du papier, des caracteres & des gravûres. Les vi-

* Les Jeſuites Portugais y ont deux Maiſons, & les Jeſuites François une, dans l'enceinte du Palais Impérial.

gnettes, les cartouches des cartes & les planches en taille-douce, ont été gravés sur les desseins, & par la direction de M. Humblot, qui paroît avoir bien pris le goût des peintures Chinoises, qui lui ont été remises, & dont une partie a été communiquée à l'Auteur par M. *du Velaer*, qui a demeuré plusieurs années à Canton, & qui est aujourd'hui fort connu à Paris, où son esprit & son caractere lui ont fait un grand nombre d'amis. Le P. du Halde avoue qu'il lui est aussi redevable des connoissances *très-sûres* qu'il lui a données de l'Isle du *Hainan*, où il a fait quelque séjour.

Le Mariage par Lettre de change, Comedie.

Le *Mariage fait par Lettre de Change*, Comédie en Vers, en un Acte, par M. *Poisson*, representée avec quelque succès par les Comédiens François, & imprimée depuis peu, mérite des éloges. La piéce est estimable sur tout pour la clarté de l'intrigue & pour la justesse du dénouement. Elle est assez bien écrite; mais elle manque de chaleur,

Theglis, Tragédie.

Quoique la Tragédie de *Theglis* par M. Morand ait eu peu de succès, elle n'est pas sans mérite. Il y a des Scenes touchantes, & des vers bien faits, qui

dans une autre saison auroient pû la soutenir plus long tems. Cette piéce, loin de lui faire deshonneur, donne lieu de présumer qu'il peut aisément naître de lui quelqu'autre Ouvrage, qui fera autant estimer son talent, qu'on estime sa politesse & sa modestie.

Je suis, &c.

*Ce 14 Octobre 1735.*

# OBSERVATIONS
## SUR
## LES ECRITS MODERNES.

### *LETTRE XXXII.*

VOus lûtes avec étonnement, Monsieur, il y a trois ans, le Catalogue des Ouvrages Manuscrits composés par M. *Fourmont* l'aîné, Professeur en Langue Arabe au College Royal : donné au Public par lui-même : mais en même tems vous craignites que la haute idée d'un si prodigieux amas de connoissances ne fût un jour malheureusement effacée, par l'impression de quelqu'un de ces doctes & nombreux Ecrits, vous citiez à ce sujet quelques Ouvrages imprimés, qui tiennent une place honorable dans ce fameux Catalogue ; mais dont le succès n'a pas répondu à l'attente du Public. On dut néanmoins suspendre alors son jugement sur tous les autres

Réflexions critiques sur les Histoires des anciens Peuples

Ouvrages, que l'érudition de l'Auteur promettoit, ceux-là n'étant que de foibles eſſais, & comme une eſpece de prélude; auſſi ne daigna-t-il pas les publier ſous ſon nom, qui ne devoit paroître qu'à la tête d'un *Ouvrage très-vaſte*, & vraiment digne de lui? C'eſt cet Ouvrage que je vous annonce aujourd'hui, & dont voici le titre: *Réflexions critiques ſur les Hiſtoires des Anciens Peuples Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs, &c.* in-4°.

M. Fourmont s'eſt principalement propoſé de prouver que l'Idolatrie, née dans la Phénicie, a ſucceſſivement paſſé en Egypte, dans la Grece, & chez les Romains. Les monumens qui reſtent pour éclaircir l'origine hiſtorique du Paganiſme, ſont en petit nombre. » Se mettre en état de conſulter ceux qui ſubſiſtent, ou de ſe ſervir des débris de ceux qui ſont perdus, eſt-ce une petite entrepriſe? combien ſe trouve-t'il de ſçavans même aſſez hardis pour le tenter? « Le Fragment de Sanchoniathon Hiſtorien Phénicien, traduit en Grec par Philon de Biblos, & rapporté par Euſebe, renferme, ſelon notre Auteur, une idée juſte des Divinités payennes, des premiers hommes, de leurs deſ-

cendans, & de leurs peuplades. D'où il eſt aiſé de voir que M. F. déterminé à débrouiller le cahos ténébreux de la premiere Antiquité, a dû commencer par développer le Paganiſme, qui eſt, ſelon lui, *un des Phénomenes de la Nature les plus ſurprenans.*

Une autre raiſon non moins ſolide, & expoſée d'une maniere ingénuë, l'a engagé à publier ces Réfléxions critiques. M. Didier, Ingénieur du Roy, & Chevalier de Saint Loüis, mort l'année derniere, avoit voyagé dans les Indes ; outre ſes talens politiques & militaires, il étoit *homme de Lettres, Philoſophe & Theologien, & portoit par-tout cet eſprit de recherches, qui conſtituë le caractere des vrais Sçavans.* Il forma dans ce pays lointain des liaiſons avec le Bramine Indien, & avec le Miſſionnaire Chrétien, pour trouver les moyens d'extirper plus facilement le Paganiſme : ce Chevalier, frappé de la conformité de la Religion Indienne avec celle de l'Egypte, demanda un jour à M. F. s'il n'avoit rien écrit ſur ces matieres. Dans le moment le ſçavant Auteur lui fit la lecture des articles de ſon grand Ouvrage & d'une partie de la Préface. Le Chevalier ébloüi de tant de nouveautés

qu'il jugea dignes de l'impreſſion, » lui amena quelques jours après, » quatre ou cinq amis, à qui il en fal- » lut lire quelques endroits, & ſans » aller plus loin, par une violence gra- » cieuſe, ils réſolurent enſemble de les » faire imprimer. Ces amis étoient *quel- » ques Chevaliers de S. Loüis*, comme M. » le Chevalier Puget, &c. Outre M. » Pouſſe Medecin de la Faculté de Pa- » ris, M. l'Abbé Didier, &c. « Vous jugez bien que ce projet fut d'abord goûté par M. F. convaincu avec raiſon de la néceſſité indiſpenſable de donner au Public le fruit de ſes veilles.

M. F. s'eſt contenté d'indiquer dans cet Ouvrage, les paſſages ſur leſquels il établit ſes nouvelles opinions : car pour citer, dit-il, *tous ceux que j'employe, il auroit fallu trente in-folio.* Un certain Auteur avoit reproché à M. F. d'avoir inſeré dans un de ſes Ouvrages, un Dictionnaire d'injures ; il paroît que pour ne pas s'attirer un pareil reproche, il a fait une débauche de politeſſe en faveur de pluſieurs Auteurs vivans, dont il combat les opinions : mais à l'égard des Anciens, » ne ſeroit-il pas étrange, dit-il, qu'on » nous obligeât aujourd'hui à leur faire » des complimens ? nos *Ancêtres* même

» & nos Prédeceſſeurs, eſt-il permis de » porter l'encenſoir juſques ſur leurs » tombeaux ? « Vous voïez que M. F. craint de leur rendre un culte auſſi ſuperſtitieux que celui que les Chinois rendent à leurs *Ancêtres*. Quoiqu'il abuſe quelquefois de la liberté qu'on peut prendre en critiquant des Morts illuſtres ; il ne croit pas les avoir maltraités, puiſqu'il ſouhaite que la Poſtérité ait la même indulgence pour lui : *mais il y a peut être de la témérité*, ajoûte-t-il, *à porter ſes vûës ſi loin.*

Ne vous attendez pas à trouver ici un extrait de l'Ouvrage de M. F. qui tire en partie la force de ſes preuves d'une multitude ſçavante d'étymologies Hebraïques, Phéniciennes, Coptes, Grecques & Arabes. On croit être à la Tour de Babel. Le Fragment de *Sanchoniathon* *, qu'il ſe propoſe

*Sanchoniathon eſt un Auteur Phénicien, qui, à ce qu'on prétend, vivoit du tems de Gédeon Juge d'Iſraël. Son Hiſtoire écrite en langage Phénicien, a été traduite en Grec par Philon de Biblos ſous le regne d'Adrien ; il nous reſte quelques fragmens de cette verſion dans Porphyre & dans la *Préparation Evangelique* d'Euſebe. Voyez le *Canon* de Sam. Brochart l. 2. c. 27. Le celebre Dodwel dans un Livre Anglois imprimé à Londres en 1681, ſoutient que l'Hiſtoire de Sancho-

d'expliquer, ſert à connoître la Théologie, ou plûtôt l'ancienne Hiſtoire des Phéniciens. Euſebe, qui le cite d'après Porphyre, le croit autentique, & il eſt ſuivi en ce point par les anciens Auteurs, & par pluſieurs modernes, tels que *Voſſius* le Pere, *Bochart*, & les Peres *Thomaſſin* & *Pezron*, qui ont fait quelques remarques ſur ce monument. Cumberland Evêque de Peterbouroug a même entrepris de former, conformément à ce Livre ancien, une eſpece de Syſtéme mythologique & hiſtorique. Mais de ſçavans Critiques, comme *Dodwel*, *Simon*, les Peres de *Monfaucon*, *Calme*, & *Tournemine*, tiennent pour la ſuppoſition de ce fragment. M. F. ayant trouvé *ruineux* le Syſtême de Cumberland, *dans pluſieurs parties qui entraînent les autres avec elles*, a cru en devoir propoſer un nouveau, plus ſolide & mieux lié; Ouvrage ſelon lui, *plein d'opinions nouvelles*, & que ſans cela, dit-il, il n'auroit point publié. Il ſoutient que les défenſeurs & les adverſaires de *Sanchoniathon* n'ont été ni aſſez attentifs, ni aſſez inſtruits des

niathon n'a jamais exiſté, & que la verſion prétendue de cet Hiſtorien a été fabriquée par des Philoſophes Grecs. Son ſentiment a été ſuivi par pluſieurs Sçavans.

langues Orientales, qui de l'aveu des Sçavans, ſont abſolument néceſſaires pour éclaircir l'ancienne mythologie. Ainſi parloit autrefois le docte Richard Simon. M. F. ne ſera pas le dernier à tenir ce diſcours, & peut-être y aura-t'il part.

Le premier Tome eſt diviſé en trois parties. Dans la premiere on trouve le Fragment de Sanchoniathon en Grec; & traduit en François, & le jugement de divers Critiques pour & contre ſon autenticité, avec des réfléxions de l'Auteur. La ſeconde eſt, à proprement parler, un long commentaire ſur ce Fragment, partagé en quatre ſections. La premiere en développe la *Coſmogonie*, ou la maniere dont l'Univers, ſelon l'Hiſtorien Phénicien, a été formé, & l'on fait voir ſa conformité avec la Coſmogonie de Moyſe. La ſeconde eſt l'Hiſtoire des dix Générations des premiers Arts, depuis Adam, ou *Protogonos*, juſqu'à Noé, ou *Tſiddik*. Les Générations ſuivantes juſqu'aux deſcendans de *Kronos* ou *Saturne*, que l'Auteur prend pour Abraham, dont la famille contient preſque tous *les grands Dieux*, rempliſſent la troiſiéme Section. Enfin pour réformer entierement l'ancienne Mythologie, il

décrit dans la derniere les Dieux particuliers de chaque Peuple ; & finit par une Table générale, qui offre aux yeux les Dieux de Sanchoniathon, rélatifs aux *Perſonnages de l'Ecriture*.

Mais que réſulte-t-il de tous les efforts de l'Auteur, pour découvrir l'origine de l'Idolatrie ? » Un Paradoxe, » ( de ſon propre aveu ) mais Paradoxe » digne de nos méditations, & qui re» leve infiniment l'Ecriture ; c'eſt 1°. » Que les Patriarches dans leur ſiécle ont été des hommes du premier » ordre. 2°. Que dans la ſuite des » âges, *apothéoſez*, & pris pour des » Divinités tutélaires, ils ſont devenus » les Dieux du Phénicien, de l'Arabe, » de l'Egyptien, du Grec, du Romain, » de l'Hebreu même lorſqu'il a été » Idolâtre. Qui l'auroit cru ? toute la » terre les a adorés ; & Ancêtres de » Nations aſſez haïes par les autres, » ils étoient les Dieux de ceux qui mal» traitoient leurs deſcendans. Rien de » plus aveugle que le Paganiſme. « Après tant d'heureuſes découvertes, faut-il s'étonner de ce qu'il dit p. 376. » Tranchons le mot, un Lecteur hom» me d'eſprit, aimant la vérité, je le » ſuppoſe dégagé de tous préjugés, » ſera ravi non-ſeulement d'apperce-

» voir ici ce que l'on cherche depuis » 3000 ans, *la naiſſance du Paganiſme & » l'origine de ſes Dieux*, mais auſſi de » remarquer (aſſertion qui frappe à » preſent les yeux, comme l'éclair » qui paſſe de l'Orient à l'Occident) » de remarquer, dis-je, que l'Ecriture » paroît dans une Majeſté nouvelle, à » laquelle certainement peu de gens ſe » ſeroient attendus. « Selon lui, perſonne juſqu'ici n'a développé la *vertueuſe politique* de Moyſe, ni la liaiſon du Livre de la Geneſe avec les autres Livres du Pentateuque. Le Legiſlateur des Juifs en écrivant l'Hiſtoire de la Création & des Patriarches, s'eſt propoſé, dit il, de dégouter de l'*Egyptianiſme* les Iſraëlites, à qui il repreſente leurs Ancêtres, comme des hommes vertueux, attentifs à plaire au ſeul Dieu de l'Univers, dignes par conſéquent de leur imitation, mais non de leur adoration. Cependant pour ménager leur délicateſſe, il ne s'éleve point avec force contre les Divinités de l'Egypte, qui n'étoient autres que ces vertueux Patriarches. Mais ce politique ſilence étoit il bien propre à déraciner l'Idolâtrie ? Je crains bien qu'il n'y ait en tout cela plus de ſubtilité que de juſteſſe. Si tel avoit été le but

principal de Moyſe, ne leur auroit-il pas dit : Ces Dieux *apotheoſés* par les Egyptiens ſont préciſément vos Ancêtres, hommes comme vous, & qui n'ont adoré que le ſeul Dieu de l'Univers; le culte que vous leur rendez eſt illégitime. D'ailleurs où eſt la preuve que les Iſraëlites ont connu cette prétendue origine de l'idolatrie Orientale ?

La Religion Egyptienne ne ſe bornoit pas à ce culte, elle admettoit encore l'adoration ridicule des herbes & des plantes. En fait de cérémonies religieuſes, *l'arbitraire*, dit M. F. *l'a toujours emporté*, lorſqu'il a été reçu par tradition *des Ancêtres*. Il en eſt de la ſuperſtition comme de l'impoliteſſe. *L'impoliteſſe*, ſelon lui, *n'eſt rien moins qu'une bêtiſe*. Il a plu d'attacher la politeſſe à certains uſages plûtôt qu'à d'autres : très ſouvent la raiſon n'y a aucune part.

La maniere dont il s'exprime ſur les cauſes morales de l'Idolatrie n'eſt pas moins ſinguliere ; il en compte cinq *perpétuellement actives* ; & que *l'homme porte en lui même*. » Eh qui ne connoît » pas, s'écrie-t'il, ces maîtreſſes du » monde, *l'Admiration*, *la Tendreſſe*, » *la Crainte*, *l'Eſpérance*, *la Flatterie* ;

» paſſions toutes nées de notre foi-
» bleſſe, & dont les pauvres mortels
» ſont, non pas les ſujets, mais les
» vils eſclaves ? de ces paſſions, il y
» en a *une* que la Philoſophie auroit
» voulu moderer, *quatre*, que depuis
» 4000 ans elle tâche d'exiler de deſ-
» ſus la terre ; mais en vérité elle n'en
» vient point à bout.

Je vous ai dit que cet Ouvrage étoit principalement appuyé ſur des étymologies grammaticales ; M. F. *fait gloire de les appeller à ſon ſecours, malgré les préventions de l'ignorance.* » On en abuſe » quelquefois, il eſt vrai, dit-il ; mais » quel danger, lorſque les noms de » la ſeconde Langue ne ſont manifeſ- » tement que des traductions de la » premiere ? Après l'examen des nô- » tres, ne craignons pas qu'un hom- » me de bon ſens, & un peu au fait » nous ſuſcite là-deſſus aucune chi- » cane. » Sans entreprendre ici la critique de l'Ouvrage de M. F. qu'il me ſoit permis de montrer par des exemples tirés de ſon Livre même, combien les étymologies ſont ordinairement incertaines. *Typhon* dans un paſſage de Plutarque eſt appellé *Seth*, *Babon* & *Smy*, & ſelon cet Hiſtorien, ces trois noms ſignifient *violence, empêche-*

*ment, contrarieté.* Bochart, appuyé des Langues Orientales, y trouve *Scht*, *Sem* & *le Serpent.* M. F. ſuivant la même route, veut que Plutarque, *ſans le ſçavoir*, ait décrit les trois proprietés de *Typhon* ou *Grand-Vent*, qui ſont le tournoyement, la vîteſſe & le grand bruit. Quelque Etymologiſte découvrira peut-être un jour dans ces trois mots un myſtere encore plus important.

Voici encore un trait bien glorieux à la ſcience étymologique de M. F. Vous ſçavez qu'Horace a donné à Bacchus le nom de *Baſſareu*, qui a été diverſement interprété, mais qui, ſelon Bochart, ſuivi par M. Dacier, ſignifie *Vendangeur*, du mot Hebreu *Baſſar, vendanger.* M. F. s'inſcrit en faux contre cette interprétation, parce que *Baſſareus* eſt un nom *Citadin* *; & il conclut de là qu'il vient de *Baſſara*, ou de *Boſra* Capitale de l'Idumée, & célébre par ſes vins excellens, nom très convenables à Bacchus, qui, ſelon lui, eſt le même qu'*Eſaü.* Mais d'un autre côté le P. Hardoüin (pag. 336. de ſes *Oeuvres diverſes*) prétend, à la faveur de la Langue Hébraïque, que ce nom renferme une grande obſcénité, & ren-

* C'eſt-à-dire, nom tiré de celui d'une Ville.

voye à ce ſujet au Chapitre XXIII. v. 20. du Prophete Ezechiel, en ajoutant: *Nemo caſtus à me plura deſideret.* Il prend de là occaſion d'exhorter ceux qui ſe mêlent de purger Horace de toute impureté, de retrancher celle-ci qui eſt très-grande, & qui n'a été pourtant apperçuë par aucun Interprete. *Reſecandam hanc quoque partem moneri vellem eos, qui ſe hunc Vatem edere jactitant ab omni expurgatum obſcœnitate; cum ſit hic maxima, à nullo adhuc Interpretum deprehenſa.* Cette étymologie curieuſe, fondée, ſelon le P. Hardouïn, ſur une intelligence plus exacte de l'Hebreu, n'auroit pas dû échapper au Profeſſeur Arabe: étoit-elle indigne d'exercer ſa clairvoyante critique?

Comme l'Auteur s'eſt propoſé de tirer de ſes Réfléxions diverſes conſéquences très-ſolides, pour fixer l'ancienne Chronologie, il a cru devoir étaler dans ſa longue Préface les contrarietés des Chronologiſtes ſur les dates des plus anciens évenemens. Il n'a pas oublié M. Newton & ſes doctes adverſaires. Mais je ſuis étonné qu'il n'ait rien dit de M. de la Nauſe ſon Confrere, ni de M. Halley, partiſans, l'un & l'autre du ſyſtême Newtonien.

M. F. eſt perſuadé qu'il a dû inſérer dans ſon Livre les Annales Chinoiſes, parce que, ſelon lui, l'Empire Chaldéen a été porté juſques vers la Chine, & qu'on y trouve l'ancienne Religion des Egyptiens. Il nous apprend auſſi que ſon application à la langue Chinoiſe depuis 1716. *eſt connue de toute l'Europe*; qu'il a fait *cinq Dictionnaires* & une *Grammaire*, compoſée d'après ſes propres remarques ſur les Ecrivains les plus illuſtres de la Chine, qu'il eſt *créateur en quelque façon ici de la ſcience des Hieroglyphes*, & qu'il a été *contraint d'en extraire l'art, tel que les Chinois le donnent eux mêmes*. Les Voyageurs, les Marchands, les Miſſionnaires poſſédent à la verité, dit-il, *la Langue parlée* des Chinois: mais » exigez d'eux, » ajoute-t-il, une connoiſſance gram- » maticale de cette même Langue, » exigez d'eux la connoiſſance des » Dictionnaires, des Grammaires, » des Annales, &c. mais ſur tout l'art » par lequel les Docteurs Chinois par- » viennent à la lecture & à l'intelli- » gence des Caracteres, cette Lan- » gue des yeux ſeuls, cette Langue » des premiers hommes, aujourd'hui » ſupérieure aux Hieroglyphes des » Egyptiens, ils demeurent muets: &

» nous gens à 6000 lieuës de la Chine,
» mais instruits par les Livres mêmes
» des Chinois, nous serions obligés
» de la leur apprendre ; tant ils sont
» neufs sur les principes.

*Pauci quos æquus amavit*
*Juppiter, aut ardens evexit ad æthera virtus,*
*Diis geniti potuere.*

» J'en ai fait, ajoute-t-il, ces dernie-
» res années des expériences, que je
» ne sçaurois qualifier. « C'est ainsi que M. F. parle de lui même très-sérieusement dans sa Préface, & qu'il prétend avoir mieux appris le Chinois à Paris dans son Cabinet, que tant de Missionnaires éclairés, qui ont passé leur vie à l'apprendre dans la Chine même, & qui ont fait une étude particuliere des Livres Chinois. On souhaite qu'il rende cela croyable.

Recueil de Pieces de Poësie & d'Eloquence presentées à l'Académie des Jeux Floraux.

La Critique s'éleve souvent contre les Tribunaux Littéraires, pour avoir décerné des prix à des Piéces mauvaises, ou d'une beauté médiocre. Mais quelle est la fonction de ces Juges ? De comparer diverses Piéces de Poësie & d'Eloquence qu'on leur présente, & de couronner ensuite celles qu'ils ont jugé

les meilleures, ou les moins mauvaises. Les Juges, pour rendre en quelque maniere compte de leurs déciſions, ont coutume de faire imprimer diverſes Piéces de chaque eſpéce, dont le Public peut facilement diſcerner les défauts & les beautés, & avec une légere réfléxion ſur le caractere de ces écrits, on voit aiſément que la Piéce victorieuſe a mérité de l'emporter ſur les autres ; auſſi il arrive bien rarement, malgré tous les efforts des vaincus, que le Jugement Académique ſoit caſſé par le Public.* D'ailleurs ces Juges éclairés réſervent les Prix, lorſque les Eſſais d'Eloquence & de Poëſie ont été trop foibles. Au défaut des Ouvrages excellens, ils accordent leurs lauriers à des piéces, dont les défauts ſont au moins rachetés par quelques beautés, dans la perſuaſion que leurs Prix ſont deſtinés à nourrir l'émulation des jeunes Auteurs, & à encourager le génie naiſſant : exiger la perfection, ce ſeroit étouffer l'une & l'autre. Il n'y a donc qu'une critique injuſte, qui ait pû dire de l'Académie des

* M. l'Abbé Marquet vient de faire imprimer ſon *Diſcours ſur les avantages de l'Eſprit de Societé* preſenté à l'Academie Françoiſe pour les prix de cette année & qui n'a point été couronné. On le trouve chez Didot.

Jeux Floraux, figurée par *Clémence* leur Fondatrice : *

La bonne Dame eſt aux racleurs de lyre
Toujours propice, & diſpenſe ſes Fleurs
Trop bien toujours aux plus maigres Auteurs.

C'eſt à l'occaſion du nouveau *Recueil des Piéces de Poëſie & d'Eloquence*, préſentées à cette Académie des Jeux Floraux, que je fais ces réfléxions. Pluſieurs traits brillans ſe font ſentir dans ces piéces ; & ſur tout dans celles de Poëſie, qui, comme vous ſçavez, paroiſſent ſucceſſivement dans le *Mercure de France* ; ce qui me diſpenſe de vous en parler plus au long. Je remarquerai ſeulement que dans l'Ode couronnée, dont le ſujet eſt, *Les Contradictions de l'Homme*, il y a des penſées nobles & pleines de force ; cependant la forme didactique leur donne quelqu'air de reſſemblance avec certaines Odes, que perſonne ne lit plus aujourd'hui. Au ſurplus, que pourrois je vous dire des Diſcours d'Eloquence qui ont remporté ou diſputé le prix ? J'aime mieux vous entretenir de deux piéces conſacrées à la gloire de Clemence Iſaure, Fondatrice des Jeux Floraux.

Dans la premiere M. de Poſan Académicien ſe propoſe principalement

* Eleve de Terpſicore, par le Sr de Boiſſi, p. 43. du Tom. I.

d'établir l'exiſtence de cette illuſtre Fondatrice, conteſtée par divers Critiques ; Le plus ancien monument qu'il cite, eſt une Ode hiſtorique ſur le départ des braves Toulouſains, qui en 1365. accompagnerent le fameux du Gueſclin, dans ſon expedition contre Pierre le Cruel Roi de Caſtille. Dans cette piéce adreſſée à Clemence Iſaure, (que Papyre Maſſon fait ſortir des anciens Comtes de Rhodez) le Poëte annonce, qu'uniquement occupé du bonheur de lui plaire, il va raconter les exploits de ces braves Guertiers, ſans éxiger d'elle aucune recompenſe, ne méritant point de recevoir des Fleurs de ſa main. Au quinziéme ſiécle les Dames Toulouſaines fondées ſur un article des dernieres diſpoſitions de Clemence, demanderent par une Requête en vers, au Chancelier des Jeux, d'être admiſes comme les hommes à compoſer pour les Prix. La gloire de ce noble établiſſement lui a encore été aſſurée dans le même ſiecle, par le docte Pierre Dufaur, Premier Preſident du Parlement de Toulouſe, qui dans ſon *Agoniſticon*, s'eſt fort étendu ſur les Jeux Floraux. Mais l'autorité de cet illuſtre Compatriote n'eſt-elle pas un peu ſuſpecte ? Le même fait

eſt atteſté par le ſçavant Papyre Maſſon, Avocat du Parlement de Paris, & Auteur d'un magnifique éloge de Clemence Iſaure, dont le hazard lui procura l'Epitaphe gravée ſur une pierre précieuſe. Après ſa mort, ſon frere Pierre Maſſon, Aumônier du Roy, envoya en 1612. ce rare monument aux Capitouls de Toulouſe, par le conſeil & par l'ordre de Nicolas de Verdun, Premier Preſident du Parlement de Paris, qui avoit occupé la même place dans celui de Toulouſe. Cette Lettre eſt inſerée en Latin & en François dans cette Piéce, avec une paraphraſe de l'éloge un peu romaneſque, de l'Avocat Maſſon. Tous ces faits ſont ornés de traits d'Eloquence, qu'il faut voir dans le Recueil.

M. Dumas d'Ayguebére, Conſeiller au Parlement de Toulouſe & Académicien, dont vous connoiſſez l'eſprit aimable, & les talens qui ont brillé à Paris, a donné un tour très-éloquent à ſon éloge de Clemence Iſaure. Il dit d'abord, (en Latin ſelon l'uſage) qu'il eſt inutile deſormais de le compoſer en cette langue, depuis que le François eſt dans la bouche de tout le monde, & qu'il eſt en quelque maniere devenu la langue des Muſes. L'entrepriſe des Critiques, qui ont nié

l'exiſtence de cette heroïne, lui paroît une inſulte faite au beau ſexe. Clémence née avec tous les agrémens de la beauté, inſenſible aux plaiſirs de l'amour, uniquement touchée de la gloire & des chants des Muſes, dans un ſiécle de Barbarie, eſt devenuë un Phénoméne incroyable. » Mais quoi ? » ajoute l'Académicien, l'eſprit eſt-il » incompatible avec la beauté, l'étude avec le plaiſir, les Muſes avec les » graces ? Parce que les Dames ſont » deſtinées à plaire, faut-il qu'elles » renoncent à tout autre avantage ? » Où trouve-t-on plus d'imagination » que chez elles ; plus de naturel & de » délicateſſe que dans tout ce qui part » de leur eſprit ? Eſt on moins ravi de » les entendre que de les voir ? La » douce perſuaſion ne marche-t-elle » pas à leur ſuite ; & s'il leur arrive » d'avoir tort, s'en apperçoit-on ja» mais qu'après les avoir quittées ? » Mais qui juge mieux qu'elles de tout » ce qui s'appelle agrément, goût, » bienſéance, ſentimens ? Eſt-il un » tribunal plus infaillible ſur ces ma» tieres ? Le bon ou le mauvais ne les » frappe-t-il pas d'abord, & leurs dé» ciſions ne ſont-elles pas auſſi prom» ptes, que les traits qui partent de » leurs yeux ?

Cette apologie galante eſt ſuivie de quelques autres traits également ingénieux & obligeans. » N'a t'on pas » vû, dans le ſiécle paſſé, *dit-il*, une » Princeſſe Auguſte ( Chriſtine Reine » de Suede ) épriſe de l'amour des » beaux Arts, quitter le Trône & ſa » patrie pour leur conſacrer tout ſon » loiſir, & chercher un aſile aux mê- » mes lieux où les Virgiles & les Ho- » races firent jadis entendre leurs con- » certs, tandis que l'Hôtel de Ram- » bouillet étoit regardé en France » comme une Ecole publique du bon » goût & de la politeſſe ? « Cet Hôtel cependant a été regardé depuis par des perſonnes d'eſprit comme le centre du pédantiſme, & tout le monde ſçait qu'il a été l'objet de Moliere dans ſa Comédie des *Femmes ſçavantes*. Quoiqu'il en ſoit, le portrait de Clemence eſt ici noblement deſſiné ; jugez en par ce trait : » Fiére de l'éclat » de ſes charmes, elle eût pû, comme » mille autres, ſe faire une joye inhu- » maine de traîner à ſa ſuite une foule » d'eſclaves : mais comment s'enor- » gueillir d'un triomphe que le caprice » donne ? La gloire de l'eſprit lui pa- » rut préférable à toute autre ; & » dès-lors elle ne s'occupa plus que du

» ſoin de l'orner. La beauté paſſe quel-
» quefois, même on s'y accoutume;
» mais l'eſprit reſte, & ſes graces ſont
» toujours nouvelles. » Après avoir développé toute la grandeur de l'entrepriſe de Clemence, il décrit ainſi les avantages qu'elle produiſit: » Des
» prix d'autant plus flatteurs, qu'ils
» étoient offerts par les mains de la
» beauté, exciterent dans tous les
» cœurs un nouveau genre d'émula-
» tion. On accourut de toutes parts
» pour les diſputer, ou pour applau-
» dir au vainqueur. L'éloquence & la
» Poëſie commencerent à germer dans
» une terre, où elles devoient un jour
» produire de ſi beaux fruits.... Le
» goût ſe perfectionna, les talens ſe
» développerent; & la France que ſa
» valeur avoit déja diſtinguée des au-
» tres Nations, acquit enfin autant de
» gloire par les productions de l'eſ-
» prit, qu'elle s'en étoit acquiſe par
» les armes. « Vous voyez, Mr. que Toulouſe a le privilege, que n'ont pas la plûpart des Villes de Province, de préſerver l'eſprit de la rouille. Vous en connoiſſez en France d'auſſi grandes & de plus peuplées, où les Lettres & le bon goût ne regnent gueres plus qu'à Archangel & à Aſtracan.

Il paroît depuis peu chez Prault le Pere, une petite brochure périodique intitulée, *le Glaneur François*. Ce n'eſt point un *Glaneur* de plates médiſances, d'horribles calomnies, & de menſonges impudens, tel que le Libelle diffamatoire imprimé à Amſterdam, il y a quelques années, ſous le même titre, Ouvrage audacieux, digne du dernier mépris, & de la punition la plus exemplaire. Les Magiſtrats de la République de Hollande firent la grace au Moine metamorphoſé qui en étoit l'Auteur, de ſupprimer ſeulement ſon Libelle, où tout ce qu'il y a de plus reſpectable dans la ſocieté civile étoit déchiré par cette main téméraire. Les loix de la prudence & de la probité ne ſont aucunement violées dans le nouveau *Glaneur*, imprimé à Paris: c'eſt un Recueil innocent de petites Piéces fugitives en proſe & en vers, d'Anecdotes hiſtoriques & littéraires, & de traits plaiſans, ou qui du moins ont paru tels à l'Auteur, comme il le dit lui-même; un Recueil en un mot, dont on promet de publier une brochure tous les mois, ſi le Public daigne l'honorer d'un favorable accueil. On approuve la deviſe, que l'Auteur

Le Glaneur François

prend à la tête de ſon petit Ouvrage, & on eſt perſuadé qu'il la remplira aiſément; mais il ne falloit pas alterer deux fois de ſuite le vers de la Fontaine.

A en juger par les feüilles qui ont paru juſqu'ici, on ne peut pas dire que l'Auteur ſera dans la ſuite un *Glaneur* de pitoyables vers & de miſerables contes, un *Glaneur* des *Ana*, de la *Bibliotheque des Gens de Cour*, des *Saillies d'eſprit*, des *Paſſe tems agréables*, & autres compilations de cette eſpece, que, ſans les mépriſer, je puis dire qu'il ne conviendroit pas de nous redonner ſous une autre forme. Quoiqu'il en ſoit, on l'exhorte à ſe refuſer conſtamment à la faſtidieuſe trivialité de quelques bons mots ſçus de tout le monde, à la médiocrité de quelques piéces de vers, indignes de ſortir d'un ténébreux porte-feüille, à la fade apologie de certains Ouvrages, regardés des perſonnes de bon ſens comme de l'inſipide verbiage, auſſi contraire au bon ſens, qu'aux bonnes mœurs, & à la critique ſuperficielle & impolie des bons écrits.

Je ſuis, &c.

*Ce 22 Octobre 1735.*

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XXXIII.*

IL y a long-tems, Monſieur, que j'ai deſſein de vous entretenir d'un Ouvrage donné au Public cette année par le R. P. J. B. Labat Dominicain. Ce ſont les *Mémoires du Chevalier d'Arvieux* * Envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, Conſul d'Alep, d'Alger, de Tripoli, & autres Echeles du Levant; Ouvrage qui contient ſes voyages à Conſtantinople, dans l'Aſie, la Syrie, la Paleſtine, l'Egypte & la Barbarie, les coûtumes, le négoce de ces peuples, leur monnoye & leur différent Gouvernement, l'hiſtoire naturelle de ces pays, pluſieurs évenemens recueillis de ſes Memoires originaux, Memoires du Chevalier d'Arvieux.

* A Paris, chez de Leſpine le fils, rue ſaint Jacques, 1735. 6. vol. *in*-12.

& mis en ordre avec des Réfléxions. Ainſi les *faits* ſont du Chevalier d'Arvieux ; *l'ordre* & les *Réfléxions* ſont du P. Labat, Reviſeur, Correcteur, Compilateur, & Editeur de ces Memoires. Il aſſure dans la Préface que ceux qui les liront y trouveront des lumieres, qu'ils chercheroient vainement dans les Ouvrages de tous les autres qui ont parlé de ces pays. Ce n'eſt pas, dit-il, un Commerçant ordinaire, & ſeulement occupé de ſon négoce, qui a écrit ces Memoires, *ni un voyageur qui ne fait que courir ſans examiner, & qui s'en rapporte à ce que des Antiquaires ſouvent ignorans lui raportent pour ſon argent.* Ce ſont des recherches curieuſes & bien détaillées, des deſcriptions exactes ; des critiques judicieuſes, des remarques intereſſantes, non-ſeulement ſur le Commerce, que l'Auteur ſçavoit à fond, mais encore ſur la religion, les mœurs, les coûtumes, les uſages des Turcs, des Arabes, des Turcomans, des Druſſes, des Juifs, de tous les Chrétiens Orientaux, & de tous les différens Peuples de ces vaſtes pays. Ce que M. d'Arvieux rapporte, ajoûte-t'il, des Arabes du Mont-Carmel, chez leſquels il a fait pluſieurs voïages, eſt original & bien détaillé. Les

lumieres qu'il donne ſur ces peuples ſi inacceſſibles, ſont accompagnées d'un air de verité, de ſincerité & d'exactitude *que l'on ne trouve que dans ce qui vient de lui.* Il s'étoit, continue-t'il, acquis l'eſtime & l'amitié de ces Princes, & de leurs ſujets : auſſi vivoit-il avec eux, comme s'il fût né parmi eux. Il s'y diſtinguoit par ſa magnificence, ſa liberalité, ſes bonnes manieres, autant que par ſa Religion, & par toutes ſes vertus morales & politiques. Comme il s'étoit fait un grand nombre d'amis parmi les plus grands Officiers de l'Empire Ottoman, & dans les Republiques de Tunis & d'Alger, le Pere Labat aſſure qu'on lui avoit fait des offres ſi avantageuſes, pour l'obliger à s'établir chez eux, qu'elles auroient pû tenter tout autre, qui n'auroit pas eu comme lui *un fonds inépuiſable de Religion & d'honneur.* Si on l'en croit, M. d'Arvieux parloit *& écrivoit en perfection les Langues Orientales* & avec une facilité merveilleuſe, qui lui donnoit *des ouvertures que pas un autre ne pouvoit eſperer.* Les Turcs, les Perſans, les Arabes, les Grecs, *les Juifs*, étoient ravis de l'entendre parler leurs Langues auſſi aiſément & auſſi correctement qu'eux mêmes ; il répondoit à tous ces differens

Peuples dans la Langue dont ils se ſervoient avec lui ; ils en étoient dans un étonnement, qui leur faiſoit preſque croire qu'il étoit leur compatriote. Enfin, continue l'Editeur, perſonne n'a jamais connu auſſi parfaitement les Republiques de Tunis & d'Alger ; ce qu'il en rapporte, fait voir qu'il les connoiſſoit à fond, & *ſes Memoires ſont des ſources intariſſables d'inſtructions* ; pour ceux qui ont à traiter avec ces Pyrates, outre que les Anecdotes qu'il en donne, nous découvrent en perfection le caractere & les mœurs de ces Peuples.

Quoique cet éloge des *Mémoires* dont il s'agit, ſuffiſe pour inſpirer l'envie de les lire, pour peu qu'on ſe fie au jugement déſintereſſé du R. P. Labat, il a cru neanmoins devoir terminer ſa Préface par ces paroles. » On peut dire „ que ces Mémoires fourniſſent abonda„ ment des inſtructions aux voyageurs, „ aux Commerçans, aux Conſuls, & „ aux Miniſtres des Princes Chrétiens. „ Ils ſont ſi agréablement diverſifiés, „ *qu'on ne s'ennuira jamais de les lire*, „ parce qu'on y trouvera un mélange „ continuel *de l'utile, de l'inſtructif & du „ delectable.* «

Le P. Labat n'a point trompé le

public : on trouve en effet dans ces Memoires tout ce qu'il promet ; & s'ils ennuyent en quelques endroits, ce n'eſt pas pour long-tems. Quoique je puſſe citer ici pluſieurs morceaux de ces Memoires, capables d'inſtruire & de réjouir en même temps, contentez-vous, s'il vous plaît, de celui-ci, pour échantillon, & voyez ſi vous n'y trouverez pas l'*inſtructif* & le *delectable*.

En Turquie le Cadi juge ſeul ; il n'a avec lui qu'un Greffier, & quelques Sergens. Le Mufti eſt toûjours préſent à l'Audience ; mais il n'a que la voix conſultative dans les cas difficiles, où la Religion peut être intereſſée, & non dans les autres. Tous les procès ſe vuident ſommairement ; les parties plaident elles-mêmes leurs cauſes. On ne connoît là ni plaidoirie d'Avocats, ni procez par écrit, ni tout ce fatras de procedures, qui ruinent les plaideurs, qui éloignent la déciſion, & qui épuiſent la tête & la patience des Juges. Le jugement du Cadi eſt toûjours proviſoire, & exécuté ſans appel, & ſur le champ. Ceux qui ſont condamnés pour dettes, doivent payer auſſitôt, ou garder priſon, ſi leur créancier ne veut pas ſe fier à eux, ni rece-

Tome I. 245. & ſuiv.

voir caution ; car quelque valable qu'elle puisse être, les Loix n'obligent pas à la recevoir. Lorsque le prisonnier ne paye pas, & qu'il a demeuré cent & un jour en prison, & qu'il a reçû les bastonades ordonnées par le Juge pour l'obliger à payer, on lui rend la liberté : il est declaré insolvable, c'est une banqueroute, mais il est permis ensuite au créancier de le dépouiller, lorsqu'il le rencontrera vêtu d'un habit neuf, ou même d'un habit vieux qui excede une certaine valeur fixée par la Loi.

Les Contrats de Mariage ne renferment que les noms des contractans, & la somme que le mari promet de donner à sa femme, pour le prix de sa virginité, & ne sont signés que du Cadi qui y appose son sceau. L'un & l'autre comparoissent devant lui. La fille est voilée & ne répond rien aux interrogations que le Cadi lui fait : si elle répondoit cela seroit contre la pudeur. La mere ou la plus proche parente répondent pour elle : les parens & amis conduisent l'époux en cérémonie à la maison de l'épouse, & deux d'entr'eux tiennent durant la marche deux sabres nuds sur sa tête pour empêcher les maleffices.

Lorſque les femmes ne ſont pas contentes de leurs maris, & qu'elles demandent la diſſolution de leur mariage, elles vont trouver le Cadi, l'Audience tenant; elles déchauſſent un de leurs ſouliers, & le renverſent, pour ſignifier ce qu'elles n'oſeroient dire. Le Cadi envoye auſſi-tôt chercher le mari; il entend les raiſons de part & d'autre, & ſi la femme perſiſte à demander la diſſolution du mariage, il la condamne à perdre ſa dot, rompt le Contrat, & lui permet de ſe pourvoir d'un autre mari. Il en eſt de même du mari, qui a un ſemblable privilege, mais qui eſt obligé de payer à la femme qu'il répudie la dot qu'il lui a promiſe. Sur quoi l'Editeur fait cette *Reflexion.* » Quoi qu'on puiſſe dire de » cette coutume, elle ne laiſſe pas d'a» voir ſes agrémens, & ſi elle étoit » en uſage dans bien des pays, où » elle ne l'eſt pas, on verroit bien » des ſouliers renverſez. Comme les » femmes, ajoute-t-il, ſont par tout à » peu près de même eſpece, on en » voit en Turquie de ſi malicieuſes, » qu'elles éxigent de ceux qui les re» cherchent des conditions plus que » moralement impoſſibles. C'eſt une » adreſſe pour ſe démarier, quand elles

cipitation ruineuſe, & reforme ſes préjugez. En ce cas il tâche de faire la paix avec ſa femme. Si elle y conſent, il n'y a plus qu'une petite cérémonie à faire, pour que la paix conjugale ſoit ratifiée par le Cadi. La juſtice eſt ſaiſie de l'affaire : le mari a accuſé ſa femme, & a fait ſerment qu'il diſoit la verité ; il a depuis reconnu ſon innocence, puiſqu'il veut bien continuer d'habiter avec elle. Le mari eſt donc cenſé criminel, d'avoir intenté une fauſſe accuſation contre ſa femme & de s'être parjuré : il faut qu'il ſoit puni, & voici comment.

» Le mari plaignant & la femme » accuſée, dit l'Auteur, étant devant » le Cadi, il fait venir quelque bon » gros garçon qu'on a eu la précaution » d'inſtruire de ce qu'il a à faire. On » lui demande s'il connoît cette fem- » me, quoiqu'elle ſoit voilée, & qu'il » ne l'ait peut-être jamais vûë. Il ne » manque pas de répondre qu'il la » connoît pour une femme d'honneur : » le Juge lui demande s'il la veut épou- » ſer ; il répond qu'il le ſouhaite ; & » qu'il eſt prêt de la prendre pour » femme. Sur cette réponſe, & ſans » attendre le conſentement de la fem- » me, on le conduit dans une cham-

» bre, & le pauvre mari eſt obligé d'ê-
» tre préſent à une ſcene, qui le couvre
» de honte & de confuſion, & qui le
» fait réellement ce qu'il s'imaginoit
» être, & peut-être ſans raiſon. Il faut
» qu'il y ſoit préſent dans la même
» chambre, ou par grace, dans une
» qui ſoit ſi proche, qu'il ne puiſſe pas
» douter de ſa honte. Cette ſatisfac-
» tion achevée l'honneur de la fem-
» me eſt réparé; & le faux ſerment du
» mari eſt rectifié par ce qui vient
» d'arriver : le nouveau mari par hon-
» nêteté cede ſon droit à l'ancien ma-
» ri, & la femme ſe trouve en droit
» de choiſir celui qui lui plaît. Elle
» reprend l'ancien ; elle en fait ſa dé-
» claration au mari, & elle retourne
» en ſa maiſon. » M. d'Arvieux aſſure que cette Coûtume eſt auſſi certaine qu'elle eſt biſarre & ridicule, & que ſon propte Palfrenier étant tombé dans le cas, fut obligé, malgré les ſollicitations de ſon Maître, de ſubir la même peine, conformément à la Juriſprudence des Turcs. *

Les chapitres 16, 17 & 18 de ce premier volume ſont extrêmement curieux, ſur tout en ce qui concerne l'hi-

* C'eſt ſur cette Coûtume *ridicule* qu'eſt fondée la Comedie d'*Arlequin Hulla*.

ſtoire de l'Emir Fekherdin Prince des Druſſes. Les Drus ou Druſſes ſont des Peuples qui habitent les montagnes de l'Anti-Liban. Ils n'ont point de Religion fixe ; ils haiſſent les Turcs & leur Religion, & neanmoins lorſqu'ils ſont parmi eux, ils en font les exercices. Du reſte ils leur font ſouvent la guerre. Leurs femmes pour la plûpart ſçavent lire & écrire la langue Arabe, qui eſt celle qu'ils parlent. Les hommes regardent ces connoiſſances avec mépris, comme des amuſemens frivoles qui ne conviennent qu'à des femmes : pour eux, ils s'occupent à travailler & à faire la guerre. La tradition conſtante parmi eux, eſt qu'ils deſcendent des François, & qu'ils tirent leur nom d'un Comte de Dreux, qui lorſque les Sarraſins eurent pris la Terre-Sainte ſur les Chrétiens, ſe retira dans les Montagnes de Bethléem & d'Engaddi avec un corps de François, dont ces Montagnes portent encore aujourd'hui le nom. Avec le tems ils ont perdu leur Religion. Cependant ils ont conſervé quelque penchant pour le Chriſtianiſme, qu'ils préférent au Mahometiſme, n'exerçant dans leurs pays ni l'un ni l'autre. Par la même raiſon ils aiment les François, dont ils ſe di-

ſent iſſus. L'Emir Fekherdin ſe diſoit parent de la Maiſon de Lorraine, & l'Emir Melhem entretenoit un commerce de Lettres avec le dernier Duc de Guiſe. Fekherdin prétendoit deſcendre de Godefroi de Boüillon Roi de Jeruſalem, & de mâle en mâle de ce Comte de Dreux, dont on vient de parler. Je lirai, lorſque j'aurai le loiſir, les volumes ſuivans; & ſi j'y trouve des choſes auſſi curieuſes & auſſi agréables que dans celui-ci, je pourrai de tems en tems vous en amuſer.

Projet d'un établiſſement en faveur des Savoyards de Paris.

J. B. Coignard a imprimé depuis quelque tems le *Projet d'un établiſſement déja commencé pour élever dans la pieté les Savoyards qui ſont dans Paris.* Cet écrit eſt auſſi judicieux & auſſi édifiant, que l'établiſſement dont il s'agit, & dont il explique en détail les commencemens, les progrès & les moyens pour en aſſurer le ſuccès important. » On les connoît, dit l'Auteur, ces » pauvres enfans, que la miſere arra- » che dès leurs plus tendres années du » ſein de leur famille & de leur patrie, » répandus de tous côtés dans les ruës » de Paris, & uniquement occupés à » gagner leur vie par les ſervices les » plus bas qu'ils rendent au Public. Ils

» vivent au milieu de nous dans une
» terre étrangere, comme s'ils étoient
» abandonnés ; privés des ſecours que
» des enfans de leur âge ont coutume
» de trouver auprès d'un pere & d'une
» mere chrétienne, ils paſſent ici le
» plus ſouvent leur vie entiere dans
» l'ignorance des principales verités
» de la Religion : il y a, à la verité
» bien des Catechiſmes dans Paris ;
» mais ces enfans peuvent ils y paroî-
» tre ? La maniere dégoutante dont ils
» ſont vêtus, qui ne manqueroit pas
» d'être tournée en ridicule par les en-
» fans de Paris, les en éloigne. A cet
« obſtacle, que l'amour propre met à
» leur inſtruction, l'intérêt en ajoute
« un autre bien plus difficile à ſurmon-
» ter. Les Catechiſmes des Paroiſſes
» ſe font à des heures où ils ne peuvent
» quitter les ruës de Paris, ſans ſe pri-
» ver d'un gain, que leur pauvreté
» leur rend abſolument néceſſaire.....
» Tel eſt leur état, d'autant plus digne
» de compaſſion, qu'ils ont pour la
» plûpart un grand fonds de probité ;
» & leur fidelité donne aſſez à connoî-
» tre que ſous un extérieur extrême-
» ment négligé, il ſe trouve dans eux
» d'heureuſes diſpoſitions, qui n'ont
» beſoin que d'être cultivées, pour

» produire d'excellens fruits. «

L'Auteur expoſe enſuite ce qui fit naître, il y a trois ans, à un Eccleſiaſtique pieux & zelé, la penſée de s'employer à l'inſtruction des Savoyards. Un d'entre eux déja avancé en âge, étant occupé à lui rendre dans les rues ſon petit ſervice ordinaire, cet Eccleſiaſtique eut la curioſité de l'interroger; & il trouva qu'il ignoroit juſqu'aux premiers principes de la Religion. Il jugea que les autres n'étoient gueres mieux inſtruits; & dès ce moment il réſolut de travailler à leur inſtruction. Il communiqua ſon deſſein à d'autres pieux Eccleſiaſtiques, qui l'approuverent, & qui s'offrirent à partager avec lui la peine de l'exécution.

» Nous courûmes, dit l'Auteur, les » rues de Paris, pour leur annoncer » le nouveau ſecours que la Providen- » ee leur offroit, & nous fûmes les » voir dans leurs chambres. Nous ne » pûmes dans ces viſites nous empê- » cher d'admirer l'union, la fidelité & » le bon ordre qui regnent entr'eux. » Ils logent dans les Fauxbourgs : tous » ceux d'un même Evêché occupent le » même quartier, & ſont diſtribués » par Paroiſſes, 8 ou 10 dans une mê- » me chambre, qui eſt conduite par

„ un chef : chaque Savoyard a une
„ place marquée dans Paris, où il ſe
„ rend le matin pour ſervir le Public :
„ ils ne rentrent que le ſoir fort tard ;
„ chacun apporte ſon petit gain, qu'il
„ met dans ſa petite boëte, qu'ils ap-
„ pellent parmi eux *Tire-lire*, juſqu'à
„ ce qu'il y ait une ſomme aſſez conſi-
„ derable pour en faire uſage, ſuivant
„ le conſeil du chef de la chambrée.
„ Ce petit coffre fort, quoique peu
„ veillé par l'œil du maître, eſt nean-
„ moins à l'abri de toute inſulte ; la
„ fidelité qu'ils ſe gardent mutuelle-
„ ment le met en ſûreté ; & s'il y en
„ avoit quelqu'un qui oſât la violer,
„ ils le puniſſent d'une maniere très-
„ propre à faire impreſſion aux autres.
„ On dénonce le coupable dans toute
„ la nation, ſon crime dévoilé aux
„ yeux de tous les Savoyards le péné-
„ tre de confuſion, & les rebuts qu'il
„ eſſuye de leur part dans tous les quar-
„ tiers de la Ville, l'obligent bientôt
„ à déſerter. Ils vivent entr'eux avec
„ union & voyent ſans jalouſie les
„ petits ſuccès de leurs camarades ....
„ Les chefs de chambrée ſont de
„ vieux Savoyards, qui ont ſous eux
„ 7 ou 8 *jeunes enfans*, dont ils ſont les
„ œconomes & les tuteurs, juſqu'à ce

» qu'ils ſoient en état de ſe conduire » par eux-mêmes .... &c. «

Voilà un peuple, qui eſt devant nos yeux, & dont bien des gens ignorent la diſcipline & les mœurs, ſi différentes de celles des autres hommes. L'Auteur raconte enſuite comment les Eccléſiaſtiques s'y prirent pour engager ces enfans à venir à un Catechiſme qu'on leur feroit à une heure commode. Ils y réuſſirent, les Catéchiſmes ont été établis dans pluſieurs quartiers de Paris, & les Savoyards s'y rendent en foule. Rien n'eſt plus touchant que le détail où l'Auteur entre à ce ſujet, & j'y entrerois avec lui, ſi les bornes de ma Lettre me le permettoient. Le principal but de ſon écrit eſt d'engager des perſonnes vertueuſes à ſeconder les travaux de ces Miſſionnaires, s'il eſt permis de leur donner ce glorieux nom qu'ils meritent. Le ſuccès de l'établiſſement dépend en partie de certaines liberalités, ſeules capables d'émouvoir un petit peuple libre & diſſipé, & de l'attirer dans les lieux deſtinés à ſon inſtruction. La fondation de quelques Ecoles de Charité en leur faveur, entraîne encore de nouveaux frais pour l'entretien des Maîtres. Ces

enfans ſçachant lire, les inſtructions en deviendront plus ſolides; cela eſt inconteſtable.

En liſant cet écrit, on admire le zéle de ces pieux Eccleſiaſtiques; mais en même tems on demande pourquoi il ſe borne ſi préciſément aux enfans de Savoye, ſans s'étendre anx autres enfans Bas-Normands & Auvergnats, qui exercent à Paris la même profeſſion, & qui ne ſont pas moins dénués de ſecours. Un *Avis* placé à la fin de cet écrit, ſatisfait à l'objection, en nous apprenant que l'établiſſement après avoir commencé en faveur des enfans de Savoye, regarde également les autres qu'on leur a joints depuis peu. » Par cette augmentation, „ dit l'Auteur, notre projet deviendra „ plus conſiderable, & nous pourrons „ dans la ſuite inſtruire plus de trois „ mille perſonnes, qui privées des ſe„ cours de leurs parens, vivent ici com„ me s'ils étoient abandonnés. »

Vous ſçavez que M. le Marquis de Fontange a épouſé le 13 de ce mois Mademoiſelle de Heere, attachée à Son Alteſſe Séreniſſime Mademoiſelle DE SENS. ‖ Cette Princeſſe a donné en cette occaſion des marques d'une gé-

héroſité rare en ce ſiécle ; en accordant aux nouveaux mariés un appartement dans ſon Hôtel, & leur aſſûrant vingt mille écus ſur ſon Apanage ; outre un grand nombre de préſens conſidérables qu'elle leur a faits. Un homme d'eſprit, qui a un goût particulier pour célébrer toutes les belles actions qui éclatent dans le monde, ſans avoir celui de ſe faire connoître, a compoſé les vers ſuivans à ce ſujet.

## EPITHALAME.

### *A MADEMOISELLE DE HEERE, ſur ſon Mariage avec Monſieur le Marquis* DE FONTANGE.

NImphe de mille attraits ornée ;
Ces fiers Rivaux, l'Amour & l'Hymenée,
Se diſputoient en vain la gloire & la douceur
De faire à jamais le bonheur
De ta brillante deſtinée.
L'un & l'autre vouloit ſeul combler tous tes vœux,
Et tu les rebutois tour à tour tous les deux;
Le Ciel dès ta tendre jeuneſſe
Te fit cherir d'une auguſte Princeſſe
Qui par ſes ſentimens, ſon eſprit, ſa beauté,
Offre à nos yeux ſurpris ce qui fait la fierté
Et l'ornement de plus d'une Déeſſe:
La vive impreſſion de ſa rare bonté,
Pour elle ton reſpect, ton zele, & ta tendreſſe;

Occupoient ton cœur, enchanté
De lui ſacrifier toute ſa liberté.
Mais cette Princeſſe adorable,
Dont tout doit reſpecter la loi,
Pour rendre ton bonheur plus parfait, & plus
ſtable,
Veut que l'Himen, avec l'Amour, & toi,
Faſſent une alliance durable,
Et qu'un jeune Marquis d'un caractere aimable
T'engage, par leurs ſoins, & ſon cœur & ſa foi.
Rien ne peut arrêter ſa volonté ſuprême :
Souvent l'Himen compte pour rien
Les graces, que l'Amour veut qu'à l'objet
qu'on aime
On compte pour le plus grand bien.
La Princeſſe prévoit & leve cet obſtacle.
En faveur du traité de paix,
Sa généroſité fait un brillant miracle :
A l'Himen, à l'Amour, à leurs nouveaux ſu-
jets,
Elle fonde un azile au ſein de ſon Palais,
Séjour d'Aſtrée, où la plus pure joye
Dévidera leurs jours filés d'or & de ſoye.
Dieux, témoins du bonheur, qu'à ces jeunes
Epoux
DE SENS vient d'aſſurer, n'en ſoyez point
jaloux,
Prenez-là plûtôt pour modele :
A tant de généroſité
Egalez ſon pouvoir, & ſa félicité.
Marquez tous ſes momens d'une faveur nou-
velle :
Prodiguer vos bienfaits les plus doux,
C'eſt ménager votre gloire immortelle.
Grands Dieux, qui ſçait donner
comme elle,
S'il n'eſt auſſi puiſſant, eſt plus divin que vous.

## LETTRE DES CINQ DOCTEURS de Sorbonne, Auteurs de l'*Index Sorbonicus*, à M. l'Abbé D. F.

» LE ſçavant Anonyme, qui vous » a écrit *, Monſieur, au ſujet „ de notre ouvrage, en a conçû ſi „ bien le plan, qu'il n'eſt pas poſſible „ de rien ajouter à l'éclairciſſement „ qu'il donne. Nous y renvoyons mê- „ me tous ceux qui n'auroient pas une „ idée juſte de notre travail. Autant „ que le goût & les avis du Public nous „ le permettront, nous nous en tien- „ drons toûjours à ce plan, & nous n'y „ changerons rien. Nous avons dé- „ ſavoué dans notre Lettre à M. le „ Marquis *Maffei*, le Plan qui parut „ en 1727. ſous ce titre : *Conſpectus* „ *Libri, cui titulus Bibliotheca Alpha-* » *betica inſtrumentorum Eccleſiaſticorum*, „ &c. parce que dans les premieres „ Conférences de notre ſocieté d'étu- „ de, la méthode expoſée dans ce „ *Conſpectus*, fut unanimement rejettée. „ Nous ſommes bien aiſes de le décla- „ rer ici, pour prévenir toutes les ob- „ jections que mal-à-propos on vou- „ droit nous faire à ce ſujet. Nous ſom-

* Voyez Tome II. Lettre 30. p. 349.

„ mes, Monsieur, &c. *En Sorbonne le* „ 20 *Octobre* 1735.

Le *Conspectus* dont il s'agit dans cette Lettre, étoit de M. *Salmon*, Bibliothecaire de Sorbonne ; ce sçavant homme qui a le premier imaginé le dessein de l'*Index Sorbonicus*, y a travaillé seul durant quelques années. Mais, qu'il me soit permis de le dire, il se chargeoit trop de tout ce qui se présentoit à lui dans des lieux ouverts à tout le monde, & cet excès paroît dans son *Conspectus*. Depuis que la societé a été formée, les grands chemins ont été abandonnés ; on s'est borné aux sentiers peu connus, où tout ce qu'on découvrira sera d'autant plus précieux, qu'il étoit presque perdu pour la République des Lettres.

Vous avez vû dans ma Lettre précédente que Mr l'Abbé Marquet de la Maison de Sorbonne, a fait imprimer son *Discours sur l'esprit de societé, présenté à l'Académie Françoise*, 1735. Cette piéce ingénieuse & éloquente fait bien de l'honneur à celle qui a remporté le prix, qui néanmoins, à ce qu'on dit, ne sera point imprimée. Voici la division de ce Discours, qui n'a pas eu un heureux sort : l'esprit de societé est né- de M. l'Abbé Marquet.

ceſſaire à l'homme, 1°. conſideré par rapport aux autres hommes : 2°. conſideré en lui-même, ſans aucun rapport étranger. Dans la premiere partie l'Orateur fait voir que cet eſprit contribue à la culture & à la conſervation des beaux arts, & maintient la tranquilité & la ſûreté publique. » Que le » Philoſophe, dit-il, enſeveli dans la » ſombre pouſſiere du cabinet, ne pré- » tende plus nous perſuader que ſon » état d'homme ſequeſtré du reſte des » vivans, ſoit le plus propre à la con- » noiſſance de la verité : il ſera forcé » tôt ou tard de convenir que ſon tra- » vail eût été moins infructueux, s'il » eût voulu profiter des ſecours que la » ſocieté lui préſentoit. N'eſt-ce pas en » effet la communication d'idées qui » peut rendre nos études heureuſes ? » &c. « L'homme de Lettres eſt également redevable à la ſocieté. C'eſt à elle que l'éloquence doit ſes ſuccès, arce que, pour ſçavoir toucher les hommes, il faut avoir vêcu avec eux, il faut connoître leurs goûts & leurs paſſions. La Poëſie éxige auſſi le même eſprit de ſocieté, afin de pouvoir mêler à l'inſtruction ce badinage fin, qui ſans rien faire perdre à la vertu de ſon prix, en releve les charmes. » Horace,

» cet habile peintre des mœurs, au-
» roit en vain attendu que les Muſes
» vinſſent lui apporter ce pinceau dé-
» licat, qui a donné à ſes portraits
» cette ame qui nous enchante: Cette
» morale ſi pure pour le tems du Paga-
» niſme, où la puiſoit-il? dans une
» ſocieté charmante: c'eſt là qu'il al-
» loit cueillir ces fleurs précieuſes,
» qui embelliront toûjours ſes ouvrages.
» C'eſt dans une Cour polie qu'il don-
» noit & goûtoit tour à tour cette
» gayeté aimable, qui le ſuivoit juſ-
» ques dans les épines de la compoſi-
» tion. » Après avoir fait voir que les arts ſont conſervés par l'eſprit de ſocieté, l'Orateur montre qu'*il maintient la tranquillité, qui étant l'ame de ſes plaiſirs, eſt le gage de ſa ſureté.* Selon lui, il ſuſpend les paſſions & les captive, s'il ne peut en couper les racines. Le reſpect humain, au défaut d'un principe plus pur, produit les effets les plus heureux. Il n'en eſt pas de même, lorſqu'un homme éxilé de la ſocieté n'a que ſes yeux pour témoins & pour Juges. » L'autorité, la Reli-
» gion même ont tout à redouter de
» ces genies ſombres, que l'eſprit de
» ſocieté n'anime plus.... N'eſt-ce pas
» dans les ſiniſtres ſolitudes que la ré-

» volte a aiguiſé ſes poignards ſanglans ;
« la ſourde haine préparé ſes poiſons ho-
» micides, l'envie forgé ſes traits, c'eſt
» de-là qu'on a vû ſi ſouvent partir les
» crimes médités, les trahiſons réflé-
» chies, les complots obliques, les tra-
» mes furtives, les conſpirations for-
» mées dans l'ombre, conduites à pas
» lents dans le ſilence, amenées dans
» l'horreur de la nuit à un funeſte dé-
» noüement..... N'eſt-ce pas dans la ſo-
» litude que l'avidité politique a ſi ſou-
» vent tracé ces ſyſtêmes intereſſez, le
» démon de la volupté dicté ſes dog-
» mes impurs, le fanatiſme enfanté ſes
» chimeres ? L'ame qui veut ſans ceſſe
» être occupée, n'étant plus diſtraite par
» cette varieté d'objets que la ſocieté
» préſente, oſe ſonder les énigmes les
» plus reſpectables. De là naiſſent ces
» délires de l'eſprit, &c. «

Je voudrois qu'il me reſtât encore de la place dans cette Lettre, pour vous rendre compte de la ſeconde partie de ce diſcours, dont le ſeul defaut eſt d'être un peu trop diffus. Je puis vous aſſurer qu'après l'avoir lû, on n'eſt pas tenté de ſe faire Hermite.

Je ſuis, &c.

*Ce 29 Octobre 1735.*

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XXXIV.*

Opera de Scanderberg.

LE 27 du mois passé l'Académie de Musique a donné *Scanderberg*, avec toute la magnificence & tous les agrémens qui peuvent contribuer au succès d'un spectacle. C'est le dernier Opera de M. de la Motte, qu'en mourant il a laissé imparfait. Il n'y a de lui que les quatre premiers Actes; & c'est à M. de la Serre, connu par plus d'un Ouvrage qui a réussi, qu'on est redevable du cinquiéme & du Prologue, qui est un Dialogue entre deux Musés de l'Opera. Epuisées sur l'antiquité, elles veulent un sujet moderne, & s'entretiennent sur la maniere de le remplir. La *Magie* personifiée vient leur offrir ses secours, qu'elles refusent prudemment. Elles se trouvent mieux de

l'Amour, Agent naturel & agréable, qui annonce *Scanderberg*, nom Turc qui ſignifie le Prince Alexandre. * Ce nom étoit digne du courage & des exploits de Jean Caſtriot, célébre Guerrier dont il s'agit ici. Ses exploits ſont dans l'Hiſtoire, & ſes amours dans un petit Roman, intitulé *Amurat*, imprimé chez Barbin en 1682. & dans les *Memoires du Sérail* de Mᵉ. de Villedieu. C'eſt comme Amant, qu'il eſt Heros d'Opera, & voici comme il eſt traité dans celui-ci.

Scanderberg ou Caſtriot, héritier du trône d'Albanie, a vû ſes Etats ravagés & ſa famille égorgée par Amurat: il a été emmené captif à Conſtantinople, où ſon vainqueur eſt devenu ſon bienfaicteur. Malgré ces faveurs, il eſt toujours impatient de ſortir de ſes fers, & il prépare ſa fuite pour la nuit prochaine. Il avoit aimé dans ſa premiere jeuneſſe Servilie, fille du Deſpote de Servie. Elle eſt amenée dans le Sérail par Amurat, qui vient de conquerir la Servie, & qui a obtenu le conſentement du Deſpote vaincu, pour épouſer ſa fille, qu'il adore. Scander-

* C'eſt par corruption qu'on dit *Scanderberg*: Il faut dire *Scanderbeg*.

berg ne trouve donc ſa maîtreſſe ; que pour la perdre auſſi-tôt. Il la veut enlever cet nuit là même, & en attendant il l'exhorte d'amuſer par de flatteuſes eſperances le Sultan amoureux.

D'un autre côté Roxane, Sultane favorite, qui aime éperduement Scanderberg, lui propoſe de détrôner & d'immoler Amurat. La conſpiration, qui eſt toute prête, eſt exécutée en un moment : les Janiſſaires entreprennent d'aſſaſſiner Amurat, qui d'un regard les déſarme. Ils demandent pardon au Sultan, ce qui forme un chœur admirable.

O ! de la Majeſté trop invincible charme !
Le reſpect nous abbat, le remord nous déſarme.

Scanderberg tuë le Viſir, chef de la conjuration, & eſt mis en ſa place. Cependant Roxane mépriſée perſécute Scanderberg, & découvre au Sultan les amours de ce Prince & de Servilie. Scanderberg eſt mis en priſon, & en eſt tiré auſſi-tôt à la priere de Servilie ; mais c'eſt pour la voir épouſer ſon Rival. En effet Amurat, après avoir donné à la Princeſſe *trois Fêtes galantes*, la veut épouſer malgré les

oppoſitions & les menaces du Muphti. Servilie ſort d'embarras en ſe tuant ; & après s'être poignardée, elle ſouhaite que ſa mort reconcilie les deux Rivaux.

La Piéce eſt ſemée de traits délicats ; de maximes brillantes, & de penſées fines, telles que M. de la Motte en mettoit dans preſque tout ce qui naiſſoit ſous ſa plume. Voici la peinture du Sérail & de l'emploi des Belles qui y ſont renfermées.

Ici la Beauté
Eſclave & ſans armes
Dompte la fierté ;
Ici la Beauté
Venge par ſes charmes
Sa captivité.

Ici quelquefois
Le pouvoir ſuprême
Cede à d'autres loix ;
Ici quelquefois
De nos Maîtres même
Nos yeux ſont les Rois.

Roxane dit fort noblement à Scanderberg au premier Acte.

Ceſſez de prendre pour foibleſſe
Le plaiſir d'une tendre ardeur :
Le péril dans ces lieux l'accompagne ſans ceſſe,
Et la rend digne d'un grand cœur.

La Muſique eſt de Meſſieurs Rebel & Francœur, tous deux connus par des ſuccès précedens, & ſur tout par le charmant Opera de Pyrame & Tyſbé. Leurs chants ſont doux & naturels. Leur expreſſion eſt juſte, noble & pathétique. Leur récitatif eſt dans le goût de Lully & de M. des Touches, ſans être néanmoins en aucun endroit emprunté de ces grands Maîtres. Les divertiſſemens ſont bien caracteriſés. Les inſtrumens parlent avec autant de force que de netteté, & ſemblent dire toujours de quoi il s'agit; parce que les ſymphonies ſont propres à chaque partie du Ballet. Tous les airs ſont chantans, faciles à retenir, nerveux ſans bizarrerie, légers ſans baſſeſſe, naturels ſans trivialité. Ceux qui veulent du ſentiment & du génie y en trouvent, les amateurs du travail, les ſçavans en Muſique, s'ils ne ſont point prévenus, rendent juſtice à un grand nombre d'endroits où il y a de profondes combinaiſons. La ſcience eſt ſur tout dans les accompagnemens & dans les chœurs. Enfin tout eſt deſſiné; ce ne ſont point des beautés de hazard & de caprice; c'eſt de l'enthouſiaſme & de la réflexion: rien n'y grimace; tout eſt correct & ſenſé. Ce

n'eſt point un travail dur, ſec, déplacé; c'eſt un art délicat, qui ſe cache, qui reſſemble à la nature, & qui l'embellit. Cette alliance du génie, de la recherche & du goût, eſt le myſtére de la Muſique théatrale. Les deux Auteurs, (Muſiciens) à la fleur de l'âge, peuvent aller loin dans une carriere ſi heureuſement ouverte, il eſt à ſouhaiter que notre Parnaſſe leur fourniſſe toujours des Poëmes ingénieux & favorables à l'harmonie.

Il y auroit de l'ingratitude à paſſer ſous ſilence les grandes dépenſes qui ont été faites pour les habits, & ſurtout pour la ſurperbe décoration de la *Moſquée*. M. Servandoni, qui ſurpaſſe tous les Décorateurs, s'eſt ici ſurpaſſé lui-même. La richeſſe de l'Architecture, l'ingénieuſe illumination, la perſpective, qui rend le Théatre immenſe, forment le plus ſurprenant objet qu'on ait jamais vû à l'Opera. On ne ſe plaint que de ne le pas voir aſſez long-tems; car cette magnifique décoration ne paroît qu'au milieu du cinquiéme Acte.

A l'égard du Poëme, tout ingénieux qu'il eſt, on ne peut diſſimuler qu'il a de grands défauts. Oſman, dans la premiere Scene du premier Acte, pro-

met à Scanderberg de favoriſer ſa fuite, & lui dit :

Juſqu'à la nuit vous devez encor feindre ;
Je vous répons de tout, ſongez à vous contraindre.

Scanderberg demeure ſur le Théatre. Le reſte du jour devoit lui paroître fort long, & il étoit naturel qu'il attendît la nuit avec une extrême impatience. Point du tout ; il s'amuſe a célébrer les charmes du lieu qu'il eſt prêt de quitter ; il ſemble qu'il le regrette, & que c'eſt malgré lui qu'il recouvrera ſa liberté.

Ah ! je joüis déja de ces heureux inſtans ;
Dont le fidele Oſman vient de flatter ma flame :
Qu'avec plaiſir je les attends !
Le calme renait dans mon ame.
Que ce jour eſt charmant, & que ces lieux ſont beaux !
L'eſpoir qui m'a flatté les embellit encore.
Le chant des amoureux oiſeaux,
La fraîcheur des Zéphirs, les fleurs qu'ils font éclore,
Le murmure flatteur de ces riantes eaux ;
Tout ſemble ici rendre hommage à l'Aurore.
Que ce jour eſt charmant, & que ces lieux ſont beaux.
L'eſpoir qui m'a flatté les embellit encore.

Que diriez-vous d'un priſonnier qui, eſperant le ſoir être mis en liberté, au lieu de ſentir ſon ennui augmenter, comme cela arrive naturellement, s'écrieroit : *Oh que ces lieux ſont beaux ! l'eſpoir qui m'a flatté les embellit encore?* Vous diriez ſans doute que ſa longue captivité lui auroit fait perdre l'eſprit.

A juger du plan de M. de la Motte, par la premiere Scene du premier Acte, Oſman devoit faire le dénouement de la Tragédie. Cependant dans toute la ſuite de la Piéce, Oſman ne fait rien ; il ne reparoît qu'à la fin du premier Acte, ſuivi des Boſtangis, pour annoncer la victoire & le retour d'Amurat. Il n'eſt plus du tout queſtion du projet de la premiere Scene. Ainſi le commencement du Poëme n'a pas la moindre liaiſon avec la fin. Le Continuateur devoit ou renverſer entierement le plan de M. de la Motte, ou en le ſuivant, faire évader Scanderberg & Servilie, par les bons offices d'Oſman. Il eſt évident que c'étoit l'idée de l'Auteur : pourquoi ne l'a-t'on pas ſuivie ! Au reſte la derniere Scene, par M. de la Serre, me paroît très-belle. Il y a une eſpece de ſublime dans ces paroles de Servilie, preſſée d'épouſer Amurat. Le Sultan lui dit :

Venez donc & jurez... Vous balancez encore?

Servilie répond :

Je ne balance plus. Je meurs.

En même-tems elle ſe poignarde. Comme ſur le Théatre de l'Opera le Public eſt accoutumé à voir ſouvent la raiſon bleſſée, le ſuccès d'une Tragedie en Muſique ne dépend point des défauts que je viens de remarquer. Un Poëme de cette eſpece eſt toujours bon, lorſqu'il intereſſe, lorſqu'il renferme des Scenes vives & touchantes, de brillantes fêtes, des penſées délicates, & de fines arietes; en un mot, lorſqu'il eſt tel que celui-ci.

Lettre de Mr. * * * à l'Auteur des *Obſervations ſur les Ecrits modernes.*

» VOUS avez donné, Monſieur, » de juſtes loüanges à la Tragé- » die de *la Mort de Ceſar*, lorſque vous » avez dit * qu'elle *porte l'empreinte de* » *ſon Auteur, c'eſt-à-dire, d'un grand génie* » *& d'un grand Ecrivain; qu'on y admire* » *pluſieurs penſées vives, mâles, & neu-* » *ves, & de fort beaux vers.* Mais vous

* Lettre XXVII. pag. 271.

» ne deviez pas, ce me ſemble, ajou-
» ter par exclamation ; *Qu'il y en a de*
» *foibles & de durs* ! *Que d'expreſſions*
» *vicieuſes* ! *Que de mauvaiſes rimes* ! Si
» vous aviez lû cette piéce avec plus
» d'attention, je ſuis perſuadé, Mr. que
» vous auriez reconnu que M. de V.
» n'a jamais rien écrit avec plus de
» force & de génie. Les défauts de
» verſification ſont aſſûrément en très-
» petit nombre; encore ſont-ils la plû-
» part ſur le compte de l'Editeur in-
» connu, qui malgré les précautions
» qu'on avoit priſes, a tiré ſecrete-
» ment une copie de la Piéce ſur les
» rôles diſtribués aux jeunes Acteurs
» qui l'ont repréſentée, & l'a fait im-
» primer avec des fautes ſi groſſieres,
» qu'il ſeroit ridicule de les imputer à
» l'Auteur. *Brutus*, dites-vous, *recon-*
» *noît Céſar pour ſon pere, & ne laiſſe pas*
» *de vouloir l'aſſaſſiner.* Permettez-moi
» de vous dire, Mr. que vous vous êtes
» un peu trompé ſur cet article. Rap-
» pellez-vous la derniere ſcene du
» ſecond Acte ; où Céſar déclare à
» Brutus qu'il eſt ſon pere. Les remords
» s'élevent alors dans le cœur de Bru-
» tus, il ſe trouble, il ne peut parler ;
» Céſar l'embraſſe & lui dit :

Mon fils ..... Quoi, je te tiens muet entre mes bras ;
La nature t'étonne, & ne t'attendrit pas !

„ Rien de plus grand, rien de plus
„ touchant que cette Scene, qui finit
„ par une menace terrible de la part
„ de Céſar, & par ces paroles de Bru-
„ tus :

Ah ! ne le quittons point dans ſes cruels deſſeins,
Et *ſauvons*, s'il ſe peut, Céſar & les Romains.

„ Vous voyez qu'après avoir connu
„ que Céſar eſt ſon pere, il n'a plus
„ le deſſein de l'aſſaſſiner, & qu'il cher-
„ che au contraire celui de le *ſau-*
„ *ver*.

„ Dans la ſeconde Scene de l'Acte
„ ſuivant, il témoigne aux Conjurez
„ l'embarras que lui cauſe ſa qualité
„ de Citoyen, jointe à celle de fils d'un
„ Tyran. Il a honte d'être né d'un tel
„ pere.

Vous, amis, qui voyez le Deſtin qui m'accable,
Vous, faits par mes ſermens les maîtres de mon ſort,

* On lit dans l'imprimé, *Soyez par mes ſermens les maîtres de mon ſort* ; vers où il n'y a aucun ſens. Il y a pluſieurs autres fautes de cette eſpece, qui manifeſtent l'imperitie de l'Editeur, & font ſouhaiter une édition plus correcte.

Eſt-il quelqu'un de vous d'un eſprit aſſez fort,
Aſſez ſtoïque, aſſez au-deſſus du vulgaire,
Pour oſer décider ce que Brutus doit faire ?
Je m'en remets à vous... Quoi ! vous baiſſez les yeux !
Toi, Caſſius, auſſi tu te tais avec eux !
Aucun ne me ſoutient au bord de cet abyme.

„ C'eſt en vain que Caſſius s'efforce
„ d'étouffer en lui la voix de la nature,
„ par ce diſcours qu'il lui adreſſe ; di-
„ gne d'un ardent Républicain, & é-
„ galement énergique & ſublime.

Mais dis, ſens-tu ce trouble & ce ſecret murmure,
Qu'un préjugé vulgaire impute à la nature ?
Un ſeul mot de Céſar a-t'il éteint en toi
L'amour de ton Pays, ton devoir & ta foi ?
En diſant ce ſecret, ou faux ou véritable,
En t'avoüant pour fils, en eſt-il moins coupable ;
En es-tu moins Brutus, en es-tu moins Romain ?
Nous dois-tu moins ta vie, & ton cœur & ta main ?
Toi, ſon fils ! Rome enfin n'eſt-elle plus ta mere ?
Chacun des Conjurés n'eſt-il donc plus ton frere ?
Né dans nos murs ſacrés, nourri par Scipion ;
Eleve de Pompée, adopté par Caton,
Ami de Caſſius, que veux-tu davantage ?
Ces titres ſont ſacrés ; tout autre les outrage.
Qu'importe qu'un Tyran, vil eſclave d'amour,
Ait ſéduit Servilie, & t'ait donné le jour ?

Laiſſe-là les erreurs & l'hymen de ta mere.
Caton forma tes mœurs, Caton ſeul eſt ton pere ;
Tu lui dois ta vertu; ton ame eſt toute à lui:
Briſe l'indigne nœud que l'on t'offre aujourd'hui ;
Qu'à nos ſermens communs ta fermeté réponde ;
Eh, tu n'as de parens que les vengeurs du monde.

„ Ce diſcours ſi capable de faire im-
„ preſſion ſur un Citoyen courageux,
„ & paſſionné d'ailleurs pour la liberté
„ publique, ne ſert qu'à jetter Brutus
„ dans un plus grand embarras.

Entraîné par Céſar, & retenu par Rome.

„ Il ſçait qu'il eſt lié avec les Conjurez
„ par un ſerment ſolemnel, fait au
„ pied de la ſtatuë de Pompée : mais il
„ ne peut ſe réſoudre à l'accomplir par
„ un parricide.

Le Senat, Rome & vous, vous avez tous ma foi ;
Le bien du monde entier me parle contre un Roi.
J'en frémis à vos yeux, mais je vous ſuis fidéle ;
Vous n'exigerez pas que ma vertu cruelle
Des ſentimens humains me puiſſe dépouiller.
Vous demandez ſon ſang, *je ne puis* m'en ſouiller.
Rome, qui le condamne, & pour qui je décide,
A beſoin de vengeance, & non de parricide.

Céſar me va parler... En l'état où je ſuis,
Tâcher de le *ſauver* eſt tout ce que je puis.
Veuillent les juſtes Dieux, s'expliquant par ma bouche,
Prêter à mon organe un pouvoir qui le touche !

„ Brutus a enfin un dernier entretien „ avec Céſar, à qui il dit :

..... Non, Céſar, & je t'aime.
Mon cœur par tes exploits fut pour toi prévenu,
Avant que pour ton ſang tu m'euſſes reconnu.
Je me ſuis plaint aux Dieux, de voir qu'un ſi grand homme
Fût à la fois la gloire & le fléau de Rome.
Je déteſte Céſar avec le nom de Roi ;
Mais Céſar Citoyen ſeroit un Dieu pour moi,
Je lui ſacrifirois ma fortune & ma vie.
*Ceſ.* Que peux-tu donc haïr en moi ?
*Brut.* La tyrannie.

„ Il découvre enſuite à Céſar que ſa „ vie eſt en danger „.

Sçais-tu que le Senat n'a point de vrai Romain
Qui n'aſpire en ſecret à te percer le ſein ?

„ puis ſe jettant à ſes genoux, il ajoûte „

Que le ſalut de Rome & que le tien te touche :
Ton génie allarmé te parle par ma bouche ;
Il me pouſſe, il me preſſe, il me jette à tes pieds.
Céſar, au nom des Dieux dans ton cœur oubliés,
Au nom de tes vertus, de Rome, & de toi-même „.

Dirai-je au nom d'un fils qui frémit & qui t'aime ;
Qui te préfere au monde, & Rome ſeule à toi,
Ne me rebute pas.

» Le voyant inflexible, il ſe retire enfin en gémiſſant. Eſt-ce là ce Brutus *plus Quakre que Stoïcien, qui a des ſentimens plus monſtrueux qu'héroïques* ? Si Céſar fut dans la ſuite aſſaſſiné par les Conjurez, Brutus ne paroît point tremper dans ce meurtre. L'Auteur s'eſt bien gardé de le rendre coupable de parricide.

» On ſe plaint que Céſar n'eſt point aſſez grand dans cette Piéce. La réponſe eſt que Brutus en eſt le héros, & que la mort d'un tyran, & non la gloire de Céſar, en eſt l'objet.

» La neuviéme Scéne du dernier Acte peut à la verité paſſer pour un peu ſuperflue, dans le ſyſtême des Tragédies communes, Mais il faut conſiderer que c'eſt ici une Tragédie d'une eſpece particuliere. Cette neuviéme Scéne eſt très-morale & très-touchante ; outre qu'elle ſert à faire connoître l'inconſtance du Peuple, elle contribue auſſi à faire rendre un juſte hommage aux grandes vertus de Céſar, & à faire déplorer le ſort d'un ſi grand homme. Au

» reſte cette Scéne eſt traduite preſque
» mot pour mot de *Shakeſpear*, fameux
» Tragique Anglois. Mais elle eſt tron-
» quée & toute défigurée dans l'impri-
» mé.... Je ſuis, &c.

Sentimens de l'Auteur ſur la Lettre.

Je reconnois avec plaiſir la ſolidité de cette réponſe à ce que j'ai écrit au ſujet de la Tragédie de *La Mort de Céſar*. Comme M. de Voltaire m'avoit mandé que l'Editeur avoit extrêmement alteré ſa Piéce, & que l'Auteur de la Lettre, que vous venez de lire, le dit auſſi, j'ai eu la curioſité d'aller voir l'Original chez M. l'Abbé Aſſelin, Proviſeur du College d'Harcourt, qui a bien voulu me permettre de l'examiner. J'y ai trouvé en effet pluſieurs differences importantes. Il eſt à ſouhaiter que l'Edition annoncée par le ſieur le Dec Libraire de Hollande, ſoit plus conforme au Manuſcrit de l'Auteur. Au ſurplus je puis vous aſſurer que je ſçai de ſource, & à n'en pouvoir douter, que M. de Voltaire n'a eu aucune part, ni directe, ni indirecte, à l'édition qui a paru ici. Les fautes groſſieres de l'Editeur m'avoient prévenu contre la Piéce, & me l'avoient fait regarder comme une ébauche informe, du moins en pluſieurs endroits,

l'original lû avec attention a changé mes idées. On ne peut trop loüer la maniere délicate dont l'Auteur s'eſt tiré de l'embarras où le mettoit la verité de l'Hiſtoire, qu'il n'a point altérée, quoiqu'il ait épargné à Brutus le crime du parricide. Raſſemblez tous les traits ſous leſquels ce vrai Romain eſt peint; c'eſt toujours un Heros qui ſoutient ſon caractere, & qui dans les differentes circonſtances où il ſe trouve, ne dément ni l'amour qu'il doit à ſa Patrie, ni la fidelité qu'il a jurée à ceux avec qui il s'eſt lié, ni les ſentimens qu'exigent la nature & la raiſon. Il avertit Céſar du ſort dont il eſt menacé, & il employe tous les moyens convenables pour l'en garantir. Après y avoir murement penſé, je conviens qu'il n'y a aucun fondement, pour dire que cette piéce bleſſe la morale, puiſque Brutus étoit Preteur, & que Céſar étoit un uſurpateur & un oppreſſeur de la République, condamné par les loix & par la plus grande & la plus ſaine partie du Senat. Enfin la Tragédie de *la Mort de Céſar*, conſiderée dans ſon genre iſolé, & dans ſa ſingularité théatrale, eſt à mon gré un excellent ouvrage, digne de paſſer à la poſterité avec tous les écrits du

même Auteur. Et ce jugement que je porte ſur le Manuſcrit original, & non ſur l'Imprimé, peut s'accorder ſans peine avec tout ce que j'ai dit dans ma 27e. Lettre. Il n'y a que les bons écrits qui méritent d'être diſcutés : la critique qu'on en fait tourne à la gloire des Auteurs, & au profit du Public. Si la mienne en géneral n'eſt pas toujours exacte, elle eſt au moins toujours de bonne foi, & ſans aucune partialité. Les juſtes éloges que j'ai donnés aux Ouvrages de quelques perſonnes à qui je n'ai pas l'honneur de plaire, & le courage que j'ai eu de faire appercevoir des défauts conſiderables dans ceux des perſonnes que je conſidére le plus, ſont, ce me ſemble, une preuve de l'intégrité de mes jugemens, qui ſacrifient tout à la vérité, & au progrès des Lettres, ſans me permettre cette flatterie politique, aujourd'hui ſi à la mode parmi certains Auteurs, qui croyent devoir s'étayer réciproquement ; ni cette baſſe & injuſte vengeance, qui fait rejaillir ſur des Ouvrages publics le reſſentiment des injures particulieres.

Diſſertation ſur le Soiſſonnois.

M. l'Abbé le Bœuf, Chanoine d'Auxerre, un des plus ſçavans & des plus

judicieux Antiquaires de ce siécle, vient de publier une *Dissertation sur l'état des habitans du Soissonnois, avant la conquête des Gaules par les Francs.* * qui au jugement de l'Académie de Soissons, a cette année remporté le prix proposé par M. de Laubriere Evêque de cette Ville. Heureux les Diocèses, où les Prélats éclairés & liberaux encouragent ainsi les Sciences & les Talens! La Dissertation dont il s'agit, est partagée en cinq articles. Dans le premier on examine *la situation & l'étendue de l'ancien pays Soissonnois, le nom & l'antiquité de ses Villes & Châteaux.* L'Auteur se fonde d'abord sur le commencement du second Livre des Commentaires de César, où les Remois disent au Général Romain, *que les Soissonnois sont leurs voisins, qu'ils ont des campagnes d'une très-grande étendue, & d'une admirable fertilité, que c'étoit chez eux qu'avoit regné tout nouvellemene un Prince si puissant, qu'une partie de la Bretagne lui avoit appartenu; Que celui qu'ils avoient alors pour Roi, étoit à la tête du Corps des Belges qui se préparoient à lui résister; Qu'ils avoient douze Villes dans leurs Etats, & qu'ils promettoient d'envoyer 50*

* A Paris chez J. B. de-Lepine, rue saint Jacques, à S. Paul 1735.

*mille hommes pour la guerre Belgique.* Il tire de cet endroit, & de quelques autres textes du même Auteur, des inductions très-juſtes. La principale eſt, qu'il falloit que le Soiſſonnois fût alors beaucoup plus étendu qu'il ne l'eſt aujourd'hui, puiſqu'il contenoit 12 Villes, & pouvoit aiſément fournir 50 mille combattans. A l'égard des 12 Villes, la difficulté eſt de les trouver aujourd'hui. M. l'Abbé le B. donne ſur cela des conjectures très-raiſonnables. *Noviodunum* étoit la Capitale du Pays. Eſt-ce la Ville de Soiſſons d'aujourd'hui ? non. *Dun*, chez les Gaulois ſignifioit une montagne : or Soiſſons n'eſt point ſur une Montagne ; *Noviodunum* n'eſt donc point la Ville de Soiſſons d'aujourd'hui. Ce n'eſt pas non plus *Noyon* qui en eſt trop éloigné, pour avoir pû être la Capitale du Soiſſonnois. L'Auteur conclut avec une grande vraiſemblance, que le *Noviodunum* des anciens Soiſſonnois étoit ſitué ſur la Montagne de *Noyan*, qui commence à une petite demie-lieue du Soiſſons moderne, ( qu'il appelle le *Soiſſons Romain* ( du côté du midi. L'analogie eſt entiere. Que d'érudition, que de recherches curieuſes, par rapport à la poſition des autres Villes ! recher-

ches qui s'étendent à pluſieurs autres peuples des Gaules, & donnent des lumieres intereſſantes ſur l'ancienne Geographie.

Dans le ſecond article l'Auteur traite *des forces & armes des anciens habitans du Soiſſonnois.* C'eſt encore ſur le témoignage de Céſar qu'il s'appuye ici. Les troupes ſe levoient, dit il, dans les 12 Villes du Pays, & dans les *Vics* ou Villages. Il n'y avoit ni âge ni condition qui diſpensât d'aller à la Guerre [1], dont les Drüides ſeuls étoient exempts. Les enfans ne voyoient leur pere que lorſqu'ils étoient en âge de porter les armes. Ce n'étoient pas des hommes tels que ceux d'aujourd'hui; mais des hommes de très-haute ſtature [2], faits à la fatigue dès l'enfance, & endurcis contre les injures de l'air [3]. Strabon dit des Celtes en général [4] qu'ils donnoient tous leurs ſoins pour ne devenir ni gros ni gras, & qu'il y avoit une amende contre les jeunes gens d'une groſſeur au-deſſus du commun. Les Gaulois ſe ſervoient de leurs Chiens à la Guerre, ſur tout de ceux qu'ils faiſoient venir de l'Iſle de [5] Bre-

1 Comm. Cæſ. l. 6. & 8. (2. Amm. Marcell. l. 15. n. 10.) 3 Cæſ. l. 2. (4 Lib. 4 *ſub finem.*) 5 Strab. l. 5.

tagne. Les Soiſſonnois étoient ſans doute dans le même uſage.

La plus grande partie de tout ce qu'on lit dans l'article 3. & dans le ſuivant, où il s'agit *des mœurs des anciens Soiſſonnois*, convient à tous les anciens Gaulois en général, & eſt tiré de Polibe & de Strabon, *lib.* 4. Ainſi, lorſque l'Auteur dit que les Soiſſonnois prenoient leur repas & leur repos à terre, & ſur des peaux; que leurs maiſons étoient de figure ronde, fermées de planches & de clayes, couvertes de chaume & de roſeaux, &c. Tout ce détail des coutumes des anciens Gaulois ne regarde pas les Soiſſonnois en particulier : il l'avoue lui-même *page.* 72. Mais le Lecteur ſe met ici peu en peine d'une juſteſſe ſcrupuleuſe, & profite d'une agréable érudition à qui elle eſt utilement ſacrifiée.

Dans l'article 4. où il s'agit *du gouvernement des anciens Soiſſonnois*, on trouve quelque choſe qui concerne plus ſpécialement ces Peuples; par exemple, qu'ils avoient un Roi, tel que Divitiacus & Galba, dont il eſt fait mention dans Céſar. Il ne paroît, dit l'Auteur, par aucun monument que les Peuples du Soiſſonnois ayent eu un

*Vergobret* *, comme en avoient les Eduens. Les Peuples Gaulois éliſoient ſouvent, par leurs Députés Provinciaux un Chef général, dont l'autorité ſupérieure à celle des Rois ou Chefs particuliers, ſubſiſtoit juſqu'à ce que l'affaire qui avoit cauſé ſon élection fût terminée. Mais tout cela me paroît encore convenir à tous les Gaulois en général, dont tous les Peuples particuliers avoient des Chefs auſquels ils pouvoient donner le nom de Rois, comme les Soiſſonnois.

Dans le cinquiéme article, qui traite *de la Religion des anciens Soiſſonnois*, tout ce qui regarde le culte du Chêne, l'uſage de n'admettre aucun Temple, dont les Forêts tenoient la place, & de ſacrifier des victimes humaines, ſi je ne me trompe, regarde encore les Gaulois en général. Voici néanmoins quelque choſe de particulier. » Il y eut » ſans doute (dit l'Auteur pag. 102) » des Idoles briſées à Soiſſons vers le » commencement du 4^e^ ſiécle. L'Au» teur de la vie de S. Oneſime, qui fut » Evêque de cette Ville 50. ans après, » nous dit que ce ne fut que ſous ſon

* Les Allemands ſe ſervent encore du mot *Verkober*, pour ſignifier une Magiſtrature ſouveraine.

» Epiſcopat, que la Vallée Soiſſonnoiſe » acheva de détruire les faux Dieux. » Seroit-ce dans le même-tems, que » les biens des Druides auroient été » diſtribués aux Prêtres Chrétiens? » la tradition de Soiſſons le veut ainſi. » Mais quel tems n'y a-t'il pas eu entre » le tems des Druides & l'an 330. de » J. C. Quoiqu'il en ſoit; Noyon où » étoit la principale Ville des Soiſſon- » nois, ſe trouve appartenir de tems » immémorial à l'Evêque de Soiſſons: » Et comme les Druides du Pays Soiſ- » ſonnnois étoient les plus célébres de » la Province, après ceux de Reims, » auſſi le Pontife qui préſide au Clergé » de ce Diocèſe, eſt-il dans une poſ- » ſeſſion perpetuée de ſiécle en ſiécle, » d'avoir la préſeance ſur tous les au- » tres Prélats de la 2^e Belgique. « Mais » ſi cette opinion eſt bien fondée, il faudroit donner une ſemblable origine au droit de tous les Prélats de ce Royaume, qui ont le pas ſur les autres. J'avois toujours cru juſqu'ici que l'ordre Eccléſiaſtique, c'eſt-à-dire, le rang des Diocéſes, avoit pour origine l'ancien ordre politique & civil établi dans l'Empire Romain. Ce principe eſt certain; c'eſt à l'Auteur à y ajuſter ſon opinion ſur la prééminence de l'Egliſe de Soiſſons.

Je ſuis, &c. *Ce 5 Novembre 1735.*

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XXXV.*

LE volume de l'*Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences* pour l'année 1732, qui vient de paroître, Monſieur, malgré le peu de rapport de la plûpart des matieres de cet Ouvrage à mes études préſentes, n'a pas laiſſé de m'occuper quelques jours, en ce qui concerne la Phyſique générale, l'Anatomie, la Chymie & la Méchanique. J'ai puiſé ſur-tout des connoiſſances très-agréables dans le ſyſtême de M. de Mairan ſur l'*Aurore Boréale*. Je vous entretiendrai une autre fois des Lettres de ce Sçavant, homme d'eſprit, au Pere Parennin Jeſuite, célébre Miſſionnaire de la Chine, & de la Réponſe de ce dernier, inſérée dans le 21. Recueil des *Lettres édifiantes & curieuſes*.

Hiſtoire de l'Academie des Sciences. in-4°. 1735.

Les réflexions particulieres, que j'ai faites ſur ce ſujet, méritent une Lettre à part. En attendant je vais vous rendre compte de deux Piéces de M. de Fontenelle, contenues dans le volume dont il s'agit; c'eſt l'éloge de M. Chirac & celui de M. Louville.

Eloge de M. Chirac, par M. de F.

Un premier Médecin du Roi, beau-pere de M. Chicoineau, qui occupe aujourd'hui ſi dignement la même place, & dont il avoit été autrefois le Précepteur à Montpellier, avant qu'il eût embraſſé la profeſſion de Médecine; un homme de la plus haute réputation, à qui le grand genie & le profond ſçavoir ont fait la fortune dans ce ſiécle ingrat; où à peine on daigne y prendre garde; un rival du célébre *Muſa* Médecin d'Auguſte; un *Légiſlateur en Médecine*, ſelon l'expreſſion de M. Silva, un créateur de ſyſtêmes importans, fondés en expériences, & de pluſieurs pratiques nouvelles; un Maître, dont les maximes & les Diſciples ſont aujourd'hui la gloire de la Médecine Françoiſe, & dont les lumiéres ont augmenté celle de la Chirurgie même de Paris, la plus ſçavante qui ſoit dans le monde; Pierre Chirac, en un mot, un des plus grands Médecins qui ait jamais paru, offroit à M. de Fontenelle

un trop beau ſujet d'éloge, pour ne pas donner lieu à un Ouvrage éloquent, digne de la gloire de ſon Auteur, qui a ſouvent brillé en ce genre avec bien moins d'avantage. Comme ces éloges ſont hiſtoriques, l'éloquence qui leur eſt propre eſt bien différente de celle des panegyriques ordinaires, tels que ſont ceux de nos Saints ou de nos Héros. C'eſt un genre d'éloquence familiere, où il ne s'agit que de récits ornés, & de faits aſſaiſonnés de réflexions ingénieuſes & ſolides. Il ſeroit difficile de ne pas regarder M. de F. comme un modéle en ce genre.

Voici un des premiers traits de l'éloge de M. Chirac. » Ce fut pendant » le ſéjour de Rochefort, où il traita » beaucoup de Petites-Veroles, qu'il » découvrit que dans ceux qui en » étoient morts, il y avoit inflammation de cerveau. Il eût donc fallu les » ſaigner pour la prévenir, & même » ſaigner du pié, pour faire une diverſion, ou *révulſion* de ſang en en-bas. » Mais ſaigner dans la Petite-Verole! » ſaigner du pié, ſur-tout des hommes! » quelle étrange pratique! n'en meurt-on pas toujours? Et en effet la ſaignée du pié dans les hommes étoit » preſque toujours ſuivie de la mort,

» parce qu'on n'y avoit recours que
» trop tard, & dans les cas deſeſpe-
» rez. Un violent préjugé ſur ce ſujet
» bien établi, bien enraciné chez le
» peuple, ne l'étoit pas moins chez les
» Médecins, qui de plus ne vouloient
» pas ſe laiſſer renvoyer à l'école. Ils
» ne l'accuſoient que d'ignorance & de
» témerité, tandis que le peuple l'a-
» cuſoit d'un deſſein formé contre les
» jours du genre humain. Il ſoutint
» courageuſement ſa pratique, mal-
» gré les clameurs qui s'élevoient de
» toutes parts: ſes malades guériſſoient;
» les autres mouroient, du moins en
» beaucoup plus grand nombre, & il
» n'étoit encore gueres juſtifié. C'eſt lui
» qui a réglé auſſi, mais avec moins de
» contradiction, la maniere généra-
» ment reçuë, dont on conduit aujour-
» d'hui le remede d'une autre maladie
» de même nom. «

Ce qui m'a toujours frappé dans les *Eloges* hiſtoriques de M. de F. c'eſt qu'il tourne ſon ſujet avec tant d'art, qu'il eſt toujours exactement panegyriſte & hiſtorien tout à la fois. Comme Hiſtorien, il ne diſſimule point les défauts de celui dont il parle; mais comme panegyriſte, il ſçait préſenter ces défauts dans un jour ſi favorable; qu'on les

prend quelquefois pour des vertus. Jugez-en par le morceau ſuivant.

» Il lui manquoit aſſez de choſes ; » preſque néceſſaires en ce pays-ci ; il » parloit peu, ſéchement & ſans agré- » ment. Il ne faiſoit gueres aux Mala- » des ces explications circonſtanciées, » & détaillées de leurs maux, qu'ils ne » ſont pas ordinairement capables » d'entendre, & qu'ils écoutent pour- » tant avec une eſpéce de plaiſir. Il » leur préſentoit dans les occaſions » l'idée déſobligeante, quoique vraye, » qu'il y avoit de la fantaiſie & de la » viſion dans leurs infirmités ; il leur » nioit ſans détour juſqu'à leurs ſenti- » mens même ; & combien les fem- » mes principalement en devoient-el- » les être choquées ? Il ſe prêtoit peu » aux objections ſouvent puériles des » malades, ou de leurs familles, & on » n'arrachoit jamais de lui aucune » complaiſance, aucune modification » à ſes déciſions laconiques : Heureux » les malades, quand il avoit pris le » bon chemin ! Il n'étoit gueres conſo- » lant, & n'avoit preſque qu'un mê- » me ton, pour annoncer les évenemens » les plus oppoſés. De plus, il appor- » toit des pratiques nouvelles, & cer- » tainement il devoit avoir quelques

» mauvais ſuccès, qui plus certaine-
» ment encore ſeroient bien mis en
» évidence & bien relevés... Il avoit
» ce qu'on appelle le coup d'œil, d'une
» juſteſſe & d'une promptitude ſingu-
» lière, & peut-être unique. C'étoit
» une eſpéce d'inſpiration, dont la
» clarté & la forme prouvoient la véri-
» té, du moins pour lui. Par-là le plus
» difficile étant fait, il formoit en lui-
» même le plan de la cure, & le ſui-
» voit avec une conſtance inébranla-
» ble; parce qu'il n'auroit pû s'en dé-
» partir, ſans agir contre des lumie-
» res qui le frappoient ſi vivement.
» Ceux qui n'en ont que de moindres,
» ou de moins vives, peuvent n'être
» pas ſi conſtans, & même ne le doi-
» vent pas. Les malades prenoient
» d'autant plus de confiance en lui,
» qu'ils ſe ſentoient conduits par une
» main plus ferme : ſon inflexibilité
» leur aſſuroit combien il comptoit
» d'avoir pris le bon parti, & ils s'en-
» courageoient par ſes rigueurs. Ils
» voyoient encore, que ſi les occa-
» ſions le demandoient, il hazardoit
» volontiers pour eux ſa propre répu-
» tation. Lorſqu'il jugeoit néceſſaire
» de ces coups hardis qui lui étoient
» particuliers, & que le Malade étoi.

„ important, il ſçavoit qu'il ſe ren-
„ doit reſponſable de l'évenement, &
„ que s'il étoit fâcheux, les cris d'une
„ famille puiſſante ſouleveroient auſſi-
„ tôt le Public contre lui : cependant
„ il ne moliſſoit point ; il ne préferoit
„ point la route ordinaire, plus péril-
„ leuſe pour le Malade, mais moins
„ pour le Médecin, & il vouloit, à
„ quelque prix que ce fût, avoir tout
„ fait pour le mieux. "

C'eſt ſous le même point de vûë qu'il faut, à ce que je crois, conſiderer l'endroit ſuivant, où M. de Fontenelle gliſſe ſi adroitement ſur la fameuſe opinion paradoxe de M. Chirac, touchant la non-contagion de la peſte. Vous jugez que, devenu en 1615. premier Médecin de Monſieur le Duc d'Orleans Regent, il donna tous ſes ſoins en 1720. au ſoulagement de la Ville de Marſeille attaquée de la Peſt. „ M. Chirac fut, pour ainſi dire,
„ le Médecin général de Marſeille, par
„ le ſoin aſſidu dont il veilloit à tous
„ ſes béſoins auprès du Régent, par
„ les ſecours de toute eſpéce qu'il ob-
„ tenoit pour elle, par toutes les lu-
„ mieres dont il fortifioit celles des
„ habiles gens, qu'il y avoit fait en-
„ voyer. Il procura encore à cette mal-

„ heureuſe Ville quatre Médecins de
„ Montpellier, & ſes amis, qu'il crut
„ dignes d'une commiſſion ſi honora-
„ ble & ſi peu recherchée. M. Boyer,
„ de qui je tiens cette rélation, & qui
„ aujourd'hui pratique avec ſuccès à
„ Paris, fut l'un d'entre eux. Ils raſſûre-
„ rent d'abord le Peuple par l'extrême
„ hardieſſe dont ils abordoient les Ma-
„ lades, & par l'impunité de cette
„ hardieſſe toujours heureuſe. Peut-
„ être ( & cela ne diminueroit gueres
„ la gloire de l'héroïſme ) étoient-ils
„ dans le ſentiment de M. Chirac,
„ que la Peſte ne ſe communique pas
„ par contagion. Quoiqu'il en ſoit de
„ cette opinion ſi paradoxe, il ſeroit
„ difficile qu'elle fût plus dangereuſe
„ & plus funeſte aux Peuples que l'o-
„ pinion commune. " Vous ſentez M.
toute la délicateſſe de cette réflexion.
L'opinion de M. Chirac pouvoit au
moins être ſolide pour l'imagination;
& par-là être elle-même un remede ou
un préſervatif contre la Peſte; ce qui
revient à ce qu'on dit communément,
pour juſtifier une opinon ſi peu rai-
ſonnable, que ce fut une Theſe de Po-
litique, & non une Théſe de Méde-
cine.

Quelles couleurs avantageuſes M.

de F. ne prête-t'il pas encore au projet ſi ſingulier que M. Chirac avoit formé d'une Académie de Médecine établie à Paris, & diſtinguée de la Faculté ? » M. Chirac, dit-il avoit con-» çu depuis long-tems une idée, qui eût » pû contribuer beaucoup à l'avance-» ment de la Médecine. Chaque Mé-» decin particulier a ſon ſçavoir, qui » n'eſt que pour lui; il s'eſt fait par » ſes obſervations & par ſes réflexions » certains principes, qui n'éclairent » que lui; un autre (& c'eſt ce qui » n'arrive que trop) s'en ſera fait de » tout differens, qui le jetteront dans » une conduite oppoſée. Non-ſeule-» ment les Médecins particuliers, mais » les Facultez de Médecine, ſemblent » ſe faire un honneur & un plaiſir de » ne s'accorder pas. De plus les obſer-„ vations d'un pays ſont ordinaire-„ ment perdues pour un autre. On ne „ profite point à Paris de ce qui a été „ remarqué à Montpellier. Chacun eſt „ comme renfermé chez ſoi, & ne „ ſonge point à former de Societé. „ L'Hiſtoire d'une maladie, qui aura „ régné dans un lieu, ne ſortira point „ de ce lieu-là ou plûtôt on ne l'y fera „ pas. M. Chirac vouloit établir plus „ de communication de lumieres, plus

„ d'uniformité dans les pratiques.
„ 24 Médecins des plus employés de
„ la Faculté de Paris auroient compo-
„ sé une Académie, qui eût été en
„ correspondance avec tous les Méde-
„ cins des Hôpitaux du Royaume, &
„ même des pays étrangers, qui l'euf-
„ sent bien voulu. Dans un tems où les
„ Pleuréſies, par exemple, auroient été
„ plus communes, l'Académie auroit
„ démandé à ſes correſpondans, de les
„ examiner plus particulierement dans
„ toutes leurs circonſtances, auſſi-bien
„ que les effets préciſément détaillés
„ de tous leurs remedes. On auroit fait
„ de toutes ces Rélations un réſultat
„ bien précis, des eſpeces d'Aphoriſ-
„ mes, que l'on auroit gardés cepen-
„ dant juſqu'à ce que les Pleuréſies
„ fuſſent revenuës, pour voir quels
„ changemens, & quelles modifica-
„ tions il faudroit apporter au premier
„ réſultat. Au bout d'un tems on au-
„ roit eu une excellente Hiſtoire de la
„ Pleuréſie, & des régles pour la trai-
„ ter. «

La ſpéculation de ce projet eſt éblouiſſante dans cet expoſé. Mais un peu plus bas, M. de F. lui-même fait bien ſentir combien il étoit chimérique, ſur-tout dans la pratique. M.

Chirac ayant été honoré en 1730. de la place de premier Médecin du Roi, » ſa nouvelle autorité, dit M. de F. » lui réveilla les idées de ſon Acadé- » mie de Médecine. Les fonds néceſ- » ſaires, article le plus difficile é- » toient réglés & aſſûrés; mais quand » le deſſein fut communiqué à la Fa- » culté de Paris, il ſe trouva beau- » coup d'oppoſition. Elle ne goûtoit » point que 24. de ſes membres com- » poſaſſent une petite Troupe choiſie, » qui auroit été trop fiere de cette diſ- » tinction, & ſe ſeroit cru en droit » de dédaigner le reſte du Corps. Les » plus employez devoient la former, » & les plus employez pouvoient-ils » ſe charger d'occupations nouvelles? » N'étoit-on pas déja aſſez inſtruit » par les voyes ordinaires? Enfin com- » me il eſt aiſé de contredire, on con- » trediſoit, & avec force; & le pre- » mier Médecin trop engagé d'hon- » neur pour reculer, perſuadé d'ail- » leurs de l'utilité de ſon projet, tom- » boit dans l'incertitude de la conduи- » te qu'il devoit tenir à l'égard d'un » Corps ſi reſpectable. La douceur & » la vigueur ſont également dangereu- » ſes, & il ſe déterminoit pour les » partis de rigueur, lorſqu'il fut atta-

» qué de la maladie dont il mourut le » premier Mars 1731, âgé de 82 ans. » Il avoit annoncé lui-même, ( ajoûte » M. de F. ) pour pouſſer juſqu'au bout » la ſcience du Pronoſtic ; qu'il n'en » pouvoit échaper. «

Voici une idée plus avantageuſe de M. Chirac, qui fait voir que ſon zéle pour la conſervation de la vie du genre humain égaloit ſes grands talens pour la procurer. Convaincu que les Médecins ne devoient pas regarder les operations manuelles comme indignes d'eux, & que toute leur gloire eſt de guérir, il avoit obtenu en 1726. ſix places de Médecins-Chirurgiens, entretenus par le Roi, qui ſeroient reçus gratuitement dans la Faculté de Montpellier, à condition qu'ils exerceroient eux-mêmes la Chirurgie dans l'Hôpital de cette Ville. » Mais ce » deſſein, dit M. de F. qui à peine com- » mençoit à s'exécuter, fut arrêté par » des accidens étrangers ; & le préju- » gé contraire à la réunion des deux » profeſſions, qui peut-être eût été » ébranlé par cet exemple, demeura » dans toute ſa force. Du moins M. » Chirac l'attaqua toujours par ſa » conduite autant qu'il le pouvoit. Il » ne manquoit pas d'operer de ſa main,

» lorſqu'il trouvoit des malades ſans » ſecours, ou avec de mauvais ſe- » cours. Auſſi les plus habiles Chirur- » giens de Paris l'appelloient dans tou- » tes les grandes occaſions, ravis d'a- » voir un témoin & un juge ſi éclairé, » qui ſe faiſoit un honneur d'être alors » l'un d'entr'eux. C'eſt à lui que l'on » doit M. de la Peyronnie, qui étoit » à la veille de prendre ſes dégrez de » Docteur en Médécine à Montpellier, » quand M. Chirac le détermina à pren- » dre le parti de la Chirurgie qu'il ai- » moit trop pour ne lui pas procurer un » ſi grand Sujet. «

Eloge du Chevalier de Louville.

Je m'étendrai bien moins ſur l'éloge de M. le Chevalier de Louville, Gentilhomme du pays Chartrain, & ſçavant Aſtronome. M. de Louville, qui depuis ſa premiere jeuneſſe avoit ſuivi le parti des armes, entraîné par ſa paſſion pour les Mathématiques (paſſion quelquefois auſſi peu raiſonnable, que le goût outré pour la Poëſie, pour la Muſique, pour les Fleurs & pour les Tableaux; moins agréable, mais plus utile à la ſocieté) remit entre les mains du Miniſtre de la Guerre ſon Brevet de Colonel & ſes appointemens, & alla fixer ſon ſéjour en 1717. à une petite

Maiſon de Campagne, qu'il acheta près d'Orleans, en un lieu appellé Carré. » On aura peut-être de la peine à croi- » re, combien dans ce ſiécle (dit M. » de F.) en France, à 30 lieuës de Pa- » ris, un Aſtronome avec tout ſon é- » quipage, & ſes pratiques ordinai- » res, fut un ſpectacle étonnant aux » yeux de tout le canton de Carré .... » Les éclypſes du Soleil & les Come- » tes, qui effrayoient le peuple de Pa- » ris, il n'y a pas 100 ans, lui ſont de- » venuës indifferentes: mais encore au- » jourd'hui les payſans d'auprès d'Or- » leans ne peuvent pas prendre une » autre idée d'un homme qu'ils voyent » obſerver le Ciel, ſinon que c'eſt un » Magicien. Quand leurs vignes ont » manqué, ils l'en accuſent... Les » honnêtes gens du pays trop éclairez » pour donner dans la magie, vien- » nent de toutes parts lui demander » quel tems il fera, ou ſi la récolte ſe- » ra abondante. Il eſt vrai que Paris » même n'eſt pas encore bien parfai- » tement déſabuſé, de faire le même » honneur à Meſſieurs de l'Obſerva- » toire. « M. de F. décrit enſuite la vie que menoit dans cette retraite M. le Chevalier de Louville. Il eſt à croi-

re que le genre de sa mort fut la suite d'une vie si étrange.

Journée des Parques.

J'aurois des reproches à me faire, si je confondois avec un tas de viles brochures, qui ont paru cette année, & qui ont été ensevelies presqu'aussitôt qu'on les a vû naître, un petit Ouvrage de M. *le Sage*, intitulé : *Une journée des Parques, divisée en deux séances.* * C'est un Dialogue satyrique dans le goût de Lucien, qui, malgré les idées mortuaires qu'il présente, ne laisse pas d'avoir quelqu'agrément, & qui, au moins dans la premiere partie (ne fait pas dire encore au Lecteur, *Solve senescentem*, &c. L'Auteur, dans la supposition d'un *Songe*, (où il a les yeux très-ouverts sur les caracteres de plusieurs personnes de ce siécle) feint que les trois Parques, Clotho, Lachesis & Atropos, en s'acquittant de leurs tristes fonctions, s'entretiennent ensemble de ce qui fait l'objet de leur occupation funeste. On ne croiroit jamais que ces noires Déesses eussent l'imagination si gaye, & qu'elles trouvassent dans leur métier lugubre un fond de plaisanteries, & un sujet de

* A Paris, chez Pierre-Jacques Ribou, vis-à-vis la Comédie Françoise, *in*-8o. 1735.

badinage. C'eſt néanmoins ce qu'on voit ici. Le moindre coup de ciſeau eſt accompagné d'un coup de langue; elles tuent & maſſacrent en riant; & les pauvres Mortels, qu'elles égorgent, ne ſont pas moins les victimes de leur malignité, que de leur barbarie. Cependant elles ſont également diſcretes & cauſtiques; leurs railleries ſont enveloppées, & elles ſemblent ménager la réputation de ceux dont elles ſe mettent ſi peu en peine de ménager la vie. Lacheſis, par exemple, p. 12. ne dit point de quel Ordre ſont ces 75. Religieux Mendians, aſſemblés dans un Chapitre Général, en un coin de la Baſſe Bretagne, ſur leſquels elle s'exprime ainſi: » Ceux qui ſont Nobles » d'origine, diſent que les premieres » Dignités de leur Ordre appartien- » nent de droit aux Moines Gentils- » hommes. Les Roturiers prétendent » y avoir part, & propoſent qu'on » rende les dignités alternatives. C'eſt » la querelle des Patriciens & des Plé- » béiens. Le Reverends Peres de part » & d'autre s'échauffent là-deſſus, & » vont finir leurs débats à coups de » bâton. « Clotho, auſſi prudente que Lacheſis, ne nomme point (pag. 20) ce vieux Profeſſeur de l'Univerſité,

qui depuis plus de 60 ans ne fait point nétoyer ſes habits, de peur de les uſer. » C'eſt un Pédant, dit-elle, entêté des » Anciens. Il eſt tombé malade, & » comme il croit qu'il ne reviendra » pas de ſa maladie, il diſoit ce ma- » tin à un de ſes amis : Ce qui me con- » ſole en mourant, c'eſt de n'avoir ja- » mais lû aucun Auteur moderne. « Lacheſis ( p. 24. ) ſe garde bien auſſi d'indiquer clairement celui dont elle parle ainſi. » Purgeons la terre de ce » vieux Prêtre, qui a paſſé les deux » tiers de ſa vie dans la pauvreté, & » qui poſſede à préſent vingt bonnes » mille livres de rente en Bénéfices » qu'il doit moins à ſa vertu, qu'à l'eſ- » prit intriguant dont nous l'avons » doüé le jour de ſa naiſſance..., Il ne » vit plus comme autrefois du produit » de ſes Meſſes ; & il eſt ſi las d'en » avoir dit, qu'il ne veut plus même » en entendre.

Ces mêmes Parques, contentes de ſupprimer la clef de leurs ſatyriques entretiens, n'épargnent aucune Profeſſion, & leurs railleries ſont quelquefois auſſi ameres que hardies. Lacheſis, par exemple, dit pag. 27: » Payons les dettes d'un vieil Evêque » obſedé, tourmenté, perſécuté par

» une foule importune de Créanciers.
» Comme ſa Grandeur n'a point d'au-
» tres revenus que ceux de ſon Evê-
» ché, qui ne lui raporte que 50 mille
» livres par an, elle a été obligée
» d'emprunter de toutes parts, pour
» mieux ſoutenir la dignité de Prince
» de l'Egliſe. On veut aujourd'hui
» qu'il faſſe à ſes créanciers des délé-
» gations, qui le réduiront à vivre
» bourgeoiſement.« Clotho (pag. 29.) laiſſe à ſes ſœurs, qui l'écoutent, le ſoin de deviner, quels ſont les deux Normands & la Gaſconne dont elle parle. J'ai remarqué qu'elles en veulent ſurtout aux Riches, aux Financiers, & à tous ceux qui ont eu l'art de ſe pouſſer dans le monde. Il ſemble qu'elles leur portent envie. » Ils ont quitté
» leur pays (dit-elle au ſujet de ces
» trois Perſonnages) pour chercher
» fortune à la bonne Ville de Paris,
» Mere-Nourrice de ces deux Nations.
» Un de ces Normands, après avoir
» pris la Livrée d'un Fermier Général,
» & paſſé par les emplois qui y ſont
» attachés, eſt devenu le Seigneur du
» Village où il eſt né. L'autre, qui a fait
» ſes études dans la Ville de Caen, a
» mis ſon Latin à profit, en ſe gliſſant
» chez un gros Collateur..... Et la-

» Gaſconne, auſſi prudente que jolie, » s'eſt fait un fonds de 50 mille écus » des deniers des trois Etats. «

Il faut de la diverſité dans ſes Entretiens; la médiſance même ennuye, lorſqu'elle dure trop. Les trois Parques ſe mettent donc à couper des fils, dont dépend la vie de pluſieurs grands Perſonnages, & elles montrent alors une auſſi ſérieuſe équité dans les portraits avantageux qu'elles font, qu'elles avoient paru enjouées & malignes dans leurs autres peintures. Mais en même-tem elles font voir qu'elles ne ſont pas trop faites pour louer, & que leur vrai talent eſt celui de railler. Ici finit la premiere ſéance. Dans une ſeconde, les Parques, laſſées de couper des fils, commencent heureuſement à ſe ſervir de leurs quenouilles, c'eſt-à-dire, à filer les jours des hommes; ce qui leur donne lieu de s'entretenir de tout ce qui arrivera aux Humains qui naiſſent. Cette ſeconde partie, qui promettoit plus de gayeté & d'abondance que la premiere, eſt plus triſte, & plus ſéche; il s'y agit d'enfans qui naiſſent en Turquie & à la Chine. On y cherche en vain quelque allégorie.

## Imitation du Portait de Clarice.

*Par M. de Bonneval.*

J'Eſpere qu'Apollon ne s'en fâchera pas;
Peu de Courtiſans méritent nos ſuffrages:
Ou la faute eſt dans leurs Ouvrages,
Ou nous ſommes trop délicats.
Je ſuis dans l'âge, où regne la foibleſſe
De tranſmettre ſon nom à la poſterité:
Mon eſprit n'en eſt point tenté;
Quelle honte! il me faut juſtifier ſans ceſſe;
Cette timide oiſiveté.
Je me dis quelquefois: Qu'on me trouve un Poëte.
Sublime ſans orgueil, d'une verve diſcrete;
Enjoué ſans folie, & ſage ſans froideur,
Qu'il ſoit de la Nature interprete fidéle,
Ni ſatyrique, ni flatteur;
Qu'on me le montre, il ſera mon modéle.
Ce qui ſeroit encore à déſirer,
Ce ſeroit un eſprit, qui ſçût ſe meſurer.
Tel s'annonce au Public, comme un nouveau Pindare,
Dont le vol égaré ne montre qu'un Icare.
L'audace veut du moins le goût pour conducteur:
Chacun ſe croit d'abord l'éléve d'Uranie;
Voit-on un bel eſprit douter de ſon genie?
Qu'on me le montre, il ſera mon Auteur:
Qui forme des déſirs, a droit de les étendre.
Je voudrois qu'Apollon fût ami de Plutus,
Et que dans un accord, ſigné par les Vertus,
Ils vouluſſent nous y comprendre.
L'aiſance fait la liberté,
La liberté détruit la baſſe flatterie.

Mais de la triſte *Penurie*
Naît le ſtyle mordant d'un Poëte endetté :
A-t'on vû que dans cet Empire
(Le tout ſans offenſer les Mécénes Français)
L'art de verſifier ait fait un Bourvalais ?
Qu'on me le montre, & je promets d'écrire.

Ouvrages de M. le Ch. de Mouhy.

M. le Chevalier de Mouhy contracte de jour en jour de nouvelles obligations avec le Public. *La Payſanne parvenue*, *le Marquis de Fieux*, *le Mentor à la mode*, & en dernier lieu, *la Mouche*, *ou Mr. Bigan*, font admirer la merveilleuſe fécondité de ſa belle & noble imagination, mais plus encore le parti ſingulier qu'il a pris, de commencer tant d'ouvrages differens, ſans en achever aucun. C'eſt la diligente abeille, qui dans un parterre vole de fleurs en fleurs ; ou ſi vous voulez une comparaiſon plus relevée & plus digne de lui, c'eſt un Général qui aſſiége cinq places à la fois, & qui ſe plaît à tenir les eſprits en ſuſpens ſur les ſuccès tardifs de ſa campagne. Car M. de Mouhy fait actuellement travailler la Preſſe ſur un *cinquiéme* ouvrage de ſa façon, dont il ne doit publier encore que les premieres feuilles. Si on vouloit bien avoir égard à cet ancien axiome, *Dimidium facti qui bene*

*cœpit habet*, on regarderoit tous les ouvrages commencés de M. le Chevalier, au moins comme à moitié faits, quoique peut-être la ſuite immédiate en exiſte à peine dans ſa tête. Eh qui pourroit douter un moment de ſa capacité, pour continuer & achever ſes Romans, dans le même goût qu'il les a commencez ? Nous avons déja eu une ſuite de ſa *Payſanne parvenue*; ſes autres brochures auront leur tour : je ne crois pas que les perſonnes ſenſées doivent s'impatienter. Ces ſortes d'écrits, quelque prodigieuſe que ſoit la facilité d'un Auteur, demandent un tems convenable pour être achevez. Encore faut-il qu'un Ecrivain reſpire. Après tout, ſi M. le Chevalier de Mouhy fait un peut attendre le Public, il a pour ſe juſtifier, d'illuſtres exemples. La ſeconde partie de *Mariane* n'a paru (s'il eſt permis de s'en ſouvenir) que deux ans après la premiere, & on attend la troiſiéme depuis long-tems. Les 5. premieres parties du *Payſan parvenu*, marchent ſans ſuite depuis pluſieurs mois. Le bon *Doyen de Killerine* eſt toujours en Irlande, & on ne ſçait s'il en ſortira. A tout cela le Public prend patience. Pourquoi donc ſe mettroit-il

de mauvaiſe humeur, au ſujet des promeſſes de M. le Chevalier ? Il eſt vrai qu'elles ſont d'une autre qualité : mais c'eſt par-là même qu'elles doivent être remplies moins légerement. Enfin je ne crois pas qu'on s'aviſe de lui refuſer tout le délai qu'il jugera à propos, à moins qu'il ne lui prît envie de contracter ſans ceſſe de nouveaux engagemens. Une circonſtance bien remarquable, eſt que M. le Chevalier de Mouhy a cru devoir parer de ſon nom ſon *Mr. Bigan*, honneur qu'il n'avoit pas fait à ſes écrits précedens. Apparemment que le ſuccès l'a encouragé, & a fait violence à ſa modeſtie. En peut-on juger autrement, quand on eſt informé de l'heureux débit des commencemens de tous ſes ouvrages, & ſur-tout de la premiere partie de ſon *Mr. Bigan*, qui, chez Louis du Puis, rue S. Jacques, ſe vend mieux, dit-on, que les Livres les plus ſçavans, & que les meilleurs Livres Grecs & Latins ?

Il paroît depuis peu une nouvelle Traduction en François des *Oeuvres de Virgile*, par M. l'Abbé de la Landelle de S. Remi. Cette Ouvrage ſi eſtimé d'avance, ſur la foi de la réputation

Oeuvres de Virgile.

que l'Auteur s'eſt acquiſe il y a long-tems, & attendu depuis tant d'années, eſt enfin imprimé chez Grégoire du Puis, Jean Barbou, & Louis du Puis fils, rue ſaint Jacques. Je vais inceſſamment l'examiner avec attention, pour vous en rendre un compte fidéle.

Je ſuis, &c.

*Ce 12. Novembre 1735.*

*Fautes à corriger dans la Lettre précedente.*

pag. 83. *l.* 11. cherche *liſez* conçoit.
pag. 96. *l.* 9. Noyon *liſez* Noyan.

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XXXVI.*

L'Hiſtoire du Théatre François pour laquelle on avoit long tems marqué de l'indifference, eſt devenuë depuis peu l'objet de l'émulation de nos Ecrivains. En 1733. parut la *Bibliothéque des Théatres*, ornée de diverſes anecdoctes, qui malgré toutes les bévuës de l'Auteur, fut aſſez bien reçuë. L'année ſuivante deux Freres, (*Par nobile fratrum*) publierent le premier volume d'une *Hiſtoire du Théatre François depuis ſon origine juſqu'à préſent.* Enfin M. de Beauchamps a donné vers le milieu de cette année, ſes *Recherches ſur les Théatres de France.* Ces divers Ecrivains ont ſuivi une route differente: le Bibliothécaire des Théatres s'eſt borné à un Catalogue Alphabétique

Hiſtoire du Théatre François.

des Piéces, où l'on trouve quelques traits curieux, principalement sur les Acteurs. M. de Beauchamps a formé une suite chronologique des Oeuvres de Théatre, qu'il a enrichies de l'histoire des Troubadours & de quelques Dissertations. Les Auteurs de *l'Histoire du Théatre François* se sont proposé, en suivant l'ordre des tems, de donner les Vies des plus célébres Poëtes Dramatiques, des Extraits éxacts, & un Catalogue raisonné de leurs Piéces accompagné de Notes Historiques & Critiques.

Un tel projet n'est pas aussi facile à executer qu'à concevoir. On trouve à la verité en 1402 l'origine du Théatre François & l'établissement des Confreres de la Passion ; mais le progrès & la suite de ce Théatre sont absolument ignorés ; & de differens faits isolés & peu considérables il est impossible de former une histoire suivie. Même obscurité pour le Théatre de l'Hôtel de Flandres, & pour celui de Bourgogne devenu célébre sous le regne de Louis XIII. D'ailleurs les Piéces qui parurent avant Henry II. sont presque toutes sans nom d'Auteur, & le peu de noms qui nous reste n'est accompagné d'aucune circonstance.

La repréſentation des Myſtéres donna lieu aux *jeux des Clercs de la Bazoche*, auſquels ſuccederent les Piéces des *Enfans ſans ſouci*, dont le Chef ſe nommoit *le Prince des Sots* ou *de la Sotiſe*, nouvelle ſource d'obſcurités. Il faut pourtant débrouiller l'hiſtoire de ces trois ſocietés, pour remplir un intervalle de plus d'un ſiécle.

Tant de difficultés ont ſans doute empêché juſqu'ici les perſonnes verſées dans cette ſorte de Littérature, d'entreprendre un pareil ouvrage. Il ſeroit peut-être poſſible de le porter à une certaine perfection, ſi l'on pouvoit engager ceux qui ont des lumieres particulieres ſur les Piéces & ſur les Auteurs, à en faire part au public. Mais comment compter ſur un pareil ſecours ? Cependant plus on auroit differé à donner cet ouvrage, plus les materiaux en ſeroient devenus rares.

Cette derniere réflexion a déterminé MM. Parfait à compoſer une *Hiſtoire complette* du Théatre François, malgré les obſtacles dont on vient de parler. Mais quel plan falloit-il ſuivre, pour réuſſir ? Il s'en offroit deux : le premier conſiſtoit à décrire en peu de mots l'origine & les progrès de la Comédie, & à s'étendre enſuite ſur les Poëtes &

les Acteurs, qui dans le XVII. ſiécle ont porté le Théatre à ſa perfection. Les Auteurs de cette Préface parlent *d'amples Recueils* où l'on trouve tous ces détails ; je vous avouë que ces ſources me ſont inconnuës. Il n'y a point de Nation polie dans l'Europe, qui s'intereſſe moins à la mémoire des Gens de Lettres, que les François. Grace à M. de Fontenelle, nous avons une excellente vie de Corneille : ce n'eſt que depuis peu de tems qu'un Académicien a fourni quelques materiaux pour la vie de Racine ; & nous ſommes redevables de celle de Moliere à ſes derniers éditeurs. Dans quels ouvrages trouve-t'on des lumiéres ſur la plûpart des Poëtes du XVII. ſiécle ? Il me ſemble que les Auteurs de la Préface ont un peu exageré la facilité de compoſer cette partie de l'Hiſtoire du Théatre François. J'en appelle à eux-mêmes, lorſqu'ils ſeront parvenus à un certain point.

Un autre plan étoit de compoſer une chronologie du Théatre, des Auteurs, & des Piéces, depuis l'origine des Spectacles en France juſqu'à préſent. Il ne faut pour cela que le ſecours des Bibliothéques, & de quelques curieux ; & la diſette des faits n'eſt plus un obſtacle.

Dans l'ouvrage dont il s'agit, on s'eſt propoſé de recueillir tous les faits généraux concernant les divers jeux connus ſous les noms de *Myſtéres*, de *Moralités*, de *Sotiſes*, & de *Farces*, qui, comme vous ſçavez, ont précedé le XVII ſiécle. Mais pour ne pas fatiguer le lecteur par d'importunes citations, ils ont négligé les faits particuliers. Je ne ſçai pourtant s'il auroit été impoſſible de les enchaſſer d'une maniere agréable. Les extraits circonſtanciés de quelques piéces du premier Théatre François, leur ont paru néceſſaires, pour faire connoître les Auteurs, & les Acteurs, dont les Hiſtoriens ont dit très-peu de choſe, & ils les ont accompagnés de notes. Une autre raiſon également ſolide eſt, que ces Poëmes étant extrêmement rares, ennuyeux, ridiculement conſtruits, pleins de vers déteſtables, de mots preſque inintelligibles, & d'une groſſiere ignorance, le lecteur ſe trouve par ces extraits en état de jouir, ſans eſſuyer aucun dégoût, du peu de bon & de naturel qui ſe trouve dans ces ſortes d'ouvrages.

Ne croyez pas que ce ſoit pour fabriquer à peu de frais un volume, que les deux Auteurs ont donné de longs

extraits des *Myſtéres de la Conception, Paſſion & Réſurrection*, qui compoſent ſix Poëmes diſtingués par journées. Leur mérite & leur antiquité leur a valu cet honneur; d'ailleurs ces Poëmes ſont ſi bien liés, diſent-ils, *qu'en les ſéparant c'étoit ôter à ceux qui ſeroient reſtés, l'agrément qu'ils pouvoient avoir.* Quel autre moyen plus ſûr pour mettre le lecteur à portée de juger du fond & de la forme de ces piéces, du génie des Auteurs, des caractéres des perſonnages, du goût de la verſification, & de la maniere dont le tout s'exécutoit : Il faut encore compter pour beaucoup les notes hiſtoriques, l'explication de pluſieurs termes ſuranés, & le ſoin qu'on a pris de diſtinguer par des chiffres chaque action du Poëme ; ce qui ne ſe trouve point dans l'original. Ils ſe ſont encore propoſé d'amuſer en inſtruiſant ; & l'on peut aſſurer que ce n'eſt pas leur faute, ſi la lecture de ces extraits eſt peu agréable : ils ſervent au moins à faire connoître les mœurs & le génie de nos Ancêtres.

Le mépris, où les vieux Poëmes ſont tombés, a excité le zele de nos deux Auteurs. Ils avouent que ces Piéces furent ſi bien annéanties par la poli-

teſſe & par le bon goût, qu'elles ne furent preſque plus connuës que par *quelques mauvais lambeaux de vers*, quelquefois ſuppoſés, ſource de ſcandale pour les ſimples, & de mépris pour les gens du monde. Tels ſont les vers cités par d'Aſſoucy. Voici comme ils content le fait: » Ce Poëte dit » avoir lû dans un Ouvrage qui fut ven» du très-cher le paſſage ſuivant. C'eſt » Jeſus Chriſt qui vient appeller ſaint » Matthieu à l'Apoſtolat.

*Dieu.* Matthieu. *Matt.* Plaît-il, Dieu? *Dieu.* Prens ton bâton & ton épieu, & me ſuis en Galilée. *Matt.* Prendrai-je auſſi mon épée?

Là deſſus on crie à *l'ignorance & à la bêtiſe de d'Aſſoucy*, qu'il eſt aiſé, dit-on, de découvrir, en comparant le langage & la tournure de ces vers avec ceux qu'on trouvera dans les Extraits; & l'on défie de trouver de ſemblables impertinences dans aucune piéce de Théatre, ſoit ancienne ſoit moderne. Mais qu'il me ſoit permis de remarquer que d'Aſſoucy n'eſt point ici fidelement cité. Voici ſes propres termes: * » Eſt-il quelque homme de

* Avantures d'Italie, page 322. Paris 1677. *in*-12.

» bons ſens, qui ſçache de quoi il faut » rire, & quand on doit rire, qui ne » rie de tout ſon cœur, voyant ces » vers, que j'ai tirez d'un livre qui fut » vendu vingt piſtoles à un encan, in- » titulé : *Les pois pilés.* C'étoit le Chriſt » qui prenoit congé de ſaint Matthieu » en ces termes. «

*DIALOGUE.*

C. Adieu, Matthieu.
M. Adieu, Dieu.
C. Prens ta lance & ton épieu,
Et t'en vas en Galilée.
M. Prendrai-je auſſi mon épée ?
C. Et quoi donc ?
M. Adieu donc.

» Eſt-il rien de plus ſot & de plus im- » pertinent, ajoûte-t'il, que de faire » parler ainſi ces perſonnes celeſtes ? » Cependant eſt-il rien de plus plaiſant » & de plus naïf ? «

Vous voyez qu'il ne s'agit point de *Myſtéres*, mais ſeulement d'une farce plus moderne, où le ſacré étoit mêlé avec le profane, il n'eſt point du tout queſtion de la vocation de S. Matthieu à l'Apoſtolat, & d'ailleurs les vers citéſ par nos deux Auteurs, ſont un peu différens. C'eſt quelque citation fautive qui les a trompés.

Comme de leur aveu, & pour me ſervir de leur expreſſion, ils n'ont point de *renſeignemens* ſur toutes les anciennes Piéces, il me ſemble qu'ils n'auroient pas dû accuſer de ſuppoſition les vers rapportés par d'Aſſoucy. Ne peut-il pas ſe faire que la Piéce, d'où il les a tirés, leur ſoit inconnue ? Il eſt inutile de reclamer le langage & la tournure de ces vers, pour en prouver la fauſſeté ; il y en a dans le Myſtére de la Paſſion qui en approchent.

Pour juger ſainement de ces Poëmes, il faudroit ſe tranſporter dans le ſiécle d'ignorance, qui les a vû naître. Le Myſtere de la Paſſion écrit en vers, & repréſenté ſur un Théatre, que la pieté de quelques Bourgeois avoit élevé, ne pouvoit manquer d'attendrir & d'étonner des Spectateurs groſſiers. *Les épiſodes burleſques qui accompagnoient un Myſtere ſi reſpectable, loin de diſtraire leur dévotion, ne faiſoient que l'augmenter* ? ce ſont les termes de nos deux Ecrivains qui obſervent enſuite que les *diſcours comiques débités par les Diables, faiſoient rire les Spectateurs* ; mais ſans diminuer la crainte des châtimens réſervés aux Pécheurs. Je ne ſçai cependant s'ils ſentoient ce ridicule,

dont nous ſommes aujourd'hui ſi frapés. Je me repreſente ces Myſtéres, comme certains Sermons prêchés à la Campagne. Ils ſont ſerieuſement déclamés & écoutés ? le ridicule, qui s'eſt offert au Prédicateur comme une beauté reſpectable, produit le même effet ſur l'auditoire ignorant & groſſier. Ce qui me donne lieu de faire cette réflexion, eſt que l'indécence de ces pieux ſpectacles ne fut apperçuë que dans un ſiécle éclairé, mais corrompu, où quelques perſonnes ſe plûrent encore à en voir la repréſentation, peut-être à cauſe des licencieuſes naïvetés, qui déclamées ſérieuſement, leur paroiſſoient plus burleſques. *

L'origine de la Comédie en France ne remonte pas au-delà du XII. ſiécle. On trouve pourtant des Hiſtrions ſous la premiere Race de nos Rois ; mais c'étoit, à proprement parler, des Bâteleurs, des Farceurs, des Danſeurs dont Charlemagne ſupprima les jeux

* Il y a encore à Roüen de ces ſortes de ſpectacles, qui ſe donnent preſque tous les Dimanches & Fêtes de l'année ſur un Théatre dreſſé près de la chaire du Prédicateur, dans l'Egliſe de certains Religieux Ce ſont des enfans qui repréſentent les Piéces, & le Prédicateur parle entre les Scenes.

par une Ordonnance de 789 ; jeux ſi bien anéantis, ſelon nos Auteurs, qu'ils n'en eſt plus fait mention ſous les Rois de la ſeconde Race. En quoi ils me paroiſſent ſe tromper, puiſqu'on trouve des Jongleurs, des Hiſtrions, & des Mimes dans Agobard, dans Theganus, dont la Chronique finit au regne de Louis le Débonnaire, dans le Concile de Chalons tenu en 813, dans celui de Paris, de l'an 829. Ce goût pour les ſpectateurs ſe conſerva parmi le peuple, & pénétra même juſques dans les Egliſes, où vers la fin du douziéme ſiécle l'on célebroit *la Fête des Fous*, eſpece de maſcarade, accompagnée de jeux & de danſes ; les chanſons licencieuſes n'y étoient pas oubliées ; & cette ſuperſtition duroit encore au milieu du XV. ſiécle.

C'eſt de la Provence qu'eſt venuë la premiere idée de nos ſpectacles. Là ſur la fin du XI. ſiécle les Troubadours, après avoir ſenti l'agrément de la rime, la placerent à la fin du vers & s'exercerent à divers genres de Poëſie. Nos deux Auteurs ſe ſont étendus ſur les Troubadours ; ils donnent une idée préciſe des Piéces qui ont quelque rapport à leur ſujet, des Poëtes & des

Acteurs. Tout cela eſt orné de détails curieux ; on lit avec plaiſir les vies de ces Troubadours qui ont compoſé des Comédies ou des Tragédies, leſquelles pourtant n'étoient que des Dialogues ſur l'action qui étoit l'objet de leur ſatyre. Mais René d'Anjou Comte de Provence, Auteur, ſelon Boucher de quelques Comédies, méritoit bien un article particulier. Ce bon Roi aimoit ſi fort les ſpectacles, que dans le Cérémonial de ſa belle Proceſſion de la Fête-Dieu, établie à Aix, il ne crut pas devoir les oublier. » Momus, » le Dieu de la Critique, (dit un Au- » teur moderne *) paroiſſoit ſur un » théatre, porté ſur les épaules de » pluſieurs hommes. Ce Momus étoit » couvert d'un habit emplumé, colé » ſur le corps, accompagné de tous » les animaux que les Anciens lui ont » donnés pour ſymboles. Il avoit au- » devant de lui des *Momons* qui chan- » toient & danſoient groteſquement.... » On faiſoit de tems en tems des pau- » ſes, pour donner lieu aux Momons » de ridiculiſer les ſpectateurs, contre

* Voyez l'Ouvrage intitulé : *L'eſprit du Cérémonial d'Aix en la Célébration de la Fête-Dieu.* pag. 57.

« lesquels il y avoit à gloser. Parmi » ces Momons on y entremêloit des » *Troubadours*, qu'on appelloit autre- » ment *Farceurs*, personnages accou- » tumés à pareilles représentations » théatrales, qui en langage rithmé « s'attachoient à dire, aux gens leurs » verités les plus cachées ; d'où est » venu le proverbe commun en Pro- » vence : *Dire son vers à quelqu'un.* « L'Ecrit, dont cela est tiré, est une bro- chure fort rare.

Les *Picards*, à l'exemple des *Trou- badours*, firent des chansons & d'au- tres Poësies galantes. Thibaut Comte de Champagne se signala dans ces sor- tes d'ouvrages ; il avoit à sa Cour un grand nombre de Poëtes, qui s'assem- bloient pour examiner leurs produc- tions. Thibaut, disent nos deux Au- teurs, *présidoit à cette Assemblée, que l'on peut regarder comme la premiere Aca- démie Françoise.* L'heureux accueil qu'on fit en France à tous ces Poëtes, en aug- menta bien-tôt le nombre. Ils alloient réciter aux Festins des Princes & des Grands Seigneurs leurs Chansons, & leurs *Fabliaux*, espece de contes à peu près pareils à ceux de Bonaventure des Periers. Je crois pourtant qu'il y en avoit de purement moraux, tels que

celui que le docte Boivin a imprimé à la fin de ſon *Apologie d'Homere*.

Tous ces détails me paroiſſent bien amenés, pour faire l'Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe, & de notre premier Théatre. Les Myſtéres de la Paſſion qui parurent ſous le regne de Charles VI; doivent leur origine aux Pelerins qui revenoient de Jeruſalem, de Saint Jacques de Compoſtelle, de la Sainte Baume en Provence, de Sainte Reine, du Mont-Saint-Michel, de Notre-Dame du Puy, & de quelques autres lieux de pieté. Dans des Cantiques faits à l'occaſion de leurs Voyages, ils mêloient le récit de la vie & de la Mort de Jeſus-Chriſt, ou du Jugement dernier. Quelquefois ils chantoient les Miracles des Saints & leur Martyre; & quoique ces Cantiques fuſſent d'un ſtyle groſſier, le chant & la ſimplicité de ce ſiecle les rendoient touchans. Quelques Bourgeois frappés de ce ſpectacle, réſolurent alors d'élever un Théatre, où l'on repréſenteroit les Myſteres dans les jours de Fêtes. Il eſt probable que les repréſentations des Myſteres par perſonnages muets, qui étoient depuis long-tems en vogue, contribuerent à faire naître l'idée de cet établiſſement.

Le premier eſſai de ce pieux ſpectacle ſe fit au Bourg de ſaint Maur ; la Paſſion de Notre-Seigneur en fut le ſujet ; mais peu de tems après le Prevôt de Paris défendit de repréſenter ces jeux ſans la permiſſion du Roi. Ces Bourgeois furent obligés de faire ériger leur Societé en Confrerie de la Paſſion de Notre-Seigneur. Charles V I aſſiſta à leurs repréſentations, & il en fut ſi charmé, qu'il leur accorda des Lettres pour s'établir à Paris. Ils acheterent des Religieux d'Hermieres une grande ſalle à l'Hôpital de la Trinité ; où ils éleverent un Théatre, & ils y donnerent, les jours de Fêtes (excepté les ſolemnelles) de pieux ſpectacles, qui furent ſi fort goûtés, que pour donner le tems d'y aſſiſter, on avança ces jours-là les Vêpres en pluſieurs Egliſes. Le Chapitre de Notre-Dame même ſtatua, que les Vêpres, qui, ſuivant l'ancien uſage, ſe chantoient à cinq heures du ſoir, ſe chanteroient à l'avenir à trois heures, *afin que Meſſieurs les Chanoines puſſent ſe trouver à la Paſſion de Notre-Seigneur.* * Le goût pour ces ſpectacles ſe communi-

* V. Sauval, & les autres Hiſtoriens de la Ville de Paris.

qua à la Province; ils furent bientôt établis à Roüen, à Angers, au Mans & à Metz. Mais on se lassa dans la suite de ces Mysteres, qui parurent trop sérieux, & l'on y mêla des Scenes tirées de sujets profanes & burlesques. Ces piéces furent appellées *Pois pilés*, à cause du sacré & du profane qui y regnoit. Mais les Confreres, trop pieux pour représenter eux-mêmes ces Piéces, qui dans les Imprimés portent le titre de *Sotises*, donnerent ce soin aux *Enfans sans souci*, dont le Chef prenoit la qualité de *Prince des Sots*. Les Confreres soutinrent ainsi leur Théatre jusqu'au regne de François I. qui en 1518. leur confirma les Privileges accordés par Charles V I. Ils continuerent leurs representations jusqu'en 1539, qu'on forma le projet de convertir de nouveau en Hôpital la maison de la Trinité. Alors ils loüerent une partie de l'Hôtel de Flandres, où ils furent pendant quatre ans. Lassez de tous ces changemens qui leur étoient à charge, ils acheterent enfin en 1548 une portion de l'Hôtel de Bourgogne; mais quelques mois après, le Parlement leur fit défenses de joüer *aucun Mystere sacré*, & leur ordonna de ne jouer que des sujets *profanes*,

*licites & honnêtes.* Telle eſt en abregé l'Hiſtoire des Myſtéres. Il me ſemble que nos deux Auteurs n'auroient pas dû paſſer ſous ſilence l'Arrêt du Parlement du mois de Decembre 1541, pour empêcher qu'on ne joüât *le Myſtére du vieux Teſtament.* Ce morceau des Regiſtres du Parlement eſt très-curieux. Ils auroient dû encore obſerver, que ces Piéces ſe repréſentoient auſſi dans les Egliſes : l'Abbé d'Aubignac donne lieu de croire, que du haut des Chaires, les Prédicateurs mêloient leurs diſcours à ceux de ces pieux Comédiens. » De l'inſtitution des Con-
» freres de la Paſſion, vint la coutu-
» me de joüer ſur le Théatre les Hiſ-
» toires Saintes tirées de la Bible &
» des autres Ecrivains ; & ces Repré-
» ſentations étoient faites dans les Egli-
» ſes, & ſouvent mêlées aux prédica-
» tions publiques, dont les differens
» diſcours avoient pour ſujet la préſen-
» ce & le diſcours de quelque Acteur
» qui venoit ſur le Théatre. «

Mémoires de Litterature & d'Hiſtoire, T. VI. P. 214.

Les extraits des Myſtéres de la Conception, Paſſion & Réſurrection de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, rempliſſent preſque tout ce premier volume. Ils ſont extrêmement travaillés ; le jeu des Acteurs, la mécanique des

piéces, & ce qui peut ſervir à en donner l'intelligence, a exercé l'eſprit & la capacité des deux Auteurs. Combien de dégoûts n'a-t'il pas fallu dévorer pour faire ces extraits, propres ſeulement à ſatisfaire la curioſité des perſonnes qui veulent être au fait de notre premier Théatre ?

Les deux Auteurs paroiſſent extrêmement jaloux de la gloire que mérite leur travail. Ils proteſtent que perſonne ne leur a fourni ni mémoires, ni avis ſur les faits & la conduite de leur ouvrage. C'eſt ainſi qu'Epicure ſe glorifioit de n'avoir eu aucun Maître; mais ſans leur faire la réponſe incivile que Cotta fait à ce Philoſophe dans les Entretiens de Ciceron ſur la nature des Dieux, qu'il me ſoit permis d'obſerver qu'ils auroient fait prudemment de s'adreſſer à des gens habiles pour interpréter les vieux mots; ils ſont tombés à ce ſujet dans pluſieurs mépriſes. Du reſte cet Ouvrage eſt rempli de recherches, & mérite d'être eſtimé des Sçavans.

Recueil de Piéces d'Eloquence, préſen-

J'ai lû le *Recueil des Piéces d'Eloquence préſentées à l'Académie de Marſeille.* On trouve d'abord deux Diſcours *ſur les avantages que le mérite peut tirer de l'en-*

vie. Le premier qui a été couronné eſt de M. l'Abbé Moutte, Chanoine de Pertuis ? Le ſecond Diſcours eſt de M. le Blanc Caſtillon, fils d'un célébre Avocat du Parlement d'Aix, âgé ſeulement de quinze ans, dont j'ai vû une autre Piece d'éloquence dans le Recueil des Jeux Floraux. Si l'on continue l'Hiſtoire des Enfans célébres par leurs études, celui-ci mérite d'y tenir une place honorable. Ces deux rivaux me paroiſſent s'être un peu trompés, en confondant la critique avec l'envie: l'une eſt une opération de l'eſprit, & l'autre eſt un vice du cœur. *Tous les honnêtes gens qui penſent*, dit M. de Voltaire, *ſont critiques.* Diroit-on bien qu'ils ſont envieux ?

Ces Diſcours ſont ſuivis de l'éloge funébre du Maréchal de Villars, fondateur de l'Académie de Marſeille, piéce ingénieuſe de M. Peyſſonnel, dont je vous ai déja entretenu. Il eſt précédé d'un Diſcours fort court de M. Carry Directeur. Après que M. Peyſſonnel eut prononcé cet éloge, le Directeur invita les Auditeurs à *écouter les Muſes*, qui par la bouche de M. de la Viſclede, réciterent une Ode ſur la mort de l'illuſtre Fondateur. Voici quelques-unes des premieres Stances,

Prix à l'Académie de Marſeille.

qui ſont la ſuite du compliment de condoleance à ſon Académie.

L'Europe..... Mais que dis-je ? Ah ! le *Monde* avec elle
Partage votre perte, & reſſent vos regrets.
Oui le monde eſt frapé d'une playe éternelle,
Lorſque ſur ſes pareils la Mort lance ſes traits.

Des lieux, ou la naiſſance attacha leur courage,
Ils ſont par leurs exploits la force, & le bonheur :
Mais ſi ces lieux chéris en ont ſeuls l'avantage,
La Terre enorgueïllie en partage l'honneur.

Lorſqu'ils lui ſont ravis, la Nature apauvrie
Sent des Loix du Deſtin tout le fier aſcendant ;
Ils manquent à leur ſiécle, autant qu'à leur Patrie,
Et l'Univers entier décroît en les perdant.

Les Eloges funebres de Meſſieurs Rigord, de l'Abbé de Vaccon, & du Comte de Roannez, Académiciens, rempliſſent le reſte du Recueil. Je les trouve d'un meilleur goût que ceux des Académiciens de Toulouſe, qui ſont des Panégyriques dénués de faits. J'aurois ſeulement voulu que M. de la Viſclede, en conſervant les mêmes détails, eût écrit avec plus de préciſion les éloges de M. Rigord célébre Antiquaire, & de M.

le Comte de Roannez, Lieutenant Général des Galeres ; il n'auroit perdu aucun des traits ingénieux dont il les a ornés ; & il auroit donné plus de chaleur à ſon ſtyle & à ſa narration. pour ménager la délicateſſe de certains lecteurs, il auroit pû ſuprimer quelques termes marins, dont il s'eſt ſervi en décrivant les exploits de M. le Comte de Roannez, à qui ſa politeſſe, & un eſprit fin & orné avoient procuré une place d'Académicien. M. de la Viſcle-de inſtruit du reproche que quelquefois on fait aux Societez Littéraires, de chercher trop à s'incorporer des Seigneurs, a cru devoir juſtifier ainſi le choix que l'Académie Marſeilloiſe avoit fait de M. le Comte de Roannez. » La » profeſſion des armes, dit-il, & la diſ- » ſipation du monde ne lui avoient pas » permis de donner à cet heureux » fonds toute la culture littéraire dont » il étoit capable ; on peut dire cepen- » dant que malgré ce double obſtacle, » peu de ſes pareils l'ont eu plus orné. » Il avoit reçu de la nature un goût de » ſentiment exquis pour juger des Ou- » vrages d'eſprit, & il eſt peu de gens » de Lettres de profeſſion, dont le » coup d'œil ſur le mérite d'une piéce » d'éloquence ou de poëſie fût plus ſûr

» que le ſien. Et voilà ſon titre Acadé-
» mique, titre auſſi honorable que
» ſolide. Les bons Juges ſont peut-
» être encore plus néceſſaires aux Aca-
» démies, que les travailleurs. " Le Continuateur de l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe s'y eſt pris, ce me ſemble, d'une maniere plus délicate pour repouſſer un pareil reproche, en s'exprimant ainſi. „ Une Compagnie, dit-
„ il, dont l'unique but eſt d'affermir
„ le bel uſage de la Langue, & de tra-
„ vailler ſans ceſſe à la perfection du
„ goût, n'a-t'elle pas de grands ſe-
„ cours à eſpérer d'un *Seigneur*, qui
„ vit dans le centre du goût & de la
„ délicateſſe? Ce mélange des *Seigneurs*
„ avec des gens qui ne connoiſſent que
„ leurs Livres, eſt comme un ſel qui
„ préſerve ceux-ci d'un je ne ſçai quel
„ pédantiſme, auſſi ennemi de la poli-
„ teſſe, que l'ignorance même. "

## Epître de M. de Voltaire à Monſieur Algaroti. *

*A Cirei près Vaſſi le 15 Octobre 1735.*

LOrſque ce grand Courier de la Philoſophie
Condamine l'Obſervateur,

* Meſſieurs Godin, Bouguer, & de la Condamine ſont partis pour faire leurs obſervations en Amer-

De l'Afrique au Perou conduit par Uranie,
Par la Gloire & par la manie,
S'en va grillir ſous l'Equateur,
Maupertuis & Clairault dans leur docte fureur
Vont geler au Pol du Monde.
Je les vois d'un dégré meſurer la longueur,
Pour ôter au peuple rimeur
Ce beau mot de machine ronde,
Que nos flaſques Auteurs, en chevillant leurs vers,
Donnoient à l'aventure à ce plat Univers.

Les Aſtres étonnés dans leur oblique courſe,
Le grand, le petit Chien, & le Cheval, & l'Ourſe,
Se diſent l'un à l'autre, en langage des Cieux:
Certes ces gens ſont fous, ou ces gens ſont des Dieux.

Et vous Algaroti, vous Cigne de Padouë,*
Eleve harmonieux du Cigne de Mantouë,
Vous allez donc auſſi ſous le Ciel des frimats
Porter en grelotant la lyre & le compas,
Et ſur des monts glacés traçant des paralleles,
Faire entendre aux Lappons vos chanſons immortelles.

Allez donc, & du Pol obſervé, meſuré,
Revenez aux François rapporter des nouvelles.

que, dans des contrées voiſines de l'Equateur. Meſſieurs Maupertuis, Clerault, & le Monier, doivent dans la même vuë partir pour le Nord, & M. Algaroti les accompagnera. Il s'agit de décider, ſi la Terre eſt un ſphéroïde applati ou allongé.

* M. Algaroti fait très-bien des vers en ſa Langue, & eſt bon Géometre.

Cependant je vous attendrai ;
Tranquille admirateur de votre Aſtronomie,
Sous mon Méridien, dans les champs de Cirey,
N'obſervant déſormais que l'aſtre d'Emilie.
Echauffé par le feu de ſon puiſſant génie,
Et par ſa lumiere éclairé,
Sur ſa lyre je Chanterai
Son ame univerſelle autant qu'elle eſt unique.
Et j'atteſte les lieux meſurés par vos mains,
Que j'abandonnerois pour ſes charmes divins
L'Equateur & le Pol Arctique.

Je ſuis, &c.

*Ce 19. Novembre* 1735.

Faute à corriger dans la Lettre 34.
Pag. 74. lig. 5. Jean, *liſez* George.

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XXXVII.*

LORSQUE je vous ai rendu compte, MONSIEUR, du premier volume de l'*Hiſtoire du Théatre François*, je me ſuis borné à ce qui étoit hiſtorique ; je vais maintenant vous donner quelque idée du génie des Auteurs qui ont compoſé les Piéces connuës ſous le nom de *Myſtéres*. Il ſuffit pour cela, de choiſir quelques traits originaux, c'eſt-à-dire, créés par l'imagination de ces premiers Poëtes, paraphraſtes groſſiers de l'Evangile. Le Panégyrique de la Sainte Vierge eſt prononcé par Satan, qui la compare, non-ſeulement aux Héroïnes de l'Ancien Teſtament ; mais encore aux Divinités de la Fable. Ce parallele vous étonne ? c'étoit le goût du ſiécle.

Hiſtoire du Théatre François : ſuite du I. volume.

Le Cordelier Menot dans un Sermon de la Paſſion, prêché à Paris, compare Jeſus-Chriſt à Actéon, & la Sainte Vierge à Diane ; fondé ſur le texte de S. Paul *formam ſervi accipiens*. L'Orateur ſuppoſe qu'au lieu de *Servi* qui veut dire *Serviteur*, il y a *Cervi*, un *Cerf* ; & là-deſſus il rappelle la métamorphoſe d'Actéon, & copie ce qu'Ariſtote & divers autres Naturaliſtes ont dit du Cerf. Ce Sermon ne ſcandaliſoit point ſes Auditeurs. Mais revenons aux *Myſtéres*. N'eſt-il pas ſingulier de voir des Bergers qui s'entretiennent de la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, tenir des diſcours dictés par une ruſtique galanterie ? Quoi de plus ridicule que la réflexion de Barbapanter, Oncle de S. Joachim, ſur l'adreſſe de Saint Joſeph dans l'opération de la Circonciſion ? Qui pourroit ſouffrir l'inſipide plaiſanterie qu'un bourreau fait à une mere infortunée, dont il égorge l'enfant par l'ordre d'Hérode ? Dans la diſpute que le Poëte éleve entre les Docteurs Juifs ſur la Naiſſance du Meſſie, Zorobabel prouve par l'exemple de Romulus, de Remus & d'Alexandre, qu'il n'étoit pas néceſſaire qu'elle fît du bruit dans l'Univers.

Prenons Romulus, & Remus,
Qui à tel loz furent promeuz
Que déſtre premiers Fondateurs
De Rome, & haulx Imperateurs ?
Et qui tant de proëſſes firent ;
Toutefois ſimplement naquirent
D'une fille qui les conceut
Oncques leur pere ſceu ne fuſt ;
Mais pour iceulx mieulx renommer ;
Filz de Mars ſe firent nommer.
Pluſieurs en prendroye à garant,
Comme d'Alexandre le grant ;
Qui tint tout le monde en poſſeſſe,
Et toutefois quant à nobleſſe,
Il fut d'ung bien petit Roy né ;
Encore l'ont aucuns repugné,
Et a dit maint recitateur
Qu'il eſtoit filz d'un Enchanteur.
Et dont pas néceſſité neſſe
Que Chriſtus ſi hautement naiſſe.

Il faut préſumer que la ſimplicité des ſpectateurs, n'étoit point encore bleſſée de l'avis que le Docteur Manaſſes donne à la Vierge qui trouve l'Enfant Jeſus au Temple.

Belle Dame, gardez qu'il n'entre
En oyſeuſe & jeuneſſe folle,
Mais l'entretenez à l'Eſcole,
Plus ſoigneuſement que pourrez :
Et au tems futur vous verrez
Qu'il tiendra un noble chemin.

Voyez le raiſonnement que fait S. Jean-Baptiſte pour prouver à Herode qu'il ne doit point retenir la femme de ſon frere.

Tu voys bien les oyſeaux petits ;
Qui en ſoi ont cueur ſi gentilz,
Que chacun ſe tient à ſon per
Sans l'autre frauder, ne tromper.

S. Barthelemy répond aux ſaintes femmes, qui aſſuroient la Réſurrection de Jeſus-Chriſt :

Ce ſont paroles feminines,
Qui ne ſervent rien que pour rire,
On ſçait que femme ſçavent dire,
Ainſi que leur vouloir les meult.

L'imagination du Poëte s'eſt épuiſée ſur le portrait de Judas ; il en fait le plus méchant de tous les hommes ; l'aſſaſſin de ſon Pere, & l'époux de ſa mere qu'il reconnoît enſuite. Il ſemble crayonné d'après Oedipe. Il le repréſente enſuite comme valet de Pilate, & joüant une partie d'échets avec le fils du *Roi de Scarioth*.

Quelques autres remarques ſerviront encore à vous faire connoître le génie de ces Poëtes. Herode eſt traveſti en Payen, & Cyrinus Gouverneur pour les Romains dans la Syrie eſt un bon Mahometan. Auſſi parmi les Idoles qu'on ſuppoſe être tombées à l'arrivée de Jeſus-Chriſt en Egypte, celle de Mahomet n'eſt pas oubliée. On voit J. C. dire *Benedicite* au commencement du repas. De S.

Jean, le Diſciple bien aimé, on fait deux hommes differens, l'un Apôtre, & l'autre Evangeliſte. On porte des *Armoiries* à l'enterrement de Lazare; & à l'entrée de J. C. dans Jeruſalem, les femmes & les enfans chantent l'Hymne *Gloria Laus*, &c. que l'Egliſe a coutume de chanter le Dimanche des Rameaux. Judas livré au déſeſpoir invoque & nomme diſtinctement les Divinités du fabuleux Enfer des Payens. Lucifer eſt repréſenté inſpirant à la femme de Pilate le deſſein d'empêcher ſon mari de prononcer la condamnation de J. C. Vous n'ignorez pas que cette inſpiration eſt ſanctifiée par les Interprêtes ſacrés. Rien n'eſt plus burleſque que le chant Royal Latin chanté par les Anges, dans le tems de la mort de Notre-Seigneur; que dire auſſi des ames d'Adam, d'Eve, de S. Jean-Baptiſte & de Jeremie, menées par J. C. dans le Paradis terreſtre. Voilà des imaginations bien extravagantes. Le Prophete Elie paroît ſur le Thabor en habit de Carme; ce qui prouve qu'en ces tems-là, on le regardoit comme le Fondateur de ces Religieux. Puiſque l'aveugle né, porte le nom de Barthimée; on en peut conclure qu'on ne connoiſſoit point alors

Sidoine Evêque d'Aix, qu'on dit être l'aveugle né & le compagnon de Lazare & de Magdeleine dans leur voyage de Provence. Sainte Anne eſt mariée trois fois dans le Myſtére de la Conception, &c.

Les Diables ſont les machines de ces Poëmes, ils ſont toujours prêts à faire du mal, mais pour s'y exciter, ils ne font pas difficulté de s'accabler d'injures & de malédictions, ſpectacle bien propre à épouvanter des eſprits groſſiers, mais qui ne peut paroître que comique à un ſiécle éclairé. Satan pour tenter avec ſuccès J. C. dans le déſert, ſe traveſtit ſucceſſivement en Hermite, en Docteur & en Roi. Il y auroit pluſieurs autres remarques à faire; mais ce que je viens de vous dire, ſuffit pour vous faire naître l'envie de lire cette Hiſtoire, perſuadé que vous ne regretterez pas bien d'autres naïvetés licencieuſes, ſagement proſcrites par nos deux Ecrivains.

II. Volume. J'avois réſolu de vous entretenir une autre fois du ſecond volume de l'Hiſtoire du Théatre François; mais comme je viens d'en achever la lecture, je me trouve prêt à vous faire part de quelques obſervations. Ce volume m'a paru plus intéreſſant & plus varié

que le premier ; & je ſuis bien ſûr qu'il vous plaira ſans exception. On trouve d'abord l'Arrêt du Parlement qui en 1548. proſcrivit pour toujours la repréſentation des Myſtéres ; cette Piéce ne devoit point être oubliée dans cet Ouvrage. Les Auteurs attentifs à ne pas ennuyer, ſe ſont bornés à un ſeul extrait des Myſtéres des Saints ; & pour ne pas s'écarter de ce but, ils ont choiſi le Myſtére de ſainte Barbe qui eſt parmi les Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi ; ainſi ce morceau a l'avantage de la nouveauté. C'eſt proprement une légende rimée, & brodée d'une maniere ſinguliere. Je ne vous citerai pas tous les traits originaux ; contentez-vous de ceux-ci : Sainte Barbe eſt élevée dans la Religion Payenne par des Prêtres Idolatres ; elle leur fait des difficultés inſolubles ; l'un de ces Prêtres ne trouve pas de meilleur expédient que de la laiſſer dormir. Un Pelerin venu de Jeruſalem à Nicomedie, lieu de la ſcene, lui donne les premieres idées de la Religion Chrétienne ; Origene Docteur d'Alexandrie lui envoye le Prêtre Yſacar, pour achever de l'inſtruire ; celui-ci eſt introduit comme Médecin. La Sainte eſt logée dans une Tour que

deux Maçons ont bâtie ſur le Théatre ; par ordre du Roi Dioſcorus ſon pere. Trois fenêtres qu'elle y a fait faire pour honorer la Trinité, lui donnent lieu d'avoüer à ce Tyran qu'elle eſt Chrétienne. Il veut la percer de ſon épée ; mais par l'interceſſion de la Vierge, elle paſſe au travers des murs de la Tour. Condamnée à divers ſupplices, elle raille ainſi ſon bourreau.

Truant *a* mengue ung petit ;
S'il te ſemble bon au *b* vergueuſt
Mes membres ſouf *c* ſus & jus
Rouſtiz, & ſans plus de débat,
Fay les mectre dedans ung plat.

*a* Mange.
*b* Verjus.
*c* deſſus, deſſous.

Après des ſupplices infinis, Dioſcorus coupe la tête à ſa fille, & eſt frappé d'un coup de foudre. Satan vient chercher l'ame de ce Roi, & la mene aux Enfers pour ſervir d'amuſement aux malins Eſprits, qui après l'avoir tourmentée chantent un branle en danſant. Il ſe fait au tombeau de la Sainte divers miracles ; un démoniaque y eſt entraîné & guéri : ce qu'il y a de ſingulier, eſt que ce poſſedé eſt un homme enjoüé, qui chante une chanſon à boire. Ces miracles déterminent le Maire de Nicomedie, quoique Payen,

à ordonner une magnifique châſſe pour la Sainte, dont le corps eſt porté à Rome, & le Pape promet de la canoniſer, auſſi-tôt qu'il aura la Legende.

Le Poëte pour égayer ces pieuſes fictions a introduit un fou qui parle. *Stultus loquitur* dit l'original : mais ſelon nos Hiſtoriens, *il jouoit ſes Scénes de tête* ; repréſentez-vous les *Lazzi* d'Arlequin. Cependant puiſque dans le Myſtére de ſaint Chriſtophe, on trouve les diſcours d'un fou & d'une folle, ne pourroit-on pas conjecturer avec plus de fondement, que le fou dont il s'agit, parloit réellement, mais que ſes diſcours n'ont pas été jugés dignes de l'attention du Copiſte ? Par une adreſſe ſinguliere du Poëte, ce fou parle ordinairement dans les conjonctures les plus ſérieuſes.

Vous voyez que les Myſtéres des Saints étoient plus burleſques que ceux de la Paſſion ; l'imagination du Poëte avoit plus de liberté d'inventer. Le ſuccès des Confreres de la Paſſion, excita l'émulation des Clercs de la Bazoche, connuë dès le regne de Philippe le Bel, & dont on trouve ici une Hiſtoire curieuſe, ſes differentes révolutions, & l'état où elle eſt encore aujourd'hui. Le privilege excluſif de ces

pieux Comédiens, donna lieu aux Clercs de la Bazoche de prendre une autre route : la morale leur parut un vaſte champ : & l'idée leur vint de perſonnifier les vertus & les vices, pour peindre plus heureuſement la beauté des unes, & la difformité des autres. Ils furent eux-mêmes Auteurs & Acteurs. Ce nouveau genre de ſpectacle, qu'on ne donnoit que trois ou quatre fois dans l'année, fut d'abord plus eſtimé que les Myſtéres ; mais il fut bien-tôt effacé par les Farces, dont les Bazochiens furent auſſi les inventeurs. Des vices réels que le monde appelle défauts, y furent ridiculiſés d'une façon vive & plaiſante ; cependant au lieu de tirer de cet heureux fond, ſi bien cultivé depuis par Moliere, des plaiſanteries fines, & un badinage élegant, on n'y vit croître pendant deux cens ans, que de mauvais fruits, la ſale équivoque & la ſatyre perſonelle & groſſiere. D'abord les Clercs furent l'unique objet de ces Farces ; mais peu à peu les perſonnes les plus illuſtres y furent enveloppées. Les Bazochiens mêlerent à ces repréſentations, les *ſoties* ou *ſotiſes*, que les Princes des Sots & ſes ſujets joüoient publiquement ſur des échaffauts, & qui étoient

plûtôt des libelles diffamatoires, que des Comédies. Pendant les Guerres civiles, dont la France fut agitée, ſur la fin du Regne de Charles VI. & au commencement de celui de Charles VII. ces diverſes Pieces furent remplies des traits d'une licence effrénée contre les différens partis; abus que la paix fut ſeule capable de reprimer. Le Parlement en permettant aux Bazochiens de continuer leurs jeux, leur preſcrivit de s'abſtenir d'expreſſions deshonnêtes & injurieuſes, & de ne les repréſenter jamais qu'après avoir obtenu un ordre de la Cour. Les Infracteurs de ce Réglement furent condamnés en 1441. à quelques jours de priſon, au pain & à l'eau. Et 1473. le Parlement leur ordonna de repréſenter leurs Jeux, & de ne pas les interrompre ſans une permiſſion expreſſe; cependant trois ans après cette ſocieté s'attira une défenſe générale de les repréſenter, ſous des peines très-ſeveres. Mais Louis XII. *le pere du Peuple*, étant monté ſur le Trône, tous les Théatres furent rétablis. Les Bazochiens obtinrent de ce Prince la permiſſion de dreſſer leur Théatre ſur la Table de marbre, qui étoit pour lors dans la Grand'Salle du Palais, & qui fut détruite par l'incen-

die arrivé en 1618. Car juſqu'alors leur Théatre n'avoit point été fixé ; ils joüoient tantôt au Palais, tantôt au Châtelet, & quelquefois dans des maiſons particulieres.

Les Bazochiens enhardis par le ſuccès d'une de leurs Farces, joüée à l'Hôtel de Ville, en préſence de François I. au commencement de ſon Regne, eſſayerent de les rendre plus piquantes, en prenant des maſques qui repréſentoient les véritables objets de leurs ſatyres, & en ajoutant quelquefois des écriteaux, pour donner l'intelligence de quelques endroits obſcurs & cyniques. Cette licence fut bien-tôt arrêtée par le Parlement, qui peut-être prit de-là occaſion d'ordonner en 1538. aux Bazochiens, de remettre à la Cour les Manuſcrits de leurs Piéces, quinze jours avant les repréſentations, avec défenſe de déclamer les endroits rayés. Il falloit qu'ils ſe fuſſent bien émancipés, puiſque leurs jeux furent proſcrits en 1540. ſous peine de la *hart*. Cependant cinq ans après, ils demanderent encore au Parlement la permiſſion de répréſenter leurs jeux ; mais la contagion donna lieu de la leur refuſer. C'eſt dans les Volumes ſuivans, qu'on verra le reſte

de l'Hiſtoire des Jeux Bazochiens.

On trouve à la ſuite de cette Hiſtoire l'extrait d'une Moralité qui a pour titre: *Myſtére de Bien-adviſé & Mal-adviſé.* Nos Auteurs aſſûrent qu'elle eſt la plus paſſable de toutes celles dont ils ont fait des extraits; que le ſujet en eſt ſimple, aſſez bien conduit, & que la Religion & les mœurs y ſont reſpectées. La lecture de la Piéce m'a confirmé la vérité de ce jugement. Les Diables y joüent auſſi leur rôle; les perſonnages ſont preſque tous allégoriques; on y voit Franche-volonté; la Raiſon, la Foi, la Contrition, la Confeſſion, la Pénitence, la Satisfaction, l'Aumône, &c. Le *Bien-adviſé* s'adreſſe à la *Foy*, qui lui donne une lanterne où il y a douze petites fenêtres, ſur leſquelles ſont écrits les douze articles du Symbole; de-là il va à *Contrition*, repréſentée avec un mortier & un pilon qui ſervent à apprêter des bonnes œuvres; viande dont ſe nourrit *Bonne-fin. Contrition* mene enſuite *Bien-adviſé* à *Confeſſion*, & marche ſucceſſivement dans le chemin de la vertu, juſqu'à ce qu'il vienne expirer aux pieds de *Bonne-fin*, qui recommande au Créateur ſon ame, que des Anges conduiſent au Ciel, en chantant

*Iſte Confeſſor.* Au contraire *Mal-adviſé* conduit par la folie & par pluſieurs vices, eſt enfin mis à mort par *Mallefin*; & lui de ſon côté tue *Regnabo* & *Regno*. Les Diables courent après ces ames, qui fuïent de tous côtés, pour éviter leur perſécution & leurs hurlemens. Cet extrait eſt ſuivi d'une *Farce nouvelle très-bonne & fort joyeuſe de deux Savetiers à trois perſonnages*. L'antiquité fait tout le mérite de cette piéce, qui étant unique, a dû être inſerée toute entiere dans cet Ouvrage; elle ſert à caractériſer le ſiécle où elle a été compoſée.

Quelques Ecrivains ont confondu avec les Myſtéres repréſentés ſur le Théatre de la Trinité, les Myſtéres repréſentés par perſonnages muets aux Entrées des Rois & des Reines de France à Paris; nos deux Auteurs voulant arrêter le progrès de cette erreur, ont pris la peine de copier ce que divers Auteurs ont dit de ces dernieres repréſentations, qui étoient des eſpéces de tableaux propres à donner l'idée de quelques traits de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. On en voit encore dans la fameuſe Proceſſion qui ſe fait à Aix le jour de la Fête-Dieu, & dont René Comte de Provence eſt l'inſtituteur.

L'Hiſtoire des *Enfans ſans ſouci* dont le *Prince des Sots* étoit le Chef, n'a jamais été débroüillée. On conjecture que ſous le regne de Charles V I. quelques jeunes gens bien élevés & portés au plaiſir, formerent cette Société. Ils ſe propoſerent de peindre la Sotiſe des hommes, & le firent d'abord avec beaucoup de circonſpection. Leurs Piéces prirent de là le nom de *Sotiſe*. Charles VI. confirma par des Lettres Patentes, le titre de *Prince des Sots*, dont cette Societé avoit honoré ſon Chef. Elle dégénéra bien-tôt, & fut l'azile des fainéans & des libertins de Paris. Je vous ai déja parlé de l'aſſociation qu'elle fit avec les Bazochiens, & avec les Confreres de la Paſſion; j'obſerverai ici que le Cordelier Menot, dans ſon Sermon ſur l'Enfant prodigue, appelle cette Societé *les Compagnons ſans ſouci, ſodales ſine ſollicitudine*, & ajoute que depuis ſa miſere ils n'alloient plus dans ſa maiſon, *non plus veniebant*; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils alloient joüer dans les Maiſons particulieres.

Je voudrois vous donner une idée de la *Sotiſe à huit perſonnages*, dont on trouve ici l'extrait; le comique m'en a paru fin & ingénieux; les vices y ſont repris avec beaucoup de force. Les

Eccléſiaſtiques, les Rois mêmes n'y ſont pas épargnez.

Avant que d'aller plus avant, permettez-moi de vous communiquer quelques légeres Obſervations. Nos deux Hiſtoriens font un procès à l'Auteur du Myſtére de Sainte Barbe, pour avoir ainſi marqué le jeu d'un Acteur, *deſcendat ſuperius*; mais il a voulu ſimplement lui preſcrire *de deſcendre d'enhaut*, & non pas de monter. Ils n'ont pas expliqué ces mots *in modo ludi*; dans l'endroit où il eſt queſtion du Cimetiere de la Sainte qui devoit être d'une grandeur proportionnée au Théatre; voilà ce que l'ancien Auteur a voulu dire par ces deux mots. Je doute que par le *Galifre de Braudas*, on doive entendre *le Calif de Bagdad*. Voici un paſſage de Menot * qui peut ſervir à connoître ce perſonnage: *Domini Juſtitiæ habetis bonam famam quum bene jejunatis: tamen eſtis ſicut lupus le grant Gallifre de Baudas: comeditis boves, vaccas, vitulos diebus veneris*: c'eſt-à-dire, *Meſſieurs de la Juſtice, vous vous attirez une bonne réputation par vos jeûnes; vous êtes cependant comme le loup, le grand Galifre de Baudas; vous mangés les bœufs, les vaches, & les veaux, les Vendredis.* Le

* *Feria Sexta poſt Dominicam II, Quadr.*

terme de *davolé* traduit dans le Tome p. 207. premier par *écervelé*, ſignifie préciſément *étranger* & le ſens le montre aſſez. Menot ſert ici d'interprête : il parle des déſordres qui ſe commettoient à Paris : *Dicetis, pater, non ſunt filii civitatis qui hæc faciunt ſed extranei UNGTAS DAVOLEZ.* Ces mots latins *ſilete in Paradiſo*, ſont-ils bien traduits par *ſilete en Paradis* ? J'aurois ſouhaité que les deux Hiſtoriens ſe fuſſent appliqués à déchiffrer un plus grand nombre de vieux mots, & qu'ils euſſent conſulté des gens habiles en cette ſorte de litterature.

Mais on ne peut trop les louer, d'avoir recueilli tout ce qu'ils ont trouvé ſur les Poëtes François Dramatiques, depuis environ 1430. juſqu'en 1548. Je vous renvoye au livre même pour tous ces détails. On avoit cru juſqu'ici que Jean Michel, Correcteur du Myſtére de la Paſſion, & Auteur de celui de la Réſurrection, étoit le même qu'un Evêque d'Angers de ce nom : mais nos deux Auteurs ont découvert que c'étoit une erreur : M. Pocquet de Livoniere Secretaire de l'Académie d'Angers, connu par ſes talens & par ſon érudition, leur a appris que le Poëte Jean Michel étoit premier Mé-

decin de Charles VIII. A la ſuite de cette Hiſtoire on trouve des Extraits des Myſtéres depuis leur origine, juſqu'en 1548. qu'ils furent ſupprimés; ils ſont plus ou moins longs, ſelon qu'il y a plus ou moins de traits curieux. On ne peut trop applaudir au ſoin avec lequel cette partie de l'Ouvrage a été travaillée; on trouve dans les Notes, des particularités curieuſes, & les differentes éditions de ces Piéces; mais je ne puis entrer dans tous ces détails. Je vais ſeulement vous citer quelques traits ſinguliers. Dans le Myſtére du vieux Teſtament, on voit Adam qui *ſe prend à la gorge* en mordant à la pomme qu'Eve lui donne : ce comique paroît un peu déplacé. Le Dialogue entre Joſeph & la femme de Putiphar ne ſent point le Roman; c'eſt une naïveté digne d'un ſiécle peu galant.

*La Dame.* Joſeph? *Joſ.* Que vous plaît-il, Madame?

*La Dame.* Mon ami, veillez approcher
De moi, & nous allons coucher
Enſemble tout ſecretement?

*Joſeph.* Queſſe-ci, Madame, comment?
Le faictes-vous par farcerie,
Ou autrement?

On trouve le même goût dans le compliment que David fait à Berſabée.

Si aiſe ſuis, quand je vous tiens;
Qu'il m'eſt advis, je vous le dis,
Que ſoye en ung droit Paradis.

Mais de tous ces traits originaux, le plus remarquable eſt le ſuivant, qui eſt tiré du *Myſtère* du Chevalier, qui donna ſa femme au Diable. Le Chevalier ayant perdu tout ſon argent, le Diable lui promet de l'enrichir, s'il veut lui vendre ſa femme, il y conſent; mais il veut qu'auparavant il renonce à ſa Religion:

*Le Chevalier.* De regnyer la Trinité,
C'eſt ung dur point & déteſtable;
Mais d'eſtre mis en liberté,
Cela m'eſt au cœur agréable.

*Le Diable.* La Vierge Marie regnyeras.

*Le Chevalier.* Par ma foy, tant que je vivray
Je n'en ferai rien, c'eſt le cas.

*Le Diable.* Pourquoi méchant, ne peulz tu pas,
Auſſi bien regnyer la Mere,
Comme le Fils?

*Le Chevalier, secouant la tête.*

Passe ce pas
La chose si m'est trop amere:

Les deux Historiens ont mis à la tête de ce second Volume une Préface, où ils essayent de prouver que leurs extraits ne sont pas ennuyeux, & qu'il n'y a au moins aucune profanation. Ils laissent le premier point indécis; mais à l'égard du second, ils paroissent surs de la bonté de leur cause, & font presque l'apologie des *Mystéres*, qui selon eux ne renferment rien de contraire à la croyance de l'Eglise Catholique, & dont les Auteurs furent des personnes sçavantes, de foi & de mœurs irréprochables. Les Auteurs de cet Ouvrage méritent sans doute des louanges, pour avoir cultivé un champ jusqu'ici inculte & stérile.

De la figure de la Terre.

Lorsque je vous ai rendu compte du premier Volume de l'*Histoire de la Chine* (Tome III. Lettre 31.) j'ai oublié de vous dire que les Missionnaires Géographes, qui ont dressé les Cartes de la Chine ont été persuadés, dans les mesures qu'ils ont prises, que *la terre étoit un Spéroide*: voici un morceau de l'Extrait cité dans la Préface.

» L'an 1710. dans le retour de *Tcit-*
» *cihar* (en Tartarie) où l'on mesura 6
» dégrés du Nord au Sud, par ces plai-
» nes dont nous avons parlé, qui sont
» entre le 47 & le 41 dégrés, les Peres
» Regis & Jartoux, trouverent toû-
» jours de la difference d'un dégré à
» l'autre, quelque soin qu'ils prissent
» de faire mesurer juste. Bien qu'ils exa-
» minassent plusieurs fois les cordres
» divisées en pieds, & qu'ils recti-
» fiassent l'instrument, dont ils se ser-
» voient pour prendre hauteur, ils
» trouverent une erreur moindre que
» 30 secondes. Il est vrai que cet inf-
« trument n'étoit que de 2 pieds de
» rayon; & quoiqu'il fût divisé exac-
» tement, il paroît avoir donné un
» nombre moindre que celui qu'on au-
» roit peut-être trouvé par un instru-
» ment plus grand, de 9 à 10 pieds, tel
» qu'étoit celui dont M. Picard se ser-
» vit pour la dimension d'un dégré. Il
» est vrai aussi que les cordes, dont dix
» faisoient un *Ly* * Chinois, se resser-
» rent, & s'élargissent, suivant les
» divers changemens de l'air. Mais
» faisant réflexion que l'instrument,
» étant toujours le même, ne devoit
» donner qu'une même quantité d'er-

* Dix *Lys* font une lieuë commune de France.

» reur ; que le tems étoit alors ſec &
» ſans variation conſidérable ; qu'on
» avoit ſoin de meſurer ſouvent la
» corde ſur une toiſe faite exprès ; &
» qu'enfin l'eſtime de ces défauts in-
» ſenſibles ne pouvoit donner la diffe-
» rence de 258. pieds Chinois, qu'on
» trouvoit, en comprenant le 47 dégré
» avec les ſuivans, juſqu'au 41. ces
» deux Peres furent preſque perſua-
» dès, qu'il y avoit quelque inégalité
» dans les dégrés, quoiqu'elle n'ait pas
» été remarquée par nos Géometres,
» mais ſeulement conjecturée par quel-
» ques-uns, qui ont ſuppoſé la Terre
» ſemblable à un Sphéroïde. Mais c'eſt
» cette difficulté même de changer la
» figure de la Terre, ſans des Obſer-
» vations indubitables & continuées
» ſous divers Paralleles, qui nous a
» déterminés à conſerver la même me-
» ſure de dégrés dans tous les grands
» cercles, & dans toutes les parties
» des Méridiens, nous en tenant à la
» ſuppoſition généralement reçuë de
» la rondeur de la Terre ſenſiblement
» circulaire, & renvoyant la réſolution
» de ce nouveau problême à ceux qui
» auront la commodité & le loiſir que
» nous n'avons pas. «

Il y a aujourd'hui deux ſentimens ſur

la figure de la Terre, ſuppoſée Sphéroïde. Selon Meſſieurs Huygens & Newton, c'eſt un Sphéroïde applati par les Poles; & ſelon MM. Caſſini pere & fils, c'eſt un Sphéroïde oblong: M. de Mairan a apporté des preuves très-fortes en faveur de ce dernier ſyſtême. M. d'Anville, un des plus ſçavans Géographes de ce ſiécle, a propoſé une nouvelle meſure de la Terre, & a compoſé ſur ce ſujet un petit Livre * très-eſtimable, & à la portée de tout le monde. Cependant il me permettra de dire, que s'il avoit vû l'extrait que je viens de citer, il n'auroit peut-être pas mis dans ſon avertiſſement, Pag. xx. les paroles ſuivantes. « La plus » grande diſproportion ou difference » dans l'étenduë des dégrés, qui tom- » be ſur les deux extrêmités, vers l'E- » quateur d'un côté, & vers un Pole de » l'autre, ne paroît regarder que des » contrées, ſur leſquelles une certai- » ne préciſion dans les Ouvrages de « Géographie, *n'eſt gueres praticable*, » *ni requiſe, & ne ſeroit pas trop ſenſi- » ble.* «

Vous ſçavez que LE ROI veut bien s'intéreſſer à cette queſtion, &

* Imprimé à Paris, chez Chaubert, 1735. *in*-12.

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XXXVIII.*

ME voilà revenu, Monsieur, à l'*Histoire de la Chine* du P. du Halde, que je n'avois quittée qu'à regret*. Je puis vous assurer que s'il y a quelque chose qui soit digne de la curiosité, de l'attention, de l'application même d'un homme d'esprit, c'est la lecture de ce grand Ouvrage, qui nous transporte agréablement dans un nouveau monde, peuplé d'hommes pour le moins aussi raisonnables que nous, dont neanmoins les maximes & les mœurs sont presque en tout opposées aux nôtres. Ce n'est point un païs idéal, un païs embelli par l'imagination: on n'en raconte rien que de réel & de certain, parce que le privilege dont tant de Voyageurs ont jusqu'ici fait usage, ne peut plus avoir lieu

Histoire de la Chine, T. II.

* Voyez la Lettre XXXI.

par rapport à ce vaſte Empire que l'amour du gain & le zele de la Religion ont également concouru à nous faire connoître & dont on a publié ſucceſſivement un très-grand nombre de Relations en toutes ſortes de langues ; Relations toutes conformes les unes aux autres, au moins quant à l'eſſentiel.

Un homme d'eſprit & d'une parfaite probité, qui depuis vingt-quatre ans s'eſt appliqué à Paris à confronter toutes ces Relations différentes; qui a fait venir de la Chine même tous les éclairciſſemens qu'il a jugé néceſſaires; qui s'eſt fait un principe de ne rien écrire, qui ne fût expreſſément confirmé par le témoignage de pluſieurs perſonnes éclairées, qui vivent encore, & dont les unes ſont de retour en Europe, & les autres ſont encore à la Chine, qui a conſulté non-ſeulement des Voyageurs & des Négocians, mais des Miſſionnaires d'un eſprit ſolide, qui ont paſſé la plus grande partie de leur vie, ſoit dans la Capitale, ſoit dans les differentes Provinces de cet Empire, incapables d'être trompés, & n'ayant aucun motif pour tromper ; un homme enfin, dont le ſtile ſimple, uni, judicieux, ſemble toujours dirigé par la verité & par la raiſon ; un homme tel que je vous le dépeins eſt aſſurément un vrai Hiſtorien, un écrivain

dignes de foi, un Auteur comparable au moins, quant à la fidélité, à tout ce que nous avons d'Hiſtoriens profanes, anciens & modernes. Quel nouveau degré d'autorité n'auroit pas aujourd'hui parmi les Sçavans, je ne dis pas Herodote, mais Tite-Live, Denis d'Halicarnaſſe, Polybe, Gregoire de Tours, &c. ſi l'on pouvoit avoir des preuves que ces Hiſtoriens euſſent été auſſi attentifs, auſſi précautionnés, auſſi munis de ſecours, que l'a été le nouvel Hiſtorien de la Chine, & ſi d'ailleurs leur ſiécle eût été auſſi éclairé & auſſi Philoſophe que le nôtre ? Les Mémoires ſur leſquels il a travaillé ne lui ont point été fournis par certaines perſonnes, dont la pieté fait tout le mérite, par des gens ſans lumiere & ſans capacité : mais par des hommes non-ſeulement d'une pieté ſolide, mais d'un grand génie, preſque tous Géométres, & par conſéquent d'un eſprit exact & juſte, & d'ailleurs cultivés par l'étude des belles Lettres. Voilà les garants de l'Hiſtoire dont il s'agit. La ſotte incrédulité, le doute ridicule, la malignité, l'envie, l'eſprit de contradiction & de critique, ſont ici réduits au ſilence.

Le P. du Halde après avoir donné dans le premier volume de ſon Hiſtoire, une exacte deſcription du vaſte Empire de la Chine, & la Chronologie de tous les Prin-

ces qui l'ont gouvernée depuis environ quatre mille ans, (Chronologie inconteſtable qui nous force aujourd'hui de rectifier celle qui juſqu'ici a eu cours parmi le peuple des Sçavans) commence ce ſecond volume par un détail circonſtancié & curieux au ſujet de la Dinaſtie regnante ; & ce détail prépare à celui qui ſuit, touchant le gouvernement de la Chine. C'eſt là qu'on apprend que la Couronne eſt tellement héréditaire, que l'Empereur, qui a ordinairement un grand nombre d'enfans, choiſit celui qui lui plaît pour lui ſuccéder, & pour ſon honneur, il ne manque jamais de faire tomber ſon choix ſur celui qui en eſt le plus digne : il le déclare de ſon vivant *Prince-Heritier*, & en cette qualité il a un rang & des honneurs au-deſſus de tous ſes freres. L'Empereur néanmoins peut varier dans ſon choix, comme il eſt arrivé ſous le dernier regne de *Cang-hi*. Il eſt quelquefois arrivé auſſi que l'Empereur ne trouvant dans ſa famille que de mauvais ſujets, a cherché un ſucceſſeur dans d'autres familles. Faut-il s'étonner de voir toûjours de grands Princes aſſis ſur le Trône de la Chine, le plus illuſtre qu'il y ait ſur la terre, puiſque non ſeulement le Tonquin, la Cochinchine & Siam en ſont Tributaires, mais que l'Empereur de la

Chine a plus de ſujets qu'il n'y a d'hommes dans toute l'Europe.

Me demandez-vous pourquoi cet Empire eſt ſi prodigieuſement peuplé ? La multiplicité des femmes eſt permiſe aux Chinois, enſorte que comme les hommes y ſont robuſtes & ſains, & que l'air y eſt fort bon, il n'eſt pas rare d'y voir un homme avoir cinquante & même cent enfans. La peſte n'a jamais fait aucun ravage à la Chine; l'abondance y regne avec la paix depuis long tems : d'ailleurs les Chinois ne voyagent point, & ne vont jamais s'établir dans des païs étrangers. Auſſi dans le dénombrement qui ſe fit au commencement du regne du feu Empereur *Cang-hi*, on trouva 59 millions 788 mille 364 hommes, en état de porter les armes, ſans compter ni les Princes, ni les Officiers de la Cour, ni les Mandarins, ni les Soldats qui avoient ſervi & obtenu leur congé, ni les Lettrés, les Licentiés, les Docteurs, ni les Bonzes, dont le nombre monte à plus d'un million, ni les jeunes gens au deſſous de l'âge de 20 ans. Depuis ce tems-là l'Empire eſt encore bien plus peuplé.

p. 7. col. 1. & 2.

p. 14 & 15.

Les revenus immenſes du Souverain ſont employés dans les Provinces à l'entretien des Magiſtrats, des gens de guerre, des vieillards & des pauvres ; le reſte

Ibid.

eſt envoyé à la Cour. En ſupputant tout ce que l'Empereur perçoit, ſes revenus ordinaires ſont eſtimés d'environ 200 millions de taëls ; un taël eſt une once d'argent, qui vaut cent ſols de notre monnoye, valeur intrinſeque. Quoique l'Empereur ait le pouvoir d'impoſer de nouveaux tributs, il n'uſe preſque jamais de ce droit. Il n'y a même guéres d'années qu'il n'exempte quelque Province de tout tribut, pour la dédommager de quelque calamité. Les terres ſont meſurées, & le nombre des familles eſt connu : ainſi l'on détermine aiſément ce que chaque Ville doit payer chaque année. Là point de Fermiers, point de Soûfermiers, point de Traitans : ce ſont les Magiſtrats des Villes qui levent les contributions. On ne ſaiſit point les biens de ceux qui ſont lents à payer ; ce ſeroit ruiner les familles, & par là l'Empereur ſe feroit tort à lui-même.

Depuis qu'on commence à labourer les terres, c'eſt-à-dire vers le milieu du Printems, juſqu'au tems de la récolte, il n'eſt pas permis aux Mandarins d'inquieter les Païſans pour la Taille. Voici le moyen qu'on prend pour faire payer ceux qui différent trop. Les Magiſtrats délivrent des billets aux vieillards & aux pauvres du païs, qui vont auſſi-tôt trou-

ver les débiteurs, & ſe font nourrir chez eux, juſqu'à ce que le montant de la ſomme dûe ſoit conſommée.

Les troupes que l'Empereur entretient, P.17. ſoit le long de la grande muraille *, ſoit dans toutes les Villes, & Places, montoient autrefois à 770 mille ſoldats ; ce nombre a été depuis augmenté. Il nourrit environ 563 mille chevaux pour monter ſa cavalerie, & pour le ſervice des Poſtes & des Couriers qui portent ſes ordres, & ceux des Tribunaux dans les Provinces. Je ne vous dirai rien de la magnificence de ce Prince, de ſes grandes dépenſes proportionnées à ſes richeſſes, ni de la ſuperbe & vaſte étendue de ſon Palais. Le reſpect que les Peuples ont pour leur Souverain, eſt bien au-deſſus de celui que nous avons en Europe pour nos Princes : c'eſt une eſpece de Divinité pour eux. On ne lui parle jamais qu'à genoux. Son fauteuil, ſes habits, ſa ceinture, ſont regardés comme quelque choſe

* Elle a été bâtie 215. avant J. C. elle a environ 500 lieues de longueur. Six Cavaliers de front peuvent marcher deſſus. L'Ouvrage eſt aujourd'hui auſſi entier que s'il venoit d'être conſtruit ; elle paſſe en pluſieurs endroits pardeſſus des montagnes très-hautes, & elle eſt fortifiée à certaines diſtances, qui ne ſont éloignées les unes des autres, que de deux traits d'arbalête. P. 46.

de ſacré, qui oblige à ſe proſterner. Ce reſpect néanmoins n'eſt point aveugle : lorſque l'Empereur a quelque vice, & qu'il fait des fautes, ſes ſujets ne craignent point de le dire & de le blâmer : mais en public ils l'honorent toujours, comme ſi ſa conduite étoit irréprochable; parce qu'ils regardent la ſoumiſſion & l'obéiſſance, comme l'ame de tout bon gouvernement.

P. 12. Col. 2. L'Empereur eſt toujours jaloux de l'eſtime de ſes Sujets ; & il n'en eſt eſtimé, qu'autant qu'il regarde ſon Etat comme une grande famille, dont il eſt le pere. Les Livres Chinois ſont tous remplis de cette maxime. Ce n'eſt pas pour ſe divertir qu'il eſt placé ſur le Trône; il faut qu'il mette ſon divertiſſement à remplir les devoirs d'Empereur. C'eſt auſſi à ſe montrer le pere de ſes Sujets qu'un Empereur de la Chine s'étudie continuellement : ſi quelque Province eſt affligée de calamités, il s'enferme dans ſon Palais, il jeûne, il s'interdit tout plaiſir, il défend de lever aucun impôt ſur cette Province, &c.... Quelque abſolue que ſoit ſon autorité, les Mandarins ont la liberté de lui repreſenter dans de reſpectueuſes Requêtes, les fautes qu'il peut commettre dans le gouvernement. » S'il n'y avoit aucun » égard, dit l'Auteur, ou s'il faiſoit reſ-

„ ſentir les effets de ſon indignation au
„ Mandarin qui a eu le zele & le coura-
„ ge de l'avertir, il ſe décrieroit abſolu-
„ ment dans l'eſprit de ſes Peuples, & la
„ fermeté héroïque du Mandarin, qui ſe
„ ſeroit ainſi ſacrifié au bien public, de-
„ viendroit le ſujet des plus grands élo-
„ ges, & immortaliſeroit à jamais ſa mé-
„ moire. «

Voici encore un uſage qui fait bien de P. 33.
l'honneur au Gouvernement de cette na-
tion. L'Empereur aſſemble de tems en
tems à Peking tous les Grands de la Cour,
& tous les premiers Mandarins des Tri-
bunaux, pour leur faire une inſtruction.
De même le 1. & le 15. de chaque mois, P. 34.
les Mandarins s'aſſemblent en cérémonie
dans un lieu, où l'on fait une inſtruction
au Peuple; & cette pratique eſt ordon-
née par un Statut de l'Empire. L'Empe-
reur aſſigne lui-même les matieres qu'on
doit traiter dans ces ſortes de diſcours.
L'Auteur donne, p. 34. un échantillon de
ces Inſtructions, qui eſt très-moral &
très-ſenſé. Autre uſage: Quand dans une
Ville il s'eſt commis un vol ou un aſſaſſi-
nat, il faut que le Mandarin découvre les
coupables, autrement il eſt dépoſé. Bien
plus, s'il ſe commet un crime énorme,
comme le meurtre d'un pere égorgé par
ſon fils, alors tous les Mandarins du dé-

partement ſont deſtitués de leurs Charges. C'eſt leur faute, dit-on, ils n'ont pas aſſez veillé au ſoin des bonnes mœurs. Par la même raiſon il y a des cas extraordinaires, où les parens ſont punis de mort, avec leurs enfans qui ont commis quelque crime horrible.

P. 39. De trois ans en trois ans on ſoumet à un examen general tous les Mandarins* de l'Empire. Chaque Mandarin ſupérieur examine la conduite des Mandarins qui lui ſont ſubalternes, & leur donne à chacun des notes, qui ſont ou en ſa faveur, ou à ſon préjudice : par exemple, le premier Mandarin d'une Ville du troiſiéme ordre, a ſous lui trois ou quatre petits Mandarins : il leur donne ſes notes & les envoye au Mandarin de la Ville du ſecond ordre dont il dépend. Celui-ci examine ces notes, & s'y conforme ſuivant ſes connoiſſances. Il donne enſuite ſa note aux Mandarins des Villes du troiſiéme ordre, qui ſont de ſon diſtrict, & envoye tout cela aux Mandarins généraux qui ſont dans la Capitale de la Province, leſquels le remettent au Viceroi, qui l'envoye à la Cour après l'avoir examiné, &

* Mandarin n'eſt point un terme Chinois; c'eſt un nom qui a été donné d'abord par les Portugais à tous les Magiſtrats de la Chine. Il eſt Portugais, & vient du latin *mandare*.

y avoir fait ſes obſervations. Tandis que cet examen dure, le Viceroi ne voit perſonne, & ne reçoit aucune lettre de ſon département. Voici, ſelon l'Auteur, comme ces notes ſont conçûës. Au deſſous du nom du Mandarin eſt écrit : C'eſt un homme avide d'argent ; il eſt trop ſévére & trop dur.... Il eſt trop vieux & ne peut plus faire ſes fonctions.... Il eſt fier, bizarre, capricieux..... Il eſt bruſque, emporté, brutal; il ne ſçait pas ſe poſſeder.... Il eſt foible, & ne peut ſe faire obéïr.... Il eſt lent, & n'expedie pas les affaires.... Il eſt ignorant, &c. Ces notes ſont envoyées au Tribunal ſuprême de Peking, qui ne manque point de punir & de récompenſer ſuivant les notes. Ceux-ci ſont élevés à des Mandarinats ſupérieurs, ceux-là ſont ou caſſés, ou abaiſſés de quelques degrés. Outre cela l'Empereur envoye de tems en tems des Inſpecteurs qui parcourent les Villes, & qui après avoir durant quelque tems fait le perſonnage d'eſpions, découvrent enſuite leur commiſſion, & font hautement le procez à tous les Mandarins coupables, même aux Vicerois.

« Comme il y avoit autrefois en Fran- P. 43.
» ce, dit l'Auteur, des Chevaliers d'ar-
» mes, & des Chevaliers ès Loix, il y a
» à la Chine des Docteurs lettrés & des

» Docteurs militaires. » Sur les premiers roule tout le gouvernement de l'Etat; car il n'y a que les Lettrés qui puiſſent y avoir aucune charge civile. Les Mandarins d'armes, c'eſt-à dire les Officiers de Guerre, doivent paſſer par divers examens, de même que les Mandarins de Lettres, & donner des preuves de leur adreſſe, de leur force, & de leur capacité militaire : il y a pareillement pour eux trois degrés, qui répondent aux titres de Bachelier, de Licentié, de Docteur, avec cinq Tribunaux des Mandarins d'armes, qui dépendent d'un Tribunal ſuprême de la Guerre, dont le chef eſt un des plus grands Seigneurs de l'Empire. On compte plus de 18 mille Mandarins de Guerre, & plus de 700 mille ſoldats répandus dans les Provinces ; troupes fort mauvaiſes & peu aguerries, à cauſe de la paix dont la Chine joüit depuis tant d'années ; d'ailleurs l'éducation Chinoiſe eſt peu favorable au génie des armes. La Poudre eſt connuë à la Chine depuis long tems, mais on n'en faiſoit uſage que pour les feux d'artifice, où les Chinois excellent. Ce ſont les Miſſionnaires, c'eſt à dire, le P. *Adam Schaal*, & le P. *Ferdinand Verbieſt*, qui leur ont enſeigné l'uſage de l'Artillerie & la fonte du canon : c'eſt un point curieux qu'il faut lire dans le Livre même.

La Nobleſſe n'eſt point héréditaire, ſi ce n'eſt dans la famille du célébre *Confucius*. Le fils de celui qui a poſſedé les plus hautes dignités, rampe avec le peuple, s'il ne s'éleve par lui-même; il hérite des biens & non des honneurs de ſon pere. L'Empire eſt rempli d'un grand nombre de Princes qui deſcendent de quelque Dynaſtie; ils portent une ceinture jaune pour ſe diſtinguer du peuple, mais ils ne peuvent ſans l'agrément de l'Empereur prendre certains titres d'honneur, qui répondent à celui de Ducs, de Comte, ou de *Regulo*, que leur donnent les Européens. Leur nombre les avilit un peu, & quelques uns d'eux ſont fort pauvres: en ce cas la honte leur fait cacher leur ceinture. La Dynaſtie regnante ne compte encore que trois générations, & cependant il y a plus de deux mille Princes du Sang de cette Dynaſtie. Sur la fin de la Dynaſtie des *Ming*, il y avoit plus de 3000 familles de Princes dans la ſeule Ville de *Kyang-theon*, dont pluſieurs étoient réduites à l'aumône; juſques là que l'un d'eux a été domeſtique des Miſſionnaires. Il n'eſt pas permis à ceux qui ont le rang de Prince de coucher hors de *Peking* ſans une permiſſion expreſſe, & il leur eſt défendu de ſe rendre viſite les uns aux autres. Ceux à qui l'Empereur ac-

corde ce rang & ce titre, ont un grand nombre de domeſtiques, & joüiſſent des plus grands honneurs.

Lorſque l'Empereur annoblit certaines perſonnes, il étend quelquefois cette prérogative à leurs parens, ſur-tout à leur pere & mere, & à leurs deſcendans, pour un certain nombre de générations. Le P.
P.61. Verbieſt Jeſuite Flamand, ayant été fait Préſident du premier Tribunal des Mathématiques, & déclaré *Grand-homme* par Lettres Patentes de l'Empereur, on lui délivra en même tems des Lettres de Nobleſſe pour ſon pere, pour ſa mere, pour ſon ayeul, & pour ſon ayeule. Ces Lettres rapportées ici tout au long ſont fort curieuſes. Les Jeſuites ſes confreres, & tous les autres Religieux Miſſionnaires furent regardés comme ſes freres; & ſous ce titre ils joüirent des privileges attachés à la Nobleſſe. Ce qui fut très-avantageux à la Religion Chrétienne.

La profeſſion de Laboureur eſt très-ho-
P.64. norée à la Chine, & la culture des terres eſt ſur quoi le Prince veille le plus. Il y a un jour dans l'année que l'Empereur va lui-même en cérémonie labourer la terre. Il n'y a aucun terrein à la Chine qui ne ſoit cultivé, & qui ne rapporte. » C'eſt » un ſpectacle très agréable, dit l'Auteur, » de voir quelquefois des plaines de trois

» ou quatre lieuës, environnées de colli-
» nes & de montagnes coupées en terraſ-
» ſes depuis le bas juſqu'au ſommet. Ces
» terraſſes ſe ſurmontent les unes les au-
» tres au nombre de vingt ou trente, à la
» hauteur chacune de trois ou quatre
» pieds. Quand les montagnes ſont pier-
» reuſes, les Chinois en détachent les
» pierres, & en font de petites murailles
» pour ſoutenir les terraſſes. « Je paſſe mille détails curieux à ce ſujet : je ne vous dis rien auſſi de l'*adreſſe des artiſans & de l'induſtrie du menu peuple.* Il faut lire cela dans le Livre. L'article ſuivant, qui regarde *le génie & le caractere de la Nation Chinoiſe*, n'eſt pas moins intéreſſant. L'Auteur convient que les Chinois, gens également intereſſés & fins, ſont infidéles & trompeurs dans le commerce.

Voici les autres articles qui ſuivent: P. 75.
*De l'air & de la phyſionomie des Chinois, de leurs modes, de leurs maiſons, & des meubles dont elles ſont ornées :* (Cet article renferme des choſes que toutes les femmes de Paris pourroient lire avec un grand plaiſir.) *De la magnificence des Chinois dans leurs voyages, dans les ouvrages publics, dans leurs Fêtes, &c.*

Le grand nombre de Canaux, tous revêtus de pierre de taille, eſt ce qu'il y a de plus ſurprenant à la Chine. On compte

dans cet Empire plus d'onze cens monumens élevés à la gloire des Princes & des perſonnes illuſtres. Les femmes mêmes ont quelque part à cet honneur.

*Des cérémonies qu'ils obſervent dans leurs devoirs de civilité, dans leurs viſites, dans leurs préſens, dans leurs lettres, dans leurs feſtins, dans leurs mariages, dans leurs funerailles.* Le cérémonial de la Chine eſt un vrai Code de Loix, qui ne concerne pas ſeulement la maniere dont on doit ſe comporter à la Cour, mais qui regle encore comment chacun doit agir avec ſes égaux & ſes ſupérieurs : voici les plus ſingulieres. Lorſqu'après une longue abſence, deux perſonnes de connoiſſance ſe rencontrent, ils ſe mettent l'un & l'autre à genoux, & ſe baiſſent juſqu'à terre ; ce qu'ils recommencent trois fois. Ne goutez-vous pas cette expreſſion affectueuſe dont ils ſe ſervent pour remercier ceux qui leur font quelque plaiſir. *Fei ſin*, c'eſt-à-dire, *vous prodiguez votre cœur*. Lorſqu'on fait une viſite, il faut commencer par faire preſenter au Portier un billet de viſite, qui eſt un cahier de papier rouge, ſemé de fleurs d'or, & plié en forme de paravant ; voici ce qui eſt ſouvent écrit ſur ce billet : *L'ami tendre & ſincere de votre Seigneurie & le diſciple perpetuel de ſa doctrine ſe préſente pour vous faire la reve-*

*rence juſqu'à terre.* Quand on eſt en deüil, le billet eſt de papier blanc. Lorſque celui à qui on rend viſite n'eſt point d'humeur de la recevoir, il reçoit le billet, & fait dire à celui qui le viſite, qu'il le prie de ne pas prendre la peine de deſcendre de ſa chaiſe, mais le jour même, ou l'un des trois jours ſuivans, il va rendre la viſite. S'il la reçoit, & que ce ſoit un homme conſiderable & de même rang, on le fait entrer dans une ſalle de viſite, où on le couvre d'un paraſol, & d'un grand éventail, enſorte qu'il ne peut voir le maitre du logis qui s'avance pour le recevoir, ni en être apperçû, que lorſqu'il eſt tout près de lui.

C'eſt en ce moment-là que commencent les cérémonies, qui ſont toutes marquées en détail dans le Cérémonial Chinois. On y trouve le nombre d'inclinations qu'il faut faire, les termes dont il faut ſe ſervir, & les titres honorables qu'on doit ſe donner; les génufléxions réciproques, les détours qu'on doit prendre pour être tantôt à droite, tantôt à gauche; les civilités muettes; enfin le ſalut que le maître de la maiſon doit faire à la chaiſe qu'il vous deſtine: car il doit ſe courber devant elle avec reſpect, & l'épouſſeter légerement avec un pan de ſa veſte. Vous devez vous tenir ſur votre

P. 107.

chaiſe ſans vous appuyer ; les yeux baiſſés, les mains étendues ſur les genoux & les pieds également avancés. On apporte enſuite des taſſes de thé ſur un bandege ; autres cérémonies. Il y en a auſſi beaucoup pour les Lettres. Plus le caractere eſt menu, plus il eſt reſpectueux. La deſcription de leurs feſtins eſt quelque choſe de très-ſingulier, & qui mérite d'être lû. Au commencement du ſecond ſervice, chaque convié fait apporter par un de ſes valets un bandege où ſont divers petits ſacs de papier rouge, qui contiennent un peu d'argent pour le cuiſinier, pour les maîtres-d'hôtel, pour les comédiens, (car dans les feſtins il y a toujours une Comédie, qu'on repreſente penſant le repas) & pour ceux qui ſervent à table. Les bandeges ſe portent devant le maître du logis, qui après avoir fait quelques difficultés, conſent enfin que cet argent ſoit diſtribué à ſes domeſtiques.

P. 114.

P. 120. Les Mariages ont à la Chine quelque choſe de particulier. On épouſe une fille ſans l'avoir vûe auparavant : les parens de l'époux futur conviennent avec ceux de la fille ſans la voir. La fille n'apporte aucune dot, mais ſeulement des hardes ; & on ne l'obtient qu'avec des préſens. Lorſque le jour des nôces eſt venu, on enferme la future dans une chaiſe magni-

ſiquement ornée, & toute ſa dot l'accompagne, au milieu des fifres, des haubois & des tambours : elle eſt ſuivie de ſes parens & des amis de ſa famille. Un Domeſtique de confiance porte la clé de la chaiſe, qu'il remet au futur époux, qui l'attend à ſa porte, & qui ne manque pas d'ouvrir auſſi-tôt la chaiſe: c'eſt alors qu'il juge de ſa bonne ou de ſa mauvaiſe fortune. Il arrive quelquefois que la laideur de la fille fait refermer auſſi-tôt la chaiſe, & qu'elle eſt renvoyée ſur le champ avec ſes parens : en ce cas les preſens ſont perdus pour celui qui les a faits. Je ne vous dirai point ce qui ſe paſſe, lorſque l'épouſe eſt ſortie de la chaiſe : dans tout ce qui ſuit il n'y a rien d'extraordinaire. Il eſt permis par la loi de joindre à une femme légitime pluſieurs concubines. On les reçoit dans la maiſon ſans preſque aucune formalité. On donne une ſomme aux parens, & on promet par écrit de bien traiter leur fille : cela ſuffit. Ces concubines ſont fort ſoumiſes à l'épouſe légitime. Ce qu'il y a de particulier, eſt que les enfans qui naiſſent d'elles ſont cenſés appartenir à la Maîtreſſe du logis. Ce n'eſt que d'elle dont ils portent le deüil, & non de leur vraie mere ; du moins ils n'y ſont pas obligés. Il y en a qui ne prennent une

concubine ; que pour en avoir un enfant mâle. Lorſqu'il eſt né, ſi elle déplaît à leur femme, elle eſt congediée, & ils la marient à quelqu'un. Il y a certaines villes plus fameuſes que les autres pour les concubines. On y éleve de jeunes filles bien faites, qu'on a achetées ailleurs. Une veuve d'une condition mediocre, qui n'a point d'enfans, eſt remariée quelquefois malgré elle par les parens heritiers du mari, qui veulent s'indemniſer de la ſomme qu'elle a autrefois couté à leur parent, & ſi elle a une fille à la mammelle, elle entre dans le marché de la mere.

L'article *des funerailles & des honneurs que les Chinois rendent à leurs ancêtres*, eſt ce qui merite ici le plus d'attention. On y voit que cette Nation, 1°. a établi pour la baſe de ſon Gouvereement politique, le reſpect & la vénération des enfans à l'égard de leur pere & mere : ſentimens conformes à la nature & à la raiſon, *& qu'il n'y a jamais d'heroiſme à braver.* Un pere étant dans ſa famille un Magiſtrat révéré, ce reſpect, cette ſoumiſſion ſe répandent ſur toute la police du Gouvernement : c'eſt ce qui eſt expliqué par le P. du Halde d'une maniere très-ſenſée. 2°. Cette vénération s'étend à tous leurs ancêtres ; en ſorte qu'on eſt

assuré après la mort de vivre éternellement dans la mémoire de tous ses descendans ; motif qui engage à se procurer de la posterité, & qui pendant la vie console en quelque sorte du tribut qu'il faut tôt ou tard payer à la nature. Chacun se fait faire de son vivant un cercueil, & les personnes considérables s'en font faire d'un bois précieux, doré, cizelé, &c. Elles ont le lieu de la sépulture de leur famille sur des hauteurs, & ces lieux sont toûjours décorés d'arbres, de bosquets, & de petits édifices, qui forment des objets agréables aux yeux des vivans. Les épitaphes ne manquent point. Enfin un Chinois peut dire, *Non omnis moriar.* Le deüil pour un pere est de 27. mois. Durant ce tems-là un Mandarin est obligé de renoncer à sa Charge : un premier Ministre même ne peut exercer son ministere; il faut qu'il s'abstienne de tout ce qui peut le distraire de sa douleur, & qu'il ne s'occupe que de sa perte. Leurs habits de deüil consistent en une robe, ou plûtôt dans un sac de grosse toile grise, semblable à de la toile d'embalage. Je ne vous dirai rien des complimens de condoléance, ni de la magnificence des obseques. Le cercueil d'une personne de consideration est ordinairement porté par 64 hommes. Le fils aîné

P. 1. à la tête des autres enfans, & des petits-fils, ſuit à pied, couvert d'un ſac de chanvre, appuyé ſur un bâton, le corps tout courbé, & comme accablé ſous le poids de ſa douleur. On voit enſuite les parens & les amis tous en deuil, & un grand nombre de chaiſes couvertes d'étoffe blanche, où ſont les femmes, les filles, & les eſclaves du mort, qui font retentir l'air de leurs cris. Quand on eſt arrivé au lieu de la ſépulture, on voit à quelques pas de la tombe des tables rangées dans des ſalles; & tandis que les cérémonies accoutumées ſe pratiquent, les domeſtiques y préparent un repas, pour regaler toute la compagnie.

P. 129. Les devoirs ne ſe bornent pas au tems de la ſépulture. Il y a deux ſortes de cérémonies qui s'obſervent chaque année. Les premieres ſe pratiquent dans la Salle des Ancêtres, à certains mois de l'année, & il n'y a point de famille qui n'ait un bâtiment deſtiné à cette cérémonie. Là ſe rendent toutes les branches d'une même famille, compoſées quelquefois de 7 à 8 mille perſonnes. Il n'y a point de diſtinction de rang. L'Artiſan, le Lettré, le Laboureur, le Mandarin ſont confondus, & ne ſe méconnoiſſent point. Le plus âgé, quoique le plus pauvre, a

le premier rang. Sur une longue table chargée de gradins eſt l'image, ou au moins le nom, des plus conſiderables des Ancêtres, avec les noms des hommes & des femmes de la même famille, rangés des deux côtés, & écrits ſur de petites planches hautes d'un pied, avec l'âge, la qualité, l'emploi, le jour que chacun d'eux eſt mort. Tous les parens s'aſſemblent dans cette Salle au Printems, & quelquefois dans l'Automne ; & on y fait préparer un feſtin, avec des illuminations. Ceux du petit peuple, qui n'ont pas le moyen d'avoir un bâtiment deſtiné à cet uſage, placent le nom de leurs Ancêtres les plus proches, dans le plus bel endroit de leur maiſon. Les autres cérémonies ſe pratiquent au moins une fois l'année, au lieu même de la ſépulture des Ancêtres. On commence par arracher les herbes & les broſſailles qui environnent le ſépulcre ; puis les parens mettent ſur le tombeau du vin & des viandes, qui leur ſervent enſuite à ſe regaler tous enſemble.

L'Idolâtrie (ajoûte très-judicieuſement le P. du Halde) ayant été introduite dans l'Empire, les Bonzes ont mêlé dans ces cérémonies pluſieurs pratiques ſuperſtitieuſes, qui ſont très-éloignées de la veritable Doctrine Chinoiſe, & qui n'ont

de crédit que parmi une troupe ignorante qui ſuit leur ſecte abſurde : & même quoique ces Bonzes ayent introduit ces ſuperſtitions particulieres, ils ne laiſſent pas de regarder toujours les anciennes cérémonies, comme des marques d'un reſpect filial, & non autrement.

Je ſuis, &c.

*Ce 25 Novembre 1735.*

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XXXIX.*

IL n'eſt pas de l'Hiſtoire, ce me ſemble, comme des Ouvrages de Poëſie, ou d'Eloquence; ceux-ci ne ſont produits au grand jour que pour être mépriſés, lorſque les beautés neuves & originales n'y dominent pas; parce que ce ſont elles qui en font le prix. Mais les monumens hiſtoriques ont droit ſur notre eſtime, lorſqu'ils renferment des faits exacts & curieux, avec des dates sûres. Les graces du ſtile & tout l'art de l'Hiſtorien ne ſont que des ornemens acceſſoires qu'on regrette moins quand ils ſont remplacés par la ſincerité & l'impartialité. Ces ſortes d'écrits, connus ſous le nom de Journaux ou de Mémoires, ſont ordinairement marquez à ce coin, ſur-tout

Supplément au Journal d'Henri IV. 1735.

ſi leurs Auteurs les ont compoſés pour leur inſtruction particuliére : comme ils ne veulent pas ſe tromper eux-mêmes, rien ne les oblige de déguiſer la vérité ; & ſi quelque paſſion a conduit leur plume, leurs écrits dénués d'art le découvrent tout d'abord. Le *Supplément au Journal du Regne d'Henri IV.* qui paroît depuis peu, peut être compté parmi les Ouvrages utiles de cette nature. Vous ſçavez qu'en 1732. le Journal d'Henri IV. par l'Etoile, parut, mais avec des lacunes très-conſidérables. Il y avoit onze années & demie du regne de ce Prince, ſur leſquelles l'écrivain n'avoit fait aucune obſervation. Ce vuide, qu'on avoit eſſayé pourtant de remplir, en ſubſtituant les principaux faits, tirés de divers Ecrivains, faiſoit de la peine aux Lecteurs curieux, qui auroient voulu tenir d'un témoin oculaire & éclairé des évenemens auſſi importans que ceux des premieres années du regne d'Henri le Grand. Heureuſement on a trouvé, dit-on, dans deux Manuſcrits du tems, la ſuite des faits qui manquoient dans les Mémoires de l'Etoile ; ce qui me paroît un peu ſingulier. Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur eſt un obſervateur judicieux, qui, à ce qu'on prétend, écrivoit tous les

jours ce qui ſe paſſoit ſous ſes yeux, ſans critique, ſans prévention, ſans partialité, & ſans mêler dans les faits aucune réfléxion. Les intrigues de la Ligue, l'ambition de ceux qui en étoient les promoteurs, la politique de la Cour de Rome & de celle d'Eſpagne, s'offrent dans leur veritable jour. On y voit en même tems l'intrépidité, la patience, la clémence, la valeur, la noble complaiſance, & les autres vertus heroïques de Henri le Grand, opprimé ſous prétexte de Religion. Il faut pourtant avoüer que la plûpart de ces faits ſe trouvent dans l'abregé de Mezerai. En ſorte qu'on croiroit que cet Hiſtorien auroit eu une copie de ces Memoires ; ce qui paroît par la conformité de pluſieurs phraſes. Il y a cependant quelques faits curieux, qu'il n'a pas inſerés dans ſon Hiſtoire : d'ailleurs comme il écrivoit une Hiſtoire générale, il a été forcé d'abandonner certains détails, qu'on lit ici avec plaiſir. Il y a encore quelques relations de fêtes & d'autres cérémonies, & d'autres piéces. En un mot l'Hiſtorien, l'homme d'Etat, & le Généalogiſte, trouveront à glaner dans ce Supplément. Il y a même quelques morceaux de l'Hiſtoire étrangére, qui ne ſont pas indifférens.

L'Editeur donne de grands éloges à cette maniere d'écrire l'Hiſtoire, parce qu'elle eſt la plus ancienne, & que les faits étant dénués de réfléxions, ne ſont point préſentés dans un faux jour. Mais ces raiſons ne ſont pas ſolides; les commencemens d'un art ſont ordinairement imparfaits; ainſi il n'eſt pas ſurprenant que la ſimplicité des Annales ait été d'abord adoptée; à l'égard du faux jour qu'on donne aux faits, ce défaut n'eſt pas celui des bons Hiſtoriens, qui en remontant aux motifs, mettent les faits dans leur véritable point de vûe: c'eſt à eux de profiter des remarques des faiſeurs de Mémoires, dont le talent eſt préciſément de compiler. Les réfléxions de l'Editeur ont une application plus juſte à des Ouvrages aſſez ſemblables aux Mémoires, tels que ſont l'ancien *Mercure François*, ſi eſtimé pour la ſincerité qui y regne; & les Gazettes, &c. dont l'objet eſt de marquer avec ſimplicité la vérité des faits. On ſçait que de toutes les Gazettes, celle de France eſt la plus eſtimée, & la mieux écrite. L'Editeur s'éleve avec raiſon contre le *Mercure Politique & contre la Gazette de Hollande.* Il voudroit qu'un compilateur de pareils Ouvrages, ſe propoſât

de ne parler que des faits particuliers à ſa Nation, de les autoriſer par des Actes publics, ou de ſe renfermer dans les évenemens de ſon ſiécle.

Comme je ſçai que vous n'êtes pas de ces ſçavans, qui inſtruits des moindres détails de l'Hiſtoire Grecque & Romaine, ignorent celle de leur Pays, je ne m'arrêterai pas à vous parler des plus illuſtres évenemens du regne d'Henri IV. qui vous ſont parfaitement connus; je me contenterai de vous citer quelques traits curieux & ſinguliers qu'on ne trouve ni dans Mezerai, ni dans le Pere Daniel.*

Vous avez lû le beau portrait que M. de Voltaire a fait dans ſa *Henriade*, du Duc de Mayenne chef des Ligueurs; tous les traits en ſont juſtifiés par la conduite qu'on le voit tenir dans ces Mémoires. Jugez de ſes talens politiques, par la diſſimulation dont il uſa dans une de ces conjonctures délicates, où il eſt preſque impoſſible à un Chef de parti de ne pas ſe livrer à ſon reſſentiment. Après s'être plaint au Parlement de Paris dévoué à la Ligue, qu'il ſouffroit des diſcours & des menées contraires à ſon Parti & à la Reli-

* Ils ſe trouvent la plûpart dans l'Hiſtoire du Preſident de Thou.

gion D'Orléans zélé Ligueur, qui faiſoit la fonction d'Avocat Général » répondant audit Duc de Mayenne, » après avoir repreſenté vivement les » miſeres du tems, les playes & les ulceres de cette déſolée Ville, a conclu qu'il falloit en chercher les remedes en la paix, & a allegué l'exemple de Valentinien qui avoit été » chaſſé pour quelque tems de l'Empire » à cauſe de ſa Religion, & depuis y » fut rétabli, & l'uſurpateur maſſacré, » ce qui a grandement étonné ledit » Duc de Mayenne, & s'eſt retiré tout » honteux. » Mais ce que l'Auteur appelle honte, étonnement, fut peut-être un trait de cette prudence, qui eſt le partage d'une ame accoutumée à ſe poſſeder.

La fine politique de ce Duc éclata dans une occaſion également critique. Dans les Etats de la Ligue, le Duc de Feria propoſa d'élire pour Reine l'Infante d'Eſpagne, Guillaume Roſe Evêque de Senlis, qu'un faux zele de Religion avoit rendu un des plus ardens Ligueurs, répondit ſur le champ: » Qu'on voyoit bien que l'interêt & » non la Religion avoit allumé cette » guerre; que depuis le commencement » de la Monarchie, la Loi Salique avoit

» été obſervée, & que ſi on nommoit » une femme, on couroit riſque qu'elle » ne fût tranſportée à des étrangers. » Le Duc de Guiſe, à qui cette réfléxion parut précipitée, répondit, » que ce bon Evê- » que étoit attaqué de tems en tems de » mouvemens de folie, mais qu'il reve- » noit facilement, & qu'il en répondoit.

Je vous invite à lire la courte Relation de l'attentat projetté par Barriere. Il y a quelques circonſtances curieuſes, que vous me diſpenſerez de citer ici. Vous ne ſerez pas moins ſatisfait de la relation de la négociation du Duc de Nevers envoyé au Pape, pour lui faire approuver l'abſolution d'Henri le Grand. Trois Prélats François s'étoient joints à cet Ambaſſadeur; ce qui déplut au Pape, qui voulut les obliger de ſe preſenter au Cardinal Chef de l'Inquiſition, apparemment afin de recevoir l'abſolution, pour avoir pris le parti d'Henri IV. dont Rome ne vouloit pas ratifier l'abſolution. » A quoi » le Duc de Nevers repliqua, que les » Prélats qui étoient avec lui ne pou- » voient faire un ſeul pas ſans ſon con- » gé, & qu'il perdroit plûtôt la tête » que de leur permettre de faire une » telle démarche, honteuſe pour lui & » pour ſon Maître. » Le Pape ſe con-

tenta enſuite que ces Evêques ſe préſentaſſent au Cardinal Chef de la Congrégation de France : mais l'Ambaſſadeur s'y oppoſa avec la même fermeté.

Henri IV. comme vous ſçavez, uſa de clémence envers les Ligueurs. Guillaume Roſe Evêque de Senlis, fit bientôt voir, qu'il en étoit indigne. Il ſe vanta d'avoir été un des premiers à ſigner la Ligue, ajoutant qu'il le feroit encore, ſi l'occaſion ſe préſentoit. Le Parlement le condamna à une amende de trois cens écus d'or, & à venir déſavoüer dans la Grand'Chambre, la tête découverte, ces diſcours temeraires. Il ſe préſenta en habits Pontificaux; & ayant refuſé de les quitter, un Huiſſier le deshabilla & le mena à la Grand-Chambre, où on lui fit lecture de l'Arrêt. Le Preſident de Thou ne dit point qu'on le *deshabilla*, & il eſt plus croyable.

A l'exemple de ce grand Monarque, Catherine de Navarre ſa ſœur ſouhaita de ſe faire inſtruire de la Religion Catholique. Pluſieurs Docteurs de Sorbonne, dont le plus illuſtre étoit Duval, & quelques Miniſtres Huguenots, diſputerent en preſence de la Princeſſe ſur divers points de controverſe, » mais ſans fruit, à cauſe que les Doc» teurs de Sorbonne, s'étant ſervis des

» expreſſions & des ſubtilitez ſcholaſ-
» tiques, dans leſquelles ladite Dame
» ne comprit rien ; les Miniſtres la per-
» ſuaderent facilement de demeurer
» dans ſa Religion. « Henri IV. ſou-
haitoit cette converſion, cependant
quelque affection qu'il eût pour la Re-
ligion Catholique, il crut que pour
maintenir la paix dans ſon Royaume,
il devoit permettre le libre exercice du
Calviniſme ; ce qu'il fit par le célébre
Edit donné à Nantes le 13 d'Avril. Le
Parlement fit des remontrances pour
ne pas l'enregiſtrer. Le Roi après avoir
écouté les Députés, leur répondit avec
beaucoup de bonté, mais en même
tems avec la fermeté d'un Prince qui
connoiſſoit la juſte néceſſité de ſon Edit.
Jugez-en par ces traits ; » Dieu m'a
» choiſi pour me mettre au Royaume,
» qui eſt mien par ſucceſſion & par
» acquiſition. Les Gens de mon Parle-
» ment ne ſeroient plus en leurs Siéges
» ſans moi ; ceux qui empêchent que
» mon Edit ne paſſe, veulent la Guer-
» re ; je la déclarerai demain à ceux
» de la Religion ; mais je ne la ferai pas,
» je les y envoyerai. J'ai fait l'Edit,
» je veux qu'il s'obſerve ; ma volonté
» devroit ſervir de raiſon ; on ne la
» demande jamais au Prince en un

» Etat obéïſſant. Je ſuis Roi mainte-
» nant, je vous parle en Roi, je veux
» être obéï. »

On trouve dans ces Memoires des circonſtances fort curieuſes au ſujet de la fameuſe Marthe Broſſier, qu'on diſoit poſſedée de trois Démons. L'Evêque de Paris la fit examiner, à l'Abbaye de Sainte Geneviéve, par des Docteurs, & par des Medecins. » Elle fit en leur
» préſence des ſauts, des contorſions,
» des convulſions, des tons de voix
» extraordinaires. » Interrogée en grec, en latin, elle répondoit qu'elle ne pouvoit parler, à cauſe du lieu où elle étoit. On lui enfonçoit des éguilles dans les mains, ſans qu'elle donnât aucune marque de ſentiment. Un Capucin fut chargé de l'exorciſer. Marthe entendant ces mots, *Et homo factus eſt*, tira la langue, faiſant des contorſions extraordinaires, & ſe traîna avec une célérité ſurprenante, depuis l'Autel, juſqu'à la porte de la Chapelle. Mareſcot, célébre Medecin, mit ſes mains ſur la tête de la poſſedée, & retint par ce moyen tous les mouvemens de ſon corps. Marthe s'écria alors que l'eſprit s'étoit retiré ; ce qui fut confirmé par l'Exorciſte ; à quoi Mareſcot repliqua, j'ai donc chaſſé le démon ?

A peine le Médecin fut-il ſorti, que les convulſions recommencerent, mais étant rentré, il les arrêta comme il avoit déja fait. Le Capucin ordonna à Marthe de ſe lever ; mais Mareſcot qui la tenoit contre terre, répondit en raillant *que ce Démon n'avoit point de pieds pour ſe tenir droit.* Les Médecins conclurent de tout cela, qu'il n'y avoit rien de ſurnaturel. *A natura multa, plura ficta, à Dæmone nulla.* C'eſt ainſi que Mareſcot s'expliquoit à ceux qui l'interrogeoient ſur ce prétendu phénomene. De nouveaux Medecins atteſterent enſuite que Marthe Broſſier étoit véritablement démoniaque. Cependant comme elle donnoit lieu à des aſſemblées, & à diverſes conteſtations, le Roi envoya ordre au Procureur Général de défendre ces aſſemblées & même les Exorciſmes. Le Parlement ordonna enſuite que Marthe ſeroit remiſe entre les mains du Lieutenant Criminel, pour être examinée par pluſieurs Médecins, afin d'en porter le jugement. Cette Ordonnance fut regardée comme un attentat à la Juriſdiction Eccleſiaſtique. Le fameux André Duval & un Capucin l'attaquerent dans leurs Sermons : le premier fut obligé de comparoître au Parlement ; & après avoir

été » réprimandé par le Premier-Preſi-» dent, il fut renvoyé avec ordre de » parler dans la ſuite en tous ſes Ser-» mons modeſtement & honorable-» ment du Roi & du Parlement.« Mais le Capucin au lieu de comparoître, donna une déclaration ſignée de lui, du Provincial & de deux autres Religieux, dans laquelle il diſoit que la Bulle, *In cœna Domini*, leur défendoit, ſous peine d'interdit, de répondre devant aucun Juge-Royal. Ce qui donna lieu au Parlement de décreter d'un aſſigné les quatre Capucins, qui ſe rendirent quelques jours après au Parlement » auſquels fut faite une très-ſé-» vere réprimande ſur leur déſobéiſſan-» ce & ſur leur confiance affectée en la » Bulle *In Cœna Domini*; laquelle ils » ſçavoient bien n'avoir jamais été pro-» mulguée dans le Royaume.« Leur déclaration fut déchirée, & par l'Arrêt, qui fut lû enſuite dans une aſſemblée de tous les Religieux, il leur fut défendu de prêcher de ſix mois.

Les Médecins, chargés d'examiner Marthe Broſſier, déclarerent qu'ils n'avoient reconnu aucun ſigne de poſſeſſion, que dans tout ce qui avoit paru d'extraordinaire, il n'y avoit rien que de naturel, & qu'elle avoit joué le rô

le de poſſedée, pour attirer de grandes aumônes. Alors le Parlement donna ordre de la renvoyer à Romorantin, lieu de ſon domicile, pour être gardée par ſon pere, avec défenſe de la laiſſer ſortir de cet endroit ſans la permiſſion du Juge.

On voit encore un détail curieux de la célébre Conférence de Fontainebleau, entre Davy du Perron Evêque d'Evreux, & du Pleſſis-Mornay, ſur le Livre de l'Inſtitution de l'Euchariſtie compoſé par ce fameux Proteſtant, & où l'Evêque avoit découvert cinq cens fauſſetés énormes. Il faut avoüer que le Calviniſte fit ſagement de ſe retirer, après avoir eſſayé la ſupériorité de ſon adverſaire.

Les politiques, qui ne veulent pas croire que la bizarrerie & la folie ſont quelquefois la cauſe des actions les plus éclatantes, n'auroient jamais ſoupçonné le motif qui détermina Mahomet III. à demander à Henri IV. de rappeller le Duc de Mercœur de la Hongrie, où il étoit Général des Troupes de l'Empereur. » Le Roi demanda » à l'Envoyé de ce Prince, pourquoi » les Turcs craignoient tant ce Duc. » C'eſt, répondit il, qu'entre les Pro» phéties que les Turcs croyent, il y

„ y en a une qui porte, que l'épée des
„ François chaſſera les Turcs de l'Euro-
„ pe, & renverſera leur Empire; &
„ que depuis que le Duc de Mercœur
„ combattoit, tous les Bachas l'appré-
„ hendoient. «

Memoires du Maréchal de Villars T. II.

Le ſecond Volume des Mémoires du Maréchal de Villars roule ſur des expéditions Militaires, où ce Héros joüe le premier rôle. Il y a des endroits curieux; mais il manque des éclairciſſemens ſur des évenemens qu'on ne fait qu'effleurer. Si ces Mémoires avoient été ornés des deſcriptions Géographiques des lieux où les Armées étoient campées, d'un plus grand nombre de détails Militaires, qui ſont à la portée du commun des Lecteurs, ſi on y avoit fait connoître les perſonnes illuſtres, qui paroiſſent ſur la ſcéne, & ſi on avoit inſeré un plus grand nombre de piéces, qui ſans couper trop la narration, inſtruiſent utilement: ces Mémoires ſeroient comparables aux ouvrages de ce genre les plus eſtimés. Le portrait de Guillaume Roi d'Angleterre, fait regretter ceux que l'Auteur étoit capable de deſſiner. Si dans la plûpart des exploits guerriers le Maréchal de Villars paroît un Scipion,

c'eſt un Fabius dans la prudente lenteur qu'il employa, pour arrêter les déſordres des Fanatiques du Languedoc. J'ai lû avec un extrême plaiſir tout ce qui regarde ces Fanatiques, il y a moins de ſéchereſſe que dans les récits purement militaires. L'Auteur n'a pas oublié quelques ſaillies vives & heureuſes, qui caractériſent le Maréchal de Villars.

Les Oeuvres de Théâtre de M. de Brueys.

Nous ſommes redevables à M.... du Recueil des *Oeuvres de Théatre* de M. Brueys diviſé en trois volumes. * Dans le premier il y a trois Tragédies, *Gabinie*, *Asba* & *Lyſimachus* ; *Gabinie* ſeule a été repreſentée. C'eſt une piéce Chrétienne, tirée d'une Tragédie Latine, intitulée *Suſanna*, compoſée par le Pere Adrien Jourdain Jéſuite, & imprimée à Paris en 1644. Je ne vous dirai rien de deux autres Tragédies, imprimées pour la premiere fois. L'*Opiniâtre* Comédie, qui termine le premier volume, fut aſſez favorablement reçu ; cependant quelques Critiques trouverent ce caractere foiblement deſſiné, & d'un comique froid. La bonne Comédie de M. de Brueys, eſt *le Grondeur*, qu'il avoit compoſée en

* Chez Briaſſon 1735. 3. vol. in-8.

cinq Actes ; & que ſon ami M. Palaprat réduiſit à trois. Cette Piéce fut pourtant dédaignée des Comédiens, & même du Public. M. D.... cite à ce ſujet quelques bonnes piéces qui ont eu le même ſort, & fait là-deſſus des réfléxions qui ne ſont pas indifférentes. Quelques perſonnes avoient fait honneur à M. Palaprat de cette Comédie ; une lettre de M. de Brueys prouve qu'il en eſt le véritable pere. Le *Muet*, dont l'*Eunuque* de Térence a été le modéle, ne paroît preſque plus ſur le Théatre. Il y a pourtant des endroits qui frapent, & d'autres qui ſont aſſez comiques. L'habileté d'un célébre Acteur paroît avoir cauſé le ſuccès paſſager de l'*Important*, dont le caractere eſt ſuſceptible d'une grande variété ; M. de Brueys s'eſt propoſé de le revêtir de la ſotte gravité du fat, & de la ridicule grandeur de l'impertinent ; & il en a fait un miſerable Provincial, prétendu courtiſan, qui ne connoît point la Cour. La Comédie des *Empyriques* eſt une ſatire contre les Charlatans, & une Apologie de la Médecine. L'Auteur étoit parent de trois ſçavans Médecins. La Comédie de l'*Avocat Patelin*, eſt tirée d'une ancienne piéce comique de l'an 1560. M. D....

n'a pas manqué de parler de diverſes éditions de cette vieille farce, que Jacque Guérin promet de réimprimer avec des changemens & des augmentations conſidérables. Il a marqué ce que M. de Brueys a conſervé de l'ancien Patelin, les retranchemens, & les additions. Cette imitation a donné lieu à diverſes réfléxions, dont les Comiques modernes pourront profiter. Des trois autres Comédies qui ſuivent, la premiere fut en même tems repréſentée ſur le Théatre Italien & ſur celui des François; les deux autres paroiſſent ici pour la premiere fois; mais à dire vrai, tout leur mérite conſiſte à faire partie du Théatre de M. de Brueys.

A la fin du dernier Volume, on trouve une *Paraphraſe de l'Art Poëtique* d'Horace, qu'on peut regarder comme un Commentaire. L'Auteur s'éleve dans la Préface contre ceux qui ne trouvent ni ordre, ni liaiſon dans le Poëme latin, & s'efforce de prouver qu'il y *regne une belle œconomie*. Il y ajoute enſuite ces paroles remarquables » Comme j'oſe croire que tout le monde ſera en ceci de mon ſentiment, je m'imagine qu'on aura un extrême regret de voir que ce prétendu défaut d'œconomie dans ce Poëme d'Hora-

„ ce ait porté un de nos plus fameux „ Poëtes à nous donner un art Poëti- „ que effectivement ſans ordre, quoique „ d'ailleurs admirable en toutes manie- „ res. « Cependant il paſſe pour conſ- tant qu'Horace n'a mis aucune ſuite dans ſes idées, & que Deſpreaux l'a effacé par l'ordre & la juſteſſe qu'il a ſçu mettre dans ſon *art Poëtique*. L'Editeur eût mieux fait d'appliquer ſa réflexion au Poëme Anglois de M. Pope, ſi élegamment traduit en vers & ſi judicieuſement redreſſé par M. l'Abbé du Reſnel.

La vie de M. de Brueys offre des traits bien ſinguliers. Elevé dans la Religion Proteſtante, il cultiva d'abord la Juriſprudence, & enſuite la Theologie. Il oſa attaquer le grand Boſſuet, qui le convertit. Dès lors il compoſa divers Ouvrages de controverſe, eſtimés des Catholiques & des Proteſtans. Après la mort de ſa femme, il prit l'habit Eccléſiaſtique. Mais ni ſa nouvelle profeſſion, ni toute ſa Théologie n'étoufferent point ſon penchant pour le Dramatique. Son ami leva certains obſtacles politiques, en lui offrant de travailler avec lui. Ainſi il coula ſes jours, en écrivant tantôt pour la Religion, tantôt pour le Théatre.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'un homme de Lettres eût préſidé à l'impreſſion des Oeuvres de Theatre de M. de Brueys ; on n'auroit pas oublié deux vers de la Tragédie de *Gabinie*, & cette édition ſeroit plus exacte. Les Libraires devroient conſiderer pour leur propre interêt, que les éditions des Ouvrages de Poëſie ne peuvent être corrigées avec ſoin, que par un homme d'eſprit, inſtruit des regles de l'art. A l'égard des Ouvrages de proſe, la plûpart ne paſſeroient pas pour trop modeſtes, en s'abſtenant de corriger ſeuls les éditions qu'ils publient.

Oeuvres de Palaprat.

L'Edition des *Oeuvres de Théatre* de l'Abbé de Brueys, a donné lieu d'imprimer auſſi les Oeuvres du Sieur de Palaprat, ſon aſſocié dans ce genre d'écrire. Celui-ci s'étoit autrefois paré, comme l'on ſçait, des meilleurs Ouvrages de ſon ami : c'eſt aujourd'hui la Corneille dépouillée de ſes plumes poſtiches. Il n'a réellement compoſé que *le Ballet extravagant*, *le Secret révélé*, *le Concert ridicule*, *les Sifflets*, Prologue du Grondeur, & *la Perte du tems*. Ces piéces ſont aujourd'hui abandonnées des Comédiens, quoiqu'il y en ait deux que le jeu des Acteurs a autrefois

fait un peu réuſſir. Dans la derniere Edition que Palaprat fit lui-même de ſes Oeuvres, & d'une partie de celles de ſon aſſocié, il inſéra une longue & inſuportable *Préface*, où il diſcourt à perte de vûe *ſur les Préfaces en général.* Ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'il s'y compare à un cheval échapé. Outre cette Préface, il met encore des Diſcours à la tête de chaque piece. Tout cela a été jugé digne d'être réimprimé par Briaſſon, avec des Poëſies diverſes du même Auteur, parce que cela forme un volume en ſus.

L'amitié rivale, Comedie.

Le Public équitable répare de jour en jour l'accueil peu favorable fait à la Comédie de l'*Amitié rivale*, le jour de ſa premiere répréſentation. S'il eſt difficile de ſe diſſimuler la fauſſeté des principaux caracteres de cette piéce, dont le ſujet eſt un peu hors de la nature, il faut convenir que ces défauts même donnent lieu à des beautés réelles, telles que ſont les maximes délicates, & les nobles ſentimens de Clarice, & la victoire heroïque qu'elle remporte ſur elle-même: la probité d'Acante, qui ne peut ſe réſoudre de ſacrifier au plus ardent amour les égards qu'il doit à une tendre amie,

que ſon mariage avec Mélite réduit au déſeſpoir ; enfin la rivalité originale du pere d'Acante, qui profitant de l'embarras de ſon fils, ſonge à le ſupplanter. Depuis la moitié du ſecond Acte juſqu'à la fin, la piéce plaît aujourd hui à tous ceux que l'évenement de la premiere repréſentation n'a point préoccupés. La ſcéne des deux vieillards au quatriéme Acte eſt auſſi plaiſante, que celle de Clarice & de Mélite au cinquiéme eſt touchante & noble. Toute la piéce enfin, qui eſt dialoguée avec eſprit, & conduite avec art, offre de tems en tems des morceaux brillans. On ne peut pas dire qu'elle ſoit indigne de l'Auteur du *Rendez-vous* & de *la Pupille*, piéces *vraiement comiques*, qui ont fait tant d'honneur à M. Fagan.

Pierre Ribou a imprimé la Tragedie de *Yeglis*, & voici comment l'Auteur s'exprime dans ſa Préface. » Perſuadé, dit-il, que je ne dois l'accüeil » qu'a reçu ma Tragédie, qu'à l'indul- » gence qu'on a eu pour un coup d'eſ- » ſai, & convaincu qu'on m'a tout » pardonné, en faveur de quelque ta- » lent, qu'on a cru reconnoître en » moi, je ſuis bien éloigné de penſer Tragedie de Yeglis.

» qu'on n'a fait que me rendre la juſ-
» tice qui m'étoit dûe.... Je ne de-
» mandois au Public que de n'être pas
» rebuté ; il a fait plus, il m'a encou-
» ragé. Trop ſatisfait de ſes bontés,
» je croirois m'en rendre indigne, ſi
» je laiſſois échapper l'occaſion de l'aſ-
» ſurer de ma reconnoiſſance.... Je
» ſçai bien qu'il exige de ma recon-
» noiſſance d'autres marques que de
» foibles remercimens ; mais plus il a
» eu de bontés pour moi, plus il me
» faut de tems, pour travailler à les
» mériter.« Vous voyez combien M. de M. eſt modeſte, & combien il eſt juſtement ſatisfait du ſort de ſa piéce. Heureux les Auteurs de ce caractere!

Autres brochures. Le même Libraire a imprimé les *Mémoires de Selim, frere de Mahomet II.* broch. *in*-12. de 192. pages, & les *Memoires poſthumes du Comte D. B.* Autre broch. *in*-8°. par M. le Chevalier de Mouhy. On trouve chez Loüis du Puis, ruë Saint Jacques, un autre Ouvrage du même Auteur, intitulé *Lamekis, ou les Voyages extraordinaires d'un Egyptien dans la Terre interieure, avec la découverte de l'Iſle des Silphides, in*-12.

Les Lettres de Madame de Sevigné

en 4. vol. *in*-12. qui ſe vendoient chez Simart, ſe vendent actuellement chez Rollin fils, Quai des Auguſtins. On trouve chez le même Libraire le *Theſaurus Linguæ Latinæ* de R. Etienne, imprimé cette année à Londres en 4 volumes *in fol.*

Projet de réimpreſſion de l'Hiſtoire de la Chine.

Un Libraire Hollandois a fait annoncer dans la Gazette d'Amſterdam, qu'il alloit réimprimer *in*-4°. *La Deſcription Hiſtorique & Chronologique de la Chine*, par le Pere du Halde de la Compagnie de Jeſus, imprimée à Paris, en 4. vol. *in-fol.* chez le Mercier. Pour l'exécution de ce deſſein, il faudra qu'il faſſe neceſſairement graver de nouvelles Planches, des Cartes Géographiques, qui ſont en grand nombre dans cet Ouvrage. Mais a-t-il fait attention que ces Cartes, dreſſées par M. d'Anville, un des plus ſçavans Géographes de l'Europe, ſont ſi juſtes, ſi nettes, ſi élégantes, qu'il eſt impoſſible de les copier ſans les défigurer. A-t-il réfléchi qu'il ſeroit obligé d'ajuſter ces Cartes à ſon Format *in*-4°. que par conſéquent il faudroit les faire rédiger par un Géographe ; ce qui ne ſe pourroit faire avec juſteſſe que par un très-habile homme, & par conſéquent à

très-grands frais. Cependant il n'entreprend cette réimpreſſion, que pour la donner au Public à un prix médiocre. Il faudra donc que les Cartes qu'il fera graver ſoient fort mauvaiſes. La Deſcription *Géographique* de la Chine & de la Tartarie Chinoiſe, & les Cartes nombreuſes de ces vaſtes Pays, dreſſées par l'ordre de l'Empereur Cang-hi, ſont la partie la plus importante du Livre dont il s'agit, & celle qui intereſſe le plus les gens de Lettres. Tous ceux qui ont du zele pour la culture des Sciences, ne voyent qu'avec peine que des *Libraires avides* répandent dans le Public des Ouvrages de cette importance, ainſi contrefaits, à l'inſçu & contre le gré des Auteurs. Toutes les contrefactions de Livres importans ont juſqu'ici été fort mauvaiſes, & n'ont point réuſſi au gré de ces entrepreneurs, qui ſe font un jeu de mettre la faux dans la moiſſon d'autrui. Je ſçai que pluſieurs Libraires de Hollande gémiſſent de cet abus.

Je ſuis, &c.

*Ce 3 Decembre* 1735.

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## LETTRE XL.

C'Eſt une entrepriſe peu raiſonnable, au gré de quelques perſonnes d'un goût délicat, de vouloir traduire les Poëtes ſoit en proſe, ſoit en vers. La proſe peut rendre exactement le fond de la penſée ; mais elle n'en peut exprimer ni l'énergie, ni les agrémens, qui dépendent de l'arrangement & du choix des mots, de la meſure, de la cadence, de l'harmonie. Une traduction en vers n'eſt jamais fidelle ; & ne peut-être qu'une imitation, ſur-tout ſi le Poëme qu'on traduit eſt un peu long. Faut-il s'étonner, ſi Homere, Virgile, Horace, Terence, traduits tout au mieux en notre langue, ne nous paroiſſent que d'une beauté médiocre ? Quelque eſtimables que ſoient les tra- Traduction des Oeuvres de Virgile.

ductions nouvelles des Poëmes de la *Jeruſalem délivrée*,* & du *Paradis perdu*, il faut avouer qu'il s'en faut bien qu'elles approchent de leurs brillans originaux. Imaginez-vous par exemple, que quelqu'un, par le conſeil de M. de la Motte, s'aviſe de mettre en belle proſe Françoiſe les *Tragedies* de Racine, les *Epitres* de Deſpreaux, les *Odes* de M. Rouſſeau, la *Henriade* de M. de Voltaire : quel plaiſir goûteriez-vous à la lecture de ces Ouvrages ? Sont-ce là, diroit un homme d'eſprit qui n'auroit jamais eu les originaux ſous les yeux, ſont-ce là ces grands Ecrivains que la France admire ?

A Dieu ne plaiſe cependant que je veuille proſcrire toutes les Traductions des Poëtes : je prétends ſeulement qu'on ne les peut aprécier exactement ſur la foi des Traductions, & que quiconque n'entend ni le Grec ni le Latin, eſt abſolument hors d'état de

* Il paroît depuis peu de jours une nouvelle Edition de la *Jeruſalem delivrée du Taſſe* par M. Mirabaud, chez Jacque Barois fils, Quay des Auguſtins. Cette édition eſt plus belle & plus correcte que la précedente, & les ſoins de l'Imprimeur ont répondu à ceux du Traducteur, qui a fait un grand nombre de changemens dans ſon Ouvrage, pour le rendre plus élegant & plus exact.

bien juger d'Homere & de Virgile. Une traduction eſt en quelque ſorte, par rapport à ſon original, ce qu'une Eſtampe eſt par raport au Tableau dont elle eſt la copie : elle exprime le ſujet & l'ordonnance du Tableau ; l'action & les paſſions des perſonnages ; mais elle ne rend tout cela que foiblement, parce que les tons des couleurs lui manquent. Mais de même qu'on ne laiſſe pas de faire cas de la Gravure, lorſqu'elle eſt portée à un certain dégré de perfection, nous devons auſſi eſtimer les traductions en proſe des excellens Poëtes, lorſqu'elles ſont également fidelles & élegantes. Et comme l'Eſtampe a un avantage ſur le Tableau, qui eſt que le burin entre, pour ainſi dire, dans plus de détail, par raport à une draperie, à une chevelure, à une dentelle, &c. dont il exprime diſtinctement les moindres parties, ce que le pinceau ne peut faire ; de même auſſi l'on voit quelquefois d'excellens morceaux de Poëſie traduits en proſe, avec une préciſion, une clarté & une juſteſſe d'expoſition, qu'ils n'ont point dans l'original même.

Mais à conſiderer les Traductions d'un autre côté, c'eſt-à dire, par raport à l'intelligence qu'elles facilitent

des endroits épineux qui se trouvent dans les anciens Auteurs, on doit convenir qu'elles sont d'une extrême utilité à ceux qui font de ces Auteurs l'objet d'une délicieuse étude. Une bonne Traduction est par elle même une espece de commentaire, indépendamment de celui dont elle peut être d'ailleurs accompagnée. Telle est par exemple la nouvelle *Traduction des Oeuvres de Virgile* par M. l'Abbé de la Landelle de S. Remy. * La traduction du R. P, Catrou, qui avoit éffacé aisément celle de Martignac, n'a pas été certainement effacée par celle du P. Fabre de l'Oratoire, & encore moins par celle de M, Malemans. Mais à l'égard de la Traduction qui vient de paroître, je ne crains point de lui donner la préference sur toutes les autres, soit pour la fidélité, soit pour la pureté & les graces du langage. M. l'Abbé de S. Remy ne cherche point dans son Auteur des sens alambiqués ; ce n'est ni un Paraphraste lâche, lourd & prolixe, ni un Interprete sec, dur & guindé ; il ne prête point à Virgile des phrases de

* Les Oeuvres de Virgile, Traduction nouvelle, le Latin à côté, avec des Notes historiques & géographiques. A Paris, chez Louis Dupuis fils, ruë S. Jacques, 1736. 4, *vel in* 8°.

Romans, des mots précieux, des termes de Ruelle; il n'employe point des expreſſions d'un uſage bas & trop familier, ſous prétexte de vouloir rendre les moindres circonſtances d'une penſée noble, que cette puérile exactitude avilit.

J'ai une averſion naturelle pour ce qu'on appelle, Proſe poëtique; c'eſt-à dire, pour le diſcours exceſſivement figuré, d'une harmonie affectée, & enflé d'épithetes entaſſées les unes ſur les autres; genre d'écrire inconnu aux Anciens, & qui n'a regné parmi nous que peu de tems. M. l'Abbé de S. Remy s'eſt bien gardé d'adopter ce ſtyle dans ſa traduction de Virgile Il eſt ſimple & didactique dans les *Eclogues* & dans les *Géorgiques*; mais dans l'*Enéide* il s'exprime toujours noblement & avec dignité, ſans jamais oublier qu'il écrit en proſe, & par conſéquent ne s'éloignant nullement du langage ordinaire, qui n'admet ni les figures trop hardies, ni la trop grande fréquence des épithetes; ce qui ne convient qu'au langage extraordinaire, qui eſt le langage meſuré & cadencé.

On eſtime avec juſtice les Commentaires ſçavans, dont le P. Catrou a orné ſa traduction des Oeuvres de

Virgile. J'avoue même qu'ils intereſſent plus la curioſité, & ſont quelquefois plus inſtructifs du côté de l'érudition, que ceux que M. l'Abbé de S. Remy a joints à ſa Traduction nouvelle. Mais ſi l'on conſidere ceux-ci, par rapport à l'Auteur ſeulement, qu'il s'agiſſoit d'éclaircir, & non par rapport au Traducteur, qui a négligé d'acquerir la gloire d'un profond Scoliaſte, je ne ſçai ſi le peu de Notes qui ſont au bas de chaque page de la nouvelle Traduction, ne pourroit pas, ſoit pour la briéveté judicieuſe, ſoit pour le choix, contrebalancer les raiſonnemens ſubtils, l'étalage & le raffinement d'érudition qu'on admire dans le Virgile du P. Catrou. Ajoutez à cela que l'Ouvrage de ce ſçavant Jéſuite eſt imprimé d'une maniere ſi mauſſade, qu'il ſemble que le Libraire ait voulu interdire l'uſage de cette traduction aux gens du monde, pour qui néanmoins elle ſemble plûtôt faite que pour les Ecoliers. Au contraire l'édition de l'ouvrage de M. l'Abbé de S. Remy eſt en comparaiſon un chef-d'œuvre d'Impreſſion, quoiqu'elle ne ſoit pas magnifique : elle peut au moins convenir à tout le monde.

Lorſqu'il paroît une nouvelle traduction dequelque Auteur ancien, la curioſité me porte ordinairement à voir la maniere dont le Traducteur s'eſt tiré des endroits difficiles. C'eſt auſſi ce que j'ai fait à l'égard de la nouvelle traduction de Virgile. Vous connoiſſez un endroit de cet Auteur, qui donne extrêmement la torture à ſes Interpretes ; ce ſont ces vers du quatriéme Livre des Georgiques, ſur la fin.

*Nam quà Pellæi gens fortunata Canopi*
*Accollit effuſo ſtagnantem flumine Nilum,*
*Et circum pictis vehitur ſua rura phaſelis;*
*Quàque pharetrata vicinia Perſidis urget,*
*Et viridem Ægyptum nigrâ fœcundat arenâ,*
*Et diverſa ruens ſeptem diſcurrit in ora,*
*Uſque coloratis amnis devexus ab Indis,*
*Omnis in hac certam regio jacit arte ſalutem.*

Traduction du P. Carrou. » Sçachez » donc que dans cette contrée de l'E- » gypte, qu'une Nation fortunée ha- » bite proche de Canopa, & où elle » ſe promene, en de petites gondoles » peintes, ſur ſes campagnes couver- » tes des inondations du Nil ; & *qu'en* » *cette autre partie du même Pays, où les* » *Habitans ſont preſſés des deux cotez par*

» *le voiſinage des Perſes, & que le Nil*
» *fertiliſe par ſes premiers débordemens*;
» enfin que dans la région où ce fleuve
» prend ſon origine, & commence à
» couler *de chez* les Indiens, pour ſe
» décharger enſuite dans la mer par
» ſept embouchures : ſçachez, dis-je,
» que tout ce pays-là ſe ſert de l'arti-
» fice que je vais dire, pour reparer
» les abeilles.

Traduction de l'Abbé de S. Remy.

» Dans ces heureux climats, où les
» peuples enrichis par les inondations
» du Nil, navigent dans les gondoles
» peintes de diverſes couleurs autour
» de leurs campagnes, *& en remontant*
» *vers le midi de l'Afrique, où ce mê-*
» *me fleuve, qui prend ſa ſource dans l'E-*
» *thiopie, arroſe les régions limitrophes*
» *de la Perſe*, d'où il coule chargé de
» limon, & vient engraiſſer la baſſe
» Egypte, & ſe jetter dans la mer par
» ſept embouchures, tous les peuples
» qui habitent cette étendue de païs,
» ſe ſervent pour renouveller la race
» des abeilles de l'artifice dont je vais
» parler.

La principale difficulté conſiſte dans ces deux vers, qui ſemblent bleſſer la Géographie.

*Quàque pharetrata vicinia Perſidis urget*
*Et viridem Ægyptum nigrâ fœcundat arenâ.*

Et dans cet autre :

*Uſque coloratis amnis devexus ab Indis.*

Le P. Catrou, comme vous voyez, interprete les deux premiers autrement que l'Abbé de S. Remy, & ils ont l'un & l'autre leurs raiſons, qu'ils expoſent dans leurs notes. L'explication de celui-ci me paroît plus ſimple & plus nette. 1°. Par ces mots, *Amnis devexus ab Indis*, il entend les Ethiopiens, chez leſquels le Nil prend ſa ſource. Les anciens Auteurs ont ſouvent donné le nom d'*Indes* aux pays méridionaux de l'Afrique. 2°. Il explique ces mots, *Vicinia Perſidis urget*, comme s'il y avoit, *Urget regiones vicinas Perſidis* : c'eſt-à-dire, qu'il met *Vicinia* à l'accuſatif pluriel du neutre *Vicinium*, au lieu que le P. Catrou en fait le nominatif du nom feminin *Vicinia*. Le Nil débordé preſſe les régions voiſines de la Perſe *vicinia Perſidis*, c'eſt à dire, l'Arabie & la Syrie, qui confinent à l'Egypte & à la Perſe.

Le P. Hardouin, dont le P. Catrou ſemble avoir emprunté quelque choſe dans l'interpretation de cet endroit,

l'a autre fois expliqué d'une maniere très ſinguliere. Ce fameux paradoxologue prétendoit que des huit vers qui compoſent ce Paſſage, les trois premiers ſe devoient entendre de l'*Egypte*, les quatre ſuivans de l'*Inde*, & que le dernier étoit commun à ces deux régions & à toutes celles qui les ſéparent. Selon lui, Virgile par ces mots *viridem Ægyptum* a déſigné l'Iſle de Praſiane, * que forme le fleuve *Indus* dans ſon embouchure, de même que le Nil forme le Delta. *Nigrâ arenâ*, ajoute-t'il, déſigne les Indiens qui ſont noirs. Ce qu'il y a de plus ridicule eſt de trouver le fleuve *Indus* dans ce vers:

*Uſque coloratis amnis devexus ab Indis.*

Dire comme le P. H. que le fleuve *Indus* vient du pays des Indiens, n'eſt-ce pas comme ſi l'on diſoit que la Seine vient du Pays des François! Cette interprétation digne du P. Hardoüin a été ſolidement & agréablement réfutée par M. Huet Evêque d'Avranche. l'Ecrit de ce Prélat, imprimé depuis peu, ſe trouve dans la premiere partie du 17 To. de la Bibliotheque Françoiſe, p. 97.

* C'eſt-à-dire, ſelon le P. H. *l'Iſle verte*. χλόνος ſignifie *viridis*.

Je ne vous en citerai que cet endroit.

» Ce qui rend ( dit le Prélat ) la har-
» dieſſe du P. H. moins ſupportable ,
» c'eſt qu'il ne pouvoit pas ignorer
» combien cette Nation des *Praſiens*
» étoit puiſſante, puiſqu'elle occupoit
» toute cette vaſte contrée, qui eſt en-
» tre l'*Indus* & le Gange, & que ſelon
» Pline ( l'Auteur favori du P. H. &
» preſque l'unique qu'il lui ait plû d'ex-
» cepter de la proſcription générale )
» & ſelon pluſieurs autres Auteurs , ils
» tenoient toute la côte méridionale ,
» qui eſt entre les embouchures des
» fleuves. La conſidération de cette
» nation Praſienne doit ſuffire pour
» convaincre, s'il eſt poſſible , le P.H.
» que c'eſt une penſée frivole & ba-
» dine ; que de chercher ailleurs l'ori-
» gine du nom de l'Iſle de *Praſiane* ,
» que dans le nom du peuple qui l'ha-
» bite : ce qui eſt à peu près le même
» que de dériver le nom de la *Gaule* ,
» non pas des *Gaulois* qui l'habitent ,
» mais des *Cocqs* * qui y chantent , ou

* Le P. L'Empereur Jéſuite a prétendu ſérieuſement, que le nom de *Galli* avoit été donné par les Romains aux Gaulois , comme un ſobriquet , parce qu'ils reſſembloient un peu à des *Cocqs* par leur maniere de s'habiller. *Diſſert. imprimée à Paris chez Pierre Cot.* 1706.

» du Poëte Auſone natif de Bordeaux, » qui, comme l'on ſçait, portoit le » ſurnom de *Gallus*. Et ſi le P. H. re- » plique que la Gaule étoit nommée » *Gaule* long-tems avant Auſone, té- » moins Ceſar & Tite-Live, on ſera » en droit de lui repartir qu'il eſt bien » perſuadé que Céſar & Tite Live » étoient des Benedictins, & qu'ainſi » le nom de *Gaule* n'en eſt pas plus an- » cien, pour avoir été mentionné par » Dom Ceſar & Frere Tite-Live. » C'eſt encore le même que de cher- » cher l'origine du nom de l'*Angleterre* » ailleurs que dans le nom des Anglois » qui l'habitent, & de s'imaginer pué- » rilement, que cette Iſle eſt ainſi nom- » mée, parce qu'elle fait un *angle* de » l'Europe, &c.

Dépravation du goût, dans les Romans & dans les Comédies.

Tandis que nos Auteurs Comiques abandonnant l'imitation de la vie bourgeoiſe, objet naturel de la Comédie, ſe plaiſent à faire voir ſur le Théatre ce qui n'a jamais été vû dans le monde, & rappellent dans ce ſiécle éclairé le goût de *Melite*, de *la Place Royale*, de *la Veuve*, dont leurs Ouvrages ne different que par un ſtile plus épuré, & par un plus *larmoyant Comique*; tandis que négligeant de

marcher ſur les traces de Plaute, de Terence, de Moliere & de Regnard, ils oublient que la Comédie eſt un ſpectacle deſtiné à repreſenter le ridicule réel qui eſt dans la ſociété, & non à feindre des vertus & des défauts métaphyſiques, pour attendrir les ſpectateurs; nos Romanciers, voyant pour ainſi dire la place abandonnée, laiſſent là les grandes avantures, les idées héroïques, les intrigues délicatement noüées, la peinture des paſſions nobles, leurs reſſorts & leurs effets; ils ne s'amuſent plus à choiſir pour leurs Heros des perſonnes d'un rang diſtingué; ils s'attachent aux mœurs bourgeoiſes, & prennent leurs Heros par tout. Ils les tirent même quelquefois de la lie du peuple, ſans craindre de s'encanailler. Ils vous peignent ſans façon les mœurs, & vous rapportent tout au long les élégans entretiens d'un Cocher de Fiacre, d'une Lingere, d'une fille de Boutique: cela les accommode mieux apparemment que les mœurs des perſonnes de condition, & fournit plus à leur eſprit. Il ne ſeroit peut-être pas impoſſible de voir bientôt figurer, dans quelque nouveau Roman, un vil Savoyard, auquel on feroit décrotter quelque lambeau de

Métaphyſique, *Le Roman Bourgeois* de Furetiere a été long-tems regardé comme un ouvrage d'un genre iſolé & peu eſtimable : ce genre eſt enfin devenu à la mode.

Marianne troiſiéme partie.

Je ne vous dirai rien des nouveaux Ecrits de M. le Chevalier de Mouhy. J'aime mieux vous parler de la 3me. partie de *Mariane*. 1°. Il y a tout l'eſprit que le Public a droit d'attendre de M. de M... 2°. On y trouve peu de ces étranges façons de parler, qu'on lui a ſi reprochées. L'Auteur penſe & s'exprime d'une maniere plus naturelle ; le bon ſens guide le bel eſprit, & l'amour propre de ſes Cenſeurs en eſt flatté. Car ce ſeroit être de bien mauvaiſe humeur, que de dire que M. de M... eſt ici tel qu'il a toujours été, à cauſe de ce trait qu'on lit à la page 103. » Ma pa» rure l'attendrit pour moi. Quand je » parle de parure, c'eſt que cela n'y » nuit pas. Il eſt bon en pareille occa» ſion de plaire un peu aux yeux : *ils* » *vous recommandent au cœur.* « Il faut auſſi paſſer à Marianne tous ſes jolis ſoliloques, à la vue des beaux habits qu'il s'agit de renvoyer. 3°. Il y a bien moins de bas que dans les deux autres parties. Il eſt vrai que les

ſix premieres pàges pouvoient être remplacées par ſix lignes, qui auroient épargné au Lecteur le déſagréable jargon de la Lingere, avant l'arrivée de M. de Climal. Un Auteur ne doit point s'amuſer à contrefaire des gens ſi peu dignes d'attention. Le Peintre peut peindre tout, par ce que ſon art eſt materiel: mais l'Ecrivain, qui travaille pour l'eſprit, ne doit peindre que ce qu'il y a de beau, de grand, de noble, de joli, de gracieux, de plaiſant dans la nature. 4°. La fin de cette troiſiéme partie eſt agréable & touchante, & fait attendre la quatriéme, qui, dit-on, paroîtra bien-tôt. On lit à la page 56 ces mots que dit la Dutour: » Quand » on eſt gentille & à votre âge, pau» vreté & *bravoure* n'ont pas bon air en» ſemble.« Il falloit dire *braverie*; c'eſt le terme populaire; & *bravoure* n'a jamais été d'uſage en cette ſignification. Peut-être eſt-ce une faute de l'Imprimeur.

A l'égard des caracteres, la Dutour, outre la baſſeſſe de ſes mœurs & de ſon langage, a des diſpoſitions prochaines au mêtier de la Saint Remy. Climal eſt un Tartuffe ſans eſprit, impoli, & mal-adroit, qui dit à une fille ſpirituelle & bien élevée des choſes dures

& groſſieres, & qui lui met devant les yeux tout ce qui le peut rendre haïſſable. L'amour du Neveu étoit inutile pour le faire échouer. D'ailleurs il rompt trop legerement avec elle. L'endroit du Parloir eſt le meilleur du Livre : mais la peinture de l'Abbeſſe eſt hors de ſa place. Il s'agit d'attendrir le Lecteur, & Marianne pénétrée de douleur, & plongée dans le deſeſpoir, s'amuſe à repréſenter comiquement la figure de la Reverende Mere, » petite » perſonne courte, ronde, & blanche, » à double menton, & qui avoit le » teint frais & repoſé. Il n'y a point, » ajoute t'elle, de ces mines là dans le » monde ; c'eſt un embonpoint tout » different de celui des autres, un em- » bon-point qui s'eſt formé plus à l'ai- » ſe & plus méthodiquement, c'eſt à- » dire, où il entre plus d'art, plus de » façon, plus d'amour de ſoi-même » que dans le nôtre ; d'ordinaire c'eſt » ou le temperament, ou la quantité » de nourriture, ou l'inaction & la » moleſſe qui nous acquierent le nô- » tre, & cela eſt tout ſimple : mais » pour celui dont je parle, on ſent » qu'il faut, pour l'avoir acquis, s'en » être ſaintement fait une tâche ; il ne » peut être que l'ouvrage d'une déli-

» cate, d'une amoureuſe, & d'une dé-
» vote complaiſance, qu'on a pour le
» bien & pour l'aiſe de ſon corps: il eſt
» non ſeulement un témoignage qu'on
» aime la vie, & la vie ſaine, mais
« qu'on l'aime douce, oiſive, & frian-
» de, & qu'en jouiſſant du plaiſir
» de ſe porter bien, on s'accorde
» encore autant de douceurs & de
» privileges, que ſi on étoit tou-
» jours convaleſcente. Auſſi cet em-
» bon-point religieux n'a-t'il pas la
» forme du nôtre, qui a l'air plus pro-
» fane, auſſi groſſit-il moins un viſa-
» ge, qu'il ne le rend grave & décent:
» auſſi donne-t'il à la phyſionomie, non
» pas un air joyeux, mais tranquille
» & content. A voir ces bonnes filles
» au reſte, vous leur trouvez, &c. «
Tout cela, qui eût été fort joli ailleurs, eſt en cet endroit tout-à-fait déplacé. De plus, il y a dans cette troiſiéme parties des répetitions déſagréables. Climal repréſente pluſieurs fois à Marianne qu'elle eſt née ſans bien & ſans reſſource, & cette fille redit à l'Abbeſſe tout ce qu'elle a déja dit au Recollet. Ces défauts n'empêchent pas que l'Ouvrage ne ſoit lû avec plaiſir par un grand nombre de perſonnes.

La Chartreuse Epitre. On a imprimé *La Chartreuſe*, Epitre en vers de l'ingenieux Auteur du Poëme de *Vert-vert*, ſi connu depuis peu dans le monde, & qui ſelon les apparences va l'être bientôt davantage.

*Duc age, duc ad nos; fas illi limina Divûm Tangere.*

Quoique cette *Epitre* ait le défaut des autres ouvrages de l'Auteur, qui eſt de n'avoir pas tout-à-fait aſſez de correction & de préciſion, & d'être rimée un peu foiblement, elle eſt cependant à mon gré fort au deſſus de tout ce qui a paru de lui. J'y trouve plus de génie, plus de feu, plus de force que dans ſon *Vert-vert*; j'y ſens une plus heureuſe fécondité; j'en conçois de plus hautes eſpérances: c'eſt le goût de *la Muſe du Temple*, peut-être avec moins de naïveté & de douceur, mais avec plus de hardieſſe & de verve. Dans cette piéce l'Auteur ſe peint lui-même logé à un cinquiéme étage, dans un grand College de la rue S. Jacque.

Là du toit d'un cinquiéme étage
Dominant avec avantage,
Tout le climat Grammairien
S'éleve un antre aërien,
Un Aſtrologique hermitage,

Qui paroît mieux dans le lointain,
Le nid de quelque oiſeau ſauvage,
Que la retraite d'un humain.
C'eſt pourtant de cette guérite,
C'eſt de ce céleſte tombeau
Que votre ami, nouveau Stylite,
A la lueur d'un noir flambeau,
Panché ſur un lit ſans rideau,
Dans un dès-habillé d'hermite,
Vous griffonne aujourd'hui ſans fard,
Et peut-être ſans trop de ſuite,
Ces Vers enfilés au hazard.

Après avoir dépeint les meubles de ſa Chambre & toutes les incommoditez de ce Donjon, l'Auteur expoſe comment il s'y conſole.

Sur ce portrait abominable
On penſeroit qu'en lieu pareil
Il n'eſt point d'inſtant délectable
Que dans les heures du ſommeil.
Pour moi, qui d'un poids équitable
Ai peſé des foibles mortels
Et les biens & les maux réels;
Qui ſçai qu'un bonheur véritable
Ne dépendit jamais des lieux;
Que le Palais le plus pompeux
Souvent renferme un miſérable,
Et qu'un déſert peut-être aimable
Pour quiconque ſçait être heureux;
De ce Caucaſe inhabitable
Je me fais l'Olympe des Dieux.

Cette ſolitude lui plaît, parce qu'elle

le ſequeſtre du commerce importun des hommes.

Quelle caverne eſt étrangere
Lorſqu'on y trouve le bonheur ?
Lorſqu'on y vit ſans ſpectateur
Dans le ſilence litteraire,
Loin de tout importun jaſeur ;
Loin des froids diſcours du vulgaire
Et des hauts tons de la grandeur ;
Loin de ces troupes doucereuſes
Où d'inſipides précieuſes
Et de petits fats ignorans
Viennent, conduits par la folie,
S'ennuyer en cérémonie
Et s'endormir en complimens ;
Loin de ces plattes cotteries,
Où l'on voit ſouvent réunies
L'Ignorance en petit manteau,
La Bigoterie en lunettes,
La Minauderie en cornettes,
Et la Réforme en grand chapeau ;
.....
Loin de ces voix acariâtres
Qui dogmatiſant ſur des riens,
Apportent dans les entretiens
Le bruit des bancs opiniâtres,
& la profonde déraiſon
De ces diſputes ſoldateſques ;
Où l'on s'inſulte à l'uniſſon,
Pour des miſéres pédanteſques,
Qui ſont bien moins la vérité
Que les rêves creux & burleſques
De la crédule antiquité ;
Loin de la gravité Chinoiſe,
De ce vieux Druide empeſé,

Qui ſous un air ſymetriſé
Parle à trois tems, rit à la toiſe,
Regarde d'un œil apprêté
Et m'ennuye avec dignité.

Il fait voir enſuite comment il ſçait s'amuſer dans ſon réduit, par la lecture de pluſieurs bons Livres, qu'il nomme;

Bornant aux doux fruits de leurs plumes
Ma bibliothéque & mes vœux,
Je laiſſe aux ſçavanras poudreux
Ce vaſte cahos de volumes,
Dont l'erreur & les ſots divers
Ont infatué l'univers;
Et qui ſous le nom de ſcience
Semés & reproduits par tout
Immortaliſent l'ignorance,
Les menſonges & le faux goût.

Satisfait dans ſa retraite, il dédaigne toutes les folles & malheureuſes occupations des autres hommes.

Irois-je, adulateur ſordide,
Encenſer un ſot dans l'éclat,
Amuſer un Crœſus ſtupide,
Et Monſeigneuriſer un fat?
Sur des eſpérances frivoles
Adorer avec lâcheté
Ces chimeriques faribóles
De grandeur & de dignité?
Et vil client de la fierté,
A de mépriſables idoles

Proſtituer la vérité ?

..... .....

Irois-je par de vains accens
Chatouiller l'oreille engourdie
De cent ignares importans,
Dont l'ame maſſive, aſſoupie
Dans des organes impuiſſans,
Ou livrée aux fougues des ſens,
Ignore les dons du génie
Et les plaiſirs de ſentimens ?
Irois-je pâlir ſur la rime,
Dans un ſiécle inſenſible aux Arts,
Et de ce rien qu'on nomme eſtime
Affronter les nombreux hazards ?

..... .....

Perſuadé que l'harmonie
Ne verſe ſes heureux préſens
Que ſur le matin de la vie,
Et que ſans un peu de folie
On ne rime plus à trente ans,
Suivrois-je un jour à pas péſans,
Ces vieilles Muſes douairieres,
Ces meres ſeptuagenaires
Du Madrigal & des Sonnets,
Qui n'ayant été que Poëtes
Rimaillent encore en lunettes
Et meurent au bruit des ſifflets ?

Je croís que ces morceaux ſuffiſent pour vous donner une idée du talent rare de l'Auteur. Je voudrois que les bornes de cette Lettre me permiſſent de vous dire auſſi quelque choſe d'une autre *Epître* de la même main, intitulée *les Ombres*, où il y a encore bien

du génie, mais moins d'agrémens.

L'Honoré, Libraire d'Amſterdam, prépare une ſeconde édition plus correcte de l'Hiſtoire des *Révolutions de Pologne*. Toutes les fautes de la premiere ne ſont pas ſur le compte de l'Imprimeur. Il y en a quelques-unes qu'on doit m'imputer, & d'autres auſſi qui ſont du Copiſte dont je m'étois ſervi. Tels ſont le nom de *Dugloſſius*, répété pluſieurs fois, au lieu de *Dlugloſſius*, le Concile d'*Autun*, pour le Concile de *Clermont*, &c.... A l'égard de quelques Sçavantas, qui accuſent l'Ouvrage d'être trop ſuccinct, trop abrégé, je les prie de croire qu'une Hiſtoire de Pologne plus étenduë eût été fort ennuyeuſe. Les détails ne conviennent que par rapport à des faits, dont les moindres circonſtances intereſſent. Je n'ai rien omis d'important, & j'ai cru devoir ſacrifier à la préciſion hiſtorique & à la rapidité de la narration, la gloire de compoſer un gros Livre, que perſonne n'auroit voulu lire. D'ailleurs le titre de *Révolutions* n'exigeoit point, que pour remplir mon deſſein, je ne laiſſaſſe rien à l'é-

Nouvelle édition des Révolutions de Pologne.

cart dans l'Hiſtoire de Pologne. Je ſerai toujours flatté de voir mes Ouvrages dédaignés par les ruſtiques contempteurs de ceux du célébre Abbé de Vertot.

Je ſuis, &c.

*Ce 10 Decembre 1735.*

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XLI.*

J'AI dit autrefois, * que la difficulté de traduire des Auteurs excellens, qui devoit décourager les Traducteurs, contribuoit à multiplier les traductions. On goute ces Auteurs & on en ſent les beautés, qu'on ne trouve point renduës parfaitement dans les verſions qu'on a devant les yeux : or comme on ſe flatte de mieux ſentir, on ſe flatte auſſi de pouvoir mieux exprimer. Cette réflexion, qui tomboit alors ſur les nombreuſes traductions de Virgile & d'Horace, ne peut s'appliquer à celle de la *Jéruſalem délivrée* du Taſſe, dont M. Mirabaud vient de publier

Nouvelle édition de la Traduction du Taſſe.

* Journal des Sçavans, Janvier 1725. p. 94. *n* 12.

une nouvelle édition revûe & corrigée ; * parce que toutes les traductions de ce Poëme, qui ont précédé celle-ci, ſont ſi miſérables, que le nouveau Traducteur n'a point eu à encherir, mais à faire, pour ainſi dire, ce qui n'avoit point encore été fait.

M. Mirabaud a judicieuſement profité dans cette édition de pluſieurs critiques ; qu'on avoit publiées de ſon Ouvrage imprimé en 1724. Ayant eu depuis ce tems-là tout le loiſir de revoir ſa traduction, il a corrigé les fautes dans leſquelles il avouë qu'il étoit tombé, & s'eſt propoſé d'être plus éxact & plus fidele. Mais je le prie de me permettre de dire ici, pour l'honneur de notre Langue, qui eſt aſſez riche pour pouvoir traduire exactement tous les Auteurs, que quoique j'aye toujours eſtimé ſa traduction, quoique dans cette nouvelle édition elle ſoit encore plus eſtimable que dans la premiere, & qu'on n'y trouve plus de ces mépriſes, que Mademoiſelle Riccoboni, dans une brochure, & moi, dans le Journal des Sçavans **

* Chez Jacques Barois fils, Quai des Auguſtins, 1733. 2 vol. *in*-12.

** Février 1725.

lui avons fait autrefois appercevoir ; j'aurois néanmoins souhaité qu'il eût été encore plus attentif, & un peu plus scrupuleux, en redonnant son Ouvrage au Public. Il avouë encore aujourd'hui dans sa Préface qu'il a tantôt changé, & tantôt supprimé certains endroits de son Auteur. Or c'est ce que je ne crois pas permis, à l'égard d'un Ecrivain célébre tel que le Tasse. Il n'appartient point à un Traducteur de réformer son original, à moins que ce ne soit un Livre sans réputation, plus rempli de défauts que de beautés, un Livre qu'il s'agit plûtôt d'imiter que de traduire. M. Mirabaud ne devoit donc pas retrancher dans le troisiéme Chant l'adresse de Clorinde à se couvrir de son bouclier, comparée à celles des Maures dans leurs jeux. Si cette comparaison est défectueuse ; quel droit a-t'il eu de la supprimer ? Madame Dacier, qui sera toujours le modele des Traducteurs, a-t'elle jamais pris la liberté de retrancher les comparaisons d'Homere? Que dirions-nous d'un Traducteur de Virgile, qui supprimeroit la comparaison du cœur d'Amathe, agité de differentes passions, à un sabot foüetté par des enfans ? Je n'approuve point non plus la

ſuppreſſion des noms de ces Héros, qui au ſeptiéme chant s'offrent courageuſement pour combattre le fier & redoutable Argant. Quand même le Traducteur ſeroit en cela fondé en raiſon, comme il le prétend, je ſoutiens que cette hardieſſe eſt un attentat littéraire, ſur lequel on ne peut faire grace au coupable, qu'en faveur du mérite de ſa traduction. Par-là j'accuſe & abſous en même-tems M. Mirabaud.

Pref. p. 53. *Cette liberté*, dit-il, *eſt permiſe* à un Traducteur, *pourvû qu'il rende toutes les beautés de ſon Auteur* : & moi je dis qu'il en doit rendre auſſi les défauts, s'il en a. Il ne s'agit pas d'une *exactitude religieuſe*, telle que celle qu'on obſerve à l'égard des Livres ſaints : il s'agit de faire dire dans notre Langue à un Auteur tout ce qu'il a dit dans la ſienne ; de lui prêter à peu près les expreſſions dont il ſe ſeroit ſervi, s'il eût écrit dans la nôtre ; & de ne rien altérer dans le fond de ſes penſées. Abréger, amplifier, ſupprimer, ajoûter, ce n'eſt point traduire. M. Mirabaud a beau dire, » Je » voulois que ma traduction plût ; & » ſi je n'avois pas pris les libertés qu'on » me reproche, j'aurois apparemment » éprouvé le même ſort que les Tra-

» ducteurs qui m'ont précédé, & dont » on releve néanmoins beaucoup la » fidélité. « Je puis assurer que son Ouvrage élégant ne couroit point ce risque, & que si sa traduction avoit été un peu plus exacte, elle n'en eût encore été que plus estimée. Je ne conseillerai jamais à un Traducteur d'altérer de propos déliberé le sens de son Auteur: on ne le fait que trop souvent, à son insçu & malgré soi.

Au reste je suis obligé de dire, après un éxamen, qu'une curiosité critique m'a engagé de faire, que les infidélités dont je me plains, se réduisent aujourd'hui à fort peu de chose Je voudrois seulement qu'il eût entierement abandonné son système erroné sur les traductions, qu'il soutient encore aujourd'hui dans sa Préface; système pernicieux pour lui-même, & qui en partie a été la source de plusieurs fautes répanduës dans la premiere édition de son Ouvrage, où tantôt il supprimoit entiérement tout ce qui n'étoit point de son goût, & tantôt il changeoit, ornoit, étendoit, ou resserroit ce qui lui plaisoit davantage. Ajusté de cette maniere, M. Mirabaud devoit faire alors réfléxion, que sa traduction du Tasse étoit destinée à faciliter l'in-

telligence de cet Auteur à pluſieurs perſonnes qui étudient la Langue Italienne. Or de quelle reſſource peut-être une verſion arbitraire, une traduction où l'on ne trouve de l'original que ce qui a été du goût du Traducteur? Heureuſement, à la réſerve d'un fort petit nombre d'endroits, la nouvelle édition n'a plus ce défaut énorme, & on peut aujourd'hui propoſer en général cet Ouvrage, comme auſſi utile qu'agréable, & preſque auſſi fidéle qu'élegant. La fidelité ſera toujours la premiere qualité du Traducteur; ſans elle il n'en mérite pas le nom.

Je vous avouë, par exemple, que je n'ai jamais prétendu mériter ce titre par les traductions du *Gulliver*, Ouvrage Anglois du Docteur Swift, & de l'*Hiſtoire Romaine* de Laurent Echard. La réputation de ces Auteurs n'étoit pas aſſez grande, pour m'aſſervir à leurs penſées. J'ai donc ſupprimé librement tout ce qu'il y avoit d'ennuyeux, de bizarre & de puérile dans le premier, & je l'ai remplacé par d'autres choſes, que mon imagination ſçut me dicter en ce tems-là. A l'égard de l'Ouvrage d'Echard, je le trouvai ſi ſec, ſi fautif, ſi répréhenſible par le choix des faits, & ſur-tout par les omiſſions, que

je jugeai à propos de ne m'attacher qu'à ſa méthode, qui eſt excellente; ſans le ſuivre exactement dans le récit & dans l'ordre des faits qu'il raconte. Voilà, ce me ſemble, l'eſpece de Livres qui diſpenſent de la fidélité ceux qui entreprennent de les traduire : auſſi en ce cas on dit très-improprement qu'ils ſont *traduits*. Au contraire, ſi j'avois été capable d'entreprendre la traduction du Poëme de Milton, je me ſerois bien gardé d'en uſer ainſi : ce Poëme eſt trop célébre, pour qu'il ſoit permis de l'altérer le moins du monde. Ce ſeroit un crime de *Leze-République** des Lettres, ou de *Leze-Parnaſſe*. Au ſurplus je remarquerai, que quoique le titre d'Auteur flatte plus que celui de Traducteur, il eſt cependant quelquefois plus aiſé de produire de ſoi-même, que de bien rendre ce qu'un autre a produit. Un bon Auteur eſt, pour ainſi dire, un bon Peintre en Hiſtoire : un bon Traducteur eſt un bon Peintre en Portrait. L'un eſt un de Troyes, un Rétou : l'autre eſt un Rigaud, un l'Argiliere.

M. Mirabaud dans la Préface de cette

* Expreſſion rapportée dans le Dictionnaire Néologique.

édition, comme dans celle de la premiere, s'éleve contre M. Despreaux, qui trouve du *Clinquant* dans le Tasse :

Tous les jours à la Cour un sot de qualité,
Peut juger de travers avec impunité,
A Malherbe, à Racan préferer Théophile,
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

Il soutient que ce jugement est très-injuste, & que M. Despreaux étoit un *Critique peu sûr*. » Ce grand Poëte, dit-» il, avoit lû la *Jérusalem* avec des yeux » qui ne lui permettoient guéres *de* » *trouver des beautés dans un Poeme mo-*» *derne*. * Il sçavoit d'ailleurs *confusé-*» *ment* que ce Poëme avoit essuyé quel-» ques contradictions en Italie : c'est sur » une prévention excessive en faveur de » l'antiquité, & sur une *notion vague* » des critiques faites autrefois contre » le Poëme du Tasse, que M. Des-» preaux a formé la sienne. «

Mais pourquoi M. Mirabaud veut-il que Despreaux n'ait eu qu'une *notion vague* au sujet des critiques du Tasse ?

* Est-ce que Despreaux ne trouvoit pas de grandes beautés dans des Ouvrages de son tems ? On sçait combien il estimoit un certain nombre d'Auteurs modernes. Ce raisonnement n'est donc pas juste.

Qui lui a révelé que ce Critique admirable, ce grand Poëte, qui toute ſa vie n'a jamais eu d'autre profeſſion, n'avoit pas lû attentivement la *Jeruſalem* dans ſa Langue originale, & ne s'étoit jamais mis en état d'en juger ſolidement par lui-même, comme il a jugé de tant d'autres Auteurs. M. Deſpreaux, dit-on, n'étoit pas un *Critique ſur*; il n'y a cependant aucune de ſes déciſions, que tout homme de ſon goût ne ſoit intereſſé à défendre; fût-ce même le jugement qu'il a porté ſolemnellement ſur les *Opera* de Quinaut, auſquels il n'accorda jamais ſon eſtime, non plus que Racine & la Fontaine, parce qu'il n'y a pas peut-être 500 beaux vers dans tous ſes Opera; encore eſt-ce toujours la même choſe * retournée en cent façons; ſans parler de tout ce qu'il y a de monſtreux, ou de ridicule dans la plûpart. Si c'eſt la faute du genre, c'eſt ce qu'il ne s'agit pas de diſcuter ici. Revenons à M. Deſpreaux.

Ce ſouverain Juge du Parnaſſe, ce Critique infaillible, a prononcé qu'il y avoit du *Clinquant* dans le Poëme de

* Le Dictionnaire des Poëtes d'Opera n'eſt compoſé que d'environ cent mots.

la *Jeruſalem*. Qui pourroit n'en pas convenir ? M. Mirabaud lui-même ſe contente de faire ſentir dans un endroit de ſa Préface, qu'il y en a moins que dans l'Arioſte & dans les autres Poëtes Italiens. M. Deſpreaux a-t'il dit le contraire ? Il prétend que pluſieurs beautés du Taſſe ſont par rapport à celles de Virgile ce que le *Clinquant* eſt par rapport à l'or. En un mot, il décide qu'il y a du *Clinquant* dans le Poëte Italien. Or cela eſt indubitable, & M. Mirabaud lui-même ne le ſçauroit nier. Je lui citerois vingt exemples, s'il étoit rebelle ſur cet article. Les *Concetti* aſſurément ne ſont pas rares dans la *Jeruſalem*. Car on ne doit pas entendre ſeulement, par ce mot *Concetti*, de miſérables pointes, & des jeux de mots ; mais des penſées brillantes, placées à contre tems ; des antitheſes recherchées, du bel eſprit mal employé. La maniere d'écrire du Taſſe n'eſt-elle pas ſouvent affectée ? Ne court-il pas après l'antitheſe ? Ne met-il pas quelquefois de l'eſprit où il n'en faut point ? L'Epiſode d'*Olinde* & de *Sophronie*, qui, contre les regles, ſert de début à l'action, n'eſt-il pas puéril & badin ? Voilà donc du *Clinquant*. Que M. Mirabaud s'inſtruiſe de ce que le Cardinal du

Perron & le P. Rapin ont jugé du Poëme de la *Jeruſalem*, il ne cherchera plus, par des raiſonnemens injurieux au Pere de la bonne Poëſie, & du bon goût, à faire paſſer les jugemens de ce grand homme pour des effets de ſon caprice & de ſa prévention. Du Perron, Rapin & tant d'autres célébres Critiques n'avoient-ils que des *notions vagues* de la *Jeruſalem* ? Etoient-ils *prévenus* contre les Modernes ?

Mais s'enſuit-il du jugement de M. Deſpreaux, qu'il ne faiſoit aucun cas du Taſſe. * C'eſt ce que l'on pourroit inférer, s'il avoit dit que tout le Poëme de la *Jeruſalem* n'eſt que du *clinquant*. Mais qu'a-t'il voulu dire autre choſe que ceci ? Tout eſt noble, tout eſt héroïque dans l'*Enéide* : Dans la *Jeruſalem* au contraire, il y a quelquefois un brillant puéril & affecté, & c'eſt ce que les petits eſprits goûtent plûtôt que les beautés naturelles & ſérieuſes de l'*Enéide*. Ce diſcours n'eſt il pas raiſonnable ? Le nouveau Traduc-

* Si l'on en croit M. M. depuis que le trait de Deſpreaux contre le Taſſe a paru, il n'y a perſonne qui ne regarde la *Jéruſalem* comme un Poëme *dont le clinquant fait tout le mérite*, Préf. p. 26. Je n'ai connu qui que ce ſoit qui penſât ainſi.

teur dit dans ſa Préface. » Avare de » ces *Concetti* ſi prodigués en Italie, » l'Auteur de la *Jeruſalem* fait à peine » ſentir qu'il étoit Italien. La ſageſſe » regne dans ſes penſées comme dans » ſes expreſſions. Il obſerve toujours » une exacte bienſéance, &c. « Il y a moins d'éxactitude & de verité dans ce jugement que dans celui de M. Deſpreaux : & ſi on le prend à la Lettre, il eſt abſolument faux. M. Deſpreaux étoit trop ſenſé & trop connoiſſeur pour mépriſer le Taſſe, & pour ne lui pas rendre juſtice ſur la ſtructure ingénieuſe, & ſur une infinité d'endroits admirables de ſon Poëme. Il paroît bien qu'il ne mépriſoit pas le Poëme de la *Jeruſalem*, par ces vers de ſon *Art Poëtique* :

Il n'eût point de ſon Livre illuſtré l'Italie,
Si ſon ſage Heros, &c.

Il n'étoit pas homme ſans doute à ſe ſoumettre ridiculement au jugement biſarre & partial de l'Académie de *la Cruſca*, qui par l'organe de ſon impertinent Secretaire, déclara autrefois que *la Jeruſalem* étoit un Poëme ſec, pauvre, eſtropié, ſans proportion, ſans invention, froid, obſcur, &c.

Mais voici un autre article, ſur lequel je me rangerai toujours du côté de M. M. contre d'injuſtes critiques, qui publient que le ſtyle de ſa traduction du Taſſe eſt *proſaïque*, *inſipide*, *& pareil à celui de nos Romans*, *& de nos Nouvelles galantes*. » Il m'a toujours pa-» ru (dit le Traducteur dans la Préfa-» ce de cette nouvelle édition,) qu'un » ſtyle trop chargé de figures, trop » rempli d'expreſſions qui s'écartent de » l'uſage ordinaire, fatiguoit bien-tôt » le Lecteur, ſur-tout dans un Ouvra-» ge en Proſe. « M. M. ajoute qu'il ne faut pas croire qu'il y ait dans la Jeruſalem un enthouſiaſme effrené, * qui ne donne point de relâche au Lecteur, un feu dont l'ardeur ne ſe ralentit jamais. » C'eſt le choix des termes, dit-il, » c'eſt le naturel, l'élegant, le noble » qui ſont l'appanage de ſon ſtyle. Il » ſçait pourtant s'élever quand il eſt à » propos de le faire, & alors il employe » la plus ſublime Poëſie: mais comme

* Si on jugeoit de la *Luziade* par la Traduction françoiſe qui a paru cette année, on croiroit que cet *enthouſiaſme effrené* ſeroit le caractere de ce Poëme Portugais? mais il eſt bon que le Public ſoit informé, que le Poëme n'eſt point du tout écrit dans ce ſtile pétillant, qu'il a plu au Traducteur de lui prêter.

» il eſt rempli de ſentimens, & qu'il a » ſouvent beſoin de parler au cœur une » langue qu'il puiſſe entendre, ſouvent » il eſt obligé de le prendre ſur un ton « plus bas; & c'eſt ce ton moyen, quoi- » que toujours beau, toujours harmo- » nieux, qui domine le plus dans ſon » Poëme .... En rendant les penſées » de mon Auteur, j'ai dû rendre ſon » eſprit. Lorſqu'il s'eſt élevé, j'ai fait » mes efforts pour ſuivre de loin ſon » vol : je l'ai ſuivi de plus près, quand » il a marché d'un pas modeſte. « Quoi- qu'il y eût déja beaucoup d'élegance dans la traduction imprimée en 1724, on peut dire que dans cette ſeconde édition elle a encore acquis un mérite plus ſolide, avec de nouvelles graces. Enfin je ne crains point de dire qu'au- cune Muſe Italienne n'en a eu de pareil- les ſous un habit François.

M. Mirabaud ne pouvoit ſe diſpen- ſer de parler dans ſa Préface de la Criti- que de ſa traduction, que Mademoiſelle *Riccoboni*, ſi connuë dans le monde par ſon érudition, par ſon eſprit, & par ſes talens, ſous le nom de *Flaminia*, publia en 1725. »Lorſque ſon Ouvrage » parut, dit-il, je le lus avec ſurpriſe, « mais avec attention, & il m'a été » utile. Sans ſouſcrire généralement à

» toutes ſes critiques, j'ai reconnu la
» ſolidité de pluſieurs, & je m'y ſuis
« ſoumis... Mon ouvrage en doit être
» à préſent meilleur : c'eſt un ſervice
» qu'elle a rendu au Public, auſſi-bien
» qu'à moi, il ſeroit ſeulement à ſou-
» haiter que la maniere dont elle m'a
» obligé, & le ton qu'elle a pris pour
» m'inſtruire, lui euſſent mérité de ma
» part un peu plus de reconnoiſſance.
» Je rends juſtice à ſes talens, j'eſtime
» ſon eſprit, ſon ſçavoir : Que ne puis-
» je encore me loüer de ſa politeſſe !

Me ſera-t'il permis de dire ici, qu'il eſt ſurprenant que dans un ſiécle ſi fécond, où nous avons tant d'Auteurs & de Traducteurs, perſonne n'ait encore entrepris la traduction du Poëme admirable de l'*Arioſte* ? Mais qui l'oſeroit tenter, ſi l'on pouvoit croire que M. Mirabaut travaillât à cet Ouvrage, ſi digne de ſes talens & de ſa réputation en ce genre ? On l'y exhorte depuis longtems, & j'apprens enfin avec un ſenſible plaiſir qu'il a réſolu de ſe rendre ſur cela aux inſtances de ſes amis. Il me permettra de me joindre à eux, pour l'exhorter à ne ſe point décourager par la difficulté & la longueur du travail. Un Traducteur du *Taſſe* doit trouver plus de goût & de

facilité qu'un autre dans la traduction de l'*Arioſte*.

De la folie du Taſſe.

Le Taſſe nâquit près de Naples l'an 1544. d'une famille noble & ancienne. S'étant attaché à la Maiſon d'Eſte, il ſuivit en qualité de Gentil-homme Loüis d'Eſte Nonce à la Cour de France, où il commença ſon Poëme de la *Jeruſalem*, qu'il acheva étant à Ferrare, après ſon retour. On dit qu'il devint amoureux d'Eleonor ſœur du Duc de Ferrare, & on ajoûte que cette Princeſſe ayant un jour donné des éloges à quelques vers qu'il venoit de lui reciter, le Taſſe tranſporté de joye & d'amour lui donna un baiſer. Le Poëte témeraire fut mis en priſon comme un fou, & on croit qu'il le devint réellement, par la mélancolie qui s'empara de ſon eſprit. Cependant ſon genie poëtique ne l'abandonna point dans cet état déplorable : il continua d'écrire en vers & en proſe, & publia de fort beaux Ouvrages, qui ne font point appercevoir que ſon cerveau fût bleſſé. Il ſortit enfin de Priſon & ſe retira à Naples. On prétend que la folie du Taſſe ſervoit à épurer ſon eſprit & à préparer ſon imagination. Si l'on en croit d'Aubignac dans ſa *Pratique du Théatre*, le Taſſe n'attendoit pas même

les intervalles de tranquilité, que ſa phrénéſie lui laiſſoit. Au milieu de ſes tranſports il faiſoit des vers, & ſon eſprit n'étoit jamais plus fécond & plus brillant, que lorſqu'il étoit égaré. On dit à peu près la même choſe de Lucrece; & on aſſure auſſi que Brebœuf a fait ſes meilleurs vers dans les plus forts accès de la fiévre. Ces phénomenes peuvent ſervir à confirmer ce que Deſcartes dit ſur le talent de la Poëſie. Au reſte il paroît très-raiſonnable de croire, que le Taſſe n'a jamais été vraiment fou. Les beaux Ouvrages qu'il a compoſés dans l'Hôpital, où le Duc de Ferrare le tenoit enfermé, les ſollicitations de pluſieurs Princes d'Italie pour procurer ſa liberté, le refus obſtiné du Duc, & la maniere dont il vêcut après ſon élargiſſement; tout cela fait conjecturer que ſa prétendue folie étoit ſon amour téméraire pour la Princeſſe de Ferrare, & qu'enfin il n'étoit pas peut être plus fou, que le ſont d'ordinaire les Poëtes & les Amans.

Les *Mémoires du Comte de Comminge*, qui paroiſſent depuis peu, nous ramenent enfin au vrai goût de ces ſortes de petits Ouvrages. Depuis quelques an- Mémoires du Comte de Comminge.

nées nous ſommes inondés d'une infinité de Romans, & il n'y en a pas un ſeul, qui rappelle le ſtyle pur, délicat & ingenieux ſans affectation, de *Zaïde*, & de la *Princeſſe de Cleves*. On peut dire que le *Comte de Comminge* en approche un peu; je parle préciſément de la maniere dont il eſt écrit. Les faits n'y ſont point noyés dans des réfléxions d'un *clinquant* métaphiſique, d'une longueur & d'une fréquence faſtidieuſe. L'Auteur n'interrompt point à chaque page ſa narration, pour nous affadir par une bizarre profuſion de faux bel eſprit. Plein de reſpect pour ſon Lecteur, il ne le conduit que dans des lieux honnêtes & jamais parmi des gens de la lie du Peuple, pour le regaler ſottement de leur jargon & de leurs plats quolibets. Tous ſes perſonnages ſont nobles; rien de bourgeois, rien de bas dans ſes peintures. D'un autre côté ce ne ſont point ici des avantures chimeriques, qui heurtent groſſierement la vrai-ſemblance, & décelent un Auteur, à qui les mœurs du monde, les routes du cœur humain, & les allures du bon eſprit ſont également inconnuës. Enfin je vous invite à lire ce petit Ouvrage, & je vous y invite avec le même zele, que je vous ex-

horte à fuir la lecture de la plûpart des Romans modernes. Ce n'eſt pas que celui-ci n'ait des défauts. La fiction eſt fort peu de choſe ; elle eſt ſi ſimple & ſi commune, qu'on pourroit ſoupçonner l'Auteur de ſéchereſſe & de ſtérilité. Les deux Couſins peres des deux Amans, qui paroiſſent au commencement ſur la ſcene, n'y ont plus dans la ſuite aucune part. Le dénoüement ſur tout eſt d'une bizarrerie, qui étonne tellement, qu'il ne produit aucun autre effet. Qu'eſt-ce qu'une femme, qui ſe rend à la T. en habit d'homme, qui eſt reçuë au nombre des Religieux de ce Monaſtére, qui en pratique toutes les affreuſes auſterités ; & tout cela pour avoir le plaiſir d'y voir ſon jeune & tendre amant faire pénitence de ſes péchés, & de la faire comme lui & avec lui. Elle vit ſous le même toît ſans lui parler, & ne ſe découvre, que ſur le point de mourir. Alors pieuſement couchée ſur un lit de cendre, elle manifeſte ſon ſexe & ſa fraude à toute la Communauté aſſemblée. En verité cela eſt ſi éloigné du vrai ſemblable, & même du poſſible, que je n'en ſuis aucunement touché. Cependant la Pénitente mourante, dit en ce triſte état les choſes les plus délicates, les plus

tendres, les plus attendriſſantes ; mais qui dans la ſuppoſition ne forment qu'un ſpectacle & un Diſcours ſolidement ridicules. Tel eſt mon ſentiment ſur cette Hiſtorierte, à laquelle on prétend qu'une avanture réelle a donné lieu. S'il a fallu abſolument faire finir les deux Amans à la T. l'Auteur devoit mieux préparer cette cataſtrophe étonnante, mieux s'échafauder, & ajuſter toutes les circonſtances de ce dénoüement ſingulier, avec plus d'art & de vrai-ſemblance.

Hiſt. de la Guerre préſente.

*L'Hiſtoire de la Guerre préſente*, gros volume *in*-12. imprimé cette année à Amſterdam, eſt un ouvrage de M. Maſſuet, Auteur de pluſieurs Livres de cette eſpece, qui ſont de laborieuſes compilations de toutes les Nouvelles publiques imprimées en Hollande. Telle eſt ſa continuation de l'*Hiſtoire des Rois de Pologne*, qui a paru il y a deux ans, imprimée chez l'Honoré, à laquelle il vient d'ajouter nouvellement deux autres volumes, qu'on trouve actuellement à Paris chez Théodore le Gras au Palais. Pour ce qui eſt de l'*Hiſtoire de la Guerre préſente*, c'eſt un Ouvrage qui ne pourroit être inſtructif que pour la poſterité : les faits ſont ſi

récens & ſi publics, qu'on croit relire les Gazettes de 1733 & 1734. Ce ne ſeroit pas néanmoins un travail infructueux, ſi l'Auteur y avoit apporté le diſcernement & l'exactitude, qui font tout le prix de ces ſortes de Mémoires. Mais pour cet effet, il devoit plûtôt conſulter la Gazette de France que les Gazettes fautives d'Amſterdam ou de Bruxelles, ſur leſquelles il eſt difficile qu'un Hiſtorien puiſſe compter. * Voici un exemple de ſes erreurs; j'en pourrois citer pluſieurs; mais je me contenterai de celle ci, relevée par un Officier de diſtinction qui étoit au Siége de Traerbach, & qui a bien voulu me communiquer la remarque que vous allez voir.

L'Hiſtorien de la *Guerre préſente* dit, pag. 219. que la Campagne de 1734. commença ſur la Moſelle, par la priſe de Tréves, & qu'en même-tems le Comte de Belle-Iſle entroit par un autre côté dans l'Electorat, avec un Corps de Troupes plus conſidérable, pour ſoumettre le Pays; & qu'il fit ſommer le Gouverneur de Traerbach

* On peut dire que c'eſt dans ces Gazettes que brillent ces attributs que Virgile donne à la Renommée dans ce vers :
*Tam ficti pravique tenax, quàm nuntia veri.*

de ſe rendre, ce qu'il refuſa ; mais qu'après une légere réſiſtance, à cauſe de la foibleſſe de la Garniſon, il ſe retira dans le Château de Greyffenberg. Il n'y a pas d'exactitude dans ce récit.

Le Chevalier de Belle-Iſle, Brigadier de Dragons, fut détaché avec quinze Compagnies de Grenadiers, & ayant marché par les bois, avec des Guides, portant trois pétards, il arriva à onze heures du ſoir, après 48 heures de marche, ſur les hauteurs de Traerbach. Il fit auſſi-tôt ſes diſpoſitions, pour attacher le pétard en même tems à trois portes. Deux Capitaines de Grenadiers, deſtinés pour cette expedition, furent égarés par leurs Guides, en ſorte que le ſeul Capitaine de Grenadiers, chargé de l'attaque de la Porte de la Moſelle, fut celui qui attacha le pétard à cette Porte ; au moyen dequoi il entra & ſe ſaiſit du poſte de la Place. Auſſi-tôt le Chevalier de Belle-Iſle, avec une hardieſſe peu commune, marcha, lui troiſiéme, à une Tour, où il fit priſonnier un Capitaine & 30 Soldats armés, qui croyoient l'Officier François mieux accompagné. Cette Tour avoit une communication avec la premiere enceinte du Château, & ce fut ſur l'avis de la réuſſite du Che-

valier de Belle Iſle, que le Comte de Belle-Iſle ſon frere marcha, pour faire le Siége du Château, dont il ſe rendit maître, & enſuite de Tréves. Je ne ſçai où l'Hiſtorien a trouvé cette prétendue chaîne que le Comte de Holenlouë fit tendre, pour empêcher les batteaux de deſcendre ſur la Riviere. Il eſt vrai qu'il coula à fond des batteaux appartenans aux Habitans de la Ville. Les boulets rouges qu'il fit tirer ſur la Ville de Traerbach, laquelle, ſelon lui, *fut preſque réduite en cendres*, eſt encore une fauſſeté. Cette Ville détruite ſubſiſte comme auparavant, à la réſerve d'une maiſon écraſée par une Cominge.* L'Auteur paroît auſſi ignorer entierement la diſpoſition de la Place; ce qu'il fait aſſez voir, par ce Mineur dont il parle, qui, ſelon lui, fut attaché à un ouvrage qui couvroit le corps du Donjon.

J'ajoute qu'il a tort de rappeller & d'adopter, p. 240. ce que le *Baron de Polnitz* dit fort mal à propos dans ſes *Mémoires*, au ſujet du feu Maréchal de Barwic, l'un des plus grands Capitaines & des plus honnêtes hommes de

* Cominge eſt une bombe peſant 500 l. inventée depuis peu par un Ingénieur ou Ouvrier de ce nom. Il n'y en avoit jamais eu de ce poids avant la Guerre préſente.

ſon ſiécle, tué au Siége de Philisbourg. Le vainqueur d'Almanza, le libérateur de l'Eſpagne, comblé d'honneurs & de gloire, méritoit, de la part d'un homme de Lettres, l'éloge le plus magnifique, qui eût également flatté & ſon illuſtre famille, & les trois plus célèbres Nations de l'Europe. L'Auteur eſt encore tombé dans un autre défaut conſidérable & indigne d'un Hiſtorien. Dans la vûe de paroître impartial, & de ne déplaire à aucune Nation, il affecte de revoquer en doute des faits conſtans; il met dans la même balance le certain & l'incertain, le vrai & le faux. Enfin, ſoit politique, ſoit ignorance, il altére preſque tout, & ſemble ſe mettre auſſi peu en peine d'inſtruire ſolidement ſon Lecteur ſur les évenemens qu'il raconte, qu'il paroît indifférent ſur les divers ſuccès qu'ils ont eus. C'eſt un Prothée, partiſan tantôt de l'Empereur, tantôt des trois Couronnes alliées. En cet endroit il ſemble favorable au Roi de Pologne, & en cet autre il paroît tout dévoué à l'Electeur de Saxe & à la Czarine. Il y a bien de la différence entre ces Politiques alternatives & une neutralité véridique, telle qu'eſt celle qui conſtituë le vrai Hiſtorien.

Je ſuis, &c. *Ce 17 Decembre 1735.*

# OBSERVATIONS
## SUR
## LES ECRITS MODERNES.

### *LETTRE XLII.*

JE crois que vous ne confondez pas, Monsieur, avec les Politiques visionnaires & misantropes, ces vertueux Citoyens, qui jaloux du bonheur de leur Patrie, publient leurs profondes réfléxions sur la science de gouverner les peuples. Je n'ignore pas, que faute d'être placés dans le point de vûe, d'où les objets sont bien distingués, il leur arrive quelquefois d'enfanter des systêmes bizarres, des paradoxes singuliers, des conjectures frivoles, & des maximes d'une hardiesse dangereuse : mais il faut reconnoître en même tems, que l'amour du bien public leur donne des vûës, dont les personnes chargées de l'administration d'un Etat peuvent profiter, surtout pour ce qui regarde la

Ouvrages politiques de l'Abbé de S. Pierre, 8. vol. in-12. à Amst.

forme extérieure du gouvernement. Il n'eſt pas même impoſſible de ramener au vrai quelques-unes de leurs idées, & de faire germer des projets, dont on trouve les ſemences dans leurs écrits. Voilà des avantages ſenſibles & réels. Bien plus, ſuppoſons un ſyſtême de politique, purement idéal; s'il y a des traits originaux, des mœurs inconnues, mais ſans abſurdité, des Loix heureuſement imaginées, & une critique fine & délicate des uſages aveuglément reçûs, il en réſulte un amas d'idées, dont le fond eſt toujours ingénieux & agréable, pourvû que l'Auteur ſache les peindre avec grace & avec vivacité. Des ouvrages de cette nature tiennent lieu de Romans aux eſprits philoſophes, que des intrigues amoureuſes ne peuvent divertir. Cette volupté d'eſprit préparée avec art ſeroit-elle comptée pour rien?

Je vous prie de conſiderer ces réflexions en général, & d'en appliquer ce qu'il y a de favorable, aux ouvrages politiques de M. l'Abbé de S. Pierre qui les ont occaſionnées, & qui en vérité reſpirent l'honneur, la probité & la paſſion de bien mériter du genre humain. On y trouve un courage d'eſprit,

peu commun, une ſoupleſſe admirable pour s'élever aux grandes choſes, & pour deſcendre juſqu'aux plus petites, * *une certaine vigueur d'idées, une vivacité féconde, & une fougue de raiſon.* On ſent l'écrivain, *qui s'eſt tourné principalement du côté des réfléxions ſur l'homme, ſur les mœurs & les principes du gouvernement.* Dans le tems même qu'on conçoit l'impoſſibilité de quelques-uns de ſes projets, on voit qu'ils doivent leur naiſſance à l'envie de rendre les peuples heureux. Je pourrois juſtifier ce jugement, en vous repréſentant l'œconomie des idées politiques de M. l'Abbé de S. Pierre; mais l'entrepriſe eſt trop délicate. Je me bornerai à vous expoſer ſa politique littéraire, matiere plus convenable au but que je me ſuis propoſé dans mes Lettres; & je vous entretiendrai une autre fois de quelqu'autre point également curieux.

Le premier écrit, concernant la littérature, eſt le *Projet pour rendre les Livres & autres Monumens plus honorables pour les Auteurs, & plus utiles pour la poſterité.* Selon notre Auteur, l'Ouvrage le plus eſtimable eſt celui qui contribue à la plus grande augmentation du

* Voyez l'éloge de M. de Varignon par M. de Fontenelle.

bonheur de la ſocieté, & qui mene à la gloire la plus durable & la plus précieuſe. De ce principe découlent pluſieurs conſéquences, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici. L'Auteur faiſant enſuite abſtraction des talens, des efforts & des motifs des écrivains, conſidere la valeur d'un ouvrage en lui-même, pour en faire la comparaiſon avec d'autres ouvrages. La régle *de la plus grande utilité* décide de la plus grande eſtime. C'eſt ainſi qu'à ſes yeux l'inventeur de l'Imprimerie eſt ſuperieur aux Leibnitz & aux Newtons, parce que leur Géométrie, & leurs découvertes purement ſpéculatives ont été moins utiles que l'Imprimerie; M. de Reaumur même pour avoir joint enſemble la théorie & la pratique, mérite plus l'eſtime du Public que ces deux fameux perſonnages. Pour la même raiſon un reglement utile ſur la taille arbitraire eſt ſelon lui cent fois plus eſtimable que la plus belle Comédie. Vous ſentez que par le moyen d'une pareille appréciation, il eſt facile de dégrader les talens les plus rares, la moindre invention utile éclipſera les plus beaux ouvrages.

Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur ſe ſert de cette régle dans ſa *Bibliometrie*, pour

fixer le prix d'un grand nombre de Livres. Voici une déciſion, peut être vraye, mais humiliante pour le Peuple érudit & commentateur. » Le Livre le moins utile, dit-il, c'eſt celui » qui ne ſert qu'à ſatisfaire la curioſité, » & ſur-tout la curioſité d'un petit » nombre de Lecteurs ; par exemple, » les Livres ſur les Généalogies anciennes des Grecs & des Romains, ſur » leurs habillemens, ſur leurs opinions » ridicules. Tels ſont encore les Livres d'étimologie du Grec, du Latin, de l'ancien Perſan, de l'ancien » Egyptien, la connoiſſance des Médailles, les Inſcriptions antiques, qui ne » ſont utiles qu'à perfectionner la » Chronologie, *qui eſt elle-même peu* » *utile* ; les queſtions frivoles & trop » exactes de Chronologie, &c. » Les Romanciers, les Auteurs de Comédies & de Recueils de Poëſie, ne ſont pas moins ſévérement traités : il compare leurs productions aux Pyramides d'Egypte. » Quelle dépenſe inutile ; » quelle dépenſe d'eſprit pour des Ouvrages de ſi petite utilité! .. *Turpe eſt*, » ou plûtôt, *ſtulti eſt difficiles habere nugas.* «

J'aurois bien voulu que l'Auteur eût prouvé par des raiſonnemens déciſifs, ce

qu'il répete ſi ſouvent, que les illuſtres Anciens, ont été effacés par les célébres Ecrivains modernes, qui le ſeront à leur tour par de plus excellens Auteurs des ſiécles à venir. Il outre le paradoxe juſqu'à dire, que ces premiers ne peuvent ſervir qu'à faire connoître le progrès de l'eſprit humain dans les ſciences & dans les arts. Remarquez qu'il prophétiſe le progrés futur des ſciences, comme s'il n'y avoit aucune décadence à craindre. Il ſe ſert encore de la régle de la plus grande utilité pour mettre avec raiſon au nombre des grands hommes, Deſcartes & Malbranche, ces *Architectes de la vie raiſonnable*. Mais Leibnitz & Newton ne ſeront que des hommes illuſtres, parce qu'ils ont été livrés à des idées abſtraites & géométriques. Vous jugez facilement qu'il a dû effacer de la liſte des hommes illuſtres, une multitude d'Ecrivains célébrés par le Pere Niceron; il en trouve un grand nombre de médiocres, & il voudroit que pour honorer les excellens, ce Religieux marquât à quel titre ils ſont véritablement illuſtres.

M. l'Abbé de S. Pierre compoſa autrefois deux Diſcours ſur les travaux

de l'Académie Françoiſe. * Son objet fut alors d'encourager les talens de cette célébre Compagnie, & de lui tracer pour cela divers projets d'Ouvrages. Mais aujourd'hui il s'érige en vrai réformateur ; le nom même d'Académie Françoiſe lui déplaît, & il ſubſtitue celui d'*Académie des bons Ecrivains*, à laquelle il réunit celle des Médailles & des Inſcriptions. Il ne voudroit que dix Honoraires, obligés, ſous peine d'excluſion, à ſe trouver douze fois l'année aux Conférences Académiques. Quarante *Travailleurs* Penſionnaires, compoſeroient trois Bureaux qui s'aſſembleroient en même tems dans différentes Sales du Louvre. Le premier Bureau ſeroit chargé du Dictionnaire, de la Poëtique, & des piéces de Théatre, dignes de correction. Dans le ſecond on traiteroit des Jetons, des Médailles, des Inſcriptions, & des autres Monumens antiques & modernes. C'eſt là qu'on travailleroit à perfectionner l'Ouvrage du P. Mabillon (on a voulu dire du P. de Monfaucon) celui du P. Daniel ſur la Milice Françoiſe, le Dictionnaire étymologique de la Lan-

* Ils ont été imprimés au commencement de *l'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe*, à Amſterdam chez Bernard, 1717. *in*-12.

gue Françoiſe ; & le Gloſſaire de Ducange. L'Auteur, comme vous voyez, voudroit qu'on s'appliquât à éclaircir les Antiquités de notre Monarchie. Enfin le troiſiéme Bureau ſeroit deſtiné à l'*Eloquence*, & principalement à écrire les Vies des Hommes Illuſtres, d'une maniere illuſtre & ſenſée. On y travailleroit même à perfectionner les Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque, & les beaux endroits de nos bons Ecrivains en proſe. Mais il n'a pas fait réfléxion qu'il eſt auſſi inutile d'ériger des Académies de Littérature pour perfectionner d'excellens Ouvrages d'Eloquence, qu'il le ſeroit de fonder des Académies de Peinture, pour retoucher les Tableaux des grands Maîtres.

Il inſiſte principalement ſur la compoſition des Vies des Hommes Illuſtres, qu'il regarde comme un fond de morale extrêmement utile aux particuliers & aux Etats : il s'eſt même donné la peine de tracer le plan qu'il faudroit ſuivre. Il met au rang des hommes illuſtres, les grands Princes, les grands Généraux d'Armée, les grands Magiſtrats, les grands Auteurs politiques & moraux ; parce qu'eux ſeuls peuvent contribuer à augmenter le bonheur des

hommes en général, & de leur Patrie en particulier. Il distingue l'homme illustre, du grand homme ; l'un dans l'execution d'une entreprise difficile se propose, selon lui, l'augmentation de sa puissance & de sa gloire, & l'autre est animé du motif de contribuer au plus grand bonheur de la societé. Mais les femmes tiendront-elles quelque rang parmi les personnes illustres ? Il n'admet que les *Régentes*, à cause qu'elles peuvent être *de grandes bienfaictrices du Public.* » Dans les con-
» ditions particulieres, ajoute-t-il, les
» femmes, peuvent être des saintes,
» & très-saintes : les hommes qui sont
» de même dans des conditions parti-
» culieres, & qui n'écrivent point,
» peuvent être saints & très-saints,
» mais non pas de grands saints, ni de
» grands hommes, ni même des hom-
» mes illustres, parce qu'ils ne peu-
» vent pas devenir grands bienfaicteurs
» de leur Patrie. «

Ce projet a fait naître à l'Auteur l'idée d'une Histoire universelle, qui renfermeroit les hommes illustres de chaque païs, de chaque siécle, & de chaque Nation. « M. Rollin dans son « Histoire universelle, dit-il, a déja » commencé à executer quelque chose.

» de ce plan ; mais il y met, ce me » semble, trop au long ce qui regarde » les affaires generales, & trop peu » au long ce qui regarde les hommes » en particulier : le Chroniqueur, le » Géographe, les affaires publiques, y » tiennent trop de place ; les hommes » illuſtres, les grands hommes y en tien- » nent trop peu ; mais l'Ouvrage eſt » déja très-bon, & peut un jour être » beaucoup perfectionné. « Vous voyez que l'*Hiſtoire* de M. Rollin n'eſt pas écrite ſelon les vûes particuliéres de M. l'Abbé de S. Pierre ; cependant il a évité la ſombre recherche des dates & des années, & il a donné aux Vies des grands hommes cette juſte étendue, que permet un Ouvrage également éloigné de la ſtérile ſéchereſſe des abregés qui n'inſtruit point, & de l'ennuyeuſe exactitude des longues hiſtoires qui accablent le Lecteur. Mais pour revenir au ſujet principal, reconnoîtriez-vous *l'Académie des bons Ecrivains* dans une Compagnie plongée dans l'étude de l'Antiquité barbare & de la politique, & d'où le bel eſprit ſeroit preſque banni ? Il me ſemble que M. l'Abbé de S. Pierre a propoſé à l'Académie des occupations plus dignes de ſa réputation, lorſqu'il l'a

invitée * » à donner des regles pour » bien juger des Ouvrages d'eſprit, à » former dans les gens du monde un » diſcernement juſte & délicat, & à » faire éviter aux Ecrivains, par de » bonnes obſervations, les fautes les » plus cachées contre la pureté du lan- » gage & la netteté du ſtyle, & parti- » culierement contre la délicateſſe du » goût & la juſteſſe des raiſonnemens. »

Outre ces Académiciens appliqués à écrire les Vies des Hommes illuſtres, l'Auteur propoſe encore d'établir *ſix Annaliſtes de l'Etat*, qui jouiroient d'une penſion de deux mille livres chacun, & qui ſeroient chargés d'écrire les évenemens conſiderables. Mais il voudroit qu'on choisît pour cela de profonds politiques, qui remonteroient à la ſource des choſes, & dont les judicieuſes réfléxions inſtruiroient utilement les Lecteurs. Ces Annales ſeroient un recueil d'expériences politiques, heureuſes ou malheureuſes, dont les Rois ſuivans profiteroient. Les Hiſtoriens, ſelon lui, n'ont fait ſur ce ſujet que des réfléxions ſi rarement juſtes & raiſonnables, qu'elles jettent

* Premier Diſcours de M. l'Abbé de Saint-Pierre ſur les Travaux de l'Académie, pag. 13.

ſouvent les Lecteurs dans l'imprudence, & dans le déſir de ſe diſtinguer par des *glorioles*. Il veut encore qu'on proſcrive l'érudition inutile, & les ſçavantes bagatelles, objet de la curioſité des petits eſprits, & que les faits, & les raiſonnemens puiſſent tendre à l'utilité publique. » Les Sçavantaſſes, » dit-il, les Pédans, retiennent des » minuties, des dates de Généalogie, » de Géographie, de modes; les Sça» vans ſenſés, retiennent les belles » actions, les beaux ſentimens, les » caracteres des Rois, des Miniſtres, » les Partis prudens & hardis qui ſont » les cauſes des événemens heureux, » les fautes contre la prudence, &c. » Ce projet lui paroît digne d'être goûté, non-ſeulement par ſes Compatriotes, mais encore par nos voiſins; & ſon génie ſyſtématique lui répréſente les premiers, écrivans les évenemens heureux pour l'Etat & malheureux pour nos voiſins, qui à leur tour ſuivroient un ſemblable plan: beau champ pour la vanité nationale.

Je ne dirai rien des moyens que propoſe l'Auteur pour former cette Compagnie d'Annaliſtes. Quelques Critiques auroient voulu qu'il ſe fût borné à montrer l'utilité de ſes projets,

& qu'il en eût abandonné l'éxécution à ſes Lecteurs, dont il ſemble craindre le défaut de lumieres. Voici la meilleure raiſon de ſon apologie : » Lorſque je » n'ai point indiqué de moyens, on a » dit de mes Memoires politiques, ce » ſont des projets de la République de » Platon, ou du Roman de Fenelon, » qui ſont agréables à lire, & impoſ» ſibles à executer ; & entre deux » maux, j'ai choiſi le moindre ; don» ner du ſuperflu aux habiles, plûtôt » que de refuſer le néceſſaire à ceux » qui ne le ſont pas. «

Le projet pour établir à la Bibliotheque du Roi *des Conférences ſur la Phyſique*, eſt encore merveilleux. Les avantages qu'on en pourroit retirer, ſont profondément remarqués. On y trouveroit des préſervatifs contre les terreurs mal fondées : » Faute de connoî» tre, dit-il, la nature des Cométes & » des Eclipſes, les Peuples en ſont » conſternés. Faute de ſçavoir que les » Planetes ſont des terres fort éloi» gnées, les ignorans craignent toute » leur vie des avantures fâcheuſes, que » des impoſteurs leur ont prédites ſans » fondement. « Il y auroit même ſelon l'Auteur, moins de diſpoſition dans les eſprits pour les Guerres de-

Religion : mais il ſouhaiteroit pour cela que dans la premiere année de Théologie, on enſeignât aux Eccléſiaſtiques *la Theologie Phyſique* & *la Theologie Aſtronomique* de Derham, qu'on pourroit *perfectionner*. Mais voici une réflexion à laquelle vous ne vous attendiez pas. » Si Luther, ſi Calvin, » dit-il, euſſent été auſſi Sçavans en » Phyſique que cet Anglois, ils ne ſe » fuſſent jamais aviſés de faire des » héréſies ; & nous n'aurions point eu » tant de Guerres de Religion, qui ont » déſolé les Etats & les Provinces « d'Europe. Ils n'ont été Héréſiarques, » que parce que, *faute d'être bons Phy-* » *ſiciens*, ils ne connoiſſoient pas la » Religion d'une maniere plus raiſon- » nable que le Peuple. Il n'appartient » qu'à des Fanatiques ignorans de la » Phyſique de ſe faire Héréſiarques, » & d'allumer des Guerres de Reli- » gion. Ne craignez point de malheurs » ſemblables des Deſcartes, des Leib- » nitz, des Newtons, des Derhams, » ni de la part de tous les autres habi- » les Phyſiciens. « L'ignorance de la Phyſique n'avoit pas été donnée juſqu'ici comme une ſource d'héréſies. Ce trait me rappelle celui du Maître à danſer de Moliere, qui prétend que

toutes les fautes qu'on commet dans le monde ſont cauſées par l'ignorance de l'art de la Danſe.

M. l'Abbé de Saint Pierre a jugé *le Journal des Sçavans* digne de ſes méditations politiques. En approuvant la méthode de ne pas blâmer les Ouvrages des Auteurs vivans, il voudroit que les Journaliſtes s'érigeaſſent en Juges du bon & du meilleur, & qu'ils proportionnaſſent les éloges. Mais pour la perfection du goût, ne convient-il pas de remarquer en même-tems les endroits foibles ou mauvais, en gardant les regles de la civilité & de la bienſeance, ſans quoi ils courrent riſque d'être confondus avec les vrayes beautés? ce qui eſt contre l'intention de l'Auteur, qui par conſéquent tombe en contradiction. N'a-t-il pas conſeillé lui-même à l'Académie Françoiſe, de faire de bonnes obſervations ſur les écrits de nos célébres Auteurs? Il ne ſied pas, ce me ſemble, à un Ariſtarque univerſel, de marquer de l'averſion ou du moins de l'indifférence pour la ſaine critique. Au reſte, pour éviter une nouveauté déſagréable, j'ai cité quelques paroles de l'Auteur, ſans m'aſſujettir à ſon ortographe bizarre. C'eſt ainſi que les carac-

teres mêmes, dont il se sert, sont assortis aux pensées qu'ils expriment.

Oeuvres d'Horace gravées. in-8. à Londres.

Je vous annonçai il y a trois ans * une édition singuliere & magnifique des *Oeuvres d'Horace*, qui se faisoit à Londres, non avec des lettres mobiles, mais au burin, par Mr *Pine*; qui joint à l'excellence de son art une érudition peu commune. Le premier volume qui a paru en 1733. m'est depuis peu tombé entre les mains; l'éxécution ne dément point l'idée avantageuse que je vous avois donnée de l'essay. L'impression qui se fait par des lettres immobiles, dit ce fameur Graveur dans sa Préface, est plus belle; & a l'avantage d'être extrêmement correcte, pourvû qu'il n'y ait point de fautes dans les planches; au lieu que dans l'impression ordinaire, les lettres mobiles s'abbaissent ou s'échappent fort souvent.

Horace lui a paru digne d'exercer la délicatesse de son burin, parce qu'il a toujours fait les délices des gens d'esprit, & qu'il est susceptible de beaucoup d'ornemens. Pour le rendre plus beau & plus agréable aux amateurs de

* Nouvelliste du Parnasse, T. III. p. 45.

l'antiquité, il a eu ſoin de placer à propos tout ce qu'il a pû raſſembler de ſtatues, de vaſes & de médailles originales, pour illuſtrer chaque ſujet traité par Horace. Il n'y a que trois vignettes dans le premier Livre des Odes, qui ſoient de ſon invention, n'ayant pû trouver aucun monument antique, qui y eût quelque rapport.

On ne trouve ici ni notes, ni variantes; c'eſt le texte pur d'Horace, tel qu'il a été imprimé à Cambridge en 1701. *in*-12. par les ſoins du Docteur Talbot, édition eſtimée la plus correcte par le plus grand nombre des Sçavans. Les Comtes de Pembrok & de Burlington, MM. Fontaine, Mead Medecin du Roy, & Sadler, ont aidé l'Editeur à trouver cet amas d'antiquités, & d'autres perſonnes célébres pour leur érudition & leur eſprit, tels que le docte M. Bentlei, ont contribué à embellir generalement tout l'Ouvrage. Mais ce hardi Critique n'aura-t-il pas vû avec quelque chagrin, qu'on n'ait pas donné la préférence à ſon édition d'Horace, que M. Dacier a ſi vivement cenſurée.

Ce premier volume, qui contient les Oeuvres lyriques d'Horace eſt dédié au Prince de Galles; l'Epître dédica-

toire, compoſée par le Graveur même, ne contiennent qu'un éloge d cet excellent Poëte. Mais outre cela, chaque livre eſt dédié à un Mécéne. La vie d'Horace attribuée à Suetone, & qui vient après l'Epître dédicatoire, eſt adreſſée à M. Pope le plus célébre Poëte d'Angleterre; au lieu de compliment, le Graveur a enchaſſé dans un cartouche ces mots tirez de l'Ode du Livre IV. *Spiritum Phœbus, tibi Phœbus artem carminis*, c'eſt à-dire, *Phœbus vous a donné le beau feu qui fait les Poetes, & le talent de tourner des vers.* Au haut du cartouche on voit la tête d'Apollon ou du Soleil, qui darde ſes rayons. Je remarquerai en paſſant que dans la vie d'Horace il y a une omiſſion d'environ trois lignes; mais comme elles renferment une obſcénité, il eſt vrai-ſemblable qu'elles ont été ſupprimées par l'Editeur de Cambridge. Le premier Livre des Odes eſt dédié à M. *Robert Walpol*, & toute l'Epître dédicatoire conſiſte dans ces mots empruntés de l'Ode 9. liv. IV. *Secundis temporibus, dubiiſque rectus*, c'eſt-à-dire, *Toûjours égal dans le bon comme dans le mauvais ſuccès.*

On m'a aſſuré que dans le ſecond Volume il y aura une curieuſe Diſſerta-

tion dans laquelle M. Pine juſtifiera l'autenticité & la juſte application des Monumens antiques, dont il a décoré ſon Horace. Ainſi ce ſeroit me livrer à une critique précipitée, ſi je vous faiſois part de quelques difficultés, que la lecture de la Diſſertation anéantira peut-être.

Au reſte les connoiſſeurs trouvent beaucoup de goût, de préciſion, d'élégance & de délicateſſe dans le burin de M. *Pine*, qui eſt le plus fameux Graveur qu'ait produit l'Angleterre. Il peut dire comme Horace, qu'il a mis la derniere main à un monument plus durable que le bronze, & que ni la ſuite infinie des années, ni le rapide cours du tems ne pourront l'abattre. *Exegi Monumentum ære perennius*, &c. Le ſecond Volume de ce curieux Ouvrage paroîtra vers la fin de l'année.

Il a plû à M. le Marquis d'Argens de faire part au Public de ſes Avantures galantes : il les conte avec feu & en homme du monde ; mais il auroit bien dû nous épargner quelques idées déſagréables. Ces avantures ſont ſemées de quelques traits hiſtoriques, qui piqueront la curioſité des chercheurs de frivoles anecdotes, telles que celles qui.

Memoires de M. le Marquis d'Argens.

regardent nos Loix modernes. Il y a un petit nombre de faits plus importans ; mais je ne ſçai ſi le jugement brille dans la maniere dont il les a racontés. Sans me jetter dans ces détails étrangers au caractere de mes Obſervations, je ne vous parlerai que de quelques Lettres où cet Ecrivain, à qui on ne peut refuſer de l'eſprit & du goût, s'eſt propoſé de faire principalement connoître l'état des Arts & des Sciences, parmi les Italiens, les François, les Allemands, les Turcs, &c. Ce ſont des connoiſſances, qu'il aſſure avoir puiſées dans les lieux mêmes.

Je ne m'arrêterai pas à vous faire l'hiſtoire de l'origine & de la décadence de la Peinture & de la Sculpture parmi les Italiens, perſuadé qu'elle vous eſt connue. L'Auteur frappé de ce que tant de grands hommes célébres dans ces deux Arts ont paru preſque en même tems, & n'ont laiſſé qu'un petit nombre de ſucceſſeurs d'un génie médiocre ; recherche les cauſes de cette révolution. Il prétend que la nature ne produit que difficilement de grands hommes, figurés *par ces feux aëriens qui ne paroiſſent que dans certaines ſaiſons.* Velleïus Paterculus, qui a été étonné d'un pareil phénomene, a raiſonné avec plus

de juſteſſe & l'Auteur auroit mieux fait d'être ſon écho. Il eſt également inutile de vous répéter en détail la naiſſance & les progrès de la Sculpture & de la Peinture en France. A peine les vit-on naître ſous le regne de François I. qu'elles s'éclipſérent ; elles reparurent ſous Henri IV. & après avoir été protegées par le Cardinal de Richelieu, elles atteignirent à leur perfection dans le ſiécle de Loüis XIV. qui malgré les plus utiles établiſſemens & les plus grandes récompenſes, n'a pû les conſerver dans leur premier éclat.

Cependant quoique les Arts ſoient déchûs en Italie, ils y ſont en honneur & extrêmement cultivés ; cette conſidération ne peut que contribuer à former un jour de grands hommes. » En » France Rigaud eſt eſtimé de quelques » connoiſſeurs. Cinq ou ſix Seigneurs » de la Cour & quelques gens de con- » dition auront pour lui des égards. Le » reſte du Royaume ne diſtingue pas » un Peintre d'un Cordonnier, ni un » Sculpteur d'un Savetier. Un Provin- » cial, dont le nom ſe terminera en *ac*, » & dont tout le mérite eſt de chaſſer, » de jurer, & de battre des Païſans, » ſe croiroit deshonoré, s'il ſçavoit tou- » cher une palete & un pinceau. «

La Muſique moderne des Italiens eſt devenue un ſujet de diſpute. Les François prétendent qu'ils n'ont fait que la rendre difficile aux dépens de l'harmonïe & du ſentiment. Mais les Italiens en ſont ſi infatués, qu'ils la croyent parvenue au dernier point de perfection. L'Auteur, à l'exemple des connoiſſeurs François, préfére le goût de *Corelli*, de *Buononcini*, & de *Maſceti* également eſtimés en Italie, à celui des Compoſiteurs modernes, tels que *Vivaldi*, *Tartini*, *Andreaſani*, qui ont plûtôt travaillé pour les Muſiciens, que pour les amateurs de la Muſique. Il convient cependant que ces derniers Compoſiteurs ont réüſſi, lorſqu'ils ont voulu allier le gracieux au difficile. Rien n'eſt plus brillant & plus chantant que les quatre ſaiſons de *Vivaldi*.

Le mépris, que les Italiens en général ont pour notre Muſique, eſt un préjugé national ; elle eſt eſtimée de leurs meilleurs Muſiciens, tandis qu'elle eſt l'objet du mépris d'une foule de Racleurs, à qui elle eſt auſſi inconnuë qu'ils le ſont eux-mêmes au reſte du monde. L'idée que l'Auteur donne des Opera Italiens & François, paroît fort juſte, & l'eſpece de parallele qu'il en fait, repréſente fidélement leurs dé-

fauts & leurs beautés. En qualité de Muſicien, il préfére l'Opera Italien, qui reçu dans toutes les Cours de l'Europe, eſt par là généralement reconnu meilleur que celui de Paris. Notre Comédie honorée de la même diſtinction, fait voir qu'elle eſt plus eſtimée que toutes les autres.

Obſervations ſur la Comédie.

M. Louis Riccoboni, ſi connu en Italie & à Paris ſous le nom de Lelio, nom qu'il a tranſmis à ſon fils avec une partie de ſes talens, vient de publier un Livre intitulé: *Obſervations ſur la Comédie & ſur le génie de Moliere.* A Paris, chez la veuve Piſſot, *in*-12. pp. 348. L'examen de cet Ouvrage m'occupera bientôt, & j'aurai ſoin de vous en rendre un compte fidéle. En attendant je puis vous dire qu'il eſt fort eſtimé.

Tradnction des Diſcours de Saint Auguſtin ſur les Pſeaumes.

Barois fils va mettre ſous preſſe la traduction de l'excellent Ouvrage de S. Auguſtin, intitulé: *Enarrationes in Pſalmos.* Cette traduction imprimée pour la premiere fois en 1683 en 7 vol. *in*-8o. eſt devenue ſi rare, qu'elle eſt aujourd'hui d'un prix exceſſif. L'édition qu'on prépare ſera en 14 vol. *in*-12. On y retrouvera, outre la Préface, qui étoit à la tête de l'autre édition,

un discours préliminaire, qui expose dans quel tems & par quels motifs S. Augustin a composé cet Ouvrage, quelle version, & quelle méthode il a suivies. A la fin du quatorziéme volume on verra le Recueil de tous les passages de l'Ancien & du Nouveau Testament, cités ou éclaircis par Saint Augustin dans son explication des Pseaumes, avec une table générale. On assure que le Public sera satisfait de l'impression. Les 14 vol. couteront 24 livres en feuilles. Ceux qui voudront en retenir actuellement des exemplaires, obtiendront, dit le Libraire, *une remise honnête*, & il promet de fournir tout l'Ouvrage achevé au mois d'Octobre 1736.

Tragedie d'Artaxerce.

La Tragédie d'*Artaxerce*, que les Comédiens ont representée le 19 de ce mois, n'ayant pas été goûtée du Public, l'Auteur a jugé à propos de la retirer sur le champ ; & comme on ne peut disconvenir qu'il n'y ait de beaux endroits, il est à croire que c'est pour la retoucher.

Je suis, &c.

*Ce 24 Decembre 1735.*

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XLIII.*

QUELQUES personnes prétendent que les traductions des Livres Grecs & Latins ont insensiblement affoibli le goût d'étudier les originaux, & les Langues sçavantes. Il me semble cependant, Monsieur, que ce n'est point là la veritable source de cette indifférence. A la renaissance des Lettres sous le regne de François I. combien de Sçavans s'attacherent à polir notre Langue & à traduire les Auteurs Grecs & Latins ? C'étoit pourtant alors le siécle d'or pour les Lettres Grecques & Latines, & pour ceux qui les cultivoient. Différentes causes morales qu'il est inutile de détailler, ont opéré la révolution qui donne lieu aux plaintes de ces Critiques ; il me suffit d'avoir

Traduction de l'Etna de P. Cornelius Severus, & des Sentences de P. Syrus.

montré par un fait décisif, qu'ils en ignorent la véritable cause. Ces Traductions qu'ils jugent fatales à la solide érudition, je les crois infiniment utiles à ceux qui s'en tiennent à leur langue maternelle. S'ils ne jouissent ni de l'Atticisme, ni de l'Urbanité Romaine, ils profitent au moins du fond des pensées, & des beautés dominantes. Or ces personnes qui n'ont pas de commerce avec la sçavante antiquité, composent le plus grand nombre de Lecteurs : faut-il leur dérober ce qui peut orner leur esprit, & perfectionner leur goût ? Joignez à cela, que par ces traductions, notre langue s'enrichit d'une infinité de tours & d'expressions; nouveau motif pour engager les Sçavans à lui donner de plus en plus l'énergie & la finesse des Langues Grecque & Latine.

Ceux qui ne sont pas en état de lire les Originaux, ne peuvent qu'être obligés à M. *Accarias de Serionne*, d'avoir traduit l'*Etna* de Cornelius Severus, faussement attribué à Virgile, & les *Sentences* de P. Syrus *. Il assure qu'il n'a pensé qu'à rendre fidelement le sens de ces deux Auteurs ; mais je

* A Paris, chez Chaubert & Clousier, 1736. *in*-12.

puis ajouter, que ſa traduction eſt une élégante copie de leurs beautés. Cornelius Severus, Poëte du ſiecle d'Auguſte, peint avec beaucoup de force & de vivacité. Cependant Quintilien le trouve plûtôt verſificateur que Poëte, & nous montre par-là combien les anciens étoient plus ſévéres dans leurs jugemens que nous, qui mettons ſouvent au nombre des Poëtes ces Verſificateurs auſſi dénués de jugement que d'invention, dont les grands mots, & les vers harmonieux nous éblouiſſent. A l'égard des Sentences de P. Syrus qui vivoit du tems de Jule Céſar, elles offrent en général des idées nobles, toujours exprimées avec force.

Malgré le mérite de ces deux Poëtes, aucun homme de Lettres n'avoit juſqu'ici entrepris de les traduire. Vous verrez par quelques endroits de la Traduction que je vous annonce, combien ces deux Auteurs ſont heureux d'être traduits par un Ecrivain verſé dans les deux Langues, qui écrit ſans affectation & avec netteté. Le commentaire dont il a orné le Poëme de Cornelius Severus, ſera d'un grand ſecours à ceux qui ignorent l'Hiſtoire & la Fable.

Le Poëme de Cornelius Severus approche un peu de celui de Lucrece;

la Phyſique en eſt le principal objet. Il ſe propoſe de chanter le mont Etna, les feux qu'il vomit, & les cauſes de ſes embraſemens. Après avoir invoqué Apollon, il retrace divers ſujets fabuleux traités par les Poëtes, & les rejette comme uſés, & indignes d'un Ecrivain qui cherche le vrai. Il ſe mocque enſuite des fictions poëtiques que l'Etna a fait naître ; ce qui lui donne occaſion de décrire en beaux vers la guerre de Jupiter contre les Géants. Ces images agreables ſervent à temperer les peintures que le Poëte fait des vents & des feux, qui combattent enſemble dans l'intérieur de l'Etna, & du ſpectable terrible que ce mont offre de tems en tems. Ajoutez auſſi que ces images empruntées de la Fable corrigent la ſéchereſſe inſéparable d'un ſyſtême phyſique. Sans m'engager dans l'analyſe de ce Poëme, je me borne à vous faire obſerver, que ſelon Severus, la Terre étant pleine de cavités ou de pores, l'air pénétre facilement dans ſon ſein, & que cet air contribuë à enflammer les matieres combuſtibles qui s'y trouvent, telles que ſont celles dont l'Etna eſt rempli, c'eſt-à-dire, le ſouffre, le bitume, diverſes pierres imbibées d'une humeur viſqueuſe, & ſur-tout la pierre

appellée *Lapis molaris*, qui a la vertu de s'éteindre & de s'enflammer plusieurs fois. Les eaux, qui circulent dans les entrailles de la terre, communiquent à l'air un plus grand mouvement ; principe des grandes secousses (sur-tout dans les lieux étroits) des tremblemens de terre, & de l'expulsion de la matiere enflammée par les ouvertures de la montagne, qui pousse alors d'horribles mugissemens. Strabon & Justin abbreviateur de Trogue Pompée, ont ainsi expliqué ce Phenomene ; Seneque est presque l'écho de Severus ; & ce qu'il y a de fort glorieux pour lui, est que Descartes, Rohaut & Regis ont à peu près attribué aux mêmes causes les embrasemens du mont Etna. Pour varier ses idées, le Poëte prend occasion de montrer par tous ces détails physiques, combien il importe plus à l'homme de connoitre la terre que le ciel: les images astronomiques font un effet très agréable. Il parle ensuite de différens endroits où il y a aussi des Volcans. Charmé de l'étude de la nature, il s'éleve contre ceux dont la curiosité n'a pour objet que les antiquités, ou les lieux que l'Histoire a rendus célébres. Enfin après avoir taché de plaire à l'esprit par des idées

tantôt agréables, tantôt ſérieuſes, il intereſſe le cœur par l'Hiſtoire de deux freres qui à travers les flammes de l'incendie de Catane, cauſé par l'Etna, ſauverent leur pere & leur mere.

Telle eſt la mécanique de ce Poëme : Pour juſtifier l'idée que j'ai donnée du Poëte & du Traducteur, il ne me reſte plus qu'à citer quelques endroits. Voici la deſcription de l'Etna prêt à lancer ſes flammes.

*Nam ſimul atque movent Eurì, turbamque minantur,*
*Diffugit, extemploque ſolum tremit, actaque rima.*
*Et grave ſub terra murmur demonſtrat & ignes:*
*Tum pavidum fugere & ſacris tumcede rebus,*
*Par erit è tuto ſpeculaberis omnia colle,*
*Nam ſubito effervent operoſæ incendia rupis;*
*Accenſæ ſubeunt rupes, truncaque ruinæ*
*Provolvunt, atque atra ſonant examina arenæ;*
*Nec recipit flammas mons hic, defeſſus anhelat,*
*Utque aperit ſe hoſtis, decreſcit ſpiritus illi.*
*Haud aliter quàm cùm lato devicta tropæo,*
*Prona jacet campis acies & caſtra ſub ipſa.*

Voici la traduction : » Dès que les » vents commencent à ſouffler, & » qu'ils menacent d'un grand ravage, » les carrieres ſe fendent, la terre » tremble auſſi-tôt, les ouvertures » qui s'y font, laiſſent entendre un » bruit confus, & donne un paſſage

» libre aux feux. C'eſt alors que ſaiſi
» de crainte il faut prendre la fuite,
» & s'éloigner pour aller conſiderer
» toûs ces ravages ſur quelque colline.
« Car l'Etna ne manque jamais dans
» ces occaſions de donner des ſpecta-
» cles effrayans ; il s'enflamme & lan-
» ce des rochers embrazés ; on voit
» s'écrouler des monceaux de la mon-
» tagne que les flammes ont arrachés ;
» & des nuées d'un ſable noir & brulé
» font entendre un bruit effrayant en
» ſortant de ſes abîmes. Enſuite l'Etna
» comme fatigué ſemble prendre quel-
» que repos ; les flammes qu'il a jet-
» tées n'y rentrent point, & plus il
» en a vomi, plus il eſt tranquille. On
» voit alors les matieres qu'il a jettées,
» éparſes & ſans aucun mouvement,
» comme on voit après la défaite d'une
» armée les troupes taillées en pieces
» ſur le champ de bataille. «

La deſcription de l'incendie de Catane paſſe pour un endroit brillant ; mais il faut avoüer que le ſtile en eſt un peu dur. Cet endroit où il ne s'agit point d'explications phyſiques, étoit ſuſceptible de bien plus de graces qu'il n'en a, comme vous en pouvez juger par les vers ſuivans, qui ne ſentent guéres le bon goût du ſiécle d'Auguſte,

ſous lequel le Poëte vivoit. Je conviens cependant qu'il y a de l'eſprit & de la force dans l'expreſſion. Mais quelle différence de ſtile à celui de Virgile & d'Ovide !

*Cum jam vicinis ſtreperent incendia tectis,*
*Aſpiciunt pigrumque patrem, matremq; ſenectâ,*
*Eheu ! defeſſos poſuiſſe in limine membra.*
*Parcite avara manus, dites attollere prædas ;*
*Illis, divitiæ ſolæ, materque paterque*
*Hanc rapiunt prædam, mediumque exire per ignem,*
*Ipſo dante fidem, properant. O maxima rerum,*
*Et merito pietas homini tutiſſima virtus !*
*Erubuere pios juvenes attingere flammæ,*
*Et quacumque ferunt illi veſtigia, cedunt.*
*Felix illa dies ; illa eſt innoxia terræ.*
*Dextrâ ſæva tenent, lævaque incendia fervent ;*
*Ille per obliquos ignes, fraterque triumphant,*
*Tutus uterque pio ſub pondere ſuffugit illac ;*
*Et circa geminos avidus ſibi temperat ignis.*
*Incolumes abeunt tandem, & ſua Numina ſecum*
*Salva ferunt.*

» Comme le feu gagnoit déja les » maiſons voiſines, Anphinomus & » ſon frere apperçurent leur pere & » leur mere accablés de vieilleſſe & » d'infirmités, ſe ſoutenant à peine à » la porte de leur maiſon, où ils s'é- » toient traînés ; ces deux enfans cou- » rent à eux, les prennent & partagent » ce fardeau, ſous lequel ils ſentent

» augmenter leurs forces. O troupe
» avare, épargne-toi la peine d'em-
» porter tes tresors ! Jette les yeux
» sur ces deux freres, qui ne connois-
» sent d'autres richesses que leur pere
» & leur mere. Ils enlevent ce butin,
» & marchent à travers les flammes,
» comme si le feu leur avoit promis de
» les épargner. O piété, la plus grande
» de toutes les vertus, & celle qui doit
» être la plus recommandable aux
» hommes ! Les flammes la respectent
» dans ces jeunes gens, & de quelque
» côté qu'ils tournent leurs pas, elles
» se retirent. Jour heureux malgré ces
» ravages ! Quoique l'incendie exerce
» sa fureur de tous côtés, les deux
» freres traversent toutes les flammes
» comme en triomphe. Ils échapent
» l'un & l'autre, sous ce pieux far-
» deau, à la violence du feu, qui mo-
» dere sa fureur autour d'eux. Enfin
» ils arrivent avec leurs Dieux tutélai-
» res en lieu de sûreté, sans avoir reçû
» aucun mal ?»

M. le Clerc reproche à Severus, d'avoir eu trop souvent recours à la Divinité, après avoir promis d'expliquer les causes physiques des embrasemens du Mont Etna. Le Traducteur justifie fort bien le Poëte, en observant que

dans ces endroits il remonte à la cauſe premiere, qu'il repréſente donnant l'exiſtence a la matiere, aliment des feux de l'Etna. Cet hommage rendu à l'Etre ſouverain, dont la Providence gouverne l'Univers, ne peut qu'être glorieux à un Philoſophe qui étudie en même tems les cauſes phyſiques des merveilles de la nature. Le Traducteur cite pluſieurs vers de Severus, traduits par M. le Clerc en divers endroits de ſa Bibliotheque Univerſelle; & il remarque que cette traduction eſt d'un mauvais goût. Je ne dis rien de la vie de Cornelius Severus, où il s'agit de divers points de critique, qu'il ſeroit inutile de diſcuter ici. On ſçait ſeulement que ce Poëte vivoit ſous le regne d'Auguſte, & qu'il avoit compoſé deux Poëmes, l'un qui s'eſt conſervé, ſur les embraſemens du Mont Etna; l'autre, qui eſt perdu, & qui étoit (ſelon Scaliger) ſur la guerre civile.

Le Traducteur a cru que ce ſeroit un nouvel ornement pour le Poëme de Severus, d'y joindre une Diſſertation ſur le Mont Etna. Il a recueilli avec ſoin tout ce que la Géographie, la Fable, la Phyſique & l'Hiſtoire ont écrit ſur ce Volcan.

Je ſera plus court ſur l'article de

Publius Syrus Poëte Mimique, dont l'Auteur donne d'abord la vie, avec un Discours sur les Mimes, ainsi apellés du nom de certaines piéces de Théatre qui répondoient à nos farces. Pour donner une autre idée des *Sentences* de Syrus, il observe que la Bruyere en a traduit quelques-unes, & a donné aux autres un tour nouveau; ce qu'il prouve par quatre exemples, & à ce sujet il remarque quelques imitations de nos plus célébres Ecrivains d'après Virgile & Ciceron. Il a orné les Sentences de Publius Syrus, d'imitations faites par divers Auteurs anciens & modernes. Ces sortes de comparaisons sont propres à perfectionner le goût. Il y a à la fin quelques réfléxions, qui bien qu'étrangeres, ne laissent pas d'être utiles. On peut dire à l'avantage des Sentences de Syrus, qu'elles renferment une morale qui tend à rendre les hommes bienfaisans, par des vûës nobles & élevées.

Eclaircissement sur le sentiment de M. Despreaux touchant le Tasse.

Permettez-moi d'ajouter ici à l'endroit de la Lettre 41^e^, où il s'agit de la traduction de la *Jéruſalem*, réimprimée depuis peu, que M. Mitabaud n'auroit pas dû attribuer le jugement de M. Despreaux sur le Tasse à *une prevention*

*exceſſive en faveur de l'antiquité*, & à *une notion vague de critiques faites autrefois contre le Poëme du Taſſe*, depuis que M. l'Abbé d'Olivet a rapporté ce que ce judicieux critique dit peu de tems avant ſa mort, à une perſonne qui lui demandoit s'il n'avoit pas changé d'avis ſur ce Poëte Italien. » J'en ai ſi » peu changé, répondit-il, * que reli- » ſant dernierement le Taſſe, je fus très- » fâché de ne m'être pas expliqué un » peu au long ſur ce ſujet, dans quel- » qu'une de mes réfléxions ſur Longin. » J'aurois commencé par avoüer que le » Taſſe a été un génie ſublime, étendu, » heureuſement né à la Poëſie & à la » grande Poëſie. Mais enſuite, venant » á l'uſage qu'il a fait de ſes talens, » j'aurois montré que le bon ſens n'eſt » pas toujours ce qui domine chez lui : » Que dans la plûpart de ſes narra- » tions, il s'attache bien moins au né- » ceſſaire qu'à l'agréable : Que ſes deſ- » criptions ſont preſque toujours char- » gées d'ornemens ſuperflus : Que dans » la peinture des plus fortes paſſions, » & au milieu des troubles qu'elles ve- » noient d'exciter, ſouvent il dégénére » en traits d'eſprit, qui font tout à

* Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, Tome II. pag. 276. *in*-12.

» coup ceſſer le pathétique : Qu'il eſt
» plein d'images trop fleuries, de tours
» affectés, de pointes & de penſées
» frivoles, qui loin de pouvoir conve-
» nir à ſa *Jeruſalem*, pouvoient à peine
» trouver place dans ſon *Aminte*. Or,
» conclud M. Deſpreaux, tout cela op-
» poſé à la ſageſſe, à la gravité, à la ma-
» jeſté de Virgile, qu'eſt-ce autre choſe
» que du *clinquant* oppoſé à de l'or ? «
M. l'Abbé d'Olivet nous apprend qu'il étoit preſent à ce Diſcours: d'où il faut conclure, que la critique du Taſſe a été faite par M. Deſpreaux avec réflexion, & que ſi M. Mirabaud avoit lû cet endroit de l'Hiſtoire de ſon Académie, il n'auroit pas dit, par je ne ſçai quel motif, que M. Deſpreaux étoit un *critique exceſſivement* aveuglé par la prévention. Pour faire l'Apologie du Poëte Italien, il devoit commencer par montrer la fauſſeté de tous les reproches qu'on lui fait, & ne pas ſe contenter de faire entendre en termes équivalens, que M. Deſpreaux étoit un homme d'un jugement peu ſolide & d'un goût peu ſûr.* Il y a dix ans que M. Mirabaud a imprimé pour la premiere fois ce blaſphême Littéraire ;

* La nouvelle édition Pref. p. 15.

eſt-il poſſible qus depuis ce tems-là il n'ait ouvert les yeux qu'à moitié? Quelle plus grande marque de la décadence du goût, que de voir aujourd'hui la Critique s'élever contre les Ecrivains les plus réſpectables du regne de Loüis XIV ? Faut-il que les auteurs de ces attentats, ſoient eux-mêmes des Ecrivains reſpectables ?

Le ſiecle, ou les Mémoires du Comte de S***. A Paris, chez Clouſier.

Une Dame d'eſprit, qui s'eſt retirée du monde, vient de publier un Roman moral, intitulé : *Le ſiecle, ou les Mémoires du Comte de S * ° **. En voici le plan. Menkolph Gentilhomme de Norvege, croit voir, étant endormi, la Sageſſe ſous la figure d'une Dame, qui l'exhorte à la ſuivre, après lui avoir reproché ſa vie voluptueuſe. Frappé de ce ſonge divin, il quitte les richeſſes dont l'avoit comblé le Souverain du Pays, & ſe met à voyager à pied. En traverſant un bois, il entend chanter un Cantique, dont les paroles exprimoient les diſpoſitions préſentes de ſon cœur. C'étoit la voix d'un jeune Hermite ; il l'aborde & lui fait part de ſon projet de converſion. Le Solitaire, qui eſt le Comte de S * * *, lui offre avec joye une retraite dans ſa petite grotte. Menkolph l'accepte, & devient d'a-

bord curieux de ſçavoir les avantures de l'Hermite, qui ne ſe fait pas beaucoup prier. Ce récit occupe preſque tout le Livre. Il avoit été élevé à la campagne par un Précepteur nommé Fabio. Après la mort de ſon pere, étant venu dans une grande Ville avec ce Mentor, ſa vertu cultivée dans l'obſcurité eſt bleſſée de la vûe des femmes coquettes, de l'Opéra, des Romans, & ſur tout des Petits-Maîtres, dont il ſe plaît d'exagerer les vices. Le Dévot, qu'on met ſur la ſcene, eſt un brutal qui inſulte une femme de qualité & ſa fille venues chez lui pour lui confier leur miſere : mais c'eſt pour le Comte une heureuſe occaſion de parler ſur la véritable dévotion. Il devient cependant amoureux de la jeune perſonne, qui étoit une beauté parfaite, & il prête généreuſement mille écus à la mere, qui quelque tems après a ſoin de les rendre. Il ſe détermine enſuite à revoir la jeune Demoiſelle, ſuivant les conſeils du Mentor, qui croit que la préſence de l'objet détruira l'impreſſion des charmes exagerés par l'imagination. Quelle fut ſa ſurpriſe, d'apprendre que la fortune du frere de Madame de Nerville avoit occaſionné un projet de mariage, de la Demoiſelle avec un Mi-

ord ! Dans une autre visite il vit avec joye son antipathie pour ce Seigneur : elle est si grande, qu'elle attire à la Nation Angloise des invectives, très-applaudies par le sage Fabio. La mere ne voulant pas gêner l'inclination de sa fille, rompt le mariage, & va à la campagne chez Madame de Sempré, veuve extrêmement aimable. Vous jugez bien que le Comte suivi de Fabio alla les visiter. Mais au lieu de se hâter, ils ont la malice de s'arrêter chez certains Religieux, pour censurer l'éducation profane qu'ils donnent à leurs éleves, & même leurs ornemens d'Eglise, où ils trouvent *plus de blason que n'en pourroit faire graver un Généalogiste.* On est édifié du discours que le Comte fait à ce sujet. Il falloit faire cette visite, pour en divertir ensuite les Dames, comme ils eurent soin de le faire.

Le frere de Madame de Nerville & le Milord ne manquerent pas d'écrire des Lettres désobligeantes ; mais celle du Milord sert à faire briller l'esprit du Comte, que l'amour ne tourmentoit pas beaucoup. Je ne vous rapporterai point les contes qu'on fait sur des Philosophes occupés de trouver un secret pour se rajeunir, ni les réfléxions morales dont ils sont ornés. Je ne vous

dirai rien non plus de *cette Cathédrale près de l'Allemagne, où l'on ne regarde qu'à la taille, & où tout homme qui n'aura pas cinq pieds huit pouces, ſera inquieté en la poſſeſſion de ſon Canonicat.* C'eſt au milieu de ces amuſemens, que Fabio conclut le mariage de ſon éleve avec la Demoiſelle de Nerville, qui d'abord l'avoit refuſé par un ſentiment de délicateſſe, aſſez bien placé. Comme les habitans du Château aiment la critique des mœurs, on ſuppoſe l'apparition d'une jeune Religieuſe, qui par une précaution exceſſive, va aux eaux de Forges. Le moraliſte Fabio ſaiſit l'occaſion de déclamer contre ces ſortes de voyages, & détermine la bonne Religieuſe à retourner à ſon Couvent. Mais pendant le repas nouvelle doſe de morale : on blâme l'air mondain de certains Moines, qui en chantant l'Office jettent des regards ſur les femmes ; & on les condamne *à lire les Pſeaumes dans leur Breviaire, quoiqu'ils les ſçachent par cœur.* La Religieuſe ne voulant pas être en reſte, chante un Cantique ſpirituel.

Le Comte, qui n'avoit rien voulu perdre de ces édifians propos, va enfin à la Ville pour faire les préparatifs : mais à ſon retour quel ſpectacle s'of-

fre à ſes yeux ! ſa Maîtreſſe preſque mourante, & ſur le point d'être enlevée par le Milord, que le Comte tua ainſi que deux de ſes gens ; mais ayant été bleſſé au bras, il ne put empêcher qu'elle ne fût enlevée par deux Cavaliers. Cet enlevement ſe fait ſi à propos, que perſonne du Château ne vient au ſecours de la Demoiſelle, qui ſçait pourtant s'échapper des mains des Raviſſeurs, revient au logis déguiſée en Payſanne, & eſcortée d'un vieillard qu'elle avoit trouvé parmi une troupe de gueux, avec qui elle avoit paſſé une nuit dans cet équipage. Elle eſt ſi aſſurée de n'avoir aucune mauvaiſe avanture, que dans ſa route elle s'amuſe à ridiculiſer des Provinciales. Elle conte enſuite tous ces exploits, ſans oublier les avantures de ſon guide. Le frere de Madame de Nerville, las de ſe fâcher, vient à la campagne, conſent au mariage de ſa niéce, & trouve Madame de Sempre fort aimable. Il s'agit de conclure l'hymenée ſi long-tems ſouhaité ; mais la Demoiſelle, ſans dire mot, marque une parfaite indifférence, parce que pour obtenir la guériſon de ſon Amant, elle avoit fait vœu de ne pas ſe marier de trois ans. Le Comte, à qui on en fait

myſtere ; ſe retire fort outré. Mais ayant découvert enſuite la vérité, il va trouver la Demoiſelle, qui s'étoit retirée dans un Convent fort régulier, & ſe reconcilie avec elle ; ce qui donne lieu à un magnifique éloge des Religieuſes, aſſez ſemblable au compliment qu'un jeune Prédicateur a ſoin de coudre à la fin d'un Sermon de Vêture. Ce tems étant écoulé, il épouſe enfin la Demoiſelle de Nerville ; mais peu de jours après, comme il étoit ſur la mer dans une petite gondole, avec ſa femme, ſa belle-mere & Fabio, un vent furieux engloutit la gondole ; le Comte ſe ſauva, ſans rien ſçavoir de la deſtinée des autres. Depuis ce malheureux accident, il ſe retira dans une petite grote, où un Domeſtique lui apportoit ce qui lui étoit neceſſaire.

Le Comte, après avoir ainſi recité ſes avantures, réïtere ſes offres d'hoſpitalité à Menkolph, qui ne balance pas à les accepter, & prend l'Hermite pour ſon Directeur. Un jour celui-ci voulut ſçavoir *ſa maniere de penſer lorſqu'il étoit à la Cour* ; le Norvegeois lui fait un aveu bien étrange. » J'étois » occupé, dit-il, de quatre amourettes à la fois. L'inconſtance étoit la » baſe de mes paſſions. J'avois une

» Maîtreſſe de regards, une de beaux » ſentimens, une d'amuſement, une » d'attente. Celle de regards, je la » voyois aux promenades & aux ſpec- » tacles ; mes yeux la cherchoient d'a- » bord que j'y arrivois, je rencontrois » bientôt les ſiens, & nous faiſions une converſation de prunelles, qui » me ſembloit la plus jolie du monde. » .... Celle de beaux ſentimens étoit » une Dame qui avoit infiniment de » mérite ; cet amour étoit tout d'eſ- » prit, & ma gloire étoit extrêmement » flattée. La Maîtreſſe que j'aimois par » amuſement, m'occupoit en atten- » dant celle d'attente, que j'aimois » par deſir de conquête. « Pendant que Menkolph découvre ſa métaphyſique d'amour au Solitaire, ils ſont arrêtés comme voleurs & mis en priſon ; mais ils en ſortent bientôt ; le Norvegeois retrouve le Souverain dont il avoit été le Favori. Le Prince lui fait des reproches ſur ſon évaſion, & lui apprend qu'un Sage l'avoit converti avec toute ſa Cour. Ce Sage eſt Fabio. Jugez de la joye du Comte, qui rencontre en même tems ſa femme. Elle lui conte d'abord ſes avantures. Après avoir été priſe par un Corſaire brutal, elle avoit été venduë au Turc le plus poli du

monde ; & de concert avec Olimpe fille du Turc, elle s'étoit ſauvée par mer avec un jeune Eſclave. Cet Eſclave épouſe la Turque devenue Chrétienne par les ſoins de la Comteſſe, quoique pour la convertir elle lui débite des fables ridicules ſur le tombeau de Mahomet. Le Comte quitte ſes habits d'Hermite, & va briller à la Cour. Menkolph épouſe ſa *Dame de beaux ſentimens* ; Fabio eſt fait Miniſtre ; & le frere de Madame de Nerville ſe marie avec Madame de Sempré. A l'égard de Madame de Nerville, l'Auteur n'a pû mieux faire que de la noyer.

Suite des Memoires de M. le Marquis d'Argens.

Il me reſte à vous entretenir en peu de mots, de quelques autres Lettres de M. le Marquis d'Argens, ſur les Italiens, les Eſpagnols, les Flamans, les Turcs & les Hollandois. Qui ignore que les Italiens ſont prudens & circonſpects ; que le nombre des bons Poëtes eſt fort rare parmi eux, que des conſiderations politiques les empêchent de cultiver la metaphyſique ; que l'Inquiſition eſt renfermée dans des bornes plus raiſonnables qu'en Portugal, & que leurs Theologiens compoſent de gros Livres remplis de ſubtilités inintelligibles ? Mais c'eſt être ex-

ceſſivement critique, que de réduire tous leurs Hiſtoriens au ſeul *Fra-Paolo*. Il pouvoit ajouter que la Littérature Françoiſe eſt preſque ignorée en Italie, que la Librairie de Paris y fait moins de commerce que dans tout le reſte de l'Europe, & que nos Livres recherchés juſques dans la Moſcovie ne paſſent point les Alpes. Que nous aprend-il des Eſpagnols ? qu'ils ignorent la bonne Philoſophie, que leurs Livres Philoſophiques ſont des amas d'idées fauſſes & giganteſques, tirées d'Ariſtote ; que leurs Bibliotheques ſont compoſées de Theologiens, de Romans & de Poëtes ; que leurs meilleurs Ecrivains n'ont pû s'affranchir des préjugés formés par la ſuperſtition ; que leur Théatre ſe reſſent de leur dévotion, & qu'on y voit paroître la Vierge, & les Saints ; il me ſemble que tout cela eſt aſſez connu. Pour les Flamans, il les repreſente comme entêtés de leur nobleſſe. Tout eſt Baron, Comte, Marquis. La Peinture, ſi floriſſante autrefois en Flandre, eſt preſque entierement déchuë : on n'y trouve plus que de miſerables barbouilleurs.

Tout ce que l'Auteur dit du célébre Rouſſeau eſt aſſez plat & ſent un homme peu inſtruit. Le caractere des Alle-

mans eſt fort bien peint : tout Livre en Allemagne, dit l'Auteur, qui n'eſt pas en trois volumes *in folio*, eſt regardé comme nos brochures de deux ou trois feuilles d'impreſſion le ſont à Paris. Quel plaiſir pour un Scoliaſte, d'enchérir ſur ſes prédeceſſeurs, & d'aller impunément juſqu'au douziéme volume ! Vous connoiſſez le *Theatrum vitæ humanæ*, en dix volumes énormes ; ſelon notre Auteur, il y a moins de bonnes choſes que dans la premiere feuille du Dictionnaire de Bayle. Il donne de grands éloges aux Ouvrages de Puffendorf ſur le Droit de la Nature & des gens, & ſur l'Hiſtoire Univerſelle. Mais penſez vous qu'il y ait quelque louange dûe aux Allemans, parce que Grotius a compoſé dans leur pays le fameux traité *du Droit de la Guerre & de la Paix* ? C'eſt-là tirer leur panegyrique de bien loin. Perſonne ne contredira l'Auteur ſur l'éloge qu' il fait de la valeur & de la probité des Allemans, & de leur amour pour les beaux arts. La Lettre ſur les Turcs contient quelques faits curieux, touchant l'état des Sciences parmi cette Nation. Ils ont des Colléges où l'on apprend l'Arabe & le Perſan ; c'eſt en ces Langues qu'ont écrit leurs excellens Auteurs

Leurs Philoſophes qui ſont Arabes ou Perſans, ſont obſcurs & diffus, mais ſupérieurs ſelon notre Ecrivain, aux Docteurs ſubtils de l'Ecole. Ils ne manquent pas de Poëtes pleins de métaphores, & d'hyperboles outrées. Cependant le beau & le bon s'offrent quelquefois dans leurs Ouvrages. La Poëſie Turque tire ſes beautés des mots & des tours des Langues Arabe & Perſanne; cette Langue ainſi bigarrée s'appelle le Turc farci; on la parle dans le Serrail, & chez les Sçavans. L'Arabe donne plus de force, le Perſan plus de tendreſſe, & le mélange de ces trois idiomes ne fait qu'un langage plus parfait, dont les Poëtes ont coutume de ſe ſervir. Ce fait a été aſſuré à l'Auteur par un jeune Poëte Turc, & par des François verſés dans ces différentes Langues. De-là il conclut que M. de Fontenelle a eu tort de comparer Homere, pour avoir employé pluſieurs Dialectes dans ſon Iliade à un homme qui compoſeroit un Poëme en Picard, en Champenois, en Languedocien, & en Breton.

Je ſuis, &c.

*Ce 31 Décembre 1735.*

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XLIV.*

VOus ſçavez, MONSIEUR, que dans tous les Arts la théorie eſt néceſſaire : c'eſt en vain qu'on a devant les yeux des Chef-d'œuvres, ſi l'on ne connoît les principes qui ont guidé les grands Maîtres, & ſi l'on n'étudie la Nature, mere de l'Art. Combien de Poëtes cependant travaillent aujourd'hui pour le Théâtre, ſans en avoir acquis d'autres connoiſſances, que celles qu'ils ont puiſées dans la ſimple lecture des Auteurs Dramatiques. Cette lecture eſt utile & même abſolument néceſſaire pour réüſſir en ce genre ; mais elle ne ſuffit pas : elle ne donne qu'un goût de comparaiſon & ne peut faire que des Copiſtes. Il faut remonter à la ſource, je veux dire, à la

Obſervations ſur la Comédie.

nature & à la raiſon, étudier les principes, & joindre ſes réfléxions à celles que les Maîtres de l'Art, & les grands connoiſſeurs ont faites avant nous. Je ſuis perſuadé, néanmoins, avec M. de Voltaire * que tous les raiſonnemens ſur l'Art Dramatique ne valent pas une Scéne de génie, & qu'il y a bien plus à apprendre dans *Polieucte* & dans *Cinna*, que dans tous les préceptes de l'Abbé d'Aubignac, de même que tant de Livres faits ſur la peinture, inſtruiſent moins un éleve, que la vûe d'un beau tableau. Mais je n'en conclurois pas comme lui, *qu'il eſt inutile de parler de regles.*

Les anciens, dit M. Riccoboni, dans ſes *Obſervations ſur la Comédie* ** (Ouvrage qui paroît depuis peu, & dont je vais vous entretenir) nous ont laiſſé des Loix, dont l'obſervation eſt indiſpenſable. Il eſt vrai que les premiers Dramatiques les ont pratiquées ſans les avoir appriſes, & que ces ſeules Loix ne ſont pas aujourd'hui d'une grande reſſource pour faire un bon Ouvrage, non plus que tant de préceptes & de détails frivoles, que les Modernes ont publiez au ſujet du Thea-

* V. la Préface de ſon Oedipe, édition de 1730.

** Obſervations ſur la Comédie & ſur le génie de Moliere, par Louis Riccoboni. A Paris chez la Veuve Piſſot 1736. *in*-12. 377. pages.

tre. Pour l'étudier avec quelque fruit, il faut examiner sérieusement les écrits de ceux qui se sont distingués dans l'art Dramatique, & faire de judicieuses remarques sur ces écrits, en les comparant avec les regles que dictent le bon sens & le bon goût. C'est pour cela que M. Riccoboni s'étant proposé de faire voir dans son Ouvrage, comment en lisant un excellent Auteur Dramatique, on peut apprendre à l'imiter & à juger des efforts de ceux qui courent la même carriere, il a choisi Moliere pour objet de comparaison, parce que cet admirable écrivain a travaillé dans tous les genres dont la Comédie est susceptible, & que ses écrits contiennent une excellente pratique de toutes les Loix de la Comédie. En quoi l'on ne peut refuser de justes éloges à M. R. qui connoissant à fond le Théatre Italien & le Théatre Espagnol, comme il paroît bien par son Ouvrage, n'hésite point de mettre le Théatre François fort au dessus, & de préférer Moliere à tous les Comiques du monde. M. R. est Italien & Auteur Comique : l'art Dramatique a toûjours été son objet : on connoît d'ailleurs son sçavoir, son bon goût, & son jugement solide: son suffrage est donc plus glorieux pour Moliere que tous nos éloges, & peut servir à confondre nos

Auteurs Modernes, qui s'écartant de la maniere de cet Ecrivain, trop ſimple pour eux, prétendent qu'elle ne peut plaire qu'à des ſpectateurs peu intelligens. Ce grand Philoſophe Comique n'a jamais cru que le ton Metaphiſique convînt au Théatre : il n'a connu le précieux ridicule que pour s'en mocquer, & il eſt à croire que de ſon tems certains Comiques du nôtre, n'auroient jamais paru ſur le Théatre, que comme objets, & non comme Auteurs de Comédies.

Il eſt encore à remarquer que M. R. eſt peut-être le premier Italien qui ait apprécié le mérite de Moliere. Vous ne devez pas en être ſurpris. L'Italie fiére de ſon *Dante*, de ſon *Arioſte* & de ſon *Taſſe*, mépriſe tous les autres Poëtes du monde. On ne lit en ce païs-là ni Corneille, ni Racine, ni Moliere, ni la Fontaine, ni Deſpreaux : Rouſſeau n'y eſt ſeulement pas connu. C'eſt ce que j'ai appris par le commerce que j'ai eu avec un grand nombre d'Italiens, gens d'eſprit, ſçavans, mais d'un goût pitoyable.

L'Ouvrage de M. R. eſt partagé en quatre Livres. Dans le premier il s'agit des parties de la Comedie, qui ſont l'intrigue, les caracteres, les incidens ou coups de Théatre, le Comique ou jeu de Théatre, & le Dialogue ou la Diction.

10. L'*intrigue* eſt la baſe du genre Dramatique ; ſans l'intrigue il n'y a point de Comédie ; c'eſt par l'intrigue qu'on la diſtingue du Dialogue. * Il y a deux ſortes d'intrigues, la premiere eſt celle où l'action ſemble devoir aller d'elle-même à ſa fin, & qui néanmoins ſe trouve interrompuë par des évenemens occaſionnés ſeulement par les circonſtances & par le hazard : Telle eſt l'intrigue de l'*Amphytrion* & des *Menechmes*. La ſeconde eſt celle où tout eſt prémédité ; c'eſt, par exemple, une fille qui fait agir ſon amant, ſa ſuivante, ou un valet, pour rompre un mariage auquel ſes parens la deſtinent malgré elle : & en ce cas tous les évenemens ſont produits par des perſonnes qui ont deſſein de les faire naître. Le défaut de vraiſemblance eſt ſouvent attaché à cette deuxiéme eſpéce d'intrigue ; ſur-tout ſi l'on y employe les déguiſemens, qui ordinairement ne conviennent que dans les farces, & non dans les piéces de haut Comique. Dans l'*Avare* de Moliere, l'Amant, il eſt vrai, ſe déguiſe en



* Il s'enſuit de là que toutes ces rapſodies modernes, compoſées de ſcénes détachées, ne ſont point des Comédies, mais des Dialogues, la plûpart aſſez inſipides, & qui ne peuvent ſervir qu'à corrompre le goût.

former un caractere principal : au lieu qu'elles ſont devenues la partie la plus eſſentielle de nos Comédies, & que ſans les mettre en jeu, on ne peut repréſenter une action noble, ni produire du haut comique. Parmi les anciennes Comédies, il n'y a que l'*Aulularia* de Plaute qui ſoit dans ce genre ; car le *Miles glorioſus* n'a que deux ſcenes qui caracteriſent le *Fanfaron*. Les François, dit M. R. ſont les inventeurs de ce nouveau genre de Comédies, qu'on appelle *Piéces de caracteres*, plus goûtées aujourd'hui que les piéces d'intrigue, parce que celles-ci ne ſont que l'ombre de l'ombre de la vérité, & que les autres en ſont l'image fidéle. Le mouvement ou l'action Théatrale appartient aux Piéces de caractere & à celles d'intrigue, mais on peut dire que la nature & la vérité ſont le partage des piéces du premier genre. L'illuſion qu'elles produiſent eſt plus forte, & le cœur en eſt plus aiſément touché. On y apperçoit l'image vivante de ceux qui nous environnent, au lieu que dans les piéces de pure intrigue, on ne joüit que de l'art d'une conduite ingénieuſe.

Une Comedie de caractere ſans intrigue * ſeroit fort défectueuſe : mais pour

* Telle eſt *le François à Londres* de M. de Boiſſi.

allier ces deux choſes, il ne faut pas que l'interêt particulier d'aucun des perſonnages acceſſoires devienne le mobile de l'action Théatrale. Le caractere doit ſervir à intriguer l'action. Tels ſont l'*Etourdi*, l'*Avare*, le *Flateur*, &c. L'intrigue ne détourne point du caractere l'attention des ſpectateurs. Au reſte tous les caracteres ne ſont pas propres à être mis ſur le Théatre. Les caracteres acceſſoirs, qui émanent d'un autre, ſont ſtériles : tel ſeroit le caractere de *Menager* qui participe à celui de l'*Avare* ; ſi on vouloit le traiter, on trouveroit le ſujet peu Théatral : d'ailleurs l'œconomie, quoiqu'elle paroiſſe tenir un peu à l'avarice, n'eſt point un vice.

L'Auteur remarque fort judicieuſement, qu'il ne faut jamais oppoſer au caractere principal un autre caractere capable de trop partager l'attention du ſpectateur. » Nous en avons, dit-il, une » preuve récente dans une Comédie re» preſentée depuis peu ſur le Théatre » François ... Un des perſonnages de » cette Comédie dont le caractere eſt » bruſque, & familier s'attira l'attention » des ſpectateurs, & enleva au caracte» re principal les ſuffrages & les applau» diſſemens qu'on lui avoit donnes avec » raiſon au commencement de la Piéce.

» Le caractere dominant de la fable fut » obligé de céder, & les plaiſanteries » groſſieres du *Financier* éclipſerent » preſqu'entierement les traits fins & » délicats du *Glorieux*. » M. R. auroit pû trouver un pareil défaut dans le *Philoſophe marié* du même Auteur, où la fantaſque *Celiante*, s'attire une trop grande partie de l'attention des ſpectateurs.

Une paſſion portée à un certain degré eſt ordinairement accompagnée d'autres défauts. Le Glorieux eſt toujours fat, menteur & mépriſant, le Joüeur, prodigue & libertin; le Jaloux, colere, & inſociable. Ces grands caracteres, dit M. R. fourniſſent toûjours aſſez à l'intrigue. avec les défauts qui les ſuivent, ſans avoir recours aux caracteres épiſodiques. Moliere, qui connoiſſoit parfaitement le cœur humain, a donné dans ſa Comédie de l'*Avare* deux compagnes à l'avarice, la défiance & l'uſure, qui en ſont preſque toujours inſéparables; auſſi ont-elles fourni à cette Piéce les épiſodes néceſſaires. Tous les avares ne ſont pas uſuriers; mais ſi on connoiſſoit le fond du cœur d'un avare, on le trouveroit toujours incliné à l'uſure, dont il n'y a que quelque motif particulier qui le détourne: Enfin l'Auteur obſerve qu'on doit toujours preſenter le vice par le côté

ridicule, & non par le côté ſérieux, parce que les hommes ſe corrigent plus aiſément de ce qu'il y a en eux de ridicule, que de ce qu'il y a d'odieux.

3°. Tout ce qui arrive ſur la ſcene d'une maniere imprévûe, dans le cours d'une action, s'appelle *ſurpriſe* ou *coup de Théatre*. Il y a deux ſortes de *ſurpriſes*; l'une d'action, & l'autre de penſée. La ſcene X. du ſecond Acte de l'*Ecole des Maris*, où Valere eſt amené à Iſabelle par Sganarelle même, & où Iſabelle feignant d'embraſſer Sganarelle, donne ſa main à baiſer à Valere, eſt une ſurpriſe d'action. Aucun Dialogue, aucun *à parte* ne l'annoncent. Telle eſt encore dans *George Dandin* la ſcene VI. de l'Acte 3. où Angelique fait ſemblant de ſe tuer. M. R. donne pour exemple d'une ſurpriſe de penſée la ſcene de la *Princeſſe d'Elide* de Moliere, où la Princeſſe fait une fauſſe confidence au Prince, qui avec une merveilleuſe préſence d'eſprit, s'appercevant que la Princeſſe le trompe, lui fait une confidence pareille. Par là, le Prince, qui intereſſe le ſpectateur, eſt vengé, & la Princeſſe couverte de confuſion eſt puniede ſa dureté & de ſa coquetterie. Cette ſurpriſe eſt intereſſante & comique tout à la fois.

4°. Le *Comique* doit toujours naître de la ſituation des perſonnages; un *Comique*

*de penſée*, dit M. R. qui naît de la converſation & qui ne tient point à l'action, ne convient pas au Théatre. Il ne prétend pas exclure les bons mots ; mais il ne veut pas qu'on en faſſe la baſe du Comique. Un Auteur, ajoute-t-il, qui dreſſe le plan de ſa fable, de maniere que le Comique réſulte du fond de l'action, n'a beſoin pour jetter du plaiſant dans ſon Dialogue, ni de ſaillies, ni de gentilleſſes. Les penſées les plus ſimples & les expreſſions les plus naturelles produiront cet effet, ſi la ſituation eſt Comique par elle-même. L'Auteur cite à ce ſujet pluſieurs traits des Comedies de Moliere, qui ſont des modeles du *Comique d'action*. Il ſort encore, ſelon lui, de la ſituation, une autre eſpéce des Comique, qu'il appelle *Comique de ſentiment*, & il cite pour exemple ces paroles de George Dandin qui terminent un Acte : *O Ciel ! ſeconde mes deſſeins, & m'accorde la grace de faire voir aux gens qu'on me deshonore.* Il fait ſur ce ſentiment des remarques très ſenſées.

5o. Dans l'article du *Dialogue*, M. R. embraſſe ce qui regarde l'*œconomie du Théatre*, c'eſt-à-dire, la diſpoſition raiſonnable du progrès de l'action, l'ordre de toutes les parties d'une piéce, & la diſtribution convenable des ſcénes ; en ſorte que tout ſoit diſpoſé avec une telle

harmonie ; qu'il ſoit impoſſible, ſans faire tomber l'édifice, d'en déranger la moindre partie. Si le plan de la fable doit être exactement deſſiné avant que d'être animé par le Dialogue, il faut auſſi que chaque ſcene ait ſa juſte étendue. L'Auteur tire encore ſes exemples de Moliere, pour expoſer ſes idées ſur cette partie eſſentielle de la Comédie ; après quoi il traite plus particulierement ce qui regarde le Dialogue ou la Diction. » Si la » Diction, dit-il, s'éloigne de la nature » & de la vrai-ſemblance, ſi elle eſt » précieuſe ou guindée, ſi elle eſt baſſe » ou populaire, elle indiſpoſera ſûrement » le ſpectateur, avant même qu'il ſoit » inſtruit. « Il eſt certain que la Comédie grecque n'a jamais employé d'autre ſtile, que le ſtile familier, non plus que la Comédie latine. Les Italiens & les Eſpagnols ont en cela imité les Grecs & les Latins, ſi ce n'eſt que les Eſpagnols s'oublient quelquefois dans leurs deſcriptions, & y parlent le langage des Romans. Les François juſqu'à ce tems avoient toujours ſuivi l'exemple des Anciens, & la route que Moliere leur avoit frayée. Mais, » on diroit, ajoute » l'Auteur, qu'ils méconnoiſſent aujourd'hui ce beau ſimple, & cette élé» gance naturelle, ſi recommandés par

» les Maîtres de l'Art. » Voilà les reproches que nous attirent de la part des Etrangers nos beaux eſprits incorrigibles.

Moliere, dit l'Auteur, tout original qu'il étoit, par rapport à l'état où il avoit trouvé le Théatre, ne ſe laiſſa jamais aller à la tentation de changer le ſtile. Il aima mieux s'en faire un, conforme à la nature, en perfectionnant celui de ſes prédeceſſeurs, que de s'ed faire un tout nouveau. » On ne cherche, continue-t-il, on » ne demande aujourd'hui que ce qu'on » appelle de l'eſprit; ſoit par la difficulté » de faire du beau ſimple, ſoit par une » corruption de goût qui a paſſé inſenſi- » blement juſqu'aux ſpectateurs; & plus » cet eſprit viſe à l'extraordinaire, mieux » il eſt reçu. Cependant (& voilà ce qui » doit paroître bizarre) ces mêmes ſpec- » tateurs eſtiment les Ouvrages de Mo- » liere. Ils ſentent que perſonne n'a mieux » traité les paſſions des hommes, ni plus » ſenſiblement exprimé leurs différens » caracteres, ni rendu plus heureuſe- » ment les uſages de ſa nation. » Quel » autre, en effet, a jamais préſenté ſes » idées avec des expreſſions plus naturel- » les, plus comiques, plus intelligibles » aux ſpectateurs mêmes les moins éclai- » rés? « Qu'auroit donc penſé Moliere

du ſtile de cette Comédie *, ſuppoſée inintelligible aux Comédiens mêmes, & qui n'auroit pû être entendue que par Meſſieurs de l'Académie Françoiſe? » Pour » moi je ſuis perſuadé, continue l'Au- » teur, que le goût d'expreſſion, qui » régne aujourd'hui, vient moins d'une » imagination heureuſe, que de la ſtéri- » té des Auteurs. « Il convient que cela paroîtra paradoxe : mais ce qu'il ajoute pour prouver cette ſtérilité de quelques-uns de nos Modernes Auteurs de Théatre, eſt ſi ſolide, que je ne puis me diſpenſer de le rapporter fidelement.

La nature, dit-il, qui ſembloit avoir épuiſé ſes dons en faveur de Moliere, parut en être avare pour les Poëtes qui vinrent après lui : On négligea la perfection des plans & de l'intrigue, on dédaigna les caracteres, on abandonna la noble ſimplicité de la diction; & ſoit incapacité, ſoit indolence dans les Auteurs qui ſuivirent ce grand homme, ſes Ouvrages occuperent long-tems ſeuls le Théatre François, avec la ſuperiorité & la juſtice qui leur étoient dûës. Enfin les ſpectateurs laſſés d'attendre un génie capable d'imaginer avec l'art de Moliere des fables nouvelles, d'imiter auſſi heureuſe-

* V. la 6 Lettre des Obſervations, p. 129.

ment celles des Anciens, ou de profiter des idées des nations voiſines, refuſerent leurs applaudiſſemens à des Comédies qu'on leur préſenta, parce qu'elles étoient ou dénuées d'intrigues, ou qu'elles en étoient trop chargées. Alors les Auteurs incertains ſur le parti qu'ils devoient prendre, chercherent à ébloüir le ſpectateur par des ſaillies d'eſprit & des penſées brillantes. La nation Françoiſe, naturellement portée à ce genre, s'y prêta, le goûta, & lui donna par ſon approbation le moyen de s'emparer en peu de tems de la ſcene. C'eſt ce même genre d'écrire qui a paſſé juſqu'à nous, mais qui révolte ceux qui ont ſçu ſe préſerver de la contagion. Ces eſprits juſtes, ces eſprits vrais ne ſouffrent qu'avec peine, que l'on préfére aujourd'hui les Comédies, compoſées ſeulement de ſaillies & d'épigrammes, aux Comédies qui n'ont qu'une intrigue ſoutenue d'une diction ſimple & naturelle. Il y a même des piéces d'une grande réputation, dont l'action & le mouvement, quoiqu'elles ſoient en cinq Actes, ſuffiroient à peine pour ſoutenir un Acte ſeul : c'eſt moins une action véritable, qu'une apparence d'action ; ou plûtôt c'eſt un ſimple aſſemblage d'autant de ſcenes qu'il en faut, pour donner à une

piéce la durée ordinaire des repréſentations ; c'eſt un rempliſſage de Dialogues, ſemés de bons mots & de traits ſatiriques, qui ſéduiſent le ſpectateur par leur brillant, & l'empêchent de remarquer le vuide & le défaut d'action. On ne ſçauroit cependant diſconvenir que ces ſortes de Dialogues ne ſoient ce qu'on appelle communément de l'eſprit ; mais on devroit, ce me ſemble, diſtinguer l'eſprit qui convient au Théatre, d'avec celui dont on peut faire parade dans un diſcours Académique. Or pour ſçavoir quelle ſorte d'eſprit convient à la Comédie, il ne faut qu'étudier Moliere : alors on verra que la nature vraye & ſimple n'admet point dans ſes expreſſions, quelque variées qu'elles ſoient, ces gentilleſſes qui ne vont qu'à la traveſtir.

Ce morceau de l'Ouvrage de M. R. eſt parfait ; mais ne donne-t-il point un peu à entendre, que depuis Moliere nous n'avons eu que des Comédies dans ce genre, qu'il rabaiſſe avec raiſon ? Pluſieurs excellentes Comédies de Regnard, le *Flatetur*, piéce admirable de M. Rouſſeau, & le *Philoſophe marié* de M. Deſtouche, ne tirent point leur mérite des ſaillies d'eſprit, ni d'un brillant affecté, mais de la juſteſſe de l'intrigue, & de la verité

des caracteres, qui forment un vrai Comique, que Moliere auroit pû avouer. Je conviens que les piéces modernes de cette eſpece ſont en petit nombre; mais il faut convenir auſſi, que les principaux caracteres ont été épuiſés par Moliere; qu'il reſte à peine de quoi glaner aujourd'hui, & qu'à l'égard des intrigues, il eſt bien difficile de pouvoir atteindre juſqu'à lui. Cependant il faut du neuf ſur le Théatre; les François qui ſçavent par cœur les Oeuvres de Moliere, ne goûtent plus qu'un plaiſir médiocre à les voir repréſenter. Pour rire, il faut être ſurpris, & ce qu'on ſçait ne ſurprend plus. Eſt-il étonnant que la difficulté, ou pour mieux dire, l'impoſſibilité de multiplier des piéces du genre & du mérite de celles de Moliere, ait forcé nos Poëtes Comiques à ſe jetter du côté du bel eſprit, & à chercher au moins à plaire par le Dialogue, n'ayant pas de quoi plaire autrement. Voilà ce qui a fait naître les Comédies de Dancourt, & pluſieurs autres de cette eſpece, ſans parler de celles de Legrand, où, au milieu de quelques poliçonneries, on trouve beaucoup de ſaillies & de bons mots. J'ajoûte, que c'eſt auſſi ce qui a donné naiſſance au *Larmoïant Comique*, genre pitoyable.

Les articles du Livre ſecond traitent, Livre II.
1°. *De la Farce.* 2°. *Du parallele des Farces*

*de Moliere avec celle des Modernes.* Les petites piéces d'un Acte, dit M. R. qui occupent aujourd'hui la place de la Farce, & que l'on donne à la ſuite d'une Tragédie, ne rempliſſent point l'intention pour laquelle les Farces ont été introduites ſur la ſcene; au lieu de délaſſer l'eſprit, elles le fatiguent par une nouvelle attention. Ces petites piéces ou ſont compoſées dans le ton noble & ſur des ſujets ſuſceptibles de cinq actes, ou ne forment ſouvent qu'un amas de ſcénes métaphyſiques & détachées, dans leſquelles on perſonifie des Etres moraux, qui ſouvent font de belles diſſertations ſur le cœur humain; & qu'on doit regarder comme des Dialogues, & non comme des Comédies. 3°. *Des différentes eſpéces de Farces dans Moliere.* 4°. *Des Farces ou petites pieces de ſcénes détachées.* Le grand nombre de piéces que nous avons en ce genre, dit l'Auteur, ne permet pas de penſer qu'il ſoit bien difficile à traiter. Il n'en eſt pas de ces piéces, comme de celle des *Fâcheux* de Moliere en trois actes compoſés de ſcénes détachées. C'eſt l'effort, ſelon lui, du plus grand génie, d'avoir ſçû faire une excellente piéce en trois actes, ſans intrigues, & non cependant ſans action; 5°. Le cinquiéme article comprend l'*examen* détaillé de cette inimitable Co-

*mêdie des Fâcheux.* 6°. *De la critique des mœurs.* Dans cet article M. R. ſe montre auſſi honnête homme, qu'eſprit juſte & profond dans les autres. Rien n'eſt plus difficile, dit-il, ni plus délicat, & par conſéquent rien n'éxige plus de précaution de la part du Poete, que de s'engager à corriger les mœurs en les critiquant. Plaute, qui n'eut de ſon tems d'autre objet, fait cependant de la plûpart de ces piéces une école plus propre à inſpirer le vice, qu'à le corriger : il n'y a point de jeune homme, pour peu qu'il ſoit porté au libertinage, qui n'y apprenne tous les moyens de tromper un pere, ou de ſéduire une fille ; & point de valet qui n'y trouve des leçons pour voler ſon Maître, ſervir ſes amours & corrompre la vertu. Les Modernes, au lieu de ſuivre une route différente, comme ils y étoient infiniment plus obligés, n'ont pas toujours été plus exacts ou plus ſcrupuleux dans leurs Comédies. Les jeunes perſonnes y peuvent apprendre toutes les ruſes imaginables pour mener une intrigue d'amour, & les femmes s'y inſtruiſent à conduire contre toutes les régles du devoir les filles confiées à leurs ſoins, & quelquefois même à les conſeiller aux dépens de la vertu.... *Voilà*, ajoute M. R. *ce qui rend le Théatre*

*dangereux, & lui attire de ſi fréquentes & de ſi juſtes cenſures.* Il y a dans cet article pluſieurs autres réfléxions très-judicieuſes, qu'il m'eſt impoſſible de rapporter dans cette Lettre. 7°. *Du Dénoüement.* Ici l'Auteur entreprend l'Apologie de Moliere, par rapport aux dénoüemens de ſes Comédies. Cet article profondément raiſonné mérite d'être lû dans le Livre même. 8°. *De l'Imitation.* M. R. fait voir tout ce que Moliere a tiré des Canevas Italiens, & des Comédies Eſpagnoles, & il n'a point cru le rabaiſſer, en lui imputant un grand nombre d'imitations. Il faut un diſcernement bien délicat, pour connoître les choſes qui peuvent être tranſportées d'un pays dans un autre, & pour diſtinguer celles que l'on peut rendre bonnes & convenables, de défectueuſes, ou même de ridicules qu'elles étoient. Des mœurs différentes, la maniere vicieuſe de l'original, & pluſieurs autres choſes, ſont des obſtacles que doit ſurmonter un habile imitateur. » Moliere, dit M. R. » a quelquefois tiré d'une bagatelle des » choſes ſublimes, & les ſources, qui » auroient été ſtériles pour tout autre » génie, ſont devenues abondantes entre » ſes mains. «

Liv. III. L'objet du troiſiéme Livre eſt la com-

paraiſon de la Comédie moderne avec l'ancienne Comédie. L'Auteur entre à ce ſujet dans un détail ſçavant. Le quatriéme article, où il s'agit de l'*action double*, réveillera en vous les ſentimens de pitié que vous ont autrefois inſpiré ces paroles de M. de la Motte. *Je ne ſerois pas étonné qu'une Nation ſenſée, mais moins amie des régles, s'accommodât de voir Coriolan condamné à Rome au premier acte, regú chez les Volſques au troiſiéme, aſſiegeant Rome au quatriéme*, &c. Comme ſi un peuple ſenſé pouvoit n'être pas ami des régles dictées par le bon ſens, ainſi que lui a répondu ſolidement M. de Voltaire dans la Préface de la derniere édition de ſon *Oedipe*. M. R. nous fait voir neanmoins qu'il y a de certaines *actions doubles* dans un autre ſens, qui font un bon effet dans la Comédie, & ſur tout dans les piéces de caracteres : telle eſt l'action double du *Paſtor fido* de Guarini, & de l'*Avare* de Moliere. Mais il faut remarquer que le caractere embraſſe les deux actions & en forme une unité d'objet. Je vous avouë que je ne trouve pas fort ſolide la critique que M. R. dans le neuviéme article fait de l'*Avare* de Moliere : cela s'appelle rafiner. Le troiſiéme défaut ſur lequel il inſiſte le plus, eſt une pure chicanne à mon gré.

Le dixiéme article fait honneur à la ſageſſe & à la probité de l'Auteur ; mais je ne ſçai ſi ce qu'il avance, touchant la ſuppreſſion des intrigues amoureuſes dans la Comédie, n'eſt pas un ſyſtême de pure ſpéculation, ſur tout lorſque je conſidere que tous les grands caracteres ont été mis en œuvre, & que tout ce qu'il y a de plus ridicule dans les hommes a déja paru ſur le Théatre. M. R. prétend que ſi on étudioit bien les ridicules des hommes, on y trouveroit une ſource inépuiſable de nouveautés : & moi je crois qu'il ne reſte plus que des choſes foibles à dire ſur les mœurs : la peinture en eſt uſée, & elle ne peut plus ſe ſoutenir qu'à la faveur des intrigues. Or il eſt bien difficile de plaire & d'intereſſer le ſpectateur, ſi l'intrigue n'eſt pas galante. Il ſeroit, je l'avouë, à ſouhaiter, que cela pût être autrement ; mais je crains que ce ne ſoit une perfection un peu chimérique. Après tout, le ſyſtême eſt toujours bon à propoſer.

Livre IV. Dans le quatriéme Livre l'Auteur a prétendu établir des principes ſur les *Parodies* Dramatiques. Mais il me permettra de lui dire qu'il y avance des choſes peu ſolides; comme lorſqu'il prétend que dans une Tragédie c'eſt un défaut, lorſque l'action peut être aiément

travestie. Eh que ne peut on pas tourner en ridicule ? Scaron n'a t-il pas parodié agréablement les endroits les plus beaux de l'*Enéide*, & ceux même où il n'est point question d'amour ? Car excepté un endroit du premier Livre & tout le quatriéme en entier, il n'y a point d'amour dans le Poëme de Virgile : la passion de Turnus pour Lavinie n'y est point peinte. Sur quel fondement M. R. dit-il donc, *Enée, Didon, Turnus & Lavinie pouvoient être aisément parodiés, parce que le principal mobile de leurs actions est la passion de l'amour ?* L'amour n'est point *le principal mobile* des actions d'Enée : M. R. le suppose vainement pour en prendre droit de dire, que *l'avilissement de notre Tragique* est la cause du succès de nos Parodies Dramatiques, & & de faire entendre que *Corneille & Racine ont traité l'amour d'une maniere peu convenable à la Tragédie.* Critique vague & frivole qui tend à établir le goût des piéces de Collége : comme si la Tragédie, qui n'est qu'un vain amusement, selon moi, moins digne d'un homme censé, que la Comédie, étoit capable de plaire à l'esprit, sans beaucoup intéresser le cœur. M. R. devoit au moins mettre sur cela une grande différence entre Corneille & Racine. L'Auteur me

permettra encore de lui faire remarquer qu'il tombe en contradiction, lorſqu'il donne pour le modéle d'une excellente parodie celle de la huitiéme ſcene du ſecond Acte du Cid dans le Théatre de Gherardi. Il ne s'agit point d'amour dans les vers de Corneille qu'il cite : il n'eſt queſtion que de la mort du pere de Chimene. Je lui demande ſi cette ſcene de Corneille eſt mauvaiſe parce qu'elle eſt bien parodiée ? mais d'un autre côté M. R. devroit-il donner cette parodie comme un modéle ?

Art. 5. p. 309.

Je ſuis, &c.

*Ce 7 Janvier* 1736.

# OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

## *LETTRE XLV.*

VOUS voulez, Monſieur, qu'en attendant que vous puiſſiez vous procurer l'Hiſtoire de la Chine, que je crois néceſſaire au Cabinet d'un homme un peu curieux, je continue de vous expoſer les autres articles du Tome ſecond, dans le même goût que je l'ai fait juſqu'ici. Suite du Tome II. de l'Hiſtoire de la Chine.

J'en étois demeuré à la page 131. où il s'agit des *Priſons* & des *Criminels*. L'Auteur remarque d'abord que les Priſons de la Chine n'ont ni l'horreur, ni la ſaleté de celles d'Europe; ce ſont des logemens commodes & ſpacieux, bâtis preſque de la même maniere dans tout l'Empire. Des hommes ſouvent innocens, ou legerement coupables ne ſont-ils pas déja aſſez malheureux d'ê- Des Priſons.

tre privés de leur liberté ; pourquoi faut il ajoûter à cette perte celle de la santé & de toutes les douceurs de la vie? Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce qui regarde les prisons de la Chine, est la charité des Mandarins à l'égard des Prisonniers malades.

Des Châtimens. Le châtiment le plus commun à la Chine est la bastonade. Quand le nombre des coups ne passe pas vingt, c'est une correction paternelle, qui n'a rien d'infamant : l'Empereur traite quelquefois ainsi ses Ministres & ses principaux Officiers, & ensuite les voit & agit avec eux à l'ordinaire. Il faut très-peu de chose pour mériter ce traitement : avoir volé une bagatelle, s'être emporté de paroles & avoir frapé : si cela va jusqu'au Mandarin ; il fait jouer aussi-tôt le *Pan tsee*, qui est l'instrument dont on bat les coupables. Après avoir subi le châtiment, ils doivent se mettre à genoux devant le Juge, se courber trois fois jusqu'à terre, & le remercier du soin qu'il prend de leur éducation. Ce *Pan-tsee* est une grosse canne de bambou, bois dur, lourd & massif, fenduë, à demi plate, & longue de quelques pieds. Lorsque le Mandarin tient son audience, il est assis gravement devant une table, sur la-

quelle eſt un étui rempli de petits bâtons longs d'un demi pied. Au ſigne qu'il donne en tirant & jettant ces bâtons, on ſaiſit le coupable, on l'étend ventre contre terre, on lui abaiſſe ſon haut-de-chauſſe juſqu'aux talons. Le nombre de petits bâtons que le Magiſtrat tire de l'étui eſt la meſure des coups que reçoit le patient ſur ſa chair nuë : chaque petit bâton vaut cinq coups ; mais quatre coups ſont eſtimés cinq, & c'eſt ce qui s'appelle la grace de l'Empereur. Un Mandarin a le droit de faire donner la baſtonade en tous lieux, même hors de ſon diſtrict : Auſſi quand il ſort, il eſt toujours accompagné d'Officiers de Juſtice, qui portent le *Pan-tse.ẽ* Pour un homme du peuple qui ſeroit à cheval, il ſuffiroit de n'avoir pas mis pied à terre, quand le Mandarin paſſe, ou d'avoir traverſé la ruë en ſa préſence, pour recevoir ſur le champ cinq ou dix coups de bambou ; & l'exécution eſt ſi prompte, qu'elle eſt ſouvent faite avant que les paſſans s'en ſoient apperçus. On condamne auſſi quelquefois les coupables à porter la *Cangue* durant pluſieurs jours & même durant pluſieurs mois. La *Cangue* eſt compoſée de deux planches, larges & épaiſſes, peſant quel-

que fois deux cens livres, & échancrées au milieu ; on les joint enſemble, après qu'on y a inſeré le col du coupable. En cet état un homme ne peut ni voir ſon corps, ni porter les mains à ſa bouche. Cependant il eſt permis aux parens & aux amis de ſoulever la *Cangue*, pour ſoulager le patient. Ce ſupplice eſt infamant, comme le Carcan parmi nous ; au lieu que la baſtonade ne l'eſt point. Quand le Criminel a merité la mort, il eſt condamné à être étranglé, ou à avoir la tête coupée : ce dernier genre de ſupplice eſt le plus honteux, & n'eſt que pour les crimes énormes. Au reſte, excepté dans quelques cas extraordinaires, nul Mandarin, nul Tribunal ſupérieur, ne peut prononcer deffinitivement un Arrêt de mort. Les procès criminels doivent être examinés par l'Empereur même ; & nul Arrêt de mort n'eſt exécuté, s'il ne le ſouſcrit, après qu'il a été examiné dans pluſieurs Tribunaux, & qu'il lui a été préſenté juſqu'à trois fois. Apparemment que les crimes dignes de mort ſont plus rares à la Chine qu'en Europe, où une procedure ſi lente ſeroit ſujette à de grands inconveniens.

De l'abondance du Pays.

Dans l'article ſuivant, qui traite de

l'*abondance* qui regne à la Chine, on apprend que le Peuple Chinois s'accommode fort de la chair des chevaux & des chiens, quoique morts de vieilleſſe ou de maladie, & de celle des chats & des rats. Comme le Peuple eſt exceſſivement nombreux, il ſemble qu'il y ait en ce Pays-là une famine perpetuelle. Car, comme remarque en un autre endroit l'Auteur, malgré l'abondance qui regne à la Chine, on peut dire que le plus riche & le plus floriſſant Empire du monde, eſt dans un ſens très-pauvre. La terre, quelque étenduë, & quelque fertile qu'elle ſoit, ſuffit à peine pour nourrir ſes habitans. Dans la ſeule Ville de *Canton*, il y a plus d'un million d'ames, & dans une grande Bourgade qui n'en eſt éloignée que de trois ou quatre lieuës, il y a encore plus de monde qu'à *Canton*. Faut-il être ſurpris que les Parens expoſent leurs enfans, ou les vendent? On doit plûtôt s'étonner qu'une diſette ſi générale ne produiſe pas tous les jours les crimes les plus affreux.

Cet article contient l'énumération d'un grand nombre d'animaux, & de plantes, qu'on ne trouve qu'à la Chine. Je ne vous parlerai ici que du *Gin-ſeng*, qui eſt connu, & ſi cher en Europe.

Cette racine rare & précieuſe croît dans un endroit de la Chine, où une longue ſuite de montagnes eſt environnée d'épaiſſes forêts. Vous connoiſſez l'ouvrage que le R. P. Laffiteau, Jeſuite, publia il y a quelques années ſur le *Gin-ſeng* du Canada. Le P. du Halde, croit auſſi que s'il s'en trouve en quelqu'autre Pays que la Chine, ce doit être principalement dans le Canada, dont les forêts & les montagnes reſſemblent à celles de la Chine, où croît le *Gin-ſeng*. Vous lirez un jour dans le Livre, dont je vous rends compte, pluſieurs particularités curieuſes, tant par rapport à cette racine, que par rapport à pluſieurs autres plantes. C'eſt un détail que je ne puis abreger.

De la Porcelaine.

Je paſſe pour la même raiſon l'article ſuivant, qui traité des *Lacs*, des *Canaux* & des *Rivieres*, des *Barques* & des *Vaiſſeaux* de la Chine; ainſi que ceux où il s'agit des *Monnoyes*, du *Commerce*, du *Vernis* & de la *Porcelaine*. Rien n'eſt plus curieux que ce dernier article tiré d'une Lettre du P. d'Entrecolles. Ce Jeſuite Miſſionnaire, avoit une Egliſe dans la Bourgade de *King-te-tching*, qui eſt l'endroit de la Chine où eſt la grande Manufacture de la Porcelaine; & parmi les Chrétiens il y en

avoit un grand nombre qui y travailloient. Non-seulement il tira d'eux des connoissances exactes de toutes les parties de ce bel art ; mais il s'instruisit encore par ses propres yeux, & consulta tous les Livres Chinois qui traitent de cette matiere. Il est à croire que cette Lettre, qui a paru il y a déja plusieurs années dans le Recueil des *Lettres curieuses & édifiantes*, a produit en Europe les excellentes Manufactures de *Dresde* & de *Chantilly*, rivales en quelque sorte de celle de *King-te-tching*.

Des Soyeries

De quelle utilité ne peut pas être aussi en Europe l'article suivant, où il s'agit des *Soyeries*, & sur-tout l'*extrait d'un ancien Livre Chinois*, qui enseigne la maniere d'élever & de nourrir les vers à soye ? Vous sçavez que c'est de la Gréce que l'Italie reçut autrefois le riche présent de la Soye, qui sous les Empereurs Romains, se vendoit au poids de l'or. La Gréce la tenoit des Persans, & ceux-ci des Chinois, selon d'Herbelot, & selon tous les meilleurs Auteurs. La Soye de la Chine est encore aujourd'hui la plus belle que l'on connoisse, & surpasse de beaucoup celle de Messine, qui tient le premier rang parmi les Soyes d'Europe.

De la Langue.

L'article de la *Langue Chinoïse*, qui

eſt étendu & inſtructif, eſt une matiere litteraire à laquelle il convient que je m'arrête davantage. Il s'agit d'abord du *génie de la Langue Chinoiſe*. Toutes les autres langues de l'Univers ont un alphabet, dont, par des combinaiſons différentes ſe forment les ſyllabes & les mots : la langue de la Chine au contraire eſt ſans alphabet ; autant qu'elle a de mots, ſoit ſimples, ſoit compoſés, autant elle a de caracteres pour les repréſenter. Elle n'a qu'environ 330 mots, tout ſimples, monoſyllabes, & indéclinables, & ce peu de mots ſuffit pour tout exprimer diſtinctement, parce que ſans multiplier les paroles, le ſens ſe multiplie preſqu'à l'infini, par la diverſité des accens, des inflexions des tons, des aſpirations, & d'autres changemens de voix. Par exemple, *Tchu* prononcé en traînant & allongeant l'*u* & éclairciſſant la voix, ſignifie *Seigneur*. S'il eſt prononcé unîment avec l'*u* prolongé, il ſignifie *pourceau*. Quand on le prononce légérement & vîte, il veut dire *Cuiſine*. Prononcé d'une voix forte & d'un ton rude, mais affoibli ſur la fin, il ſignifie *Colomne*. C'eſt ainſi que le mot *po* ſelon les divers accens & les différentes inflexions de la voix, a onze ſignifications

qui n'ont entr'elles aucun rapport. Au reſte les Chinois, malgré la diverſité des accens & des tons qui diverſifient leurs mots, ne chantent point en parlant, & cela eſt aſſez facile à concevoir.

Il ſemble d'abord qu'une langue compoſée de ſi peu de mots ſoit fort pauvre. On ſera aiſément détrompé, ſi on fait attention que le même mot joint à d'autres mots ſignifie une infinité de choſes differentes. Ainſi les Chinois en aſſemblant differemment leurs monoſyllabes, forment des diſcours ſuivis, & s'expliquent avec autant de netteté que de force & de génie. La combinaiſon de leurs trois cens trente monoſyllabes ſont, par rapport à leur langue, ce qu'eſt par rapport à la nôtre la combinaiſon des vingt-trois Lettres de notre alphabet. L'art de joindre enſemble ces monoſyllabes, ſur-tout en écrivant, eſt très-difficile. Car les Chinois employent autant de caracteres differens pour exprimer leurs penſées, qu'il y a de differens tons & de differens accens qui donnent au même mot des ſignifications diverſes. Il y a d'ailleurs des caracteres qui ſignifient deux ou trois mots, & quelquefois des phraſes entieres. Ainſi l'on compte environ

quatre-vingt mille caracteres Chinois.

Les caracteres de la *Cochinchine*, du *Tong-King* & du *Japon* ſont les mêmes que ceux de la Chine, & expriment les mêmes choſes, mais non les mêmes mots, parce que la langue n'eſt pas la même : ce qui eſt aiſé à comprendre, par le Livre des *Comptes faits* de Barême, qui peut être à l'uſage de toutes les Nations de l'Europe ; les chiffres Arabes dont ce Livre eſt compoſé, offrent à ces Nations differentes, les mêmes idées, & non les mêmes mots, parce qu'elles different dans les noms qu'elles donnent aux nombres. Les Lettrés de la Chine ne doivent pas ſeulement connoître les caracteres qui ſont en uſage dans le commerce ordinaire ; ils doivent ſçavoir encore leurs diverſes combinaiſons & compoſitions, Celui qui en ſçait le plus eſt le plus ſçavant. Après tout, la connoiſſance de dix mille caracteres ſuffit pour l'uſage, & pour l'intelligence d'un grand nombre de Livres. Le commun des Lettrés n'en ſçait guéres plus de quinze ou vingt mille, & peu ſont parvenus juſqu'à quarante mille.

Il réſulte de-là que les Chinois lettrés paſſent leur vie à apprendre à lire,

& à enrichir leur mémoire de mots & de caracteres. Quels progrès peuvent-ils donc faire dans les ſciences ? Un Européen à l'âge de ſix ans en ſçait autant qu'eux à l'âge de trente. Ainſi la langue Chinoiſe écrite, loin de mériter notre admiration, mérite plûtôt que nous ayons compaſſion d'un Peuple dont elle eſt le tourment, & dont elle épuiſe toute l'application. Combien notre alphabet eſt il plus commode ! Auſſi l'invention des Lettres eſt peut-être ce qu'il y a de plus admirable dans le monde & ce qui honore le plus l'eſprit humain. Les hyeroglyphes des Egyptiens & les quatre-vingt mille caracteres des Chinois ſont au contraire une invention auſſi groſſiere qu'incommode ; ce ne ſont que des ſignes tout ſimples & ſans aucun art : il eſt à croire qu'avant l'invention des Lettres, toutes les Nations du monde étoient pour l'écriture dans le même uſage que les Chinois. Tout Payſan peut ſigner ſon nom avec une † ; mais tout Payſan ne peut pas écrire ſon nom. Cette † dans un ſens, eſt l'écriture des Chinois. J'avouë que ſi l'on n'avoit à exprimer que des choſes exterieures qui tombent ſous les ſens, une écriture de cette eſpece ſeroit aſſez

commode ; mais la néceſſité de rendre les ſentimens intérieurs & les raiſonnemens, entraîne une multiplicité prodigieuſe de mots, & par conſéquent de caracteres, dont la diverſité accable l'intelligence & la mémoire.

Les Chinois ont recueilli dans un grand Vocabulaire tous les caracteres dont ils ſe ſervent : ils en ont un autre plus ſuccint, qui ne contient que huit à dix mille caracteres, & ce dernier Vocabulaire eſt celui dont on ſe ſert communément pour lire, écrire, entendre ou compoſer des Livres. L'Auteur n'explique point ce qu'il peut y avoir dans ce Vocabulaire à côté de chaque caractere, ou mot écrit, pour en donner l'intelligence à celui qui en ignore la ſignification. Ce ſont apparemment des définitions, & des explications. Le Dictionnaire fait par les ordres de *Cang-hi*, dernier Empereur, étoit en quatre-vingt-quinze volumes, & ne comprenoit pas tous les mots de la langue ; on y a ajoûté vingt-quatre autres volumes : ce qui fait en tout aujourd'hui cent dix-neuf volumes très-épais & d'un caractere menu. Jugez par-là de l'entrepriſe du Dictionnaire Chinois, qu'on devoit imprimer à Paris par les ſoins de M. Fourmont l'aîné?

Les Chinois font grand cas de l'écriture ; ils l'honorent jusques dans les Livres les plus communs, ils ramassent avec respect des feuilles écrites, lorsqu'elles sont tombées, & ils se gardent d'en faire un usage indecent. Les écrits de quelques-uns de nos Auteurs (*Cacata Cartha*) ne sont pas si respectés en Europe.

Il n'est pas possible aux Chinois d'écrire les Langues d'Europe avec leurs caracteres, ni même de bien prononcer aucune de ces langues ; parce que d'un côté ces caracteres, bien qu'en si grand nombre, n'expriment qu'environ trois ou quatre cens syllabes, & n'en peuvent exprimer d'autres ; & que d'un autre côté, on ne trouve point dans le son de ces syllabes les cinq lettres suivantes *b*, *d*, *r*, *x*, *z* : La prononciation des mots Chinois est aussi très-difficile à un Européen, non-seulement à cause des accens, qui ne s'apprennent que par l'usage, mais encore parce qu'il y a plusieurs mots, que nous ne pouvons ni prononcer, ni écrire. » Les dents » des Chinois, dit l'Auteur, sont dis» posées autrement que les nôtres : le » rang d'en haut sort & avance pres» que à tous en dehors, & le rang d'en-

» bas rentre & ſe retire en dedans ; au » lieu que les dents des Européens ſe » choquent toutes par l'extrémité, cel- » les des Chinois tombent quelquefois » ſur la lévre inferieure, ou du moins » ſur les gencives. «

Ici l'on trouve un abregé de la Grammaire Chinoiſe qui fait plaiſir ; ces élemens aiſés & naturels, joints à ce qui a précedé, ſervent à donner quelque idée de la Langue, & à en faire connoître la juſteſſe & l'analogie. Il ne faut pas chercher dans cette Langue la diverſité des cas, des genres, ni des déclinaiſons. Très-ſouvent le nom & le verbe ne ſe diſtingue que par la poſition : par exemple, *Ngo ngai ni* veut dire *ego amo te* ou *je vous aime*, parce que *Ngai* eſt placé avant un autre mot, & ſignifie quelque action. Au contraire, *Ngo ti ngai* veut dire, mot à mot, *meus amor* ou *mon amour*, parce que *Ngai* eſt ici placé après *ti*, & n'exprime point d'action.

Etes-vous curieux d'apprendre en Chinois le verbe j'*aime* ? le voici, mais contentez-vous du préſent : je ne prétens pas vous envoyer un Rudiment Chinois.

| | |
|---|---|
| *Ngo ngai*, | J'aime. |
| *Ni ngai*, | Tu aimes. |
| *Ta ngai*, | Il aime. |
| *Ngo men ngai*, | Nous aimons. |
| *Ni men ngai*, | Vous aimez. |
| *Ta men ngai*, | Ils aiment. |

Remarquez que *men*, ſoit dans les verbes, ſoit dans les noms, indique toujours le plurier. Si vous en voulez ſçavoir davantage je vous renvoye au Livre du P. du H. & au Dictionnaire futur de M. Fourmont, qui a fait fondre à Paris tous les caracteres Chinois.

L'Auteur parle enſuite fort au long *du Papier, de l'Encre, des Pinceaux, de l'Imprimerie & de la Relieure des Livres de la Chine.* Que de détails curieux ! » *Le* » *Papier* de la Chine eſt ſi fin, dit l'Au- » teur, que pluſieurs ont cru en France » qu'il ſe faiſoit de ſoye, mais ils ne » faiſoient pas attention qu'on ne peut » en foulant la ſoye, la briſer autant » qu'il eſt néceſſaire, pour en compo- » ſer une pâte uniforme. Le Papier de » la Chine ajoute-t-il, ſe fait de l'é- » corce de Bambou & d'autres arbres. » ... On ne met en uſage que la deuxié- » me peau de l'écorce, qui eſt molle & » blanche : on la broïe avec de l'eau » claire. Les formes dont on ſe ſert

Du Papier.

» pour élever cette matiere, ſont lon-
» gues & larges ; enſorte qu'on voit
» des feuilles longues de dix, de douze
» pieds & davantage. « L'Auteur nous apprend enſuite qu'on trempe chaque feüille dans l'eau d'alun, qui tient lieu de colle, & qui empêche le papier de boire, & lui donne un tel éclat, qu'on croiroit qu'il eſt argenté ou verniſſé. Il ſe coupe plus aiſément que celui d'Europe : il eſt plus ſuſceptible d'humidité, les vers s'y mettent. Outre ce papier d'écorce d'arbre, on en fait auſſi de coton ; c'eſt le plus blanc, le plus beau & le plus d'uſage, & n'eſt pas ſujet aux inconveniens dont on vient de parler. L'Auteur en cet endroit donne l'extrait d'un Ouvrage Chinois, qui a paru depuis peu au ſujet du Papier.

De l'Encre.

A l'égard de leur *Encre*, elle eſt faite de noir de fumée, & on y mêle des parfums : on en forme une pâte, qu'on met dans differens petits moules de bois. Nous avons eſſayé vainement de contrefaire cette Encre en Europe, ſi utile pour les eſquiſſes, parce qu'elle prend toutes les diminutions qu'on veut lui donner. Au reſte tout ce qui régarde l'écriture eſt ſi eſtimé à la Chine, que l'art de faire de l'Encre eſt regardé comme un art liberal.

Les Chinois ne ſe ſervent pour écrire, ni de plumes, comme nous, ni de roſeaux comme les Arabes, ni de crayon comme les Siamois, mais d'un pinceau de poil de lapin. Ils tiennent leur pinceau perpendiculairement, comme s'ils vouloient piquer le papier. Ils écrivent de haut en bas, & commencent comme les Hébreux de droit à gauche. De même ils commencent leurs Livres où nous finiſſons les nôtres. De l'Ecriture.

Voici comment on imprime à la Chine. Les Auteurs font tranſcrire leur Ouvrage par un excellent Ecrivain, ſur un papier mince & tranſparent. Le Graveur colle chacune des feuilles ſur une planche de bois dur & poli, & avec un burin il ſuit les traits, & taille les caracteres en relief, abbattant tout le reſte du bois ſur lequel il n'y a rien de tracé. C'eſt ainſi que ſe font parmi nous les vignettes & les caracteres en bois. Ce qu'il y a de commode dans cet uſage eſt 1°. que l'Auteur n'a point d'épreuve à corriger, ſi ſon original ou ſa copie ſont éxacts. 2°. Qu'on ne dépenſe point du papier inutilement, parce qu'on n'imprime qu'à proportion du débit, & que les planches ſubſiſtent toujours. Les Chi- De l'Imprimerie

bois impriment auſſi quelquefois comme en Europe, avec des caracteres mobiles de bois. Ils ne ſe ſervent jamais de preſſe pour imprimer; le papier & les caracteres de bois ne pourroient pas réſiſter aſſez. Quand les planches ſont gravées, que le papier eſt coupé, & l'encre prête, un ſeul homme, ſans ſe fatiguer, peut tirer chaque jour près de dix mille feuilles. On ſe ſert de deux broſſes; l'une eſt trempée dans l'encre pour noircir les caracteres; & l'autre, qui eſt oblongue & douce, ſert à preſſer le papier. L'encre dont on imprime eſt faite avec de la ſuye, de l'eau de-vie, de l'eau & de la colle de bœuf. Les Chinois n'impriment que d'un côté, à cauſe de la nature du papier. Ils couvrent leurs Livres d'un carton gris, ou de ſatin, ou de tafetas, ou de brocard ſemé de fleurs d'or & d'argent.

Hiſtoire du Prince Titi.

Il me ſemble que depuis long tems il n'a paru aucun Conte de Fée plus agréablement imaginé que l'*Hiſtoire du Prince Titi* *, où l'on trouve une intrigue, un dénouement & des ſituations intéreſſantes. L'Auteur illuſtré depuis plus de vingt ans par divers

* Chez la Veuve Piſſot, *in*-12. 1735.

Ouvrages, & ſur-tout par *le Chef-d'œuvre de l'Inconnu*, critique fine de la pédanteſque érudition, a choiſi la meilleure Fée du monde ; elle ne protege que la vertu, & elle ſe plaît toujours à humilier le vice. Titi, pour qui elle a le zele le plus obligeant, eſt fils d'un pere & d'une mere que le trône & les grandes richeſſes n'ont pû préſerver de la plus ſordide avarice. L'inclination bien faiſante du Prince lui attire de leur part les traitemens les plus durs. Cependant rien n'affoiblit le reſpect qu'il a pour eux. S'il aime, c'eſt toujours d'une maniere vertueuſe ; & ſa Maîtreſſe née de Parens plus jaloux de leur honneur que de leur fortune, eſt par la délicateſſe de ſes ſentimens digne de ſon choix. Un endroit remarquable eſt la converſation du pere avec ſa fille, pour lui faire avoüer qu'elle aime le Prince. Le traveſtiſſement de la Maîtreſſe pour éprouver le cœur de ſon Amant, produit un effet agréable, & l'on ſe repréſente avec plaiſir cette Iſle délicieuſe, où ils coulent les jours les plus heureux. L'Auteur a ſçu faire un uſage judicieux du ſyſtême des Fées, quoique le Heros ait reçu de ſa protectrice le privilege de pouvoir ſe mé-

tamorphoſer, il ne s'en ſert que pour empêcher ſon pere d'être injuſte, ou que pour jouir du plaiſir de voir l'objet de ſon amour: mais dans les conjonctures qui intéreſſent ſa gloire, ces métamorphoſes n'ont jamais lieu. Titi refuſe d'être invulnérable, & affronte courageuſement les plus grands périls. L'Auteur s'eſt attaché à faire de Titi un Prince libéral, généreux, compatiſſant, appliqué à tous ſes devoirs; un Prince dont la valeur eſt toujours réglée par l'équité & par la raiſon. Enfin cet Ouvrage ſemé de réflexions ingénieuſes, eſt le fruit de la jeuneſſe de M. de***, qui eſt aujourd'hui plongé dans des études plus ſérieuſes & plus dignes de lui, & de qui l'on attend des Ouvrages ſur les matieres les plus importantes. Au reſte, il m'a paru que le ſtyle du Conte dont il s'agit, étoit un peu négligé. Il faut de l'attention pour ſentir la fineſſe de quelques traits, qui échapent à ceux qui liſent rapidement. Il me ſemble auſſi que l'Auteur auroit pû mieux choiſir les noms de ſes perſonnages.

Hiſtoire du Roi de Campanie.

Un autre Conte de Fée agréablement écrit, a paru preſque en même tems. C'eſt l'*Hiſtoire du Roi de Campa-*

*nie & de la Princeſſe parfaite.* * L'Auteur eſt mort pendant le cours de l'impreſſion de ſon Ouvrage deſtiné à l'amuſement des Dames.

Les Adieux de M. G. & la Réponſe.

Vous avez vû ſans doute les *Adieux* de M. G. & la *Réponſe* à ces *Adieux*. La premiere Piéce a paru froide, négligée & peu digne du brillant Auteur de la *Chartreuſe*. A l'égard de la *Réponſe*, il faut diſtinguer les deux éditions. La premiere, imprimée avec ignorance, eſt en pluſieurs endroits une ébauche auſſi platte qu'indécente. L'autre, qui a quelques défauts de ſtyle, eſt aſſez ingénieuſe. On diroit que l'Auteur auroit lû dans l'excellent Livre *De bono ſtatûs Religioſi*, par le P. *Platus* Jeſuite, l'article intitulé : *Infelices eorum exitus, qui à Societate defecerunt.*

Remarque ſur un mot nouveau.

Je vous ai dit dans une de mes Lettres, que M. l'Abbé Trublet avoit créé le mot de *frivolité*; mais j'ai découvert depuis peu que l'Abbé Regnier-Deſmarais, en eſt le véritable Pere. Voici comme il s'exprime en traduiſant un endroit du Diſcours, que ſelon Diogéne-Laerce, Theophraſte

* A Paris chez la Veuve de la Tour, ruë de la Harpe, 1736.

mourant fit à ſes Diſciples. * » Soyez » heureux, & prenez le parti ou de » quitter l'étude de la ſageſſe, car elle » donne bien de la peine, ou de vous » y attacher entierement, car elle vous » acquerra un grand honneur. Du reſte, » il y a plus de *frivolité* que d'agrément » dans la vie. « Et dans un autre endroit du même Ouvrage : » Ce n'eſt » point par la joye & par les plaiſirs, » & par les jeux & les ris, compagnie » ordinaire de la *frivolité* d'eſprit, » qu'on eſt heureux. « Puiſque depuis tant de tems ce mot n'a pû faire fortune, bien que né d'un homme célébre, je ne ſçai ſi l'adoption lui ſera plus favorable.

* Entretiens de Ciceron ſur les vrais biens & les vrais maux.

Je ſuis, &c.

*Ce 14. Janvier 1735.*

## *PRIVILEGE DU ROY.*

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requetes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre bien amé HUGUES-DANIEL CHAUBERT, Libraire à Paris, Nous ayant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de permiſſion pour l'impreſſion d'un Manuſcrit qui a pour titre *Obſervations ſur les Ecrits Modernes* ; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes ; Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Livre ci-deſſus ſpécifié, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes : Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs ;

& que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. Et qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le ſieur Chauvelin ; & qu'il en ſera remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalie Garde des Sceaux de France le ſieur Chauvelin ; le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons qu'à la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement où à la fin dudit Livre foi ſoit ajoûtée comme à l'original : Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le vingtiéme jour du mois de Février, l'an de grace mil ſept cens trente-cinq, & de notre Regne le vingtiéme.

*Signé*, SAINSON.

*Regiſtré ſur le Regiſtre IX. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 77. fol. 65. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris le 13. Mars 1735.*

G. MARTIN, Sindic.

A01 1466745